Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17981 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 16 NOVEMBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde TÉLÉVISION

Frédéric Beigbeder : « La télé condamne à la débilité »

PAPE

Jean Paul II rappelle « l'héritage religieux » de l'Europe p. 6

ARGENTINE

Buenos Aires fait défaut sur sa dette p. 3

CONJONCTURE

L'investissement chute de 7 % en 2002 p. 8

GOUVERNEMENT

Luc Ferry : après les critiques, l'Elysée joue l'apaisement p .7

SÉCURITÉ

Nouvelle carte police-gendarmerie p. 10

PATRICE STABLE

STYLES

Le cuir caméléon, tressé, plissé, etc. p. 27

AUDIOVISUEL

Poursuite de la grève dans le secteur public p. 22

MARCHÉ DE L'ART

Bilan des ventes à New York et le marché de la photographie p. 30-31

PORTRAIT

Catherine Samie, la doyenne de la Comédie-Française p. 33

International..... 2
Union européenne... 6
France 7
Société 10
Régions..... 13
Horizons..... 14
Entreprises..... 20
Communication 22
Marchés..... 23
Aujourd'hui..... 25
Météorologie..... 29
Jeux..... 29
Culture 30
Carnet..... 34
Abonnements..... 34
Radio-Télévision..... 35

Les handicapés, exploités ou exclus du travail

LES ENTREPRISES n'emploient que 4 % de travailleurs handicapés, quinze ans après l'adoption d'une loi qui leur impose un quota de 6 % de leurs effectifs. Le secteur public n'a pas un meilleur bilan. Alors que se termine la sixième Semaine des handicapés, qui avait lieu du 11 au 17 novembre, et tandis que Jacques Chirac veut faire de leur insertion professionnelle une *« priorité nationale »*, les chiffres montrent que les handicapés se heurtent encore à d'innombrables obstacles lorsqu'ils cherchent du travail.

Parmi les 5 millions de personnes qui ont un handicap – soit de naissance, soit après un accident ou une maladie –, on en dénombre 840 000 en âge de travailler. Seuls 498 000 ont réussi à avoir une activité, tandis que 216 000 sont inscrits à l'ANPE. La loi, peu coercitive, permet aux entreprises de se mettre en règle en payant une contribution au Fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph). Un quart d'entre elles préfèrent cette solution. La Fédération des accidentés du travail et des handicapés déplore qu'un *« noyau dur »* d'entreprises *« irréductibles »* refusent tout handicapé dans leurs effectifs et pratiquent une *« discrimination »*. La France tarde à transposer une directive européenne sur ce sujet.

Les handicapés déplorent de ne se voir offrir souvent que des emplois *« assistés »* déqualifiés par rapport à leur formation. Le livre de Pascal Gobry, *L'Enquête interdite* (Le Cherche-Midi), soulève une violente polémique : l'auteur dénonce l'*« esclavage »* pratiqué par les centres d'aide par le travail, qui n'offrent que des salaires très bas. L'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées (Unapei), qui gère une partie de ces centres, conteste et a porté plainte contre l'auteur.

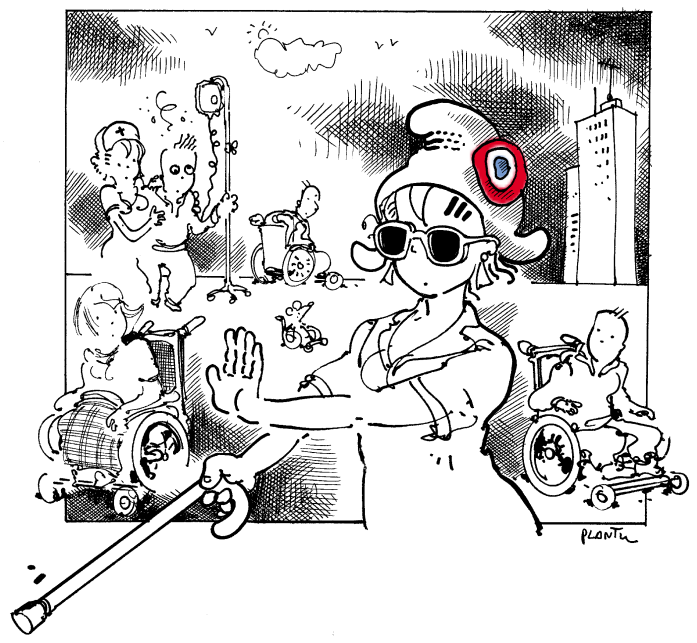

PLANTU

Lire page 20

Irak et terrorisme

▶ Un entretien avec Hans Blix, chef des enquêteurs de l'ONU

▶ « Il y a 700 sites à inspecter en Irak et nous travaillerons sans préavis »

▶ Washington doute de l'efficacité des inspections

▶ Oussama Ben Laden est-il vivant ?

▶ A Kaboul, un an après : évolution de la politique américaine

Lire pages 4 et 5

En Chine, une passation de pouvoir en trompe-l'œil

JIANG ZEMIN s'en va ; Hu Jintao (*photo*) arrive. En apparence, le 16e congrès du Parti communiste chinois, qui s'est achevé cette semaine à Pékin, a organisé une transition paisible à la tête du pouvoir. L'homme qui arrive à la direction suprême du PC chinois – le poste de secrétaire général – est jeune pour la fonction (59 ans) ; il appartient à l'équipe des réformateurs convaincus des mérites de l'économie de marché ; il a fait toute sa carrière dans l'appareil ; enfin, il a donné des gages de fidélité au régime lorsqu'il lui est revenu, à la fin des années 1980, d'organiser la répression au Tibet. Il n'est pas pour autant dans une position de force à la tête du PC. D'une part, son prédécesseur, Jiang Zemin, devrait continuer d'être de facto l'homme fort du régime en assurant notamment la présidence de la commission militaire centrale. D'autre part, le même Jiang Zemin laisse un noyau dur de fidèles au sein de l'organe suprême du parti.

CHINA PHOTO/REUTERS

La nouvelle équipe apparaît comme le résultat de tractations complexes entre les différentes factions composant le pouvoir chinois. Aucune personnalité d'envergure ne semble devoir émerger au moment où le parti officialise l'entrée des capitalistes dans ses instances et où le pays, en pleine croissance économique, fait face à des déstabilisations nombreuses. Le 16e congrès est celui d'une transition calme et très politicienne, accueillie, semble-t-il, avec indifférence par une population sceptique.

Lire page 2 et notre éditorial page 17

L'émotion de Bertrand Delanoë dans « cette maison qui restera ouverte »

ÉMOTION sincère et contrôle extrême. Depuis son retour à Paris, le 10 novembre, après une convalescence de six semaines, Bertrand Delanoë multiplie les rentrées et met en scène, avec brio, les diverses facettes de sa personnalité. Après une apparition surprise, le 11 novembre, pour le très protocolaire défilé sur les Champs-Elysées, un retour politique, le lendemain, au bureau national du PS, puis un léger suspens, mercredi – viendra, ne viendra pas ? – sur sa présence dans le 9e arrondissement pour le compte rendu de mandat de l'équipe municipale, où il ne s'est finalement pas montré, le maire de Paris a retrouvé, jeudi 14 novembre, les *« Parisiens »* qu'il affectionne. Sous l'égide d'un double symbole : celui de la *« jeunesse »*, puisqu'il inaugurait les Etats généraux de la vie étudiante, celui de cette *« maison commune »* aussi, dont il avait, autre symbole, *« confié les clés aux Parisiens »* au soir de son élection, le 18 mars, et où il a, dans la nuit du 5 au 6 octobre, failli perdre la vie.

Voix plus douce, légèrement voilée, corps amaigri, costume plus sombre qu'à l'accoutumée, M. Delanoë s'est fondu avec délice dans la petite foule qui l'attendait autour des stands du salon. Touchant, embrassant, étreignant badauds, adjoints et amis venus le saluer. Comment se porte-t-il ? La question est mille fois posée. Il y répond sans se lasser. Non, il ne *« se ménage pas assez »*. Il a repris son *« boulot »* de maire de Paris *« à un rythme allégé à douze heures par jour »*, a cessé de fumer, *« mais c'est dur »*, répète, surtout, deux fois, dix fois, qu'il est *« heureux »* de reprendre pied *« dans ce climat de confiance, de jeunesse »*.

Lundi 18 novembre, une ultime rentrée l'attend : la séance mensuelle du Conseil de Paris, suivie du traditionnel déjeuner avec la presse accréditée qu'il a instauré. Mais, en bon communicant, M. Delanoë, dont la cote de popularité est au sommet, s'applique à toujours fractionner ses messages. La veille du Conseil de Paris, dimanche soir, France 2 diffusera à la fin de l'émission « Vivement dimanche » un entretien en face à face de dix minutes, *« intime et chaleureux »*, selon son service de presse, enregistré mercredi 13 novembre avec son *« ami »* Michel Drucker.

Cette alternance subtile de maîtrise et de vraie spontanéité est sans doute une part du secret de la popularité de M. Delanoë. Jeudi soir, dans l'immense salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, où l'attendait la foule bigarrée des étudiants invités, à quelques pas du salon où il a été agressé au cours de la première « Nuit blanche » parisienne, le maire de Paris a exprimé sans fard son émotion et son *« immense, immense plaisir »* de se trouver là, simplement. Emu aux larmes quand l'assistance l'a applaudi, la voix soudain plus forte quand il a pris la parole, criant presque pour surmonter sa faiblesse, parlant debout sans notes. *« Cette maison restera ouverte »*, a déclaré Bertrand Delanoë, qui veut *« une ville heureuse, offerte et qui se donne »*. *« Elle restera ouverte,* a-t-il poursuivi, *dans toutes les circonstances. On y fêtera le ramadan, les fêtes juives, les chrétiennes, et même les athées. »*

Christine Garin

ENQUÊTE

Les fantômes de Poutine

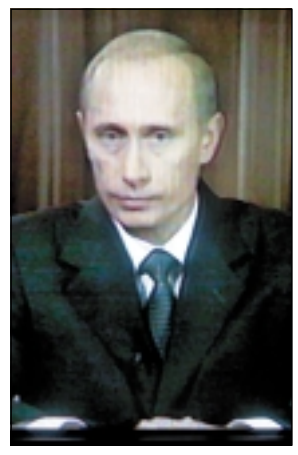

YURI KADOBNOV/AFP

LE 11 SEPTEMBRE lui a permis de s'imposer en partenaire privilégié de l'Occident dans la lutte contre le terrorisme. En Tchétchénie, plus rien ne semble arrêter les exactions de l'armée russe. Sur quoi repose le pouvoir du président russe ? A travers deux épisodes particulièrement troubles et meurtriers de son règne, *Le Monde* a enquêté sur les zones d'ombre du système Poutine. Premier volet : la prise d'otages du 23 octobre au théâtre de la Doubrovka, à Moscou.

Lire pages 14 et 15

RUGBY

Les Bleus face aux All Blacks

G. GIOS/MAXPPP

FORTS de leur victoire contre les Sud-Africains à Marseille, les joueurs du XV de France espèrent confirmer leurs progrès face à la Nouvelle-Zélande samedi 16 novembre. *Lire page 25*

POINT DE VUE

Il faut bouger

par François Chérèque

DE VRAIES RÉPONSES à ses problèmes actuels comme aux défis à venir : voilà ce qu'attend la France en vrai.

Avons-nous déjà oublié le signe de défiance terrible envoyé le 21 avril par les Français à tous ceux qui sont censés les représenter ? Alors, le temps n'est plus celui des promesses ou des critiques incantatoires, c'est celui de l'action.

La détérioration de l'emploi, conjuguée à l'urgence des réformes sociales à mener, impose d'engager sans finasser un dialogue social. A chacun de prendre ses responsabilités.

C'est au gouvernement de définir les grandes lignes de sa politique. Mais que ce soit sur la politique d'emploi, les domaines de la formation, de la protection sociale et des retraites, l'Etat ne peut agir seul. Pour être à l'écoute de la société et réussir les réformes à engager, il doit s'appuyer sur les partenaires sociaux et la négociation collective. A défaut, les responsables politiques – et patronaux – s'exposeraient à d'autres formes de mobilisation.

Lire la suite page 19

FRANÇOIS CHÉRÈQUE est le secrétaire général de la CFDT.

M 00147 - 1116 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

CHINE

L'instance supérieure du régime chinois, le comité central du Parti communiste, a procédé, vendredi 15 novembre, à l'élection formelle de **HU JINTAO AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCC**, en remplacement de Jiang Zemin, qui était en fonctions depuis 1989. Agé de 59 ans, le nouveau chef du parti, de facto numéro un du régime fondé par Mao Zedong en 1949, incarne la quatrième génération dirigeante. C'est un **HOMME D'APPAREIL** qui ne semble pas plus marqué par une teinture libérale que conservatrice. Il est chargé de présider à l'entrée de **REPRÉSENTANTS DU SECTEUR PRIVÉ** dans les rangs du PCC. Sa marge de manœuvre sera étroite : Jiang Zemin conserve son poste de président de la commission militaire, ultime bastion du pouvoir, et a fait entrer au sein de la direction plusieurs de ses fidèles.

Hu Jintao est intronisé nouveau « timonier » à Pékin

Le comité central du Parti communiste chinois a formellement élu, vendredi, le successeur de Jiang Zemin au poste de secrétaire général. Toutefois, le numéro un sortant conserve le contrôle de la toute-puissante commission militaire et a glissé ses hommes à la tête de l'appareil

PÉKIN
de notre correspondant

L'homme qui va prendre les rênes du pays le plus peuplé du monde est un quasi inconnu. Les Chinois ne l'ont découvert que ces derniers mois alors que la propagande commençait sa mise sur orbite progressive.

Jusque-là dans l'ombre, son visage jeune et au cheveu soigné, chaussé de grosses lunettes à fines montures, est subitement apparu à la « une » de la presse. « *Enigmatique* », « *mystérieux* » : les biographes qui triturent les archives depuis quelques mois avouent leur impuissance à cerner le profil de ce pur apparatchik, lisse et loyal, passe-muraille rescapé des convulsions que la Chine a connues depuis quarante ans. Dans les dépêches officielles, il y a la légende dorée d'un éternel jeune premier qui aura battu tous les records de précocité politique : à 59 ans, il est le « *plus jeune* » secrétaire général du PCC, après avoir été le « *plus jeune* » membre du comité central (35 ans), le « *plus jeune* » secrétaire de parti d'une province (42 ans) et le « *plus jeune* » membre du comité permanent du bureau politique (49 ans). Cette ascension tranquille, continue, presque inexorable, reste un sujet de perplexité dans un pays où la réversibilité des fortunes politiques peut être cruelle. La vérité, moins flatteuse, est probablement que Hu Jintao, armé d'une solide intelligence et d'une dévorante ambition, a bâti sa carrière avec un art consommé de la prudence tactique, voire de la servilité, ne s'exposant jamais, ne froissant personne, exécutant les basses œuvres sans barguigner, lâchant à temps ses bienfaiteurs frappés de disgrâce, chevauchant le courant dominant.

C'est sûrement cette plasticité qui a impressionné ses mentors du Parti, qui l'ont repéré très tôt. Fils d'un marchand de thé installé dans la région de Shanghaï, Hu Jintao est étudiant à la prestigieuse université polytechnique de Qinghua, à Pékin, avant et pendant le paroxysme de la révolution culturelle (1966-1968). Il empoche sans mal son diplôme d'ingénieur hydrologue, adhère au Parti dès 1965 et devient « *instructeur politique* » des étudiants de l'université en plein typhon maoïste. Mais il ne semble pas s'être beaucoup impliqué dans les luttes fratricides que se livrent alors les diverses factions de gardes rouges.

AFP/FREDERIC J. BROWN

En conclusion du 16e congrès du PCC, Jiang Zemin (76 ans, à gauche sur la photo) a fait ses adieux à la scène communiste chinoise, jeudi 14 novembre, pour passer le flambeau à l'apparatchik Hu Jintao (59 ans), un passe-muraille rescapé des convulsions que la Chine a connues depuis quarante ans.

ÉTAPE INITIATIQUE

Comme toute sa génération, il est ensuite envoyé à la campagne, sur un chantier hydroélectrique du Gansu, province miséreuse de l'Ouest chinois. Il y restera tout au long des années 1970. Sa carrière politique débute là sous les auspices du patron de la province, Song Ping, qu'on retrouvera plus tard dans la faction très orthodoxe de la direction suprême. Impressionné par le sérieux et la loyauté à toute épreuve du jeune Hu, Song Ping l'envoie en 1981 à Pékin parfaire sa formation politique à l'Ecole centrale du Parti. C'est là que M. Hu rencontre celui qui deviendra son deuxième parrain en politique, alors que la Chine surfe sur la vague de la démaoïsation : Hu Yaobang, le secrétaire général du Parti réputé « libéral », à qui l'ex-numéro un chinois Deng Xiaoping a confié le mandat de lancer les réformes.

Dès lors, le jeune Hu Jintao semble couvé en très haut lieu. Il grimpe à vives enjambées les marches de la Ligue de la jeunesse communiste, alors la pépinière réformatrice de Hu Yaobang, jusqu'à en prendre la tête en 1984. Alors que les conservateurs viennent de déclencher une campagne contre la « *pollution spirituelle* » introduite par l'ouverture du pays, Hu Jintao joue son rôle dans la contre-offensive « libérale ». Il s'impose comme un chef en puissance, mais ses protecteurs veulent d'abord lui éprouver le caractère. Ainsi est-il nommé en 1985 secrétaire du Parti du Guizhou, une province pauvre et montagneuse du Sud-Ouest. Il y accueille des intellectuels fuyant les crispations autoritaires de Pékin. C'est là qu'il apprendra la disgrâce de son mentor Hu Yaobang après l'agitation étudiante de l'hiver 1986-1987. Il s'en sera éloigné opportunément.

Son parcours peut continuer. Le voilà nommé secrétaire du Parti au Tibet, une autre étape initiatique pour sonder sa trempe. M. Hu arrive à Lhassa dans un climat très tendu. Il fait une visite de courtoisie au Panchen Lama à Shigatse, mais le décès de ce dernier aggrave la situation. En mars 1989, des manifestations sont sévèrement réprimées. Hu Jintao impose la loi martiale. Il est l'homme de la mise au pas. Il mate au Tibet comme il se range derrière la direction du Parti après l'écrasement du printemps de Tiananmen en juin de la même année. Il n'est ni « libéral » ni même « conservateur » : il est un virtuose de la survie politique. La poigne qu'il manifeste au Tibet achève de convaincre Deng Xiaoping qu'il a l'étoffe d'un chef. En 1992, il fait son entrée au comité permanent du bureau politique. Son sort est scellé : le Parti le place sous cloche pour une future intronisation. Depuis dix ans, pas un faux pas, un mot de travers ou un geste fâcheux n'a contrarié cette germination in vitro du nouvel « empereur de Chine ».

Frédéric Bobin

Le rituel politique, source intarissable des nouveaux chansonniers chinois

PÉKIN
de notre correspondant

Ce fut une pièce de virtuose. Le théâtre politique orchestré par le PC chinois à l'occasion de son 16e congrès, dont le point d'orgue aura été l'accolade faite aux capitalistes au son de *L'Internationale*, sous la faucille et le marteau, aura été un sommet de cet art de la mise en scène dans lequel les communistes chinois ont toujours excellé.

Mais personne n'est dupe en Chine. Il fallait voir les cyclistes pékinois pédaler sur Chang'an en longeant les haies de policiers nerveux, il fallait entrapercevoir leur superbe indifférence quand ils glissaient un regard furtif vers le Palais du peuple où trimait un conclave impérial, il fallait observer toute cette vie qui suivait son cours inflexible dans les rues adjacentes pour mesurer l'extraordinaire décalage qui continue de séparer la Chine réelle de celle des palais. Face à ces petits jeux opaques où l'on scelle leur avenir, les Chinois ne sont ni enthousiastes ni en colère. Ils préfèrent en sourire. Ils tournent en dérision ces dirigeants sur lesquels ils n'ont guère de prise. Depuis 1989, la dissidence a quitté la rue pour se réfugier dans l'humour.

Au moment où débutait le congrès, une photo truquée circulait sur Internet. Elle montrait les quatre dirigeants de l'ancienne équipe – Jiang Zemin, Li Peng, Zhu Rongji et Li Ruihuan – déguisés en chanteurs du « boys band » taïwanais F4, chevelus et gainés de cuir. « *Doit-on se rendre au congrès dans cette tenue ?* » interrogeait une bulle...

IMPERTINENCE ET DÉRISION

L'impertinence s'exprime aussi dans de petits opuscules de *minyao* (comptines), vendus sous le manteau. Des saynètes rimées, truffées de jeux de mots, y campent des officiels ridicules dans leur pose de bureaucrates verbeux. La chronique « *réunions et discours* » résume la teneur des propos tenus sur une estrade : « *Tout d'abord, il y a... Puis il y a.... Ensuite, il y a... D'autre part, il y a... Enfin, il y a...* »

L'ambiance dans la salle est ainsi décrite : « *On peut fumer ou tricoter, croquer des graines ou papoter, des barils d'eau ont été bus, on fait quatre ou cinq tours dans les toilettes, certains somnolent, et ça continue, tous se disent : est-ce bientôt la fin ?* » Au chapitre « *corruption* », on lit : « *Les visites touristiques sont des "enquêtes", les banquets et les cadeaux s'appellent "inspections", le pillage des fonds publics constitue "une prime" et l'évasion fiscale définit une "stratégie".* »

Il y a encore les blagues entre amis lors de repas arrosé. Certaines tournent autour d'allusions coquines sur les *xiaojie* (filles) attribuées à tel ou tel dirigeant. D'autres mêlent le grivois et le politique. « *Jiang Zemin vient de décéder et la question lui est posée lors de son jugement dernier : "Camarade Jiang, veux-tu aller au paradis ou en enfer ?" Jiang réfléchit puis répond : "D'abord, je veux me renseigner." On lui montre un documentaire. Au paradis ne vivent que des héros comme Lei Feng, qui se lèvent de bonne heure, sont accablés de travail, étudient le marxisme-léninisme dès qu'ils ont du temps libre. En enfer, il y a des restaurants de luxe, des casinos et des jolies filles. Ainsi renseigné, Jiang répond : "Je veux aller en enfer." Mais, quand il arrive là-bas, il ne voit que des lames tranchantes et une gigantesque marmite d'eau bouillante. Alors, il s'écrie : "Mais ce n'est pas ce l'on m'a expliqué." Et on lui répond : "Excuse-nous, on a oublié de te dire que le documentaire était une coproduction de CCTV* [télévision centrale] *et de Chine nouvelle* [agence de presse officielle]." »

Quant à la corruption, elle est une source intarissable pour les chansonniers. « *Un fou débarque sur la place Tiananmen. Il hurle : "Le gouvernement est corrompu !" Aussitôt embarqué par les policiers, il proteste : "Mais je n'ai même pas précisé de quel gouvernement il s'agit !" Le garde lui répond : "Ça fait des années que je travaille ici, tu crois que je n'ai pas compris de qui tu parles !"* »

F. B.

Une direction sans forte personnalité

PÉKIN
de notre correspondant

Le scénario s'est déroulé comme le chef sortant l'avait désiré. Jiang Zemin quitte formellement la direction suprême du PC chinois à l'âge de 76 ans mais il continuera d'être de facto l'homme fort du régime. Il laisse le secrétariat général du parti à Hu Jintao, mais celui-ci ne sera le numéro un que sur le papier.

Le nouveau comité permanent du bureau politique, rendu public, vendredi 15 novembre, au lendemain de la clôture du 16e congrès du PCC, comprend en effet une majorité de protégés de Jiang Zemin qui limiteront à l'évidence la marge de manœuvre de Hu. Tous issus comme ce dernier de la « quatrième génération » (sexagénaires), cette équipe de fidèles sera là pour veiller aux intérêts de leur patron sortant, en particulier la célébration de son héritage – l'« *importante pensée* » des « *trois représentativités* » (la nouvelle doctrine réhabilitant les entrepreneurs privés) – qui sera le baromètre de son influence persistante. Wu Bangguo (61 ans), Jia Qinglin (62 ans), Huang Ju (64 ans), Zeng Qinghong (63 ans), Li Changchun (58 ans) doivent tous leur carrière à Jiang Zemin.

Trois d'entre eux (Wu Bangguo, Huang Ju et Zeng Qinghong) sont des figures de la « bande de Shanghaï » dont Jiang Zemin a fait sa faction personnelle après son départ en 1989 de la métropole de l'Est, dont il avait été le patron politique. Outre le noyautage du comité permanent du bureau politique, Jiang Zemin sauvegarde son influence en se maintenant à la présidence de la commission militaire centrale (CMC). A ce titre, il continuera de peser de tout son poids sur les questions de diplomatie, de défense et de sécurité intérieure.

Hu Jintao aura donc de grandes difficultés à s'affirmer. Le futur premier ministre, Wen Jiabao (60 ans), qui sera investi en mars 2003, et fait son entrée dans le comité permanent, peut faire figure d'allié éventuel. Les deux hommes ont en commun d'être issus de la pépinière de réformateurs ayant débuté leur carrière au début des années 1980 dans l'ombre tutélaire de Hu Yaobang, le secrétaire général « libéral » de l'époque. Si ce passé commun ne fournit aucun « marquage » politique particulier – leur opportunisme leur a permis de survivre à toutes les crises politiques – il les distingue du réseau d'allégeances propres à la « bande de Shanghaï ». Pour l'un comme pour l'autre, la principale menace viendra de Zeng Qinghong, l'éminence grise de Jiang Zemin, intime parmi les intimes. Jusqu'à ces derniers jours, chef du département de l'organisation du comité central, M. Zeng connaît par le menu les dossiers personnels de responsables du parti et a su jouer de leur faiblesse avec un art consommé du machiavélisme. Il est celui qui a fait le ménage autour de son patron en éliminant ses rivaux, des dossiers de corruption sortant opportunément à cette occasion. De nombreux analystes pronostiquent un duel inévitable entre Hu Jintao et Zeng Qinghong. Un tel scénario est vraisemblable même s'il peut être neutralisé par d'autres jeux tactiques.

Ce qui est sûr, c'est que cette nouvelle équipe risque de souffrir d'un déficit de crédibilité en matière de lutte contre la corruption, dont Jiang Zemin a reconnu devant le congrès qu'elle pouvait conduire à l'« *autodestruction du parti* ». Un des nouveaux promus, Jia Qinglin, était gouverneur de la province du Fujian quand a commencé à se tisser, au milieu des années 1990, le plus vaste réseau de contrebande de l'histoire de la République populaire...

Autre nouveau venu au sein du comité permanent, Luo Gan (67 ans), est un fidèle de l'ex-« numéro deux » du régime, Li Peng, dont la famille est la cible persistante d'allégations d'affairisme. On suppute que l'arrivée de Luo Gan a été âprement négociée par Li Peng pour assurer l'impunité aux membres de sa famille. Ainsi composée, cette nouvelle direction suprême donne l'impression d'être le produit de marchandages politiciens d'où n'émerge aucune forte personnalité susceptible de se saisir à bras le corps des dossiers chauds qui attendent le pays.

F. B.

De nombreux fidèles de Jiang Zemin au bureau politique

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren
Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
Concession Volkswagen

Michel Ange
97, rue Michel Ange
Paris 16
Tél. : 01 40 71 12 12
Concession Volkswagen

Lamartine
181, av. Victor Hugo
Paris 16
Tél. : 01 44 05 34 90
Agent Volkswagen

L'entretien, l'autoradio, la climatisation(2), la peinture métallisée... et le service compris !

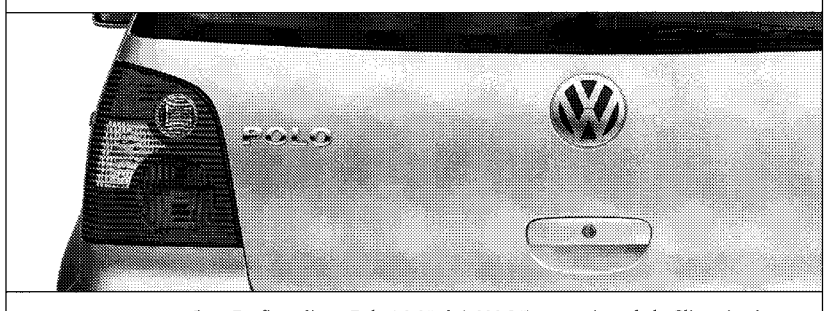

Polo 1.2 65 ch avec Abrégio Location 290 €(1)/mois

Profitez d'une Polo 1.2 65 ch à 290€ (1) par mois et de la Climatisation 'Climatic' pour 1€(2) de plus. Elle est dotée en plus, de la peinture métallisée, d'un autoradio CD et de l'entretien pendant 36 mois ou 50 000 km.

Polo. Tant de réponses sans question

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute). Consommations de la Polo 1.2 65 ch CE 93/116 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 7,6 - 7,7 / 5,1 / 5,9 - 6,0 / CO_2 (g/km) : 142 - 144.

(1) Contrat Abrégio Location . Location avec option d'achat pendant 37 mois, avec assurance Garantie Capital Auto GCA Plus incluse. Exemple pour une Polo 1.2 65 ch 5 portes au prix total de 13851 € TTC tarif avec option au 01/08/02, incluant la peinture métallisée, un autoradio CD, la climatisation 'Climatic' et l'entretien du véhicule pendant 36 mois et 50000 km. Dépôt de garantie de 2077,65 € et premier loyer majoré de 692,55 € suivi de 36 loyers de 289,49 €. Option d'achat en fin de contrat : 5401,89 € ou reprise du véhicule en fin de contrat suivant engagement sous conditions de votre Concessionnaire. Coût total en cas d'acquisition 16516,08 €. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 20/12/02 chez vos Concessionnaires Espace Suffren et Michel Ange, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts – RC Soissons B 642 032 148.
(2) Climatisation 'Climatic' pour 1 € de plus, valable pour toute commande de Polo neuve de finition de base livrée entre le 01/11/02 et 20/12/02.

L'Argentine engage une épreuve de force avec les institutions financières internationales

Buenos Aires a refusé d'honorer une échéance de 805 millions de dollars à la Banque mondiale et cherche à obtenir du FMI un rééchelonnement de sa dette. Son économie connaît un léger mieux

BUENOS AIRES
de notre correspondante

L'Argentine se trouve au bord de la cessation de paiements vis-à-vis des institutions financières internationales après avoir refusé, jeudi 14 novembre, d'honorer une échéance de 805 millions de dollars à la Banque mondiale. Elle n'a versé que 79,5 millions de dollars, soit les intérêts dus à cette échéance. La Banque mondiale a aussitôt annoncé qu'elle cessait l'octroi de nouveaux prêts à l'Argentine.

« Nous ne payerons pas cette dette sans un accord préalable avec le Fonds monétaire international », a précisé le président argentin Eduardo Duhalde (péroniste), alors que son ministre de l'économie, Roberto Lavagna, à Washington, tentait désespérément de débloquer les négociations en cours depuis dix mois avec le FMI. Après son spectaculaire effondrement financier, en décembre dernier, l'Argentine risque désormais d'être mis au ban de la communauté financière internationale, le FMI ne prêtant pas aux pays qui sont en cessation de paiement avec la Banque mondiale.

Le gouvernement a refusé de puiser dans les réserves de la Banque centrale (BCRA) pour faire face à l'échéance du 14 novembre. *« Si l'Argentine avait payé la Banque mondiale, les réserves seraient passées sous les 9 milliards de dollars, un chiffre recommandé par le FMI pour maintenir la solidité du programme monétaire »*, a fait valoir le chef de cabinet argentin, qui a rang de ministre, Alfredo Atanasof. Les réserves de la BCRA sont de 9,8 milliards de dollars, soit un tiers de leur montant d'il y a un an et demi. Elles étaient passées sous les 9 milliards de dollars en juillet à cause des injections permanentes de la Banque centrale pour freiner la dépréciation du peso face au dollar (75 % depuis le début de l'année).

CONVALESCENCE

Ce nouveau bras de fer avec les institutions financières internationales intervient au moment où une brise d'optimisme souffle à Buenos Aires, avec un léger redressement de l'économie. En octobre, les rentrées fiscales ont augmenté de 35 % par rapport à la même période de l'an dernier, l'inflation a été ramenée à 2 %, la production industrielle reprend peu à peu et les exportations ont augmenté. Le puissant secteur agricole est particulièrement favorisé par la dévaluation du peso avec une main d'œuvre devenue bon marché, des prix plus compétitifs et des exportations qui se font en dollars. Les récoltes ont atteint des niveaux records et notamment celles de soja, qui devrait rapporter quelque 500 millions de dollars de plus que l'an dernier. Après avoir touché le fond après quatre ans de récession, certains analystes estiment que l'Argentine est en convalescence. Face aux nouveaux réajustements exigés par le FMI, le gouvernement refuse de prendre le risque de mettre en péril les quelques acquis économiques mais aussi une fragile trêve sociale dans un pays où plus de la moitié des 37 millions d'habitants est tombée dans la pauvreté et a des problèmes d'emploi.

De nombreux économistes à Buenos Aires estiment que l'intransigeance des institutions financières internationales fait apparaître l'Argentine comme une victime des propres erreurs du FMI, dont elle fut le meilleur élève dans les années 1990, et que, tout compte fait, l'isolement financier international pourrait ne pas être aussi sévère. Le 5 novembre, la Banque interaméricaine de développement (BID) a octroyé à l'Argentine un prêt de 200 millions de dollars pour le financement d'œuvres publiques. Outre les immenses richesses naturelles du pays, *« l'appareil productif n'a pas été détruit, avec d'excellentes capacités humaines et une bonne infrastructure »* a souligné Bernardo Kosacoff, économiste de la Commission des Nations unies pour l'Amérique latine (Cepal), dans un récent entretien au quotidien *La Nacion*.

Le FMI critique le manque de consensus politique en Argentine. *« Nous avons besoin d'être sûrs que ce que nous décidons avec Duhalde sera mis en pratique »*, aime a répéter Horst Kölher, le directeur général du FMI. Jeudi, M. Duhalde a convoqué, pour le 18 novembre, une réunion avec tous les gouverneurs de provinces et les responsables des groupes parlementaires pour débattre des mesures que le pays doit adopter. A Buenos Aires, les institutions, fortement ébranlées depuis des mois par la colère populaire, ont du mal à retrouver leur crédibilité aux yeux des citoyens.

Le futur politique reste incertain. Eduardo Duhalde, désigné en catastrophe et pour un mandat provisoire, le 1er janvier, a promis de quitter le pouvoir le 25 mai prochain. Mais après avoir annoncé l'élection présidentielle pour le 30 mars 2003, le gouvernement évoque désormais la possibilité de les repousser. Cet éventuel report s'explique par les luttes féroces qui déchirent le mouvement péroniste, qui reste, et de loin, la principale force politique du pays.

Christine Legrand

Le ministre de l'économie, M. Lavagna, dénonce les « erreurs » du FMI

● **Le moratoire :** l'Argentine observe depuis décembre un moratoire avec ses créanciers privés auxquels elle doit près de 50 milliards de dollars. Sa dette publique était estimée au 30 juin à 141 milliards de dollars. Cette année, l'Argentine a remboursé 3,4 milliards de dollars d'échéances de sa dette avec les organismes financiers multilatéraux.

● **Rééchelonnement de la dette :** Buenos Aires n'espère pas d'argent frais du FMI, qui a suspendu son aide depuis décembre 2001, mais un rééchelonnement de sa dette, qui est estimée à 14 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. La directrice générale adjointe du Fonds, Anne Krueger, a annoncé, jeudi 14 novembre, que celui-ci s'apprêtait à approuver un délai pour une tranche de 140 millions de dollars dont l'échéance était fixée au 22 novembre.

● **Les responsables de la crise :** tout en admettant que la responsabilité de la crise incombe en premier lieu aux Argentins, le ministre de l'économie, Roberto Lavagna, mentionne régulièrement les *« graves erreurs »* commises par le FMI. *« Les déséquilibres étaient visibles dès 1994 »* a récemment souligné M. Lavagna devant la presse étrangère, à Buenos Aires, ajoutant que malgré cela les organismes financiers internationaux avaient continué à aider l'Argentine *« de façon aveugle »*, soutenant ainsi *« un modèle qui engendrait la faim et la pauvreté »*. En 2001, le dernier prêt de 9 millions de dollars du FMI a servi *« à financer la fuite de capitaux et à précipiter l'écroulement du système financier »*, a-t-il précisé. Concluant que si les négociations avec le FMI échouent, *« chacun devra assumer ses responsabilités »*.

Arrêt des livraisons de pétrole à la Corée du Nord

NEW YORK. Les Etats-Unis, le Japon, la Corée du Sud et l'Union européenne se sont mis d'accord, jeudi 14 novembre, pour arrêter les livraisons de pétrole à la Corée du Nord, après la violation par ce pays de son engagement à ne pas poursuivre de programme d'armement nucléaire, a fait savoir l'organisme réunissant les trois pays et l'Union européenne (le Korean Peninsula Energy Development Organization, KEDO) qui est chargé de la vérification de l'application d'un accord conclu en 1994 avec Pyongyang. *« Les livraisons de pétrole seront suspendues à partir de décembre »*, a déclaré Brian Kremer, porte-parole du KEDO, à l'issue d'une réunion à New York qui est intervenue cinq semaines après la révélation par les Etats-Unis que la Corée du Nord avait continué en secret ses recherches militaires nucléaires.
Aux termes de l'accord de 1994, Pyongyang pouvait recevoir des livraisons de pétrole à condition de suspendre son programme d'armement nucléaire. La décision des quatre partenaires est survenue après l'affirmation de la volonté de Washington de punir les Nord-Coréens en arrêtant les livraisons de pétrole. La Corée du Sud avait plaidé ces derniers temps pour que les livraisons continuent pendant l'hiver. - *(AFP.)*

Justice : entretien franco-américain sur le cas Moussaoui

WASHINGTON. La situation de Zacarias Moussaoui, ressortissant français accusé d'être impliqué dans les attaques-suicide du 11 septembre 2001 sur New York et Washington, a été discutée par Dominique Perben, ministre français de la justice, et son homologue américain, John Ashcroft, jeudi 14 novembre, à Washington. Après cet entretien, M. Perben a indiqué que *« toute fourniture d'information* [par la France] *est bloquée »* depuis que M. Ashcroft a annoncé, au printemps, que l'accusation demanderait la peine de mort contre Moussaoui. M. Ashcroft a proposé de s'appuyer sur la distinction, dans la procédure américaine, entre la détermination de la culpabilité et la fixation de la peine, pour justifier la coopération de la France dans la première phase. *« L'analyse ne me paraît pas évidente »*, a dit M. Perben.
Les ministres ont aussi discuté de la situation des six ressortissants français capturés en Afghanistan et détenus à Guantanamo Bay, la base américaine située sur l'île de Cuba. *« J'ai dit que nous souhaitions une clarification »*, a déclaré M. Perben. Les détenus de Guantanamo sont considérés par le gouvernement américain comme des *« combattants ennemis »*, ne relevant pas des conventions de Genève sur les prisonniers de guerre et susceptibles d'être incarcérés indéfiniment. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : le Pakistanais Mir Aimal Kansi, condamné à mort** pour avoir tué deux agents de la CIA en 1993, a été exécuté par injection jeudi soir 14 novembre, a annoncé un porte-parole des services pénitentiaires de Virginie. L'homme avait été condamné en novembre 1997. Il avait exprimé& sa colère *« contre les Etats-Unis, en particulier des agissements de la CIA dans des pays musulmans comme l'Irak »*. Cette exécution qui a provoqué des manifestations au Pakistan, fait craindre à Washington des représailles terroristes. La famille du condamné avait demandé que la sentence soit commuée en peine de prison à vie. Le gouvernement pakistanais avait soutenu cette demande. - *(AFP.)*

■ **JUSTICE : les juges du tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)** ont ordonné l'examen psychiatrique et cardiaque de Slobodan Milosevic, sous quatorze jours. Les deux expertisent devront déterminer si l'accusé souffre de *« pression mentale »* et s'il est apte ou non à suivre son procès dans les conditions actuelles. Les juges devraient se prononcer sur la suite de l'affaire au vu des conclusions médicales. L'état de santé de l'accusé bloque le procès depuis plus de dix jours. – *(Reuters, AFP.)*

■ **ÉGYPTE : le chef spirituel des Frères musulmans,** Moustafa Machhour, est mort, jeudi 14 novembre, à l'âge de 83 ans, des suites d'une attaque cérébrale. Ayant passé au total 21 ans en prison, Moustafa Machhour dirigeait les Frères musulmans depuis 1996. Le porte-parole de l'organisation, Ma'moun el-Hodeiby, qui assurait l'intérim depuis l'attaque subie par le chef spirituel, serait favori dans la course à sa succession. – *(Reuters.)*

uranium russe

Un accord sur l'accès aux médicaments se dessine à l'OMC

UN ACCORD destiné à améliorer l'accès des pays pauvres aux médicaments contre le sida et d'autres maladies mortelles est intervenu, vendredi 15 novembre, lors d'une réunion restreinte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), regroupant les ministres de 24 pays plus l'Union européenne à Sydney (Australie). Les ministres se sont entendus pour permettre à certains pays de fabriquer des médicaments actuellement protégés par un brevet et de les exporter dans les pays qui en ont besoin sur la base du cas par cas.

Cet accord intervient un an et un jour après la déclaration adoptée à Doha par la conférence interministérielle de l'OMC. Elle affirmait que les règles protégeant la propriété intellectuelle et les brevets (accord sur les *« Adpic »*) ne devaient pas constituer un obstacle à la santé publique. Les pays en développement, comme le Brésil ou la Thaïlande, se voyaient donc légitimés dans leur droit de fabriquer des médicaments génériques moins onéreux pour traiter le sida, la tuberculose ou le paludisme. Mais un problème demeurait pour les pays les plus pauvres, n'ayant pas de capacité de production pharmaceutique. Mandat avait donc été donné au Conseil des Adpic de trouver une *« solution rapide à ce problème et de faire rapport au Conseil général* [de l'OMC] *avant la fin de 2002. »*

Rappelant que *« cette date est imminente »*, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, exhortait, le 13 novembre, les participants à la conférence de Sydney à trouver un accord. Médecins sans frontières (MSF) pour sa part, rappelait que *« les maladies infectieuses tuent chaque années 15 millions de personnes dans le monde »*. MSF réclamait une *« solution réalisable qui supprime les restrictions à l'exportation de génériques »*.

TROIS POSITIONS

A Sidney, trois positions étaient en présence. Soutenus par l'Organisation mondiale de la santé, les pays du tiers monde défendaient l'application générale de l'article 30 de l'accord sur les Adpic, qui prévoit *« des exceptions limitées aux droits exclusifs conférés par un brevet »*. Les Etats-Unis défendaient une vision plus restrictive, limitant ces exceptions à certaines maladies et pays par pays. L'Union européenne, elle suggérait une modification de l'article 31, qui dans son alinéa f indique que toute utilisation sans autorisation du détenteur du brevet *« sera autorisée principalement pour l'approvisionnement du marché intérieur du membre qui a autorisé cette utilisation. »* C'est la position qui a prévalu. Elle doit encore être avalisée par le Conseil des Adpic qui se réunira le 24 novembre.

Sur l'autre volet examiné à Doha, l'agriculture, la conférence de Sidney n'a pas encore conclu. Les pays en développement et certains pays développés réclament une réduction drastique des subventions agricoles. Les Quinze viennent de décider d'un satu quo de la politique agricole commune, tandis que les Etats-Unis ont prévu une augmentation de leurs subventions.

P. B.

Hans Blix, chef des inspecteurs en désarmement des Nations unies

« Il y a 700 sites à inspecter en Irak et nous travaillerons sans préavis »

« Un délai d'une demi-heure opposé par Bagdad serait grave », prévient dans un entretien au « Monde » le directeur de la commission de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Hans Blix, 74 ans, suédois, est un spécialiste de droit constitutionnel. Il a été ministre des affaires étrangères en Suède pendant un an (1978-1979), puis a dirigé l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pendant dix ans. Il dirige depuis 2000 la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies en Irak (Unmovic). Les inspecteurs doivent faire leur retour lundi 18 novembre à Bagdad, sous la forme d'une avant-garde chargée de la logistique, puis le 25 novembre avec une équipe opérationnelle.

CHIP EAST / REUTERS

Quelle est votre réaction à la lettre irakienne dite d'acceptation de la résolution 1441 ?

Oh, c'est une lettre d'amour, vous ne pensez pas ? Nous considérons que l'Irak est prêt à coopérer selon les termes de la nouvelle résolution. Il est clair qu'ils sont mécontents. Nous enregistrons cela. Mais c'est notre travail d'appliquer la résolution et c'est aussi dans leur intérêt. Le Conseil de sécurité a dit lui-même qu'il s'agit d'une dernière chance pour l'Irak. C'est très sérieux.

La lettre du ministre irakien rappelle que c'est actuellement le ramadan. Cela risque-t-il de ralentir le travail des inspecteurs ?

Le ramadan est une période de jeûne. Les inspecteurs n'interfèrent en aucune manière avec la pratique religieuse. Sans conteste, les inspections sont possibles pendant le ramadan. Cela l'a d'ailleurs été dans le passé.

D'un autre côté, vous êtes mis sous surveillance par les « durs » de l'administration américaine.

Je suis allé à Washington avec le Dr Al-Baradei. Le président Bush nous a assuré que les Etats-Unis avaient une forte préférence pour une solution pacifique si celle-ci était possible et qu'il soutenait pleinement les inspecteurs. Certains, dans l'administration, ne sont peut-être pas satisfaits des décisions qui ont été prises. Mais c'est le président qui décide.

Ne subsiste-t-il pas certaines divergences ?

Pour nous, l'unanimité du Conseil de sécurité est extrêmement importante. Mais le fait que nous ayons ce soutien fondamental ne signifie pas qu'il n'y a pas de problèmes. Il y a beaucoup de formulations sur lesquelles les interprétations ne sont pas exactement identiques. Sur la question des *« violations patentes »* (*« material breach »*), il peut y avoir des vues différentes parmi les Etats-membres.

L'un des « faucons » de l'administration américaine, Paul Wolfowitz, a insisté, dit-on, pour que les inspecteurs soient tenus de conduire des interrogatoires de scientifiques irakiens hors du pays. Vous vous y êtes opposé ?

Les interviews sont très importantes dans le désarmement. Cependant, l'Irak n'est pas un pays où s'exerce facilement la liberté de parole. Dans le passé, beaucoup d'interviews se sont déroulées tout à fait normalement. Il y a eu aussi des cas dans lesquels les inspecteurs se sont aperçus que les témoins avaient peur.

Il est clair que nous avons le droit de demander à voir des personnes sans témoin. Mais nous ne pouvons les forcer à parler. C'est ici qu'intervient la clause de la résolution qui nous autorise, je dis bien nous autorise et non nous ordonne, de *« faciliter »* le voyage hors d'Irak de témoins et de leurs familles. J'ai dit que je voyais des difficultés d'ordre pratique. Par-dessus tout, je ne voudrais pas suggérer d'action qui entraînerait des risques, voire menacerait, la vie des personnes concernées.

Je pense que le travail des inspecteurs est de mener des inspections. Il n'est pas d'être une agence de défections. Est-ce que c'est assez clair ?

Si une inspection est retardée ou bloquée quelques heures par les Irakiens, est-ce une violation patente ?

Cela touche au principe central de l'accès immédiat, sans restriction et sans conditions. S'il y a un délai de deux heures, dépendant du motif avancé, deux heures pourraient être un délai grave, oui. Je dirais même qu'un délai d'une demi-heure peut être grave.

Tout va dépendre du jugement des inspecteurs sur le terrain. Vous, serez-vous sur place ?

Il y a une chaîne très rapide de comptes rendus pour les inspecteurs sur le terrain. Mais ce n'est pas à nous de décider s'il y a « violation patente ». C'est au Conseil *[de sécurité]*. Nous dirons : ici il y avait un obstacle. Là, une interférence dans nos activités. Le Conseil jugera.

Avez-vous reçu des listes d'objectifs à inspecter de la part des gouvernements ?

Non. Nous avons une bonne idée des endroits où nous voulons aller. Il y a au total environ 700 sites à inspecter. Certains ont été détruits en 1998 et nous avons vu des reconstructions grâce aux images satellites. Nous essaierons de garder le secret, nous travaillerons sans préavis. C'est pourquoi même une demi-heure de délai a son importance. Vous ne pouvez pas cacher une arme volumineuse en une demi-heure ou une grosse machine, mais des documents ou des éprouvettes de biologie.

Les inspecteurs disposent-ils de moyens nouveaux de vérification ?

Oui, les instruments ont été améliorés. Regardez cette image satellite de Bagdad. Quand l'Unscom a commencé à travailler, ces images avaient une résolution de 10 mètres. Maintenant, c'est descendu à 65 cm. Et on peut les acheter sur le marché. La technique d'échantillonnage s'est également développée. Sur des échantillons de terre, d'air, de feuilles, de sable, des analyses, y compris de quantités infimes, peuvent révéler la présence de substances chimiques.

Qu'attendez-vous le 8 décembre ?

Les Irakiens sont tenus de déclarer leurs programmes ou leurs armes de destruction massive, et les programmes qu'ils disent à usage civil mais qui concernent les secteurs de la biologie, de la chimie et du nucléaire. Pour ce qui concerne les armes de destruction massive, j'espère que les Irakiens vont regarder dans les entrepôts, les stocks et décider, s'ils ont quelque chose qui appartient à ces programmes, de le déclarer. Ils ont dit qu'ils n'avaient pas d'armes de destruction massive. Des sources du renseignement, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, je pense, sont convaincus qu'il y a quelque chose. Les Irakiens devraient regarder très profondément et déclarer quoi que ce soit qu'ils ont... Nous examinerons leur déclaration, de même que beaucoup d'autres. A ce jour, nous n'avons pas de preuve solide qu'ils possèdent des armes de destruction massive. Mais de nombreux éléments nous amènent à ne pas pouvoir exclure qu'ils aient des missiles Scud, de l'anthrax ou encore d'autres choses.

Propos recueillis par Corine Lesnes

Pas une « troisième guerre mondiale »

Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a expliqué, jeudi 14 novembre, qu'une éventuelle action militaire américaine contre l'Irak *« ne sera certainement pas une troisième guerre mondiale ». « Je ne peux pas vous dire si l'usage de la force durerait cinq jours, cinq semaines ou cinq mois, mais cela ne durera certainement pas plus que cela »*, a-t-il ajouté.

A Paris, le président Jacques Chirac a déclaré, jeudi, que l'Irak devait désormais *« démontrer sa pleine et entière coopération avec l'ONU ». « Ce qui compte maintenant, c'est que les inspecteurs puissent mener à bien leur travail rapidement et sans entraves »*, a ajouté le président français. *– (AFP.)*

L'administration Bush débat des inspections

WASHINGTON
de notre correspondant

« Un retour des inspecteurs ne fournirait aucune espèce d'assurance quant à son respect des résolutions de l'ONU. » Le vice-président américain, Richard Cheney, parlait en ces termes, le 26 août, du danger représenté par Saddam Hussein et de l'hypothèse de nouvelles inspections des Nations unies en Irak. La décision du président George Bush de saisir le Conseil de sécurité et le vote d'une résolution imposant ces inspections n'ont pas balayé le débat sur leur fiabilité.

A moins d'une semaine de l'arrivée à Bagdad de Hans Blix, chef de la mission de l'ONU, et de Mohammed Al-Baradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Richard Perle, l'un des *« faucons »* du Pentagone, a accordé au quotidien britannique *The Guardian* un entretien dans lequel il met en doute la capacité des inspections à éliminer la menace des armes non conventionnelles que détiendrait l'Irak.

DES REPROCHES À M. BLIX

Autant que la méthode, M. Perle critique la personne de l'un des deux responsables des inspections. *« Si cela avait dépendu de moi,* dit-il, *sur la qualité de son palmarès, je n'aurais pas choisi Hans Blix. »* M. Perle accuse M. Blix de ne pas avoir détecté le programme nucléaire irakien avant la guerre du Golfe, quand il dirigeait l'AIEA, de 1981 à 1997. Il lui reproche, aussi, ses déclarations sur la difficulté de faire sortir d'Irak des témoins, avec leurs familles.

M. Al-Baradei, qui participait à une conférence, jeudi 14 novembre, à Washington, a déclaré au *Monde* que l'accusation visant l'AIEA à l'époque où elle était dirigée par M. Blix *« n'est pas une description exacte de la situation »,* car l'agence *« n'avait pas autorité pour contrôler »* ce qui se passait en Irak. *« Après la guerre du Golfe, ayant cette autorité et pouvant nous rendre sur place, nous n'avons pas tardé à découvrir le programme »*, a expliqué M. Al-Baradei.

Quant à faire sortir des témoins du pays pour les interroger, le directeur de l'AIEA a déclaré : *« Nous devons expérimenter les possibilités pratiques de certaines procédures »* prévues par la résolution 1441. *« Si nous avons besoin [d'interroger des témoins hors d'Irak], nous le ferons »*, a-t-il ajouté.

Patrick Jarreau

Le congrès de l'opposition irakienne est reporté

Prévu du 22 au 25 novembre à Bruxelles, il a été différé de quinze jours

Y A-T-IL eu malentendu avec les autorités belges ou ces dernières ont-elles changé d'avis ? Un congrès d'opposants irakiens, qui était prévu du 22 au 25 novembre, à Bruxelles, a été reporté à des temps meilleurs. Il s'agit d'un problème de visas, ont indiqué, jeudi 14 novembre, plusieurs membres de cette opposition, le ministère belge des affaires étrangères ayant fait valoir qu'il ne disposait pas d'un délai suffisant pour les délivrer aux quelque 200 participants à ces assises. Les organisateurs souhaitent que ce report soit d'une durée maximale de deux semaines. Ce contretemps est le troisième depuis septembre.

Six formations, dont l'ancrage dans la société irakienne est d'importance inégale, sont à l'origine de ce projet. Il s'agit des deux plus importants partis kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), de l'une des deux grandes formations chiites, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, des royalistes, du mouvement de l'Entente nationale et du Congrès national irakien (CNI), coalition d'opposants parrainée et financée par les Etats-Unis.

Les six formations affirment être les seules inspiratrices de ce congrès qu'elles financent sur leur propres deniers. Manière de dire qu'elles ne sont pas instrumentalisées par les Etats-Unis. C'est dans la même optique qu'elles ont opté pour une ville « neutre », Bruxelles, plutôt que Londres, qui leur tient pourtant lieu de « capitale » politique depuis des années. « Les Six » n'en sont pas moins ceux-là même qui, à l'été dernier, avaient été « sélectionnées » par Washington pour aller discuter au département d'Etat de l'avenir de l'Irak après le renversement de Saddam Hussein. A la suite de cette rencontre, des commissions avaient été mises sur pied, chargées d'anticiper l'avenir de l'Irak. Un comité avait par ailleurs été mandaté pour prendre contact avec d'autres partis et personnalités de l'opposition, en vue de la réunion d'un forum qui jetterait les fondations du futur Etat irakien.

La convocation du congrès ne s'était pas faite sans mal. Le président du CNI, Ahmad Chalabi, personnalité fort controversée au sein même de l'opposition, mais aussi aux Etats-Unis, souhaitait que le nombre de participants soit le double de celui qui a été arrêté, dans le but, accusent d'autres opposants, de se tailler la part du lion, en invitant le plus grand nombre de personnalités indépendantes possibles et de s'attribuer le rôle de représentant de la société civile, *« ce qui est loin d'être le cas »*.

« FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX »

Volant en quelque sorte à son secours, un autre opposant, Kanan Makiya – auteur de nombreux ouvrages sur le régime irakien – a, dans une lettre au département d'Etat, demandé à l'administration américaine d'empêcher que les partis politiques historiques – les seuls réellement représentatifs de certaines parties de la population irakienne – qui, à ses yeux sont des partis fossilisés et non démocratiques, ne se partagent le pouvoir aux dépens, selon lui, des démocrates et des libéraux. MM. Chalabi et Makiya ont fait chou blanc. De la même manière, l'idée de M. Chalabi de former un gouvernement provisoire a été battue en brèche par Washington et par les principales formations de l'opposition.

« *Notre objectif,* dit Ahmad Bamarni, représentant en France et auprès de l'Union européenne de l'UPK, *est de faire entendre notre voix. Tout le monde parle aujourd'hui des Américains, et de Saddam Hussein, mais on a oublié les Irakiens de l'intérieur et l'opposition. Nous voulons apporter ce troisième élément. Nous voulons une décentralisation du pouvoir et sommes pratiquement tous pour l'instauration d'un Etat fédéral.* »

D'ores et déjà, des formations telles que le Parti communiste, le parti chiite Al-Daawa et plusieurs autres groupes généralement identifiés comme nationalistes arabes n'entendent pas participer à ce forum.

Mouna Naïm

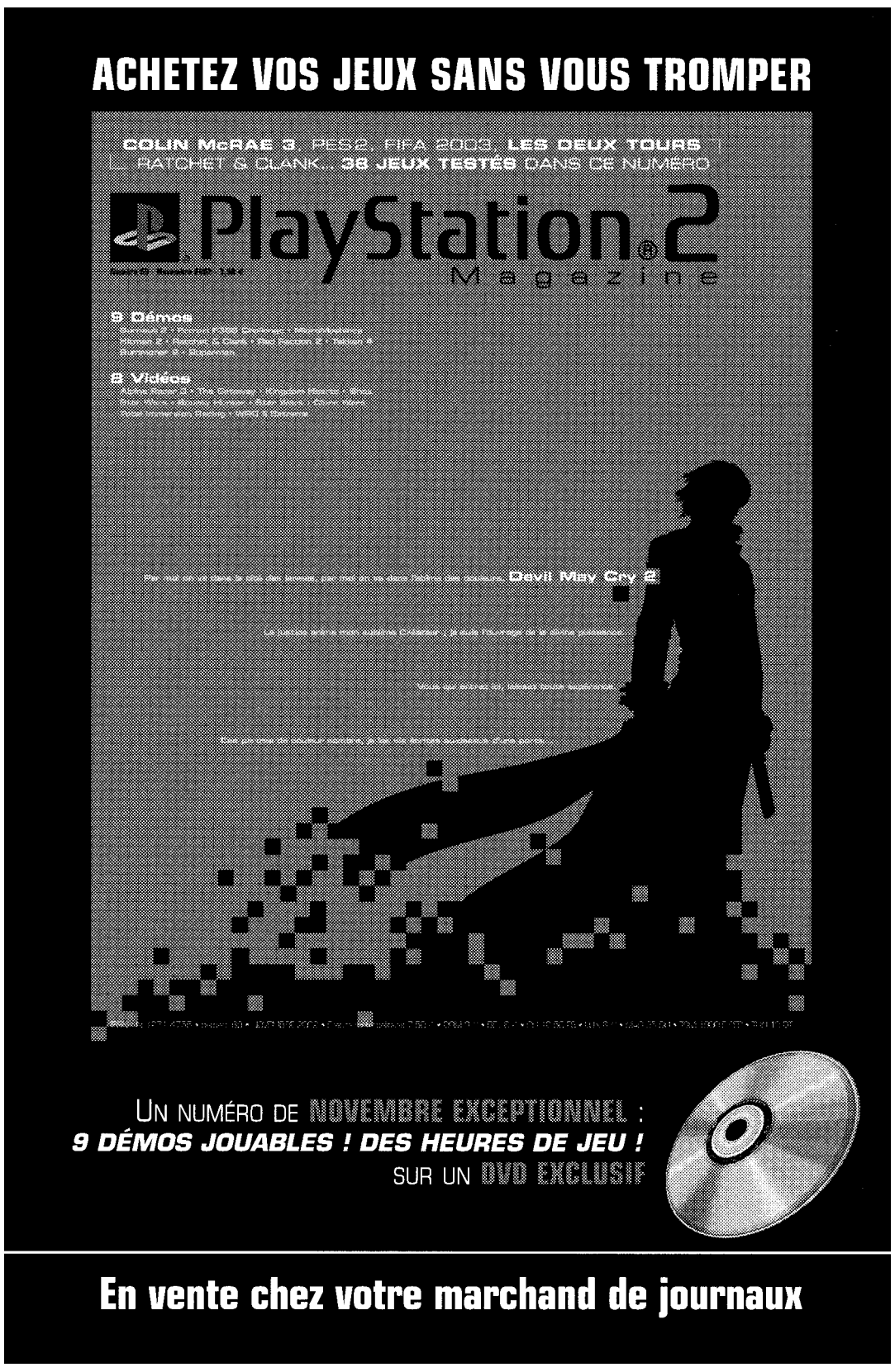

Un an après la prise de Kaboul, Washington révise sa politique afghane

Les chefs de guerre doivent rendre les armes

AP/ALEXANDER ZEMLIANICHENKO

Le président afghan Hamid Karzaï (photo) est désormais encouragé par Washington à imposer son autorité au-delà de Kaboul. Fort de ce soutien, il a adressé un sévère avertissement aux chefs de guerre pour les prévenir que la corruption et les abus de pouvoir ne resteraient pas impunis.

KABOUL *de notre envoyée spéciale*

En ouvrant, il y a un an, les portes de Kaboul aux héritiers d'Ahmed Chah Massoud, qu'ils estimaient alors mieux à même de les aider dans leur lutte contre les talibans et Al-Qaida, les Etats-Unis dessinaient les contours d'un Afghanistan réinvesti petit à petit par les chefs de guerre, dont les excès sanglants avaient facilité le succès des talibans. Aujourd'hui, alors que la lutte antiterroriste se poursuit avec la même intensité mais sans grands résultats, Washington semble repenser sa politique, prendre ses distances avec certains chefs de guerre et encourager le président afghan, Hamid Karzaï, à imposer son autorité au-delà des murs de la capitale.

« C'est la faiblesse du gouvernement central qui permet aux seigneurs de la guerre d'opérer », concède Yusuf Pashtun, ministre de l'habitat et du développement urbain. *« Ils sont la cause des problèmes de sécurité »*, ajoute-t-il. Des indices encore mineurs montrent toutefois que le règne de ces chefs, honnis de la population, pourrait peut-être avoir atteint son apogée.

Les responsables américains se succèdent à Kaboul – et plus seulement les généraux. Les hommes politiques interviennent dans les conflits locaux et, récemment, des hauts responsables se sont entretenus, à Mazar-e-Charif, avec le général ouzbek Rachid Dostom et le commandant tadjik Mohammed Atta pour leur *« recommander fermement »* de mettre fin aux combats auxquels ils se livrent et qui menacent l'aide humanitaire dans toute la région.

Depuis deux semaines, l'armée américaine ne donne plus à ses alliés locaux les armes qu'elle récupère lors des opérations menées contre les talibans. Quand elles ne sont pas détruites, ces armes sont désormais livrées à l'armée nationale afghane en cours de constitution. Les Etats-Unis ont aussi fait savoir clairement au très puissant ministre de la défense, Mohammed Fahim, que le temps de remettre à l'Etat les armes accumulées dans la vallée du Panchir était venu. Le maréchal est largement soupçonné par beaucoup – y compris au sein du cabinet – de freiner la formation de l'armée nationale qui pourrait menacer, à terme, sa suprématie militaire. *« Les Américains semblent se rendre compte qu'ils ne peuvent réduire toute leur politique afghane au seul intérêt de la lutte antiterroriste »*, affirme un observateur étranger présent de longue date.

Fort du soutien américain, le président Karzaï a envoyé un sévère avertissement, il y a deux semaines, aux chefs de guerre. S'adressant à des juges, à Kaboul, il a affirmé : *« Ils se battent pour de l'argent,* [pour s'approprier] *le bien public, le produit des droits de douanes. Ils tuent, détruisent les maisons et créent le malheur des femmes et des enfants. Ils siègent sous mon nom, nommés par ma signature et c'est comme si c'était moi qui tuais ou volais. S'ils ne s'améliorent pas, je les renverrai. »* Peu après ce discours, applaudi par la population, une quarantaine d'officiels, accusés d'abus de pouvoir, de corruption, de trafic de drogue, ont été démis de leurs fonctions.

Pour l'instant, les officiels sanctionnés n'occupaient pas de très hautes fonctions, ne bénéficiaient pas de très forts soutiens ou même étaient d'anciens fidèles de l'ancien premier ministre Gulbuddin Hekmatyar. Mais les choses pourraient changer. *« Il y aura d'autres mesures et nous frapperons de plus en plus haut »*, affirme M. Pashtun.

LA LENTEUR DES CHANGEMENTS

« Plus on attend, plus il sera difficile de les écarter », précise le ministre, faisant allusion aux chefs de guerre dont certains disposent de véritables armées. Mais les moyens manquent pour désarmer les milices. *« Le gouvernement n'a pas été capable de créer des emplois pour les miliciens prêts à raccrocher leur fusil »*, affirme M. Pashtun. Malgré toutes les promesses faites aux Afghans, ceux-ci arrivent derniers, en termes d'aide, après les victimes du Rwanda, de la Bosnie, de Timor-Oriental et du Kosovo. Selon une enquête de l'organisation humanitaire Care, la communauté internationale a donné environ 250 dollars par habitant et par an dans ces quatre pays contre 75 dollars en 2002 et 42 dollars pour les quatre années suivantes en Afghanistan. Les pays donateurs se sont engagés, en janvier, à Tokyo, à verser à l'Afghanistan 4,5 milliards de dollars sur cinq ans alors que la Banque mondiale estimait déjà la somme requise à plus de 10 milliards de dollars sur cinq ans. Les sommes déjà dépensées – 1,7 milliard de dollars – n'ont pas permis de dégager d'acquis visibles. *« Je ne sais pas où est parti cet argent. Je ne vois pas de grands changements »*, affirme Sima Samar, ancienne ministre et présidente de la commission indépendante des droits de l'homme. Une grande partie de l'aide a été consacrée à l'urgence, laissant sans ressources le développement.

La lenteur des changements, tant politiques que sociaux et économiques, alimente les ressentiments et fait le jeu des opposants, qui ne se limitent pas aux talibans ou aux militants d'Al-Qaida. *« L'influence des fondamentalistes au sein même du régime ne fait que grandir »*, affirme un intellectuel. Il cite en exemple la reconstitution d'un *« département de guidance islamique »* chargé de promouvoir *« le vrai islam »*, les récentes attaques contre des écoles de filles, la censure à la télévision et à la radio officielle. *« Certains travaillent à aggraver la situation dans l'espoir d'en tirer profit »*, explique un officiel, faisant allusion à de hauts responsables locaux. *« Ils ne réussiront pas parce que la communauté internationale les en empêchera, mais, en attendant, ils peuvent créer beaucoup de problèmes »*, dit-il.

La balle est dans le camp du président Karzaï, et beaucoup, parmi ses plus fidèles soutiens, voudraient le voir aller plus vite dans la mise à l'écart des seigneurs de la guerre et l'établissement des nouvelles institutions. *« A moins que nous désarmions les gens, que nous ayons une armée, une police et une justice qui protège les droits des citoyens, nous ne pouvons pas attendre le respect de nos droits »*, affirme Sima Samar. On est encore loin de tout cela mais, déjà, les Afghans s'impatientent.

Françoise Chipaux

Les Etats-Unis estiment que Ben Laden est toujours vivant et actif

Tom Ridge, chef de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, a confirmé que la cassette audio diffusée par la chaîne de télévision Al-Jazira provient bien du chef d'Al-Qaida

La voix de l'enregistrement sonore diffusé, mardi 12 novembre, par la chaîne de télévision arabe Al-Jazira et attribuée à Oussama Ben Laden serait bien celle du chef d'Al-Qaida, a indiqué jeudi le responsable de la sécurité intérieure auprès de la Maison Blanche, Tom Ridge. Soulignant que le degré d'alerte aux Etats-Unis contre les actes terroristes était toujours *« élevé »* (couleur jaune), Tom Ridge a fait remarquer : *« Nous n'avons pas besoin d'autres rappels que les propres remarques de Ben Laden. »* Des responsables américains ont déjà indiqué en privé que les analyses préliminaires de la bande sonore par des experts du renseignement montraient qu'il s'agissait bien du chef d'Al-Qaida. La CIA (agence centrale de renseignement américaine) et l'Agence nationale de sécurité (NSA) poursuivaient ces analyses de l'enregistrement sonore, qui seraient sur le point d'être achevées. Elles comprennent la confrontation entre la signature électronique de la voix de l'enregistrement et celle que l'on sait être de Ben Laden dans d'autres enregistrements.

Un journaliste qui a rencontré plusieurs fois le milliardaire saoudien a déclaré jeudi qu'il s'agissait bien de Ben Laden. Ahmad Muaffaq Zaidan, chef du bureau d'Al-Jazira au Pakistan, a expliqué que cet enregistrement lui avait été remis par un inconnu à Islamabad, il y a deux jours. *« Je suis sûr à 100% qu'il s'agit de Ben Laden. C'est vraiment lui »*, a-t-il déclaré. Il semble désormais qu'il n'y ait donc plus de doute sur le fait que l'homme le plus recherché de la planète est toujours en vie et actif.

Pour les autorités américaines, l'enregistrement pourrait avoir été diffusé pour doper le moral des troupes d'Al-Qaida, mais aussi, peut-être, pour augurer de nouveaux attentats. Les Etats-Unis redoutaient jeudi des actions terroristes imminentes. Si le message diffusé par Al-Jazira est authentique, *« alors nous sommes bien dans une ambiance de menaces accrues »*, a déclaré jeudi un responsable américain sous le couvert de l'anonymat. Cela démontre l'intention de Ben Laden de *« lancer d'autres attaques contre les Etats-Unis »*, a-t-il ajouté. Les services de renseignement, qui ont perçu au cours des dernières semaines une intensification des communications, des *« bruissements »* inquiétants mais diffus, s'attendent donc à une attaque prochaine, car le chef d'Al-Qaida a, dans le passé, souvent agité des menaces avant de frapper.

Le ministre de la justice, John Ashcroft, n'a pas écarté que le chef d'Al-Qaida ait caché sur la bande sonore des messages codés à l'intention de cellules de son réseau dans le monde pour qu'elles déclenchent des opérations. *« Un effort très sérieux est donné non seulement à l'analyse de la bande, mais aussi à son contenu, et ce qui pourrait avoir été signalé dans le vocabulaire employé sur la bande »*, a-t-il déclaré mercredi. Le FBI avait lancé la semaine dernière *« un avertissement sur des attaques possibles pendant le ramadan »*, a rappelé M. Ashcroft. Robert Mueller, directeur du FBI, a indiqué que la police fédérale avait *« accru ses efforts pour rechercher des groupes ou individus* (...) *qui pourraient commettre des attentats ». – (AFP, Reuters.)*

Trabelsi avoue la préparation d'un attentat

Nizar Trabelsi, membre présumé d'Al-Qaida arrêté le 13 septembre 2001 en Belgique, a avoué, dans une longue interview téléphonique à la RTBF, avoir préparé un attentat contre la base américaine de Kleine Brogel, dans le Limbourg belge. Plusieurs sources affirment que des ogives nucléaires sont entreposées sur ce site, ce que Bruxelles et l'OTAN démentent. Trabelsi nie avoir voulu viser l'ambassade américaine à Paris, comme l'avait affirmé à l'époque des services antiterroristes. L'ancien footballeur tunisien aurait été recruté par le Français Djamel Beghal et était en contact avec une cellule, basée à Rotterdam, au sein de laquelle se trouvait un autre Français, Jérôme Courtailler, lui aussi emprisonné. Dans son interview, Nizar Trabelsi confirme sa haine des Américains, mais dit regretter ses projets d'attentat. Affirmant avoir rencontré Oussama Ben Laden dans des camps d'entraînement afghans, il confie: *« Je l'aime beaucoup, comme mon père. »* Interrogé à plusieurs reprises dans sa cellule par le FBI, le Tunisien aurait évoqué, sans autre précision, d'autres projets d'attentats d'Al-Qaida. – *(Corresp.)*

Jean Paul II rappelle l'Italie et l'Europe à leur vocation chrétienne

Lors d'une visite, la première d'un pape, au Parlement italien, il a réaffirmé son souhait de voir mentionné « l'héritage religieux » dans la future Constitution européenne et a évoqué la Turquie

JEAN XXIII voulait *« élargir le Tibre »*, disait-il en 1961, c'est-à-dire prendre ses distances avec la politique italienne. Dix ans plus tard, Paul VI, pourtant si proche de la Démocratie chrétienne, décidait d'interdire l'entrée au Vatican du « bulletin » officiel du parti ! Jean Paul II a fait le chemin inverse, jeudi 14 novembre à Rome. Pour la première fois dans l'histoire de la République italienne, un pape s'est rendu au siège de la Chambre des députés, au palais de Montecitorio, bravant les reproches d'« *ingérence* » politique venus de l'extrême gauche, des milieux laïcs et d'une partie des médias.

Car si la République italienne est un pays concordataire, depuis les accords du Latran du 11 février 1929 mettant fin à la « question romaine », révisés en 1983, elle n'oublie pas les siècles où le pape était « roi » de Rome ni les années d'après-guerre où la politique de la Démocratie chrétienne au pouvoir était inspirée par le Vatican. Le palais de Montecitorio lui-même abritait autrefois les tribunaux pontificaux et ne devint le siège du Parlement qu'en 1871, après l'entrée des troupes italiennes à Rome.

L'Italie est un pays laïque de culture catholique. Il entretient avec la papauté des rapports à la fois de révérence et de distance. Pas un seul grand parti n'a manqué de se rendre au Vatican avant les élections générales de mai 2001 et, il y a quelques jours encore, le maire ex-communiste de Rome, Walter Veltroni, élevait le pape au rang de « citoyen d'honneur » de sa ville. Toute intervention directe du Saint-Siège dans les affaires politiques italiennes passe pour de l' *« ingérence »*, mais l'hémicycle de Montecitorio était complet jeudi : près de 740 députés et sénateurs, toutes appartenances politiques confondues, étaient présents pour écouter et saluer le pape. Il a été coupé à vingt reprises par des applaudissements, pour une allocution d'une durée de trois quarts d'heure, retransmise en direct à la télévision.

ENRICO OLIVERIO / AP

A la fin d'une allocution de trois quarts d'heure, le pape a été salué par l'ensemble de l'hémicycle de Montecitorio, qui était complet jeudi 14 novembre. 740 députés et sénateurs, toutes appartenances politiques confondues, étaient présents. Jean Paul II a été interrompu à vingt reprises par des applaudissements.

Jean Paul II n'a passé sous silence aucun des débats politiques italiens. La crise de la natalité (l'Italie possède le taux le plus faible d'Europe) : « *L'évidence crue des chiffres oblige les citoyens à un engagement responsable et convergent, pour inciter à une nette inversion de tendance.* » Les tensions entre l'école publique et l'école privée : il insiste, applaudi par la droite, sur la nécessité d'un « c*limat sain de liberté dans le développement des écoles* ».

Applaudi par l'opposition de gauche, il déplore le chômage, la misère, les « *nombreuses pauvretés* ». La surpopulation carcérale : il lance un appel à un « *geste de clémence* » envers les prisonniers, « *sans compromettre la garantie nécessaire de la sécurité des citoyens* ». Applaudissements sur les bancs de la gauche et d'une partie de la droite. Sa visite à la prison de Regina Coeli, en juillet 2000, et son appel à une amnistie généreuse, déjà, n'avaient eu aucune suite.

On attendait aussi le pape sur l'Europe. Après l'intervention de Valéry Giscard d'Estaing (qu'il avait reçu le 31 octobre), opposé à l'adhésion de la Turquie et le débat rouvert sur l'identité religieuse de l'Union (un « *club chrétien* ? »), Jean Paul II a réexprimé son ferme souhait d'une référence à l'héritage religieux de l'Europe dans la Constitution en cours d'élaboration : « *Je nourris l'espoir que, grâce aussi à l'Italie, ne fera pas défaut aux fondations de la maison commune européenne le ciment de l'extraordinaire héritage religieux, culturel et civil qui a fait la grandeur de l'Europe.* »

Mais, traitant de l'élargissement, il n'a pas, semble-t-il, fermé la porte à la Turquie : « *Si l'on veut donner une stabilité durable à la nouvelle unité européenne, il est nécessaire de veiller à ce qu'elle s'appuie sur les fondements éthiques qui en furent autrefois la base, laissant en même temps un espace aux richesses et aux diversités des cultures et des traditions qui caractérisent les différentes nations.* »

> Il a aussi parlé de « la nouvelle et terrible dimension » prise par le terrorisme international, mais disculpé les religions

A la fin de son intervention, Jean Paul II a encore évoqué « *la nouvelle et terrible dimension* » prise par le terrorisme international, mais disculpé les religions, « *impliquées de manière totalement déformée* ». Et il a appelé « *l'Italie et les autres nations qui ont leur matrice historique dans la foi chrétienne* » à ouvrir de nouveaux chemins de paix et d'humanité.

Avant le palais de Montecitorio, le pape n'avait visité que deux Parlements : la Diète polonaise et le Parlement européen. Sa première visite au Parlement italien ne pouvait avoir la même signification symbolique que les visites d'Etat que Jean Paul II rend au Quirinal (siège de la présidence de la République), comme il l'a fait à l'Elysée et dans tous les pays qu'il a traversés, ni leur ressembler.

Son « *ingérence* » de jeudi dans les affaires politiques italiennes était volontaire et dictée par la conduite d'un homme qui, hier frotté à l'expérience du nazisme et du communisme, a toujours considéré – et il l'a répété dès le début de son discours – qu'« *une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme sournois* » (extrait de son encyclique de 1991 sur le postcommunisme *Centesimus Annus*). De la part de l'évêque de Rome, sa visite au cœur politique de l'Italie était peut-être aussi – quelques semaines après sa visite en Pologne – une autre forme de retrouvailles et, à la fin de son long règne, d'adieu à son pays d'adoption.

Henri Tincq

RUSSIE Les oligarques triomphent à nouveau

SUÈDE La cinémathèque des films de série Z

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Abdullah Gül, numéro deux de l'AKP turc

« Nous sommes des démocrates conservateurs »

Il est un des favoris au poste de premier ministre

PROCHE de Recep Tayyip Erdogan et bien connu dans les cercles diplomatiques, Abdullah Gül est le candidat le plus souvent cité au poste de premier ministre du prochain gouvernement turc. Elu député aux élections du 3 novembre, cet économiste de formation était en 1997 conseiller auprès de Necmettin Erbakan, alors chef du gouvernement, sur les questions internationales. L'entretien a été réalisé jeudi 14 novembre.

M. Gül, allez-vous être le prochain premier ministre ?

Je ne le sais pas encore. Il existe effectivement une tradition qui veut que le premier ministre soit nommé par le président au lendemain de l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire *[ouverte jeudi]* suivant les élections législatives. Mais ce n'est pas inscrit dans la loi. Dans les conditions d'aujourd'hui, il se pourrait bien que cela prenne un peu plus de temps.

Quel rôle va jouer Recep Tayyip Erdogan, interdit d'élections, dans les prochains mois ?

Il est à la tête de notre parti *[le Parti de la justice et du développement, AKP]* et déterminera la ligne politique de celui-ci. Il va tenter également de normaliser la situation en essayant de faire changer la Constitution *[pour lever son interdiction]*. S'il y parvient, il pourra alors devenir premier ministre. Ainsi nous respecterons le choix des électeurs.

Comment définissez-vous votre parti ?

Nous sommes des démocrates conservateurs.

Mais la plupart des dirigeants du AKP ont été membre du mouvement Milli Görüs, un mouvement islamique radical. Votre parti est âgé d'à peine plus d'un an, n'est-il pas trop tôt pour vous déclarer démocrates conservateurs ?

A l'intérieur de notre parti nous en sommes sûrs. Mais pour vous, les gens de l'extérieur, et bien regardez-nous. Ce que nous défendons aujourd'hui n'est pas du pragmatisme de notre part. Je suis persuadé que les dirigeants et les membres du mouvement croient sincèrement à ces valeurs. Déjà au Refah *[prédécesseur de l'AKP, interdit en 1998]*, il existait différents courants d'opinion à l'intérieur même du parti. Evidemment, nous avons alors fait des erreurs. Nous n'étions pas parfaits.

Quelles vont être les priorités de futur gouvernement ?

La première chose est d'intégrer l'Union européenne, la deuxième est d'améliorer la situation économique. Nous devons suivre le programme élaboré avec le Fonds monétaire international mais en y apportant peut-être des modifications dans les domaines agricole et social.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, propose un modèle suisse pour mettre fin à la division de Chypre. M. Erdogan, qui se rendra le 18 novembre à Athènes, a soutenu l'idée d'un modèle belge. Etes-vous proche d'un accord ?

Déjà dans notre programme électoral nous avions indiqué que le modèle belge pouvait être une solution au problème chypriote. Nous sommes décidés à trouver une issue, mais cela ne veut pas dire que nous devons tout abandonner.

M. Erdogan a critiqué, le 13 novembre à Rome, le calendrier imposé par l'ONU qui demande aux parties chypriotes turque et grecque de réagir dans les 7 jours. Qu'en pensez-vous ?

Pour le moment, la Turquie n'a toujours pas de gouvernement et Rauf Denktash *[le leader chypriote turc]* n'est malheureusement pas en mesure de prendre des décisions puisqu'il vient de subir une intervention chirurgicale. Une semaine ne suffit donc pas pour répondre aux propositions de l'ONU.

Propos recueillis par Nicolas Bourcier

Espagnols et Français tentent d'éviter une marée noire en Galice

MADRID
de notre correspondante

Les opérations de secours se poursuivaient, vendredi matin 15 novembre, pour empêcher de sombrer le pétrolier *Prestige*, victime, mercredi, d'une avarie à quelques kilomètres de la Côte de la Mort, en Galice espagnole. Environ 5 000 tonnes de fioul se sont échappées de deux réservoirs fissurés de ce navire qui transporte 77 000 tonnes d'hydrocarbures et menace d'une marée noire de grande ampleur la côte espagnole. Battant pavillon des Bahamas et appartenant à des amateurs grecs, le *Prestige* était parti de Lettonie pour rallier Gibraltar.

Jeudi, un plan d'intervention franco-espagnol a été déclenché, qui met en œuvre des moyens aériens et maritimes antipollution avec un bâtiment de la marine nationale française parti de Brest, jeudi à 19 heures, un avion Falcon-50, et deux avions des douanes. Les propriétaires du bateau ont également fait appel à une compagnie hollandaise de sauvetage.

Le gouvernement espagnol a entamé des actions légales contre la Lettonie et la Grèce. Le secrétaire d'Etat espagnol aux affaires européennes, Ramon de Miguel, a déposé une plainte devant la Commission européenne. La Commission a demandé des explications au Royaume-Uni et n'écarte pas la possibilité d'une sanction. *« L'Union européenne a mis en place des mesures visant à faire disparaître ce type de bateaux de l'Union européenne, qui devraient d'ailleurs disparaître de la planète »*, a indiqué le porte-parole de la Commission des transports et de l'énergie, Gilles Gantelet.

USURE ET MAUVAIS ENTRETIEN

L'équipage du navire avait initialement parlé d'un choc. Les experts des affaires maritimes pensent que l'avarie est due à l'usure et au mauvais entretien du bateau, construit en 1976 au Japon, l'un des plus anciens encore en activité. Le pétrolier avait été sanctionné deux fois en 1999 à Rotterdam et à New York. Il est à coque unique, or l'Union européenne a adopté une législation interdisant à ces bateaux de croiser dans ses eaux d'ici 2015.

L'équipage de nationalité roumaine et philippine a pu être sauvé, en pleine tempête, seuls trois hommes étant restés à bord. Dans la journée de jeudi, des techniciens espagnols du sauvetage en mer et un inspecteur des affaires maritimes de La Corogne et quatre membres d'équipage ont pu rejoindre le navire par hélicoptère et ont réussi à faire redémarrer les machines pour éloigner le navire vers la haute mer, avec l'aide de quatre remorqueurs. Jeudi soir, la nappe de fioul s'étendait sur 37 kilomètres.

Martine Silber

ENM/EFB
PRÉPAREZ
➤ Les 1er & 4ème CONCOURS
➤ PAR CORRESPONDANCE
ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS
ISTH
01 42 24 10 72
www.isth-es.com

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB

meubles Decor Actuel - 80, rue Claude-Bernard 75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

BMW
GAP
www.gap.fr

FRANCE

LE GOUVERNEMENT

En rendant hommage, mercredi 13 novembre en conseil des ministres, au ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, le président de la République tente d'endiguer **LES EFFETS D'UNE TEMPÊTE** qu'il a lui-même provoquée. Le 23 octobre, devant l'ensemble du gouvernement, **M. CHIRAC** avait affirmé que *« les questions scolaires se traitent sur le terrain et pas dans les salons ni à travers les rapports »*. Aussitôt interprétée comme une **CRITIQUE SÉVÈRE** de M. Ferry, la phrase est désormais relativisée, voire contestée, par l'entourage présidentiel. Les conseillers de M. Chirac avaient eux-mêmes manifesté de l'agacement devant la multiplication des apparitions du ministre dans les médias pour la promotion de son **DERNIER LIVRE**. Lui aussi novice en politique, Francis Mer semble vouloir minimiser sa différence.

L'Elysée s'efforce d'apaiser l'« affaire Ferry »

Au conseil des ministres du 23 octobre, M. Chirac avait lancé, à l'adresse du ministre de l'éducation : « Les questions scolaires se traitent sur le terrain, pas dans les salons. » Agacés par ses apparitions médiatiques, le président et ses conseillers s'emploient désormais à limiter les dégâts

OPÉRATION sauvetage : l'Elysée a sorti les grosses bouées. Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, philosophe à succès, était en train de s'abîmer. Mercredi 13 novembre, en conseil des ministres, Jacques Chirac l'a gratifié de son *« entière approbation »*, après qu'il a présenté une communication sur l'enseignement professionnel. Des propos très officiellement rapportés par le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé. Jean-Pierre Raffarin a rajouté son grain de sel – *grano salis*, comme dirait M. Ferry à l'Assemblée – en assurant que la voie professionnelle était une *« priorité majeure »* qu'il assignait au gouvernement. La présidence a jugé bon de réagir après deux semaines durant lesquelles le ministre de l'éducation nationale avait été mis à mal, à la suite d'une critique acerbe lancée par le chef de l'Etat, le 23 octobre, autour de la table du conseil des ministres. *« Les questions scolaires se traitent sur le terrain et pas dans les salons, ni à travers les rapports »*, avait sèchement déclaré M. Chirac.

Dès la fin de la semaine dernière, on expliquait, à Matignon, que le président était conscient des dégâts causés par ses propos, et qu'il était résolu à rectifier le tir lors du conseil des ministres du 13 novembre. De fait, interrogé par *Le Monde,* l'Elysée ne s'en est pas tenu à *« l'entière approbation »* exprimée par M. Chirac. Plusieurs de ses conseillers se sont employés à semer le doute sur la citation originelle – toutefois confirmée par plusieurs ministres. *« Est-il bien certain que le président a dit cela ?, Qui colporte ce bruit ?, Qui a intérêt à le faire ? »* A en croire les collaborateurs du président, M. Chirac aurait simplement demandé que la politique de l'éducation soit expliquée et comprise sur le terrain. Mais le mot *« salons »* n'aurait pas été prononcé. Les mêmes sources assuraient en outre que le ministre de l'éducation, que le quotidien *Libération* appelait, en 1997, *« Le philosophe du président »*, était destiné à le rester. A les en croire, M. Chirac apprécierait toujours M. Ferry – un nom qui le prédestinait à ce poste.

Le président, qui partage la volonté du premier ministre de faire émerger d'autres ministres que Nicolas Sarkozy et d'autres thèmes que la sécurité, a affiché une volonté forte en matière d'éducation. Difficile, dans ces conditions, de laisser affaiblir le ministre. La contre-offensive se devait d'être à la hauteur du préjudice.

« Il y a une profonde estime pour Ferry ici, pour ce qu'il est, pour sa façon de prendre les choses », assure un collaborateur du chef de l'Etat, déplorant la jalousie qu'aurait provoquée la *« magnifique réussite intellectuelle »* de M. Ferry. Ce dernier, qui écrit *« des livres qui se vendent »,* ne ferait que des envieux. *« En France,* conclut le même conseiller, *on n'aime pas les gens qui réussissent avec une certaine classe. »* L'entourage de M. Ferry affirme, lui, que l'intervention présidentielle s'adressait *« à l'ensemble du gouvernement »* et non au seul ministre de l'éducation nationale.

La relation des propos présidentiels figure pour la première fois dans l'édition du *Figaro* datée du 1er novembre. Hasard du calendrier médiatique, ce même 23 octobre, jour du fameux conseil des ministres, Luc Ferry participait, sur France 3, à l'émission « Cultures et dépendances », où il faisait la promotion de son dernier livre, intitulé *Qu'est-ce qu'une vie réussie ?* (Edition Grasset).

Couverture de l'hebdomadaire *Le Point*, prestations radiophoniques et télévisuelles multiples, publicité en première page du *Monde,* le 17 octobre, le jour même où les enseignants manifestent, le philosophe Ferry fait de l'ombre au ministre de l'éducation nationale. De quoi alimenter l'agacement de l'entourage de M. Chirac, né de la publication, le 12 septembre par *Libération,* d'une photo de M. Ferry et de sa jeune épouse en tenue d'apparat au Bal des étoiles en 1998 (*Le Monde* du 18 octobre).

L'équipe de conseillers présidentiels, qui regarde beaucoup la télévision, ne manque pas de pointer toutes les apparitions de M. Ferry et d'examiner au crible ses prestations. Il en ressort que la *« vie bonne »* des anciens, invoquée par le philosophe dans son livre, n'est pas, à leurs yeux, celle où l'on passe son temps à faire de l'autopromotion. Faudrait-il un contre-exemple ? Il est tout trouvé : Dominique de Villepin. Voilà un écrivain qui a su s'effacer devant le ministre (des affaires étrangères), pense-t-on dans les couloirs du palais présidentiel, renonçant avec modestie à toute promotion télévisée pour son livre *Le Cri de la gargouille* (Albin-Michel).

« LANGUID ELEGANCE »

L'ampleur de la crise n'avait sans doute pas été prévue. « L'affaire » Ferry va même traverser la Manche lorsque le *Times* de Londres titrera, le 9 novembre sous une large photo, *« Le ministre de l'éducation qui préfère les salons aux écoles »*. Dans un long article, le correspondant du quotidien britannique à Paris relatait les déboires du *glamourous* ministre, décrit comme promenant sa *languid elegance* et désormais dans le collimateur du président de la République. L'article racontait aussi que M. Chirac était agacé par l'ingérence de Marie-Caroline, l'épouse de M. Ferry, dans les affaires du ministère – où elle occupe une fonction officielle.

Dans l'équipe de Jean-Pierre Raffarin, M. Ferry est l'un des rares choix entièrement attribué au premier ministre – même s'il connaît de longue date le chef de l'Etat. C'est le premier ministre qui aurait souhaité avoir à ses côtés le philosophe. *« C'est l'homme qu'il faut au bon moment au bon endroit,* indique un proche de M. Raffarin. *Il appartient à la société civile, possède une vraie notoriété intellectuelle, et une expérience du sujet en tant qu'ancien président du conseil des programmes. »*

La même source explique qu'*« à l'Elysée aussi, on avait proposé de le mettre en avant »*. Aujourd'hui, le constat est plus prudent. *« Il ne saura jamais recevoir des syndicats, et deux heures plus tard cogner sur la gauche à l'Assemblée nationale »*, indique un autre conseiller du premier ministre. Dans l'entourage de M. Ferry, on admet que l'épisode a été rude. *« On a quand même réagi avec philosophie,* s'amuse un proche. *Maintenant c'est le retour à la normale, et nous allons nous efforcer de communiquer sur les projets d'éducation. »*

Pascal Ceaux, Béatrice Gurrey et Jean-Baptiste de Montvalon

AFP

Le 14 octobre, le président de la République visitait l'école élémentaire Georges-Charpak, à Troyes, en compagnie de son ministre de l'éducation nationale et du Prix Nobel de physique (assis à la droite de Luc Ferry).

Tensions à répétition avec Xavier Darcos

Depuis sa nomination, Luc Ferry n'a guère été épargné par son ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos. Proche d'Alain Juppé et bon connaisseur de l'éducation nationale, M. Darcos, agacé d'être cantonné aux tâches les plus ingrates du ministère, a eu bien du mal à cacher à ses différents interlocuteurs l'exaspération que suscitait chez lui la personnalité et le style de M. Ferry. Il y a quelques semaines, M. Darcos racontait ainsi qu'il avait été *« à 1 000 lieues d'imaginer »* la nomination de M. Ferry. Et de mimer sa surprise, faussement ingénu : *« Lui, passionné par les voitures de luxe, aller s'emmerder dans un ministère ?... »* Leurs premiers pas au gouvernement, reconnaissait-il, avaient donné lieu à une *« difficile articulation »* dans la répartition de leurs compétences. M. Darcos a également plaidé, à différentes reprises, en faveur d'une *« politique éducative offensive »*. Une manière de signifier que le compte n'y était pas. Promis juré, dit-on aujourd'hui dans l'entourage de M. Darcos, ces passes d'armes sont du passé : *« Ils vont travailler ensemble, main dans la main, car ils ont tous deux intérêt à ce que cela fonctionne. »*

Face aux enseignants, le ministre pâtit des arbitrages de Matignon

IL EST toujours aussi difficile d'appartenir à un gouvernement de droite et de s'occuper de l'éducation nationale. Avec une grève générale le 17 octobre et une manifestation nationale le 8 décembre, Luc Ferry expérimente la difficile gestion de la Rue de Grenelle. Il découvre surtout la difficulté à justifier que l'éducation n'apparaisse pas comme une priorité de l'équipe Raffarin. Car au-delà de la « méthode Ferry », ce sont bien les choix du gouvernement qui ont provoqué la réaction du milieu enseignant.

Le budget 2003 de l'éducation nationale constitue évidemment le sujet le plus emblématique. M. Ferry s'est d'emblée trouvé en difficulté : comment expliquer, en tant que ministre de la jeunesse et de l'éducation, la volonté du gouvernement de réaliser des économies sur l'école ? Comment justifier qu'il faille supprimer des postes de surveillants pour éventuellement les remplacer par des *« jeunes retraités »* ou des *« mères de famille »*, alors que la lutte contre la violence scolaire est érigée en priorité ? Comment, enfin, tenir la comparaison avec Jack Lang, son prédécesseur socialiste, quand celui-ci pouvait se prévaloir d'une augmentation de près de 4 % de ses crédits ?

M. Ferry a adopté le profil du bon soldat. Refusant de *« jouer perso »*, selon ses mots devant les députés, il a rappelé sa volonté de *« prendre sa part de l'effort budgétaire »*, comme pour mieux rappeler qu'il s'agissait de choix gouvernementaux. Les syndicats ne s'y sont pas trompés. Avant et après leur grève du 17 octobre, c'est au premier ministre qu'ils ont écrit pour exiger plus de moyens pour l'éducation nationale.

M. Ferry a dû faire face à une seconde difficulté : le fait d'apparaître en retrait et de ne pas suffisamment peser politiquement sur le thème de la prévention de la violence scolaire. Sans avoir été consulté, le ministère s'est ainsi vu imposer, lors du vote de la loi d'orientation sur la justice, en août, un amendement parlementaire prévoyant une peine de six mois de prison en cas d'outrages à enseignants. Le ministère a dû s'employer à expliquer que cette mesure revêtait une dimension symbolique. C'est ensuite sur le thème de l'absentéisme scolaire que M. Ferry s'est fait « doubler » par Nicolas Sarkozy. En prévoyant d'instaurer une amende de 2 000 euros pour les parents d'élèves absentéistes – mesure finalement retirée en octobre –, le ministre de l'intérieur a donné le sentiment d'empiéter sur le domaine de l'enseignement. *« M. Sarkozy, ministre de l'éducation nationale ? »*, s'est aussitôt interrogé un syndicat d'enseignants.

AU SECOND PLAN

En comparaison avec ces épisodes, l'action éducative du gouvernement est apparue reléguée au second plan. Déjà, lors de son discours de politique générale (*Le Monde* du 5 juillet), Jean-Pierre Raffarin avait choisi d'évacuer en quelques mots – sur l'illettrisme, l'enseignement professionnel et l'échec au DEUG – le dossier de l'éducation. Hormis un déplacement dans un collège du Havre, avant les élections législatives, et une intervention sur la décentralisation devant les recteurs et les inspecteurs d'académie, il était resté silencieux. Depuis, le premier ministre a toutefois annoncé son intention de se saisir du thème de l'éducation (*Le Monde* du 13 novembre).

Les annonces faites directement par M. Ferry n'ont pas, non plus, permis de compenser l'effet provoqué par les resrictions budgétaires. Sur les nouveaux programmes du primaire comme sur le supérieur, le ministre a choisi de reprendre très largement le travail effectué par M. Lang. Sur la lutte contre l'illettrisme, qui constitue un de ses chantiers prioritaires, il s'est engagé à distribuer un livret aux enseignants de cours préparatoire et à mettre en place, dès la rentrée, des classes à effectifs réduits dans une centaine d'écoles. L'ensemble a été jugé modeste par les syndicats.

Enfin, M. Ferry est resté discret sur ce qui devait constituer l'originalité de son ministère : le rapprochement de la jeunesse et de l'éducation, présenté comme un moyen de *« ne pas saucissonner les problèmes des jeunes »*. Comme il l'a fait pour l'enseignement professionnel, mercredi 13 (*Le Monde* du 14 novembre), le ministre compte néanmoins reprendre l'offensive : il devrait préciser ses objectifs en matière de politique de la jeunesse lors du Salon de l'éducation, qui ouvrira ses portes le 20 novembre. *« Pour qu'on parle enfin de nos dossiers »*, glisse un de ses proches.

Luc Bronner

Comment Francis Mer a fait oublier ses bourdes

L'autre novice du gouvernement semble avoir renoncé à se singulariser

LES DEUX principaux ministres de la société civile que sont Luc Ferry, à l'éducation nationale, et Francis Mer, à l'économie et aux finances, voient leurs « cotes » respectives suivre un mouvement inverse. Quand l'un a le vent en poupe, l'autre attire les critiques. Aujourd'hui, c'est un désintérêt de M. Ferry pour le jeu politique et son manque de savoir-faire qui sont mis en avant. Dans le même temps, après avoir désespéré les deux chefs de l'exécutif en multipliant les bourdes et les désaccords publics avec son ministre délégué au budget, Alain Lambert, M. Mer reçoit les félicitations de Matignon, où l'on apprécie sa *« niaque »* retrouvée. En témoignent, notamment, ses récentes interventions à l'Assemblée nationale, lors des séances de questions au gouvernement.

Indéniablement, M. Mer a appris à s'intégrer dans son nouvel univers politique. Cet homme de grande taille, qui donne parfois l'impression de ne pas savoir quoi faire de son corps, ne met en tout cas plus les mains dans les poches lorsqu'il intervient dans l'Hémicycle. Le temps où il donnait du *« Messieurs les députés »* aux sénateurs est révolu. Et ses interventions en conseil des ministres sont moins nombreuses et plus respectueuses du protocole.

Au-delà de ces aspects formels, le ministre de l'économie peut mettre à son crédit un certain succès au niveau européen. Il est, sans conteste, à l'origine de la réflexion actuelle à Bruxelles sur les critères du pacte de stabilité, jusqu'alors concentrés sur le niveau du déficit. Sur le front intérieur, M. Mer a, par ailleurs, cessé de se distinguer. A l'Assemblée, le 16 octobre, il est même carrément rentré dans le rang : quelques jours après avoir annoncé que la France s'engagerait *« sur la voie de la rigueur et de la discipline »* en 2004 – ce qui avait provoqué l'exaspération de l'Elysée et de Matignon –, il a expliqué que le terme de *« rigueur »* ne signifiait rien d'autre qu'*« être rigoureux »*. Devant les députés, le ministre a néanmoins jugé nécessaire de préciser : *« Nous croyons à nos prévisions de croissance. »* Il ne s'était pourtant pas privé, auparavant, d'afficher son scepticisme sur le chiffre de 2,5 % retenu pour l'élaboration du budget 2003.

Pour clore le chapitre, M. Mer a aussi affirmé, le même 16 octobre, que les baisses d'impôts seraient *« poursuivies »*. La veille, il les subordonnait encore à l'évolution de la conjoncture, alors que le président et son entourage s'efforçaient de convaincre que les baisses seraient *« méthodiques »* et indépendantes de la situation économique. Il semble, depuis, s'appliquer à camper sur une ligne strictement fixée par Matignon – quitte à renoncer à ce qui devait faire sa force : sa singularité d'ancien chef d'entreprise.

Virginie Malingre et Jean-Baptiste de Montvalon

François Fillon appelle les salariés à voter massivement aux prud'homales

Le ministre des affaires sociales estime qu'il faut « renforcer la légitimité démocratique » de ces juridictions du travail

APRÈS la fin des emplois-jeunes et l'« assouplissement » des lois Aubry sur les 35 heures, la « suspension » du volet antilicenciement de la loi de modernisation sociale de janvier 2002. En présentant, jeudi 14 novembre, son troisième projet de loi à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, François Fillon a souligné la cohérence d'ensemble d'un dispositif qui vise, selon lui, à *« remettre en marche l'économie »* et à *« relancer le dialogue social »*.

Ce nouveau texte, sur lequel le ministre des affaires sociales a demandé l'urgence, comporte trois articles. Le premier suspend, pendant 18 mois au maximum, les dispositions les plus controversées de la loi de modernisation sociale. Sont notamment « gelés » les articles 99 et 101 allongeant les procédures de licenciement de un à trois mois, les articles 107 et 206 sur le recours à un médiateur et l'article 109 sur les critères du licenciement. Pendant la durée de la suspension, c'est le droit du licenciement économique antérieur à la loi de modernisation sociale qui s'appliquera.

Le projet de loi renvoie à une négociation interprofessionnelle la fixation de nouvelles règles et précise que le gouvernement prendra ses responsabilités : soit en reprenant les dispositions négociées par les partenaires sociaux ; soit, en cas d'échec, en les fixant lui-même par la loi. Autre innovation : le texte ouvre la possibilité aux entreprises de négocier, à titre expérimental, des accords de méthode sur les procédures de licenciement économique. Ces textes devront être conclus par des syndicats représentant la majorité des salariés des entreprises concernées. Chemin faisant, M. Fillon ouvre donc le débat sur les accords majoritaires et l'ordre public social.

Salué par la majorité, le projet de loi a été épinglé par l'opposition. Maxime Gremetz, député (PCF) de la Somme, l'a jugé porteur d'une *« régression du droit du travail »*. *« C'est une aberration ! Vous ouvrez les vannes du licenciement au moment où le chômage augmente »*, s'est exclamé Gaëtan Gorce, député (PS) de la Nièvre, par ailleurs très critique sur le budget du ministère. Le parlementaire socialiste a estimé qu'il fallait *« faire attention à la hiérarchie des normes »* sociales. Ce thème reviendra en force avec la présentation, début 2003, du projet de loi sur *« les conditions de la démocratie sociale »*.

Le ministre a précisé ses intentions en la matière, indiquant qu'il n'entendait pas écrire un texte *« à la place des partenaires sociaux »* et qu'il travaillerait à partir de la position commune adoptée, le 16 juillet 2001, par le patronat et quatre syndicats. *« Nous allons regarder ce qui peut être, dès maintenant, mis en œuvre »* dans ce texte, a révélé M. Fillon.

TAUX D'INSCRIPTION RECORD

Décidé à faire de la restauration du dialogue social le fil conducteur de son action, le ministre sera particulièrement attentif aux résultats des prud'homales du 11 décembre, qui revêtent à ses yeux une *« très grande importance »*. *« Il ne faut pas sous-estimer et banaliser ce scrutin »*, a-t-il prévenu, ajoutant en substance qu'il en allait de la place des corps intermédiaires *« dans une société solidaire et pleinement représentative »*. M. Fillon a invité les 17 millions de salariés et d'employeurs du privé à se mobiliser et à aller voter, précisant qu'il fallait *« renforcer la légitimité démocratique »* de l'institution prud'homale. *« Je serais déjà satisfait si la participation ne continuait pas à chuter »*, a-t-il déclaré. En 1997, l'abstention avait atteint le chiffre record de 66 %. Le ministre a fait état, cette fois-ci, d'un taux d'inscription record et assuré que tout avait été mis en œuvre pour faciliter l'accès au vote.

La campagne officielle démarrera le 23 novembre autour d'un thème central : *« Les prud'hommes font le même métier que vous plus un : ils vous défendent. »* Le ministère va concentrer ses moyens dans le temps. 5,2 millions d'euros ont été consacrés à la campagne de communication : radio, TV et presse. Il n'a retenu que deux quotidiens : les titres gratuits que sont *Métro* et *20 Minutes*.

Claire Guélaud

L'indemnisation des emplois-jeunes

La fin des emplois-jeunes pose de multiples problèmes. Le dernier en date concerne l'indemnisation des jeunes qui se retrouveront au chômage à l'expiration de leur contrat. 62 000 aides-éducateurs dans l'éducation nationale et 15 800 personnes dans la police sont potentiellement concernés.

Théoriquement, c'est à l'Etat, qui ne cotise pas à l'Unedic, de financer les allocations- chômage de ces jeunes. Pratiquement, le ministre des affaires sociales a pris, jeudi 14 novembre, l'engagement solennel que la question *« serait réglée »*. *« L'Etat négocie actuellement avec le régime d'assurance-chômage »*, a précisé François Fillon, sans dévoiler les sommes en jeu.

Les chefs d'entreprise n'attendent pas de reprise économique avant juin 2003

Les patrons prévoient une chute de 7 % de leurs investissements en 2002

LA SITUATION économique est *« peut-être grave, mais pas désespérée »*, a déclaré Francis Mer, jeudi 14 novembre, à l'occasion des questions d'actualité au Sénat. *« Il est clair que nous traversons actuellement une période incertaine liée à des événements qui nous dépassent tous. »*

En attendant que ces incertitudes, liées pour l'essentiel à l'éventualité d'un conflit en Irak, soient levées, les entreprises se restructurent. Elles sont plus soucieuses de restaurer leurs marges et d'augmenter leur capacité d'autofinancement que de préparer l'avenir. Et c'est l'emploi et les investissements qui en pâtissent, comme l'indiquent les chiffres publiés par l'Insee, vendredi 15 novembre.

La dernière enquête de l'institut statistique sur les investissements dans l'industrie est instructive : les chefs d'entreprises interrogés en octobre prévoient une baisse de leurs investissements de 7 % en 2002, alors qu'en avril ils tablaient sur un recul de 2 % seulement. Dans l'industrie manufacturière, ils sont encore plus pessimistes, puisqu'ils anticipent une réduction de 9 % pour 2002. Mais c'est le secteur des biens intermédiaires, exposé au ralentissement de la demande mondiale et à l'attentisme des entreprises, qui serait le plus touché, puisque les investissements devraient y reculer de 13 % en 2002.

EN LÉGÈRE BAISSE

Indice de la production industrielle, hors énergie et IAA, Base 100 = 1995

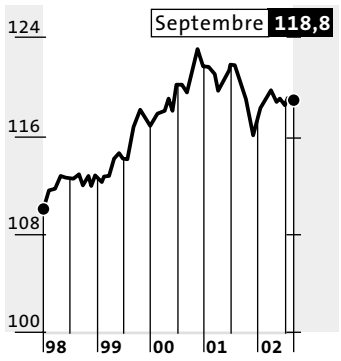

Source : Insee

S'ils sont mauvais, ces chiffres pour 2002 ne sont pas pour autant une surprise. La production industrielle baisse. En septembre, selon les chiffres publiés par l'Insee vendredi, l'indice de la production industrielle hors énergie a reculé de 0,2 % par rapport au mois d'août. *« L'évolution du troisième trimestre par rapport au deuxième est de – 0,3 % et celle du deuxième par rapport au premier de + 0,6 % »*, notent les experts de l'institut. L'industrie automobile est la plus touchée par ce recul, avec un indice en baisse de 1,1 % en septembre. Mais les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires régressent également.

« JUGEMENT RÉSERVÉ »

Pour 2003, les chefs d'entreprises ne s'attendent pas à une nette amélioration de la situation. Ou plus exactement, ils n'envisagent pas de reprise avant le second semestre. *« Les industriels, dans leur ensemble, ne prévoient pas une nette reprise de leurs investissements dès le premier semestre de 2003 »*, précise l'Insee. *« Leur jugement sur les perspectives de la demande en 2003 demeure réservé »*, expliquent les auteurs de l'enquête. Ils pointent également que les perspectives de profit dans l'industrie pour 2003 ne s'améliorent pas par rapport à 2002. Les patrons interrogés n'espèrent pas non plus de nette amélioration du niveau d'autofinancement de leurs entreprises, qui a fortement régressé depuis un an.

Dans ce contexte, les patrons interrogés en octobre par l'Insee prévoient d'augmenter leurs investissements en 2003 de 4 % dans l'industrie et de 2 % dans l'industrie manufacturière. *« Cette amélioration résulterait notamment d'une reprise des investissements dans le secteur des biens intermédiaires »*, note l'Insee. Dans le secteur automobile, les chefs d'entreprise sont plus pessimistes, puisqu'ils anticipent un recul de 1 % de leurs investissements en 2003. Quant à l'industrie agroalimentaire, elle mise sur une chute de 10 % de ses investissements l'année prochaine.

Virginie Malingre

Emploi : + 0,2 % au troisième trimestre

Les effectifs salariés ont augmenté de 0,2 % au cours du troisième trimestre 2002, selon les chiffres publiés par le ministère des affaires sociales et l'Insee, vendredi 15 novembre. Sur un an, la progression est de 0,6 %. L'industrie a continué à détruire des emplois au troisième trimestre (– 0,5 %) et sur un an (– 2 %). En revanche, le nombre de postes de travail a augmenté de 0,5 % dans le tertiaire entre juillet et septembre.

La durée du travail, elle, a reculé : à la fin septembre, elle s'établissait à 35,7 heures, enregistrant une baisse de 0,1 % sur le trimestre et de 1,2 % sur un an. L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a progressé de 0,6 % au troisième trimestre et de 2,5 % sur un an.

En Guadeloupe, l'appel à la « mobilisation générale » du syndicat UGTG ne suscite pas l'adhésion

Alors que des accrochages ont opposé les militants de la centrale indépendantiste aux gendarmes, jeudi 14 novembre, la population est avant tout soucieuse de l'image de l'île

POINTE-À-PITRE (Guadeloupe)
de notre envoyé spécial

Combien sont-ils ? Cent, cent cinquante, pas davantage. Beaucoup d'hommes, quelques femmes, tous membres de l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG). Ce syndicat indépendantiste, réputé pour ses méthodes musclées et ses références marxistes-léninistes, tient meeting, ce jeudi soir 14 novembre, dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre. La réunion a lieu en plein air, au cœur d'une zone industrielle. L'endroit est sinistre mais il a valeur de symbole : c'est le piquet de grève d'une action menée contre la compagnie pétrolière américaine Texaco.

L'UGTG exige la gérance d'une station-service pour quatre de ses adhérents ; depuis deux mois, Texaco refuse. D'où ce meeting nocturne, à la lueur des réverbères. D'où ces discours enflammés, en créole, sur l'objectif final : l'indépendance. *« La liberté est un combat »*, lancera bientôt l'un des intervenants.

Quelques heures plus tôt, le *« combat »* a pourtant failli tourner au drame. Peu avant midi, 100 à 200 militants de l'UGTG ont investi l'unique dépôt de carburants de l'île, à moins de 5 kilomètres du centre de Pointe-à-Pitre. Certains ont ouvert les vannes d'un camion citerne, déversant 7 000 à 8 000 litres d'essence sur le bitume.

Les forces de l'ordre sont intervenues sous les jets de pierres. Trois gendarmes ont été blessés. Au cours des accrochages, au moins un manifestant a été vu un briquet à la main. Deux personnes ont été interpellées, dont un cadre du syndicat, Gabriel Bourguignon. Interrogé par *Le Monde,* l'un des leaders de l'UGTG, Gaby Clavier, sourit en évoquant cette opération : *« Il ne s'agit pas d'une action de kamikazes. Nos camarades travaillent dans le secteur des carburants, ils connaissent les dangers encourus, il n'y avait pas de risque que cela explose. »* Les autorités parlent au contraire d'un *« extrême danger »*.

COR/AFP

Principal signe de la tension sociale qui règne à la Guadeloupe, certaines stations-service sont fermées. Dans les stations restées ouvertes, il faut souvent faire la queue.

A l'heure où les médias nationaux accordent une large place à la décision du groupe hôtelier Accor de se retirer des Antilles françaises en raison du mauvais climat social qui y règne (*Le Monde* du 12 novembre), l'UGTG cherche à monopoliser la scène. Mais l'effet est trompeur : cette opération, si spectaculaire soit-elle, restera l'unique fait marquant de la *« mobilisation générale »* décrétée, à partir de jeudi, par le syndicat. Celui-ci a beau en appeler aux *« masses »*, la population ne suit pas. *« Ce mouvement est un échec, l'UGTG est en perte de vitesse »*, assure un haut fonctionnaire.

De fait, les grévistes sont rares, la vie économique n'est pas ralentie, les autres syndicats contestent le bien-fondé du mouvement. Seules certaines collectivités locales, où l'UGTG est bien implantée, sont touchées. C'est ainsi qu'une dizaine de mairies, sur les trente-quatre que compte l'île, sont fermées. Les autres signes de tension viennent des stations-services, dont l'approvisionnement est perturbé. Certaines sont fermées. D'autres peinent à satisfaire leurs clients, contraints de prendre leur tour dans de longues files d'attente.

RÉSONANCE MÉDIATIQUE

L'heure n'est pas pour autant à la pénurie, ni à la panique. *« Regardez autour de vous,* lancent les Pointois, *et dites-nous si c'est la révolution ! »* Les magasins n'ont pas baissé leurs rideaux de fer par peur de pillages. Sur la place des Victoires, face à la sous-préfecture, des ouvriers préparent en toute tranquillité des stands pour l'arrivée des navigateurs de la Route du rhum. Quant à l'accès aux hôtels du bord de mer, il se fait normalement. Et les Guadeloupéens n'en finissent plus de s'étonner de l'inhabituelle résonance médiatique des conflits insulaires. Le quotidien *France-Antilles* relevait ainsi, dans son édition du 13 novembre, le *« formidable décalage »* existant *« entre la réalité de la situation locale et sa perception en métropole »*.

L'UGTG, qui revendique 6 000 membres, entend intensifier son action. *« Nous n'en sommes qu'à la première phase,* prévient M. Clavier. *Il n'est pas question d'arrêter tant que nous n'aurons pas obtenu gain de cause, avec la gérance de la station et la réintégration de trois de nos camarades licenciés par Texaco. Je précise toutefois que nous n'avons jamais eu la prétention de bloquer l'île. »*

Les autorités s'attendent maintenant à ce que le syndicat réclame la libération des militants placés jeudi en garde à vue. Des manifestations sont donc prévisibles, avec les risques de dérapages que cela implique. Le contexte s'y prête : l'arrivée prochaine de la Route du rhum et la présence des médias nationaux sur l'île offrent à l'UGTG une opportunité unique de se faire connaître en métropole. Quitte à se couper davantage encore d'une population surtout soucieuse de restaurer l'image de la Guadeloupe.

Philippe Broussard

Au Sénat, M. Sarkozy atténue son projet sur la prostitution

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Nicolas Sarkozy, a abandonné la notion de *« tenue vestimentaire »* pour qualifier l'infraction de racolage public. L'amendement du gouvernement au texte sur la sécurité intérieure a été adopté par la majorité sénatoriale, dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 novembre. Le Sénat a également adopté un amendement proposé par la commission des lois visant à *« insérer dans le code pénal une nouvelle incrimination de traite des êtres humains »*, destinée, selon le rapporteur de la commission, Jean-Patrick Courtois (RPR, Saône-et-Loire), à *« renforcer la lutte contre les réseaux mafieux »*.

Tout au long de la journée, la gauche avait défendu plusieurs amendements, dont certains ont été acceptés par M. Sarkozy. Le ministre de l'intérieur a ainsi donné son accord à trois amendements déposés à titre personnel par Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), offrant au préfet la possibilité de faire appel à des gardes-chasses, élargissant l'accès des douaniers aux fichiers informatisés et augmentant les peines de prison en cas d'infractions douanières.

Les associations s'inquiètent pour la lutte contre les exclusions

LE COLLECTIF ALERTE devait présenter, vendredi 15 novembre, à la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité, Dominique Versini, un deuxième bilan de la loi contre les exclusions de 1998. Le collectif, qui regroupe une quarantaine d'associations luttant sur le terrain de la pauvreté, juge cette loi *« globalement satisfaisante mais insuffisamment appliquée »*. Il rappelle qu'*« il y a encore en France plus de quatre millions de personnes qui vivent, ou plutôt survivent, sous le seuil de pauvreté, soit 548 euros par mois »*.

La loi contre l'exclusion doit faire l'objet d'un bilan devant le Parlement tous les deux ans. Les associations se déclarent *« très inquiètes »* de la diminution des contrats aidés prévue dans le projet de loi de finances pour 2003 et de la suppression de la bourse d'accès à l'emploi.

Le premier ministre prend note des revendications des familles

HUBERT BRIN, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui regroupe la quasi-totalité des associations familiales françaises, a rencontré Jean-Pierre Raffarin, jeudi 14 novembre, afin de lui exposer les revendications du mouvement familial. Il lui a dit avec force son opposition à tout transfert sans négociation préalable des excédents de la branche famille vers d'autres branches de la Sécurité sociale. M. Brin a également plaidé en faveur d'un projet de loi de réforme du divorce susceptible de pacifier la procédure sans pour autant supprimer la notion de divorce pour faute. Il en a enfin appelé à une rapide réforme des tutelles, *« dossier que le gouvernement précédent a laissé dans un état catastrophique »*.

Lors d'une conférence de presse, le même jour, M. Brin a adressé au gouvernement un *« satisfecit »* pour l'action du ministre délégué à la famille, Christian Jacob, *« qui a une démarche d'écoute intéressante »*.

DÉPÊCHES

■ **PS : Arnaud Montebourg a affirmé**, jeudi 14 novembre, à Caen, que les partisans d'un « nouveau PS » n'auraient *« pas de candidat au premier secrétariat »* au congrès de Dijon, en 2003. Le député de Saône-et-Loire a laissé entendre que son courant pourrait soutenir le premier secrétaire sortant, *« si François Hollande fait ce que nous voulons faire »*.

■ **UDF : François Bayrou s'est dit décidé**, jeudi 14 novembre, à Limonest (Rhône), à se battre contre une réforme du mode de scrutin aux élections européennes, au nom de la *« défense du pluralisme dans la démocratie française »*. Le président de l'UDF refuse *« que soit verrouillée la démocratie au profit d'un monopole à deux »*.

■ **PCF : Jean Ferrat a reçu Marie-George Buffet chez lui**, à Antraigues (Ardèche). Au cours de cet entretien, dont rend compte *L'Humanité d*u 15 novembre, le chanteur a estimé que *« mettre une femme à la tête du PCF donne incontestablement une meilleure image »*, ajoutant : *« Je lui fais confiance pour l'avenir. »*

■ **FN : Bruno Gollnisch, délégué général du Front national, a déclaré**, jeudi 14 novembre, lors d'un déjeuner de presse, qu'il *« n'exclut pas »* d'être candidat à la succession de Jean-Marie Le Pen devant les adhérents du FN *« le jour où le problème se posera »*. Sur l'avenir de Marine Le Pen, qui a, selon son père, l'*« étoffe »* pour devenir dans l'avenir présidente du FN, M. Gollnisch a dit : *« Pourquoi pas, tout dépend à quelle échéance. »*

■ **SOUVERAINISTES : plusieurs centaines de personnes ont manifesté**, jeudi 14 novembre, à Paris, pour la *« défense de la langue française contre les diktats de Bruxelles »*, à l'appel de l'Entente souverainiste, de l'Action française et du Forum francophone international. Parmi les manifestants, partis de l'Académie française pour se diriger vers l'hôtel Matignon, où une délégation a été reçue, figurait le député européen Paul-Marie Coûtaux, élu sur la liste de Charles Pasqua et qui avait soutenu la candidature de Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle.

Avant le congrès de l'UMP, la bataille des postes de direction a commencé

DEPUIS plusieurs semaines, la bataille fait rage. Si l'élection, dimanche 17 novembre, d'Alain Juppé, de Philippe Douste-Blazy et de Jean-Claude Gaudin à la tête de l'UMP ne fait aucun doute (*Le Monde* du 12 novembre), la mise en place des secrétaires généraux adjoints et de la trentaine de secrétaires nationaux fait, en revanche, l'objet d'incessantes tractations. A peine les 10 000 délégués du congrès fondateur du Bourget (Seine-Saint-Denis) rentrés chez eux, le partage du gâteau se poursuivra à l'abri des regards.

Huit secrétaires généraux adjoints devraient entourer le trio de tête. M. Juppé a prévenu : ces postes ne seront pas occupés par des figurants. *« Ce sont des responsabilités qui exigeront du travail »*, a-t-il indiqué. Les appareils ont certes fusionné, mais il faut ménager les équilibres et les sensibilités politiques dans la répartition des tâches. Des noms circulent : Nicolas Forrissier, député de l'Indre, et maire de La Châtre, défendu par Jean-Claude Gaudin, et Dominique Dord, député de Savoie, soutenu par Matignon, pour DL ; Renaud Donnedieu de Vabres, député d'Indre-et-Loire, et Marc-Philippe Daubresse, député du Nord, pour l'UDF ; Brice Hortefeu, proche de Nicolas Sarkozy, Guy Drut, proche de François Fillon, Valérie Pécresse, ancienne conseillère à l'Elysée, Serge Lepeltier ex-secrétaire général du RPR, Georges Tron, député de l'Essonne, pour le RPR.

« CLIMAT TRÈS POSITIF »

Les discussions ont parfois démarré voilà plusieurs mois – celles entre MM. Sarkozy et Juppé datent de fin juillet –, mais la décision définitive devrait être annoncée en début de semaine prochaine. Si cette liste demeure en l'état, elle pourrait susciter des premiers grincements de dents.

Patrick Ollier, proche de l'ancienne présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a prévenu. *« Il faut qu'à la direction nationale, les sensibilités qui constituent l'Union soient respectées. En septembre, le RPR s'est prononcé pour l'adhésion à l'UMP, dans un climat très positif parce que nous avions eu des garanties en matière de démocratie interne »*, a-t-il indiqué au *Monde.* Pour M. Ollier, il est clair que ces garanties stipulent une place pleine et entière dans le principal organisme de direction. Sinon, M. Ollier et ses partisans se manifesteraient et pourraient créer un courant, en marge du courant principal, dès le printemps 2003. Afin d'éviter de tels déchirements, des conseillers politiques – probablement au nombre de quatre – devraient compléter le noyau de l'équipe dirigeante. Ce casse-tête n'est pas le plus difficile. Dès lundi, après l'approbation des statuts et du règlement intérieur, la direction va s'atteler à la désignation des chargés de mission qui, en attendant l'organisation des élections locales, animeront l'activité du parti à l'échelon départemental.

Une centaine de nominations est prévue. Cet exercice délicat met parfois les susceptibilités à rude épreuve. Y compris celle des ministres. Ainsi Henri Plagnol, dans le Val-de-Marne, et Roselyne Bachelot, dans le Maine-et-Loire, ne font pas l'unanimité dans leurs départements respectifs.

Environ trois départements sur cinq devraient être dirigés par d'anciens membres du RPR.

Yves Bordenave

M. Juppé accuse M. Sarkozy d'avoir « trahi »

« Moi, je n'ai jamais trahi ni divisé mon camp en vingt-six ans de vie politique »*, déclare Alain Juppé dans un entretien publié par *Le Parisien*, vendredi 15 novembre. Interrogé par un panel de lecteurs sur l'action de Nicolas Sarkozy, le maire de Bordeaux indique que le ministre de l'intérieur *« se bat avec beaucoup d'énergie et de talent »*. *« Je souhaite qu'il réussisse »*, déclare-t-il. S'agissant de l'élection présidentielle de 2007, le président provisoire de l'UMP affirme qu'il est *« très décontracté »*. *« On verra, le jour venu, quel est le meilleur, le mieux placé »*, explique-t-il. *« Si quelqu'un s'impose de façon évidente comme le meilleur, je le soutiendrai ! Cela peut être Sarkozy, Raffarin. Cela peut être une femme. Certains penseront que ça peut être moi, mais je n'ose pas le dire : je suis modeste. »

« L'impérialiste » Bush est pire que Hitler, selon M. Le Pen

JEAN-MARIE LE PEN a rompu, jeudi 14 novembre, sur LCI, avec une stratégie, engagée depuis plusieurs mois, qui a pour but de donner une image plus respectable de son parti. Interrogé sur la crise irakienne, le président du Front national s'est emporté contre le président des Etats-Unis, estimant que George W. Bush était pire que Hitler.

« La vraie raison qui va peut-être amener à la guerre, malgré l'attitude conciliante de Bagdad, c'est la volonté des Etats-Unis de s'emparer du pétrole du Moyen-Orient, a jugé M. Le Pen. *D'abord de celui de l'Irak et puis ensuite de celui du golfe Persique pour imposer sa volonté politique, son impérialisme à l'ensemble du monde. Si Hitler avait fait le quart de cela, il aurait été traîné au banc de la conscience universelle et tout le monde semble admettre l'idée tout naturellement. »*

Pour le président du parti d'extrême droite, *« l'Irak est le seul pays qui n'est lié en aucune manière au terrorisme »*. La *« menace terroriste »* trouve son origine, selon lui, dans *« la politique agressive des Etats-Unis »* et dans *« le manque de vigilance des nations européennes, en particulier à l'égard de leurs frontières et de l'immigration »*. M. Le Pen a prédit des *« attentats en France si George Bush commet la folie criminelle d'attaquer sans raison l'Irak, car cela déclenchera une vague de haine sans précédent et nous serons alors en première ligne »*. Il n'a pas exclu de se rendre à Bagdad *« avant la fin de l'année »*, si cette démarche *« peut avoir la moindre influence »*. Deux conseillers frontistes de la région Ile-de-France, Jean-Michel Dubois et Farid Smahi, viennent d'ailleurs de passer plusieurs jours dans la capitale irakienne. De son côté, l'épouse du président du FN, Jany Le Pen, a lancé plusieurs initiatives à la tête de son association, SOS-Enfants d'Irak.

POIGNÉE DE MAIN

Le président du FN s'était déjà exprimé sur le problème irakien lors d'une conférence de presse, le 25 octobre. Il avait décrit l'Irak comme *« un pays anéanti auquel on veut de nouveau s'en prendre aujourd'hui »,* avant de lancer un appel à *« encourager le peuple irakien dans sa résistance à la tyrannie mondiale »*.

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, M. Le Pen avait accordé un entretien à l'agence de presse officielle irakienne INA. Il y précisait ses critiques contre *« la politique hégémonique des Etats-Unis dans le monde »* et se prononçait *« pour la levée sans condition de l'embargo frappant l'Irak depuis la guerre du Golfe »* en 1991. Avant le début de ce conflit, le président du FN avait apporté son soutien à Saddam Hussein en échangeant une poignée de main avec le chef d'Etat irakien à Bagdad. Ce voyage marquait le tournant antiaméricain du Front national, un an après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique.

Elie Barth

LA CARTE DES ZONES DE COMPÉTENCE géographique de la police et de la gendarmerie remonte à 1941 et ne correspond plus guère au développement du tissu urbain. Si la plupart des élus s'accordent sur la nécessité d'un redéploiement, les maires redoutent de **PERDRE LEUR COMMISSARIAT**, au risque de « *finir comme un gros bourg* », comme le craint Dinan, dans les Côtes-d'Armor. Aucun ministre de l'intérieur n'a pu à ce jour réformer en profondeur la répartition des forces de l'ordre. Nicolas Sarkozy, qui a demandé au préfet de lui remettre leurs propositions vendredi 15 novembre, devrait **TRANCHER DÉBUT DÉCEMBRE**. Il estime le contexte favorable, en déléguant le diagnostic aux préfets, en ayant la gendarmerie sous son autorité, et en augmentant les effectifs des forces de l'ordre sur cinq ans.

Nicolas Sarkozy s'essaye au redéploiement police-gendarmerie

Les préfets devaient remettre au ministre, vendredi 15 novembre, leurs propositions de redéfinition des zones de compétences des deux corps dans leur département. Si le principe d'une nouvelle répartition ne pose pas de problème, elle inquiète sur le plan local tant les élus que les intéressés

NICOLAS SARKOZY s'est emparé d'un épineux dossier qui a tourmenté ses prédecesseurs : le redéploiement des forces de police et de gendarmerie. L'issue de l'empoignade demeure incertaine et sera longue à se dessiner, mais une étape a été franchie, vendredi 15 novembre, jour où les préfets devaient remettre leurs propositions au ministre de l'intérieur. C'est à eux que revenait la charge de relever, circonscription par circonscription, les incohérences dans les zones de compétence des deux forces de sécurité. Les difficultés vont maintenant pouvoir commencer. Si le principe du redéploiement n'est contesté par personne, la question du coût – humain et économique – se pose dès à présent de façon aiguë, en attendant les premiers arbitrages, prévus dans une quinzaine de jours.

Policiers, gendarmes et responsables politiques s'entendent sur le constat général : la carte des compétences respectives, qui date de 1941, ressemble à un parchemin. Elle ne tient pas compte de la désertification de certaines zones rurales et de l'urbanisation intense des communes localisées à proximité des grandes villes. Trop de gendarmes inactifs par ici, pas assez de policiers par là, des unités faisant doublon : les anomalies ne manquent pas. Le centre de Rennes, par exemple, est en zone police, alors que les banlieues en dehors du périphérique sont en zone gendarmerie, malgré la continuité du tissu urbain. En résultent deux autorités différentes et deux services inégaux. Autre exemple : la zone industrielle de Montbéliard est constituée d'une vingtaine de communes tantôt confiées à la police, tantôt à la gendarmerie. « *Il faut développer la notion d'agglomération* », explique-t-on à la direction générale de la police nationale (DGPN).

Pour renforcer la présence policière dans les zones urbaines à risque et confier aux gendarmes les régions rurales les moins peuplées, le ministère de l'intérieur dispose d'une source d'inspiration, que Nicolas Sarkozy juge « *remarquable* » : le rapport élaboré en 1998 par le député Roland Carraz (MDC) et le sénateur Jean-Jacques Hyest (UDF-FD). Ceux-ci proposaient le déplacement en trois ans de quelque 4 200 policiers et gendarmes, un chiffre relativement marginal au regard des 175 000 hommes des deux forces. Pourtant, dans les mois qui avaient suivi, la fronde des élus et des syndicats de police avait obligé le gouvernement de Lionel Jospin à remiser le projet au placard.

Cette fois-ci, le contexte serait plus favorable, à en croire le ministère de l'intérieur. Trois raisons à cela : la méthode employée, qui consiste à déléguer aux préfets la tâche ardue du diagnostic, plutôt que d'imposer un plan national ; le placement de la gendarmerie sous l'autorité du ministère de l'intérieur ; la promesse d'augmentation des effectifs des deux corps (6 500 policiers et 7 000 gendarmes de plus sur cinq ans). « *Cette fois, il n'y aura pas de pans entiers du territoire laissés sans police ni gendarmerie, comme dans l'Aude, où, en 1998, on voulait supprimer deux commissariats et sept brigades* », se réjouit André-Michel Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN).

NOMBREUSES MANIFESTATIONS

Cet optimisme n'est pas partagé par les maires des communes dont le commissariat est menacé. Un commissariat, c'est environ quarante policiers et autant de familles, représentant des emplois, des consommateurs et des électeurs. Depuis deux semaines, de nombreuses manifestations ont lieu en régions, comme à Mourenx et Olron (Pyrénées-Atlantiques), Issoudun (Indre), Pontivy (Finistère) ou encore Persan (Val-d'Oise).

Pour répondre à la fronde des élus, souvent issus de la majorité, Nicolas Sarkozy a promis qu'ils obtiendraient, en cas de fermeture, un service « *au minimum équivalent* » de la gendarmerie. Celle-ci devra donc ajuster ses méthodes de travail. L'objectif, revendiqué par la direction générale de la gendarmerie nationale, est de mettre un maximum de gendarmes sur la voie publique plutôt que dans les bureaux, y compris la nuit. Le fonctionnement autonome de la traditionnelle petite brigade rurale de six hommes va s'en trouver modifié. Les communautés de brigade, regroupant les effectifs de deux ou trois cantons, seront généralisées.

L'autre front de mécontentement est syndical. Tout en approuvant, pour la plupart, la philosophie du redéploiement, les syndicats de police s'inquiètent, sur le terrain, du coût humain des fermetures envisagées. « *Que fera-t-on des policiers qui ont travaillé pendant vingt ans dans les quartiers difficiles avant d'obtenir enfin une mutation dans ces communes de province ?* s'interroge Bruno Beschizza, secrétaire général de Synergie-officiers. *La plupart sont à quelques années de la retraite, ils ont acheté une maison, leur femme a trouvé un emploi...* »

Connaissant la capacité de mobilisation des syndicats, le ministère de l'intérieur fait assaut de prudence. Pas de rigidité, que du cas par cas, quitte à ne pas forcément respecter la règle qui veut qu'il n'y ait pas de commissariat dans les villes de moins de 20 000 habitants. Dans une circulaire aux préfets datée du 30 octobre, Nicolas Sarkozy soulignait, en caractères gras, la mise en place d'un « *dispositif d'accompagnement individualisé* » pour les effectifs des commissariats condamnés et ceux des brigades. « *On peut envisager des indemnités de déplacement pour que les policiers aillent travailler dans une autre commune à proximité, ainsi que des aides financières à la mutation*, explique Claude Guéant, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy. *Dans ce redéploiement, on ne fera pas forcément tout ce qu'on pourrait faire, et sûrement pas du jour au lendemain.* »

Piotr Smolar

Dinan redoute, en perdant son commissariat, de « finir comme un gros bourg »

DINAN (Côtes-d'Armor)
de notre envoyé spécial

Les cinquante policiers de Guingamp (Côtes-d'Armor) peuvent dire merci aux supporteurs les plus agités

REPORTAGE

Où l'on voit le football et les indépendantistes servir d'arguments

du grand club de foot de la ville, aux jeunes délinquants du quartier du Roudourou ainsi qu'aux militants du mouvement indépendantiste radical Emgann. A en croire le préfet du département, Marie-Françoise Haye-Guillot, c'est en partie grâce à ces fauteurs de troubles que le commissariat de la ville pourrait échapper à la fermeture définitive, comme le préconise le plan de réorganisation territoriale des forces de sécurité remis vendredi 15 novembre au ministre de l'intérieur. Au terme d'un très complexe mécano sécuritaire basé sur « *l'échange compensé* » des effectifs entre gendarmes et policiers, c'est finalement la ville voisine de Dinan, plus peuplée mais moins agitée, qui devrait perdre son commissariat au profit de la gendarmerie.

L'équation n'avait rien de facile. Pour obtenir une nouvelle implantation « *pertinente* » des commissariats de police et des brigades de gendarmerie, les autorités locales ont dû tour à tour concilier taux de délinquance, finances publiques, syndicats policiers et élus locaux, dans une opération qui s'est très vite heurtée à un choix cornélien. Affichée comme un objectif prioritaire, l'extension de la zone police aux trois communes limitrophes de Saint-Brieuc supposait en effet que les gendarmes récupèrent en échange l'un des trois commissariats de Lannion, de Guingamp ou de Dinan. Comme aucune de ces trois villes ne dépasse le seuil fatidique des 20 000 habitants fixé par un décret de 1996, rien ne s'oppose à la fermeture légale de leur commissariat. Seulement, lequel choisir ?

« *On a procédé par élimination* », explique une source proche du dossier. Le commissariat de Lannion, deuxième ville du département avec 19 000 habitants, a été épargné en premier : malgré un faible taux de délinquance, il disposait, avec 57 policiers, des effectifs les plus importants qui doivent lui permettre d'étendre son activité à trois communes périphériques, « *à coût constant* », précise le préfet. Imparable, surtout dans une région déjà sinistrée par la crise des télécommunications. Guingamp ? La plus petite des trois villes est aussi « *la plus redoutable* », ajoute le préfet, qui met en avant son taux de délinquance plus élevé (121 faits constatés pour 1 000 habitants), lié au football et aux indépendantistes bretons, pour justifier le maintien de son commissariat. Plus déterminant : l'arrivée de la gendarmerie y aurait nécessité le renfort de 37 militaires, contre « seulement » 25 à Dinan (10 800 habitants, 96 faits de délinquance constatés pour 1 000 habitants). Mais pour le maire (UDF) René Benoit, le passage de 51 policiers à 25 gendarmes constitue « *une baisse inacceptable* » et une « *décision incompréhensible* » : sa ville n'est-elle pas plus peuplée, plus dense, et dotée d'une police plus efficace avec « *des meilleurs taux d'élucidation* » ? Et puis, malgré son apparence trompeuse, Dinan n'est pas « *une petite ville tranquille où il ne se passe rien* », proteste le maire : « *Il y a de la drogue, comme partout ailleurs, et la délinquance a augmenté ici aussi, car nous sommes une zone d'attraction pour les voyous de Rennes et de Saint-Malo qui viennent faire leurs coups chez nous.* »

« EN FIN DE CARRIÈRE »

Didier Depaye, délégué du syndicat Alliance, évoque de son côté les quatre-vingts bars de la ville, et cette « *rue de la soif* » où se multiplient les altercations au-delà d'un certain seuil d'alcoolémie. De là à comparer la ville à la banlieue lyonnaise ou parisienne... « *Dinan est une petite ville plus ou moins tranquille difficile à obtenir en mutation de police*, corrige le syndicaliste. *Souvent, on y arrive en fin de carrière, après quinze ou vingt ans de service en région parisienne. Les collègues font alors construire dans la région.* » En perdant son commissariat, la ville perdrait aussi un peu de son standing de centre urbain, pour « *finir comme un gros bourg* », se désespère Christian Hallet, du SNPT-UNSA.

A quelques kilomètres, une poignée de gendarmes dont la brigade pourrait disparaître ne se font guère prier pour exprimer leur amertume, pourtant soumise au devoir de réserve. Ils feront « *ce qu'on* [leur] *dira de faire*, soupirent-ils, *nous, on est en bas de la chaîne, le dernier maillon, le maillon faible* ».

Alexandre Garcia

La mise à l'écart d'un commissaire de police agite les milieux du renseignement

Evincé du secrétariat général de la défense nationale, Hubert Marty, qui avait enquêté sur l'affaire Colonna, s'estime victime d'un complot. Les RG le qualifient de « paranoïaque »

L'AFFAIRE, plutôt rocambolesque, agite depuis quelques mois le petit monde du renseignement français. Elle a démarré au mois d'avril avec la soudaine mise à l'écart d'un commissaire de police, Hubert Marty, spécialisé depuis 1997 dans la lutte contre la cyber-criminalité au secrétariat général de la défense nationale (SGDN), service très sensible rattaché au premier ministre.

Fonctionnaire jusque-là très bien noté – son supérieur avait proposé au début de l'année son avancement au grade de commissaire divisionnaire –, M. Marty a découvert du jour au lendemain qu'il ne pouvait plus accéder à son bureau. En guise d'explication, il s'est entendu répondre par son supérieur – il attend toujours la notification écrite de son éviction – qu'il lui était reproché d'avoir été l'un des inspirateurs d'un ouvrage très controversé publié en mars, *L'Effroyable imposture*.

Dans ce livre, l'auteur, Thierry Meyssan, affirmait notamment qu'aucun avion ne s'était abattu sur le Pentagone le 11 septembre 2001 et que les attentats imputés à Oussama Ben Laden pourraient avoir été organisés par les services secrets américains. Si le policier a contesté avoir été associé à la rédaction du livre, il a admis avoir participé à plusieurs reprises sur Internet à des forums de discussions portant sur les attentats du 11 septembre sur le site « dgse.org ». Au cours de ces débats, auxquels M. Meyssan a également participé, le commissaire avait fait part de ses doutes sur la « version officielle » et développé des thèses proches de celles de l'écrivain. Ce rapprochement avait été évoqué par une publication confidentielle, *Intelligence On Line*, le 11 avril.

Selon l'avocat du policier, Me Thibault de Montbrial, il est « *singulier qu'un haut fonctionnaire aussi bien noté soit l'objet du jour au lendemain d'une mesure aussi brutale qu'illégale* ». Selon Me de Montbrial, « *il est difficile de ne pas faire le lien entre ce qui arrive à M. Marty et sa contribution assumée, par sens de l'Etat, pour le compte de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), à certaines enquêtes particulièrement sensibles, parmi lesquelles figurent l'affaire Colonna* ».

Le policier semble en effet lier son éviction du SGDN aux découvertes qu'il assure avoir faites en enquêtant, à la demande du directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, sur le plus célèbre fugitif de France, recherché pour l'assassinat, le 6 février 1998, du préfet de Corse Claude Erignac. De fait, en novembre 2000, le commissaire Marty – affecté aux RG jusqu'en 1992 –, était parti, avec l'accord de M. Bertrand, vérifier un « tuyau » qu'il avait obtenu, qui localisait Yvan Colonna au Venezuela. Cette piste se révélera finalement fausse, malgré d'autres vérifications effectuées sur place par la direction de la surveillance du territoire (DST) et la division nationale antiterroriste (DNAT).

« DES ADRESSES PRÉCISES »

A partir du second semestre 2001, le commissaire, qui continuait à travailler sur le cas Colonna, remet au patron des RG des notes dans lesquelles il livre des points de chute possibles du fuyard en France. Surtout, il affirme que celui-ci bénéficie de protections importantes, y compris dans la police. Dans un courrier adressé au patron des RG le 12 mai, il met ainsi en cause l'un des adjoints de M. Bertrand, accusé d'être lié à un ancien membre du Front national. Ce dernier serait impliqué dans l'assassinat du préfet et responsable de « *l'exfiltration d'Yvan Colonna en Amérique Latine* ». Dans ce courrier, le policier rappelle à M. Bertrand que « *les 7 et 15 février*, [il lui a] *fait parvenir deux notes* [lui] *donnant des adresses précises de planques d'Yvan Colonna en région parisienne* » et « *à Sète* ». Interrogés, plusieurs responsables de la DCRG ont qualifié d'« *aberrantes et consternantes* » les affirmations de M. Marty. Si ce dernier a bien effectué une mission de renseignement au Venezuela dans le cadre de l'enquête Colonna, il verrait depuis « *des complots partout au point de se rallier aux délires conspirationnistes de Thierry Meyssan* ».

Selon ces mêmes sources, le courrier du 12 mai, dans lequel le commissaire affirme être « *victime* » d'un groupe ayant « *des complices au sein de la DST, de la BRI et de la DCRG* » et que le SGDN pourrait être « *manipulé par* [une] *équipe barbouzarde* » attesterait cette « *dérive paranoïaque* ». Un représentant du SGDN a de son côté déclaré au *Monde* que M. Marty, « *qui avait toujours donné satisfaction, ne pouvait plus travailler dans les services du premier ministre après ses prises de position publiques sur les événements du 11 septembre* ».

Fabrice Lhomme

Procès Société générale : le parquet ne relève qu'un « faisceau d'indices »

Des amendes requises contre les trois prévenus

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS
4e jour d'audience

POUR la procureure de la République, Marie-Christine Daubigney, il ne fait aucun doute que les trois prévenus, qui comparaissent depuis le 6 novembre, devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, se sont rendus coupables de « *délit d'initié* » lors du raid boursier, lancé en 1988 sur le capital de la Société générale (SG) par Georges Pébereau.

Dans son réquisitoire, jeudi 14 novembre, Mme Daubigney a affirmé que, contrairement à ce que soutiennent les prévenus, « *l'objectif de M. Pébereau était connu dès le mois de juillet 1988* ». A cette date, rappelle-t-elle, l'initiateur du raid avait déjà fait part de ses projets à un certain nombre d'investisseurs potentiels et avait reçu l'accord oral du gouvernement, alors soucieux de « *dénoyauter* » le capital des entreprises récemment privatisées. Autant d'éléments qui, selon elle, ne pouvaient être ignorés des prévenus. Conformément à la loi en vigueur à l'époque, ces derniers n'étaient pas autorisés à intervenir sur le marché en achetant en masse des actions SG.

Pour autant, la représentante du ministère public fait une distinction entre les prévenus. L'homme d'affaires américain Georges Soros et le dirigeant d'entreprises Jean-Charles Naouri auraient reçu l'information de M. Pébereau lui-même qui les avait approchés afin qu'ils participent au raid.

L'intermédiaire libanais Samir Traboulsi aurait, lui, reçu l'information indirectement, de son ami Alain Boublil, alors directeur de cabinet du ministre de l'économie, Pierre Bérégovoy. Une distinction qui avait conduit Mme Daubigney à demander dès le premier jour du procès une requalification des faits en « *recel* » pour M. Traboulsi.

Reste que l'accusation n'est pas réellement en mesure de démontrer la réalité de ces assertions. « *Dans ce type de dossier vous n'aurez jamais la preuve*, reconnaît Mme Daubigney. *Mais il existe un faisceau d'indices.* » Ainsi, elle pointe la « *coïncidence* » entre la dernière rencontre Pébereau-Naouri, le 19 juillet, et la date des premiers achats de titre SG par ce dernier, le 26 juillet. « *Jean-Charles Naouri aurait donc été le seul à ne pas être informé, alors qu'il travaillait avec M. Pébereau ?* », ironise-t-elle.

De la même manière, la représentante du parquet relève une concomitance de dates entre l'information privilégiée qu'aurait reçue Georges Soros et les achats de titres SG effectués par Quantum Fund, le fonds d'investissements qu'il présidait. La revente de ces titres lui permettra de réaliser une plus-value de plus de 2 milliards de dollars.

Le cas de Samir Traboulsi semble plus délicat et Mme Daubigney tente de s'en sortir par une petite pirouette verbale à l'adresse du tribunal : « *Vous ne pouvez pas avoir la certitude que M. Traboulsi a acheté des titres Société générale uniquement sur les conseils de Lavandeyra* », son agent de change ; ce qu'affirme le prévenu depuis sa mise en cause dans cette affaire.

Là encore, la procureure de la République insiste sur ces « *coïncidences* ». « *C'est impossible qu'elles soient fortuites tant elles sont nombreuses et répétées* », assure-t-elle avant de réclamer des peines d'amende : 290 000 euros à l'encontre de Jean-Charles Naouri et 2 200 000 euros pour Georges Soros, correspondant aux plus-values réalisées lors de la revente des titres SG ; 1 980 000 euros pour Samir Traboulsi correspondant à la moitié du profit réalisé, peine minimale prévue dans le cas d'un « *recel de délit d'initié* ».

Intervenant pour la défense de Georges Soros, Me Jean-François Prat est le premier à lancer la contre-attaque. Avec un argument central qu'il résume d'une phrase cinglante : « *Mon client ne pouvait pas avoir conscience d'avoir commis un délit pour la bonne raison qu'il n'y a pas de délit.* » L'avocat estime en effet que le texte légal sur lequel sont fondées les poursuites est trop imprécis pour pouvoir être appliqué dans cette affaire.

> « Mon client ne pouvait pas avoir conscience d'avoir commis un délit »
>
> L'AVOCAT DE GEORGES SOROS

« *La Commission des opérations de bourse* (COB) *avait elle-même indiqué à l'époque qu'il n'existait pas de précédent applicable*, dit-il. *Ce que le législateur voulait réprimer* [lors de la rédaction de la loi] *c'était la trahison du secret des affaires, du secret de l'entreprise ou du secret professionnel. L'initié devait donc avoir un lien avec l'entreprise concernée.* »

Et Me Prat de rappeler que la COB a prévu, en 1990, un règlement sanctionnant les personnes extérieures à l'entreprise. « *Mais il s'agit d'une sanction administrative et non pas pénale* », insiste l'avocat. Depuis, la loi a été modifiée, mais elle n'est pas rétroactive.

Par ailleurs, Me Prat estime que son client n'a jamais reçu d'information privilégiée. « *A aucun moment l'accusation n'a été en mesure de démontrer que les prévenus connaissaient l'objectif réel de M. Pébereau, à savoir prendre le contrôle majoritaire de la Société générale*, souligne l'avocat. *Tout le monde en revanche s'accorde pour dire que les projets de M. Pébereau ont longtemps été très flous* ».

Acacio Pereira

L'ancien maire de Chablis condamné à dix ans de réclusion pour viols

L'ANCIEN MAIRE de Chablis, Georges Maingonat, a été condamné, jeudi 14 novembre, à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Yonne. L'accusé, âgé de 61 ans, qui fut aussi instituteur dans une école de ce bourg viticole mondialement connu, a été reconnu coupable de viols, tentatives de viol et agressions sexuelles sur six anciens élèves, de 1989 à 1996 (*Le Monde* du 7 novembre). Son procès, qui a duré six jours, s'est déroulé à huis clos à la demande de certaines des victimes.

La décision des jurés est conforme à la peine réclamée par l'avocat général, Jean-Claude Vuillemin, qui, à l'issue de son intervention, a justifié, dans les couloirs du palais de justice, la relative clémence de ses réquisitions. Insistant sur la « *gravité des faits* », il a indiqué avoir demandé « *le minimum de la peine criminelle* » en raison de « *l'exemplarité de l'élu* » qui avait été, selon lui, « *un maire bâtisseur* ».

« JE SUIS AU BOUT DU ROULEAU »

Tout au long de l'instruction, Georges Maingonat avait nié être l'auteur des faits qui lui étaient reprochés. C'est n'est qu'au cours de la première semaine de procès qu'il a fini par reconnaître des atteintes sexuelles à l'encontre de trois de ses victimes. Mercredi 13 novembre, il a également admis des agressions sexuelles sur une quatrième victime. En revanche, il a continué de contester les viols.

Si l'accusé encourait une peine maximale de vingt ans de réclusion, son avocat, Me Bernard Revest, a néanmoins estimé que la condamnation prononcée était « *lourde* ». Il n'excluait pas de faire appel de la décision.

Avant que la cour ne se retire pour délibérer, l'accusé a pris la parole une dernière fois. « *Je vous ai avoué des atteintes, je n'ai rien fait d'autre, cela signifie bien que je suis un pédophile, pardon à ceux à qui j'ai fait ça et à leurs parents, pour ma part, je suis au bout du rouleau* », aurait-il expliqué, selon les déclarations d'avocats recueillies à la sortie du prétoire.

Georges Maingonat ne s'était pas présenté à l'ouverture des débats, mardi 5 novembre, en raison de problèmes de santé. Le lendemain, il était finalement arrivé en fauteuil roulant, encadré de policiers et de deux infirmiers. L'ancien notable, connu du temps de sa splendeur pour son autorité naturelle, était alors apparu affaibli et méconnaissable.

A. Pe.

La plainte contre le juge Courroye a été déclarée recevable

Le magistrat est accusé par Jean-Christophe Mitterrand et Charles Pasqua d'avoir rédigé un faux

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Reims a estimé, jeudi 14 novembre, que la plainte pour « *faux* » visant le juge d'instruction parisien Philippe Courroye dans l'affaire des ventes d'armes au régime angolais était recevable. Elle a désigné le vice-président du tribunal de grande instance de Troyes pour l'instruire. La décision de la cour d'appel – qui peut faire l'objet d'un pourvoi en cassation du parquet général – ouvre la voie à d'éventuelles poursuites contre le magistrat.

Visé nommément par la plainte déposée en octobre 2001 par Charles Pasqua et Jean-Christophe Mitterrand, tous deux mis en examen dans l'affaire Falcone, M. Courroye ne pourrait en effet être interrogé qu'en qualité de témoin assisté, voire de mis en examen.

MM. Pasqua et Mitterrand accusent le juge d'avoir antidaté une ordonnance de soit-communiqué (datée du 3 juillet 2000 et probablement rédigée le 5), ce qui constituerait un « *faux en écriture publique* ». La portée juridique de cette ordonnance divise depuis l'origine les magistrats qui ont eu à l'examiner. Le 27 mars, un juge d'instruction de Reims, Serge Rey, avait ainsi estimé que la plainte était « *irrecevable* » (*Le Monde* du 3 avril). Dans son ordonnance, il avait indiqué que, « *à supposer même que la date en soit erronée dans les termes dénoncés, l'ordonnance de soit-communiqué critiquée ne paraît pouvoir être la source directe d'aucun préjudice personnel pour les plaignants auxquels elle ne fait aucunement référence* ». M. Rey reprenait par ailleurs l'analyse effectuée en 2001 par la cour d'appel de Paris, soulignant que « *cette ordonnance de soit- communiqué* [était] *quasiment dénuée d'effet juridique* ».

Le 23 février 2001, la chambre de l'instruction de Paris, tout en admettant le caractère irrégulier de l'ordonnance, dont elle avait prononcé l'annulation, avait souligné le caractère « *superfétatoire* » de cette pièce qui était, de son point de vue, « *sans conséquence juridique* ». La cour d'appel avait conclu à une erreur materielle, n'entachant en rien la procédure.

MM. Mitterrand et Pasqua avaient alors déposé plainte avec constitution de partie civile. En décembre 2001, s'appuyant sur l'arrêt de la cour d'appel, le parquet de Paris avait conclu à l'irrecevabilité et recommandé que l'affaire soit dépaysée. En février, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié le dossier au tribunal de Reims. Interrogé vendredi matin, l'un des avocats de M. Mitterrand, Me Jean-Pierre Versini-Campinchi, a jugé « *regrettable qu'il ait fallu que les mis en examen se constituent partie civile pour que l'action publique soit engagée* ».

F. Lh.

65 000 pacs ont été conclus en trois ans mais les associations veulent améliorer le texte

Le troisième anniversaire du pacte civil de solidarité, que Jacques Chirac s'est engagé à réformer, est pour elles l'occasion de rappeler les discriminations persistantes par rapport au mariage

PROMULGUÉE il y a tout juste trois ans, le 15 novembre 1999, par le président de la République Jacques Chirac, la loi sur le pacs sera-t-elle bientôt réformée ? En campagne électorale, il s'était engagé – dans le numéro d'avril du mensuel gay *Têtu* – à apporter des améliorations au pacte civil de solidarité, dont il reconnaissait *« l'apport symbolique »*. *« Une réflexion mérite d'être menée sur plusieurs points, notamment de l'ordre du juridique et du fiscal,* avait-il alors déclaré. *Par ailleurs, le pacs ne résout pas, tant s'en faut, tous les problèmes rencontrés par les couples homosexuels, notamment en ce qui concerne le logement et les successions »* (*Le Monde* du 20 mars 2002).

A l'Elysée, on confirme aujourd'hui que *« les choses ne resteront pas en l'état »* : *« Nous avons confié à la direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la justice une évaluation sur les aspects positifs et négatifs de la situation actuelle. Cette évaluation, qui devrait durer encore trois ou quatre mois, a pour vocation de voir dans quel sens faire évoluer la loi. »* Pourtant, l'amendement défendu le 16 octobre par le député (PS) de Paris Patrick Bloche, lors du débat sur la loi de finances, qui prévoyait la suppression du délai de trois ans préalable à l'imposition commune des partenaires, a été rejeté.

Et le ministre délégué à la famille, Christian Jacob, interrogé dans le numéro du 10 octobre du magazine *Valeurs actuelles* sur l'éventualité de rouvrir le débat sur le pacs, déclarait : *« Je ne vois pas l'intérêt. »* Un brin revanchard, il poursuivait *: « Le pacs, vous savez, ce n'est pas vraiment un succès : 48 000 ont été signés depuis sa création. On est loin des prévisions du gouvernement socialiste ! »*

En fait, 65 000 pacs ont été conclus en trois ans – les comptes du ministère de la justice étant arrêtés au 30 septembre 2002. Contrairement à certains augures, on ne note pas d'effondrement : 22 276 pacs ont été signés en 2000, 19 632 en 2001. Et 16 941 durant les neuf premiers mois de 2002, ce qui, en rythme annuel, amènerait, cette année, à un total de 22 588 pacs.

4 635 RUPTURES

Pour la première fois, le ministère de la justice est également en mesure de fournir une autre statistique intéressante : celle des dissolutions de pacs. En trois ans, 4 635 pacs ont été rompus (soit 5,5 % de l'ensemble des pacs conclus). Des ruptures discrètes, qui n'ont guère suscité de contentieux entre anciens pacsés, constatent unanimement associations, notaires, avocats, magistrats. *« C'est dans l'esprit du texte, qui est un contrat souple : ce n'est pas une affaire d'Etat de se séparer »*, commente-t-on au CGL (Centre gay et lesbien).

Chez Sida Info Service, on estime même *« curieux »* qu'il n'y ait pas plus de conflits au moment de la rupture *« alors que le régime des biens, l'indivision, n'est pas le plus favorable puisque si l'on veut que les biens ne tombent pas dans l'escarcelle commune, il faut le préciser à chaque achat* : *sans doute est-ce parce que davantage de précautions juridiques sont prises à l'avance »*... Jacques Combret, du Conseil supérieur du notariat, confirme un recours croissant aux notaires, *« une véritable prise de conscience qu'il faut un contrat qui tienne la route »*. Trois ans, *« c'est un peu court pour bâtir un patrimoine ou construire une famille, principales causes de conflit au moment des ruptures,* complète Caroline Mécary, avocate spécialisée dans le droit des homosexuels. *Le plus souvent, les divorces ne sont conflictuels qu'après une dizaine d'années de vie commune »*.

Le troisième anniversaire du pacs est également l'occasion, pour les associations membres de l'Observatoire du pacs (LDH, Aides, Act up, Sida Info Service, SOS-Homophobie, Ardhis, Prochoix, APGL), de rappeler les discriminations qui demeurent par rapport au mariage : les partenaires pacsés n'héritent pas l'un de l'autre ; l'imposition commune n'est possible qu'au bout de trois ans ; le partenaire survivant de la victime d'un accident de travail n'a pas droit à une rente viagère ; il n'y a pas de délivrance automatique d'un titre de séjour pour le partenaire étranger, *« délivrance laissée à l'appréciation discrétionnaire, pour ne pas dire arbitraire, des préfectures »*...

Le télégramme envoyé par le ministère de l'intérieur du gouvernement Jospin à tous les préfets pour réduire à un an (et non plus trois) la durée de vie commune nécessaire à la délivrance d'un titre de séjour pour le partenaire étranger d'un pacsé français (*Le Monde* du 9 avril 2002), *« n'est pas appliqué dans certaines préfectures comme Lyon, Lille, Bordeaux ou Nice »,* déplore Guillermo Rodriguez, de l'Ardhis. *« Nous avons été reçus par le ministère de l'intérieur il y a deux semaines, mais nos interlocuteurs ont refusé de se positionner sur ce télégramme, qui n'a pas de valeur juridique. »*

Enfin, l'Observatoire du pacs réclame une véritable loi pénalisant les insultes homophobes, et s'interroge sur le blocage de la classe politique concernant l'homoparentalité. *« Peut-on encore continuer à brandir le spectre de la désintégration psychologique* (...) *alors que des homosexuel(le)s élèvent déjà des enfants sans que cela produise un traumatisme quelconque ? »*

Pascale Krémer

La France épinglée par Strasbourg pour « traitement inhumain » à un détenu malade

LA COUR européenne des droits de l'homme (CEDH) vient d'infliger à la France une nouvelle condamnation, jeudi 14 novembre, en la reconnaissant responsable de *« traitement inhumain et dégradant »* sur un détenu. Epinglant les pratiques de l'administration pénitentiaire, la CEDH a estimé que la France avait violé l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme pour avoir tardé à libérer un détenu atteint d'une leucémie et l'avoir soumis au port des menottes et des entraves de façon *« disproportionnée »*. Condamnant la France à verser 15 000 euros à Jean Mouisel, la CEDH estime que *« la santé de la personne privée de liberté fait désormais partie des facteurs à prendre en compte dans les modalités de l'exécution de la peine privative de liberté, notamment en ce qui concerne la durée du maintien en détention »*.

La juridiction de Strasbourg était saisie de la requête d'un ancien détenu, Jean Mouisel, aujourd'hui âgé de 54 ans. Condamné en 1996 à quinze ans d'emprisonnement pour braquage, séquestration et escroquerie, M. Mouisel a déclaré un cancer du sang fin 1998, entraînant une importante asthénie et des atteintes des membres inférieurs. Malgré l'aggravation de son état de santé, ses demandes de grâce médicale ont toutes été rejetées. En juin 2000, il refuse la chimiothérapie pratiquée dans un hôpital extérieur : pendant les séances, il se heurte aux surveillants qui refusent de lui retirer les menottes et les entraves, malgré le goutte-à-goutte... *« Je suis en train de mourir, je voudrais que cela se fasse dans la paix et non dans une atmosphère de lutte »*, écrit-il alors au directeur de la maison centrale de Lannemezan. En octobre 2000, il est transféré d'urgence à Toulouse, avant d'obtenir une libération conditionnelle pour raisons médicales, début 2001.

Malgré les explications de la France, la CEDH a considéré que le port des menottes, vu *« la faiblesse physique de l'intéressé »*, constituait une mesure *« disproportionnée au regard des nécessités de la sécurité »*. La Cour estime par ailleurs que les autorités ont tardé à faire libérer Jean Mouisel, ce qui constitue en l'espèce un traitement inhumain et dégradant. *« Son maintien en détention, surtout à partir du mois de juin 2000, a porté atteinte à sa dignité,* notent les magistrats européens. *Il a constitué une épreuve particulièrement pénible et causé une souffrance allant au-delà de celle que comportent inévitablement une peine d'emprisonnement et un traitement anticancéreux. »* L'arrêt de la CEDH n'accable cependant pas totalement la France : la Cour se félicite que la législation française prenne désormais en compte la situation des détenus gravement malades, depuis l'adoption de la loi du 4 mars 2002 permettant la suspension de peine pour raisons médicales.

Cécile Prieur

Les forces de l'ordre pressent les migrants de quitter Calais

76 des 99 réfugiés de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul ont demandé l'asile en France

CALAIS
de notre envoyé spécial

Emmitouflés dans des couvertures, hagards, épuisés, une trentaine de migrants discutent sur la place du Chanoine-Bourgeois face à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais. Présents depuis quatre jours et cinq nuits, ils ont suivi toutes les péripéties de l'occupation de l'édifice religieux – jusqu'à l'expulsion par les forces de l'ordre, cinq heures plus tôt – et ne peuvent se résoudre à quitter les lieux.

Quelques-uns s'agglutinent autour de Francis Gest, membre du comité de soutien d'urgence aux réfugiés (CSUR), qui se trouvait aux côtés des occupants de l'église. Ce militant Vert est venu informer les réfugiés : une camionnette leur apportera de la nourriture face à la mairie à 14 heures, un autocar attendra au même endroit de 16 à 18 heures, prêt à les emmener dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile s'ils décident de rester en France, ou dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) où ils pourront réfléchir pendant cinq jours. Loin de Calais dans les deux cas, conformément à la volonté du gouvernement (*Le Monde* du 12 novembre). Associatifs, élus et représentants de l'Etat se sont en effet partagé les rôles lors d'une réunion commune, mercredi soir : la préfecture prend en charge l'hébergement des réfugiés et leur transport ; le CSUR, aidé financièrement par la ville, les informe et assure leur ravitaillement.

Deux officiers de police s'approchent : *« Quelles sont leurs intentions ? Nous comptons amener un bus. » « Laissez-nous les convaincre. Ne pouvez-vous pas leur laisser prendre celui de cet après-midi ? »*, s'insurge Francis Gest. A peine a-t-il tourné le dos que les migrants sont encerclés par les forces de police et poussés sans ménagement dans un autocar.

LASSITUDE

Volonté de « nettoyer » la place au plus vite ? Sans doute. Mais cet embarquement forcé *« n'est pas conforme à nos engagements. Les migrants ont besoin d'explications »*, tempête le maire (PCF) de Calais, Jacky Hénin. *« Cela ne préfigure rien de bon pour l'avenir,* estime le militant Vert. *Au sein des associations, tout le monde relève des problèmes avec la police. Il y a une vraie pression sur les réfugiés. »*

Les migrants embarqués place du Chanoine-Bourgeois pourront profiter des offres du gouvernement. Parmi les 99 migrants de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 76 ont finalement accepté de demander l'asile en France et ont été dispersés dans des CADA (commissions d'accès aux documents administratifs) ; 13 ont demandé à réfléchir cinq jours dans des CHRS ; un Afghan a demandé à bénéficier de l'aide au retour ; deux mineurs ont été remis en liberté sur demande du parquet, un « perturbateur » est en garde à vue. Six seulement ont maintenu leurs refus et ont été relâchés munis d'une *« injonction de quitter le territoire. »* Il y a trois jours, ils refusaient pourtant tous de bouger. Alors pourquoi un tel revirement spectaculaire ? *« Nous aimerions savoir comment les choses se sont passées mais, pour l'instant, nous n'avons pas pu les joindre »*, dit M. Gest. Les autorités ont promis qu'un *« comité de suivi »* rassemblant associatifs et élus pourrait prendre contact avec eux.

Explication la plus plausible : la lassitude. *« Ces pauvres types ont beaucoup souffert. Dans l'église, j'ai pu les voir se déshabiller,* raconte le militant Vert. *Certains n'avaient pas pu se déchausser depuis des semaines. Les pieds étaient purulents. Ils avaient triplé de volume. »*

Dans la rue, ils ne tiendraient, il est vrai, pas longtemps. Dans les CADA – qu'ils peuvent, en principe, quitter librement –, ils pourront attendre de douze à dix-huit mois le résultat de leur demande d'asile. La moitié d'entre eux ne l'obtiendra probablement pas. En vertu des textes européens, ils ne pourront alors plus déposer de demande dans un autre pays de l'Union, et, inexpulsables actuellement s'ils sont kurdes ou irakiens, ils reprendront leur vie de clandestins. Une trajectoire qui, soulignent les associations, les ramènera sur les côtes de la Manche, pour tenter de gagner l'Angleterre où le statut de clandestin est supportable : l'absence de papiers d'identité rend les contrôles difficiles et il leur sera aisé, avec l'aide de leur communauté, de trouver un travail au noir.

Jean-Paul Dufour

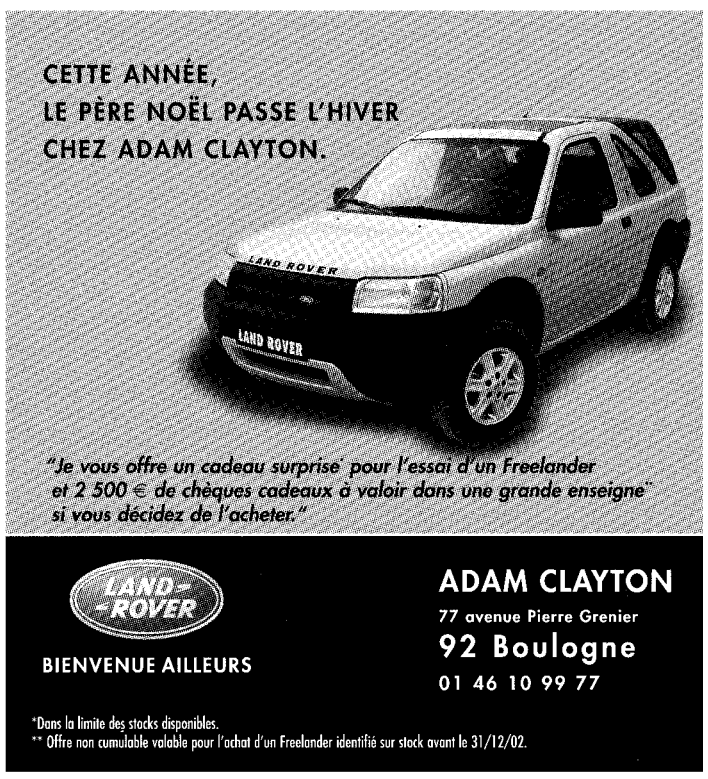

Verbalisé, Jacques Toubon s'emporte contre des policiers

AFP

JACQUES TOUBON, ancien député de Paris et ex-maire (RPR) du 13e arrondissement, a tenu des propos désagréables à des policiers qui lui infligeaient une contravention, mercredi 13 novembre. L'ancien garde des sceaux roulait dans un couloir de bus en téléphonant. Il a d'abord refusé d'obtempérer au contrôle de police. *« Vous feriez mieux d'aller traquer les loubards »*, aurait-t-il ensuite dit, en ajoutant : *« Vous aurez de mes nouvelles. Vous faites un travail de merde. »* Joint par l'AFP, M. Toubon a reconnu les infractions *« qui ont fait l'objet de contraventions que je vais acquitter »*. *« L'échange a été* (...) *vif mais à aucun moment je n'ai injurié la police* (...) *J'étais très pressé, j'allais à un rendez-vous de l'autre côté de Paris »*.

Ouverture d'une information judiciaire sur les filières tchétchènes

LA SECTION antiterroriste du parquet de Paris a ouvert mercredi 13 novembre une information judiciaire afin d'enquêter sur les séjours répétés en Tchétchénie de jeunes vivant en France. En instruisant des dossiers islamistes, les juges se sont aperçus que la Tchétchénie était une destination prisée pour le djihad. L'ouverture de cette information, à l'origine de laquelle se trouve un travail de renseignement de la Direction de la surveillance du territoire, devrait permettre aux magistrats de se rendre en Géorgie, dont la zone frontalière avec la Tchétchénie est une zone sensible. C'est là que Khaled Ouldali, un Français de 34 ans, a été arrêté fin août par la police géorgienne.

Campagne contre la recrudescence de la syphilis

LES AUTORITÉS sanitaires ont décidé d'étendre la campagne d'information sur le dépistage de la syphilis, conduite depuis mai 2002 à Paris, aux 18 autres villes où des cas de cette maladie sexuellement transmissible très contagieuse ont été signalés. Alors que la syphilis avait pratiquement disparu en France depuis 1990, elle est réapparue depuis trois ans et le nombre de cas double tous les six mois. 203 cas ont été recensés à Paris cette année, touchant, à 88 %, des hommes homo ou bisexuels. La syphilis augmente également le risque de transmission du VIH. Selon les premières données épidémiologiques, la contamination serait le fait de rapports oro-génitaux dans environ la moitié des cas.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les avocats de Nizar Sassi et de Mourad Benchellali,** deux des six Français détenus sur la base de Guantanamo (Cuba), ont déposé plainte avec constitution de partie civile, jeudi 14 novembre, pour *« détention arbitraire »* et *« enlèvement et séquestration »*, auprès du doyen des juges d'instruction de Lyon (Rhône).

■ **L'ancien juge d'instruction Eric Halphen, poursuivi en diffamation par le procureur de Créteil** (Val-de-Marne) pour des passages de son livre *« Sept ans de solitude »*, a été condamné jeudi 14 novembre ainsi que Denoël, son éditeur, par le tribunal correctionnel de Lyon (Rhône) à 1 000 euros d'amende.

■ **CORSE : six attentats à l'explosif, ont été commis** dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 novembre en Haute-Corse. Les explosions ont eu lieu dans la région de Ghisonaccia, dans la Plaine-orientale, et en Balagne, à l'ouest de l'île.

■ **AGRESSION : trois jeunes élèves d'une école juive** ont été *« molestés par d'autres jeunes dans une rue fréquentée du 13e arrondissement »*, jeudi 14 novembre, et l'un d'eux a dû être hospitalisé à la Pitié-Salpêtrière, ont annoncé le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le député-maire du 13e arrondissement, Serge Blisko (PS).

le salon de l'éducation
du mercredi 20 au dimanche 24 novembre
de 9h30 à 18h Paris-Expo Ⓜ Porte de Versailles
■ UN CYCLE DE **CONFÉRENCES** ET DE **DÉBATS** : « **ÉCOLE, MARCHÉ, MONDIALISATION** », en quoi le système éducatif français est-il perméable à la vague de mondialisation dans ses différentes dimensions culturelles, économiques et politiques ? ■ DES **SPECTACLES** EN CONTINU TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE : cirque, cinéma d'animation, théâtre, comédie musicale, ... ■ UNE **LIBRAIRIE** DES ARTS qui réunit pour la première fois plus de 2 000 éditions ■ UN ESPACE DÉDIÉ À LA **MUSIQUE** : Musicampus ■ DES **SALONS** du sport, des activités et loisirs éducatifs, des livres et du multimédia, ... ■ DE GRANDS THÈMES : Orientation, formation, métiers et emploi, développés par l'Étudiant, l'ONISEP et l'Aventure des Métiers ■ UN SALON DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS : Educatec (matériel, services et systèmes pour les professionnels de l'éducation et de la formation) ■ **UN CARREFOUR DE RENCONTRES DE TOUS LES ACTEURS** de l'éducation et de la formation ■
PROGRAMMES, INVITATIONS
www.salon-education.org
SPECTACLES ET DÉBATS GRATUITS
OUVERTS À TOUS
Rendez-vous sur le stand du Monde ; niveau 7.2.

Caen fête enfin l'arrivée de son tramway sur pneus

Longtemps contestée par les Caennais, la ligne devait être inaugurée vendredi 15 novembre. D'un coût inférieur de 40 % à son homologue sur rails, ce nouveau mode de transport satisfait aux exigences techniques et financières des élus de l'agglomération

CAEN
de notre correspondant

Attendu depuis quinze ans, le tramway sur pneus entrera en service, au cours du week-end des 16 et 17 novembre, à Caen (Calvados). Près de 500 fois par jour, ce nouveau mode de transport va désormais traverser l'agglomération caennaise, d'Hérouville, au nord, à Ifs, au sud, soit un parcours de 15,7 km, découpé par 34 stations, qui sera effectué en trente minutes.

Guidé par un rail central et alimenté par des lignes aériennes de contact, qui ont rendu nécessaire la pose de 800 poteaux sur l'ensemble du tracé, le tram de Caen innove à la fois sur le plan technique et juridique. *« Une agglomération comme Caen, avec ses 200 000 habitants, n'avait pas les moyens de se payer un tramway classique sur rails. Nous étions à la fin des années 1980, il nous fallait imaginer un nouveau type de véhicule urbain »*, explique François Solignac-Lecomte, président du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise de 1978 à 1998.

Entre le tramway classique et le bus articulé en site propre, les cabinets d'études ont fini par mettre au point un véhicule électrique guidé et sur pneus. Après bien des embûches, le tramway sur pneus, d'une capacité de 150 voyageurs, circule désormais dans les rues de Caen. Electrique, l'engin peut aussi fonctionner en mode autonome grâce à un groupe électrogène embarqué. A 12 millions d'euros tout compris du kilomètre, le tram sur pneus permet de réaliser une économie d'environ 40 % par rapport aux trams sur rails.

La deuxième innovation caennaise réside dans le montage juridique : un système de double concession. L'une concerne les travaux publics. Appartenant à Bombardier et Spie, la STVR, Société de transports sur voie réservée, a reçu pour mission de concevoir, réaliser et exploiter le volet technique. La deuxième concession concerne le service public, confié à Twisto, nouveau nom de la Compagnie des transports de l'agglomération caennaise. *« Il y a les techniciens d'un côté et les commerciaux de l'autre. Ce n'est pas le même travail, ce n'est donc pas la même mission. Cette double concession constitue une grande différence avec le système adopté à Nancy »*, dit M. Solignac-Lecomte, en évoquant la cité lorraine, où du matériel similaire a provoqué bien des soucis lors de sa mise en service.

Toutes ces innovations se sont soldées par autant d'obstacles à franchir. Comme ailleurs, la bataille du tram fut rude à Caen. Elle a notamment coûté cher aux pères fondateurs. M. Solignac-Lecomte, bras droit de l'ancien maire (UDF) de Caen, Jean-Marie Girault, et Thierry Marc, ancien adjoint au maire de Caen, n'ont plus aujourd'hui aucun mandat politique, tout comme François Geindre, ancien maire (PS) d'Hérouville, qui s'était fortement impliqué pour obtenir le feu vert définitif du premier ministre, Lionel Jospin, en juillet 1999, après le passage du dossier devant le Conseil d'Etat. *« Aujourd'hui,* disent les deux anciens élus caennais, *nous avons gagné sur l'essentiel. Nous avons perdu quatre ans. Mais, finalement, quatre ans, c'est peu dans l'histoire d'une ville. Caen continuera à être une agglomération toujours à la pointe des transports en commun. »*

DEUX FOIS CONDAMNÉ

Le tramway de Caen est un peu à l'image de la ville qu'il irrigue. Une première fois, il avait été condamné. En situation difficile au lendemain du premier tour des élections municipales de 1995, M. Girault, avait promis une consultation sur ce que les Caennais appelaient à l'époque le TVR (transport sur voie réservée). Organisé en juin 1996, le référendum local n'avait alors mobilisé qu'un quart des électeurs et ceux-ci s'étaient prononcés contre le projet à 65 %. Les milieux économiques bataillaient notamment contre l'augmentation du versement transports payé par les entreprises.

La deuxième condamnation fut d'ordre juridique. Relancé après de nouvelles études, le TVR est, de nouveau, arrêté, en mai 1998, par un avis négatif de la commission d'enquête publique. M. Solignac-Lecomte laisse alors sa place à M. Marc à la tête du syndicat mixte des transports de l'agglomération. Il faudra beaucoup de diplomatie à celui-ci pour obtenir un avis favorable du Conseil d'Etat, puis le feu vert définitif de Matignon. Deux ans de travaux seront ensuite nécessaires.

Dans un centre-ville en voie de saturation, avec 55 000 voitures empruntant chaque jour les axes centraux, l'arrivée du tram doit entraîner une hausse de 20 % de l'offre du transport en commun. Le tram va changer Caen. Si prompts à le dénoncer, les Caennais sont déjà fiers de leur nouvel équipement, à la silhouette bleu et blanc. Et les nouveaux élus de 2001, dont Brigitte Le Brethon, maire (UMP) de Caen et députée du Calvados, qui devait l'inaugurer, vendredi 15 novembre, assument finalement, avec bonheur, l'héritage de leurs prédécesseurs.

Jean-Jacques Lerosier

Forte baisse des aides de l'Etat en matière de transports

ENTRE 1990 et 2000, trente nouvelles lignes de transports en commun en site propre (TCSP) ont vu le jour. Ces réalisations – qui vont du tramway à Grenoble au VAL à Lille ou au métro à Lyon – ont renouvelé l'image des transports collectifs. Pourtant, à la lecture des projets pour la décennie 2000-2010, cet élan risque d'être freiné. Seulement 21 nouvelles lignes seront mises en service, soit un total de 223 km.

Certes, des réalisations ambitieuses continueront à voir le jour. Parmi elles, le tramway de Bordeaux, qui, début 2004, offrira 21,3 km de TCSP, et, à Grenoble, le lancement en 2003, pour une mise en service en 2005, d'une troisième ligne de tramway. La métropole lilloise, elle, va investir, d'ici à 2015, 760 millions d'euros, notamment pour le développement du tram-train. Clermont-Ferrand proposera, en 2005, 14 km de tramway sur pneus. Enfin, en 2006, Paris disposera d'un tronçon de tramway de 7,9 km sur les boulevards des Maréchaux.

Les métropoles, tout comme les villes moyennes, continueront donc à étendre leur réseau mais l'ère des grands chantiers devrait céder la place à des réalisations plus légères, et surtout moins coûteuses. Ainsi, la communauté urbaine de Nantes, qui a pris la décision, en début d'année, d'annuler un projet de prolongement de ligne de tramway sur rail au profit d'une solution de tramway sur pneu guidé optiquement. Le coût de cette technique, testée notamment à Rouen et Clermont-Ferrand, sera deux fois moins élevé que celui du projet initial, estimé à 137 millions.

L'environnement économique incertain et le souci des municipalités d'équilibrer leur budget n'expliquent pas, à eux seuls, cette nouvelle orientation. *« La diminution des aides* [de l'Etat] *devrait,* selon Michel Destot, député de l'Isère (PS), maire de Grenoble et président du Groupement des autorités responsables des transports (GART), *pénaliser, en premier lieu, les agglomérations qui n'ont pas la taille et les moyens nécessaires pour se doter de métros ou de tramways. »*

En effet, les infrastructures de transports bénéficient de subventions importantes de l'Etat, de l'ordre de 20 % du montant des travaux. Certaines collectivités locales peuvent y ajouter des subventions provenant du conseil général, du conseil régional, ou même de l'Europe et des contrats de plan Etat-région. Ainsi, le futur tramway de Nice pourra-t-il compter sur des subventions de l'Etat, du conseil régional et du conseil général pour près de 37,2 % du montant du chantier. Quant à Mulhouse, la municipalité devrait bénéficier, pour son tram-train, d'une aide de l'Etat, du conseil général et du Fonds européen de développement économique régional (Feder) représentant 29 % des travaux. Le GART précise que, dans le budget 2003, les aides pour les TCSP, hors Ile-de-France, resteront identiques à celles inscrites dans le budget 2002, à savoir 114,2 millions. Toujours selon cet organisme, le total des demandes de subventions pour l'ensemble des chantiers s'élève à 180 millions. De plus, le GART note que l'enveloppe consacrée aux plans de déplacements urbains (PDU) dans la loi de finances 2003 est de 13 millions, au lieu de 90 millions en 2002. Ainsi, au total, et hors Ile-de-France, TCSP et PDU ne disposeront que de 127,5 millions en 2003 contre 204,28 millions en 2002.

Dominique Buffier

direction des services techniques

Ça n'arrive qu'une fois par an...
et c'est
exceptionnel
à chaque fois.

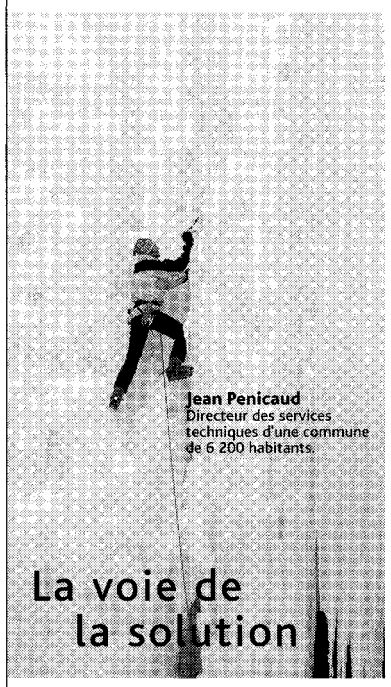

Le SMCL est le grand rendez-vous de l'ensemble des acteurs professionnels du secteur des collectivités locales.

Chacun, Elus et Décideurs Territoriaux, y trouvera de l'information pratique, des solutions concrètes et des partenaires adaptés à leurs enjeux.

Jean Penicaud
Directeur des services techniques d'une commune de 6 200 habitants.

NOUVEAUTÉ 2002
Les conférences du SMCL organisées par l'AMF et le Groupe Moniteur : Hall 2-1.
Voir le programme sur le site : www.salondesmaires.com

La voie de la solution

Salon des Maires et des Collectivités Locales
SMCL 2002

Le rendez-vous annuel des Elus et des Décideurs Territoriaux

19,20,21 novembre 2002. Porte de Versailles, Paris-Expo

UNE MANIFESTATION GROUPE MONITEUR
AMF Association des Maires de France
Renseignements et inscription en ligne : www.salondesmaires.com
Hotline : 0820 820 683

CLIC Associés

ELIOR
UN LEADER EUROPÉEN DE LA RESTAURATION SOUS CONTRAT

a réalisé sur l'exercice 2001/2002 €2 329 millions de chiffre d'affaires dans 12 pays. Le Groupe intervient dans les deux activités de la Restauration sous Contrat : en Restauration Collective sur les secteurs Entreprises, Enseignement et Santé-Résidences, et en Restauration de Concession (aéroports, autoroutes, gares, musées, parcs d'expositions).

Elior est coté sur le Premier Marché d'Euronext Paris SA depuis le 8 mars 2000 et figure au SBF 120 depuis le 3 avril 2002.

Informations Actionnaires : 01 40 19 47 70

Retrouvez l'intégralité du communiqué sur www.elior.com

Élior

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL : +12,7%
Redressement des marges conforme aux attentes

L'amélioration de la croissance interne au 2ème semestre 2001/2002 s'est accompagnée d'une augmentation du résultat d'exploitation de l'ordre de 25%* par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Groupe est confiant dans la poursuite du progrès de ses marges et anticipe une croissance interne supérieure à 4% sur l'exercice 2002/2003.

** Estimation sur base des comptes de gestion*

Millions d'€	Exercices 1/10-30/09 2001/2002	2000/2001	Croissance totale
Restauration Collective	1 569,5	1 440,5	9,0 %
Restauration de Concession	759,2	626,7	21,1 %
Total	2 328,7	2 067,2	12,7 %

En **Restauration Collective**, la croissance interne de l'exercice est de 3,8%. En **Restauration de Concession**, elle s'établit à 1,3%, dont 3% au 2ème semestre. Hors secteur aéroportuaire, la croissance interne des activités de Concession est de 5,1%.

CROISSANCE SOUTENUE À L'INTERNATIONAL : + 33,5%

Cette progression à rythme élevé est dûe à la consolidation, sur l'ensemble de l'exercice, des activités de Serunion et d'Areas (principalement en Espagne et Amérique Latine). La croissance interne s'établit à 5,4%.

En Espagne et en Italie, le Groupe a remporté de nombreux contrats en Restauration Collective, notamment dans les secteurs Enseignement et Santé-Résidences. En Restauration de Concession, il a bénéficié de la montée en puissance du contrat IFEMA (parc d'exposition à Madrid) signé l'année dernière et d'une bonne saison touristique.

Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, le Groupe accélère le développement de ses activités dans le secteur Enseignement en Restauration Collective dans les deux pays, et en Restauration de Concession avec l'entrée sur le marché des aéroports et des gares.

AMÉLIORATION DE LA CROISSANCE EN FRANCE

La croissance interne s'élève à 1,8% sur l'ensemble de l'exercice, après 1,1 % au 1er semestre et une amélioration sensible à 3,2% au 4ème trimestre.

En **Restauration Collective**, le Groupe enregistre de bonnes performances, en particulier en Enseignement.

En **Restauration de Concession**, la reprise de l'activité Aéroports a été sensible au 4ème trimestre avec le retour à la croissance en août. Le Groupe a par ailleurs tiré parti d'une bonne saison touristique sur les Autoroutes et dans les Musées.

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE CONCESSION AU ROYAUME-UNI

Elior a acquis le plein contrôle de **Digby Trout Restaurants** (CA : €25 millions/an), qui bénéficie d'un portefeuille de contrats prestigieux dans la restauration de sites culturels et de loisirs : la Tour de Londres, le British Museum...

Elior a remporté l'appel d'offres pour la restauration de l'**aéroport d'Aberdeen** pour 7 ans (CA estimé sur la période à €2 millions).

Pour 2002/2003, Elior prévoit de multiplier par quatre le chiffre d'affaires de ses activités de Concession au Royaume-Uni, à environ €50 millions, et d'améliorer significativement ses marges grâce aux synergies identifiées de gestion et d'achats.

MARGE D'EXPLOITATION 2001/2002
PERSPECTIVES 2002/2003

Pour l'ensemble de l'exercice **2001/2002**, Elior estime sa marge d'exploitation (EBITA) à 5,2% du chiffre d'affaires, au même niveau que l'exercice précédent. La croissance estimée de l'EBITA sur le 2ème semestre (1/04-30/09/2002) est de l'ordre de 25%. Cette performance, conforme aux attentes, traduit l'efficacité des actions entreprises par le Groupe pour améliorer ses marges.

Pour l'exercice **2002/2003**, le Groupe anticipe, dans la continuité de la tendance constatée en fin d'exercice 2001/2002 :

- une croissance interne globale de son chiffre d'affaires supérieure à 4%, à laquelle s'ajoutera l'effet de l'intégration de Digby Trout Restaurants,
- une progression de sa marge opérationnelle de 0,3 à 0,4% du chiffre d'affaires.

L'Arcade · Avenance Élior · Quick* · Jules Verne · Arpège · Le Train Bleu* · Drouant · PAUL* · Le Café de Paris · Flunch · Pizza Pino* · Éliance Élior

* Franchises.

Inventer les nouveaux plaisirs de la table Élior

LES FANTÔMES DE POUTINE 1

QUESTIONS SUR UNE PRISE D'OTAGES

Que s'est-il passé au théâtre de la Doubrovka, à Moscou, du 23 au 26 octobre ? Trois semaines après la prise d'otages la plus dramatique de l'histoire russe, « Le Monde » fait le point de l'enquête et de ses multiples zones d'ombre, à l'aide de témoignages d'otages et de protagonistes, côté russe et côté tchétchène

GALIA DELIATITSKAÏA est assise au balcon. Sur scène, le deuxième acte de la comédie musicale *Nord-Est*, grand succès depuis un an à Moscou et dont elle est l'une des chorégraphes, vient de commencer. Il est 9 heures du soir, mercredi 23 octobre, au Théâtre de la Doubrovka. *« J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'un spectateur ivre, qui voulait s'immiscer dans le spectacle*, raconte-t-elle. *Le premier* boevik *(combattant) venait de monter sur scène, en treillis et armé d'un fusil automatique. Il gesticulait et marchait à grands pas dans tous les sens. Un autre est arrivé du côté droit et c'est seulement quand il a tiré une rafale dans le plafond que l'orchestre s'est arrêté de jouer. D'autres ont surgi du fond de la scène et de toutes les entrées, prenant position autour de nous*, poursuit la chorégraphe. *Des spectateurs se sont mis à applaudir, pensant que ça faisait partie du spectacle. Mais les* boeviki *se sont mis à hurler. Ils nous ont ordonné de rester assis et de mettre les mains sur la tête. Ils ont posé une bombe au milieu du balcon et obligé les femmes à occuper tous les sièges autour. C'était très effrayant. Ils nous ont obligés à jeter nos sacs et nos téléphones dans les allées. Ils promettaient d'exécuter tous ceux qui n'obéiraient pas. Puis ils nous ont laissés nous calmer un peu. Et alors, ils ont demandé : "Vous êtes d'accord pour que l'armée quitte la Tchétchénie ?" Nous avons tous répondu : "Oui, bien sûr." "Vous êtes contre la guerre ?" Nous avons dit : "Oui, bien sûr". "Alors, ont-ils dit, nous vous donnons un téléphone pour que vous demandiez à vos proches d'aller manifester sur la place Rouge contre la guerre." Ils nous ont laissé quelques téléphones portables, chacun appelait brièvement, à tour de rôle. »*

Ainsi commencent, pour environ 800 personnes, dont une soixantaine d'étrangers, cinquante-huit heures de séquestration aux mains d'un commando tchétchène, dans un théâtre de Moscou. La guerre de Tchétchénie, qui se déroule à 3 000 kilomètres de là, dans l'indifférence générale des Russes, a subitement fait irruption au cœur de la capitale russe, à courte distance du Kremlin. Pour la première fois depuis son élection en mars 2000, le président Vladimir Poutine est le dos au mur.

Trois semaines après son dénouement tragique, l'événement reste entouré de zones d'ombre et les questions se multiplient. Selon le bilan officiel, cent vingt-huit personnes y ont trouvé la mort, dont cinq par balles et cent vingt-trois des suites de l'inhalation d'un gaz diffusé par les forces de l'ordre. Vingt-sept sont toujours à l'hôpital, dont quatre dans un état grave. Pourquoi le silence, suivi d'annonces douteuses, sur la nature du gaz utilisé ? Comment quarante et un Tchétchènes détenant, selon les enquêteurs, un arsenal de 114 grenades, 15 fusils d'assaut, 11 pistolets, 25 ceintures d'explosifs, deux bombes artisanales de 40 kilogrammes chacune et 30 mines ont-ils pu ainsi se déployer à Moscou ? Quels étaient leurs relais dans la région, si, comme l'a prétendu Movsar Baraev, le chef du commando, ils avaient passé *« deux mois »* à préparer l'opération, assistant plusieurs fois au spectacle, et dissimulant sans doute une partie des explosifs aux abords du théâtre ? Comment l'assaut a-t-il été décidé ? Pourquoi, surtout, les preneurs d'otages n'ont-ils pas fait exploser leurs bombes lorsque l'assaut a été donné ?

Ces questions ne sont venues qu'après. Dans un premier temps, pendant trois jours, la Russie tout entière n'a eu d'yeux que pour ses centaines d'otages, au sort desquels elle a été suspendue.

COMMENT S'EST DÉROULÉE LA PRISE D'OTAGES DANS LE THÉÂTRE ?

Dès le début, le commando tchétchène se livre à un *« travail psychologique »* sur les otages, raconte Gueorgui Vassiliev, le directeur du spectacle. *« Ce travail était permanent, très bien fait. Ils nous disaient tout le temps qu'ils n'avaient rien contre nous mais qu'ils nous exécuteraient, ou nous feraient tous sauter, sans problème. Chaque soir, ils organisaient une sorte de représentation qui faisait monter la tension. Des hommes armés surgissaient sur la scène, dans la salle, criaient, ouvraient toutes les portes, des tirs retentissaient dehors. Puis ils nous faisaient une déclaration du type : "Voyez, nous vous défendons contre une attaque du dehors." La troisième fois, j'ai compris que le but était de nous maintenir en condition. »*

Les femmes du commando (elles étaient dix-neuf, selon les autorités russes) *« avaient l'air très jeunes »*, relate Galia Deliatitskaïa. *« Elles m'ont paru plus agressives, plus impitoyables que les hommes. Peut-être que c'était leur regard, vide de toute expression. Elles avaient ces gros paquets d'explosifs à la ceinture, d'où partaient deux fils avec lesquels elles jouaient. Elles devaient avoir un détonateur dans la poche. Les paquets étaient transparents et on y voyait des billes, de petits cylindres. L'explosion aurait projeté tout ce métal. Chaque femme avait un pistolet. Elles le pointaient pour donner des ordres : "Toi, reste assis !", "Toi, où vas-tu ?" Mais certaines, certains hommes aussi, parlaient sur un ton tout à fait normal. Quand on leur demandait de relâcher au moins les enfants, ils disaient : "Pas maintenant, après", et on comprenait que cela dépendait des négociations. »*

Les Tchétchènes apportent aux otages des barres de chocolat et des jus de fruits pris dans le buffet du théâtre. La fosse d'orchestre est transformée en toilettes. Une puanteur terrible se répand, l'air est de plus en plus étouffant. Entre otages, la Tchétchénie devient un sujet de conversation. *« La question de savoir qui était responsable de ce qui arrivait revenait souvent, quand nous chuchotions entre nous*, se souvient Gueorgui Vassiliev. *Il faut dire que beaucoup de spectateurs ne savaient rien de cette guerre. Des adolescents ne savaient même pas ce qu'est la Tchétchénie. Pour la majorité, c'était une découverte de savoir, par exemple, que tous les Tchétchènes avaient été déportés en 1944 au Kazakhstan, gardés des semaines comme du bétail dans des wagons. L'un des terroristes a dit à un moment : "Mais vous ne comprenez pas que nous sommes bourrés d'explosifs, que nous aurions pu faire comme en Israël, entrer dans un wagon de métro et tout faire sauter ? Si nous avons choisi de vous prendre en otage c'est pour que vous attiriez l'attention sur ce qui se passe en Tchétchénie !" »*

COMBIEN Y A-T-IL EU D'EXÉCUTIONS ?

La première victime est une jeune femme, Olga Romanova, qui ne figurait pas parmi les otages. Le soir du 23 octobre, elle pénètre dans le théâtre, alors encerclé par les forces de l'ordre. Elle est ivre, affirment des témoins. *« Les Tchétchènes l'ont emmenée*, raconte Fatima, une ex-otage, *on a entendu un coup de feu sec, on a appris après qu'ils l'avaient abattue. »*

Un homme en uniforme, assis parmi les spectateurs, sera lui aussi exécuté. *« Ils ont trouvé un officier parmi nous*, rapporte Galia Deliatitskaïa. *J'ai entendu comment ils le sortaient, et puis des tirs secs, dans le foyer. Un des* boeviki *marchait sur le balcon en parlant fort, en russe, spécialement pour qu'on comprenne. Il a dit : "Merci Allah de m'avoir fait un tel cadeau, de m'avoir donné la possibilité de tuer un colonel." »*

Vers minuit, vendredi 25 octobre, un homme crée la surprise en pénétrant dans le théâtre. *« Il avait un paquet à la main*, se souvient Fatima. *Il a crié qu'il cherchait son fils, Roma. Les Tchétchènes l'ont fait monter sur scène. Comme personne dans la salle ne lui répondait, ils l'ont frappé. Du sang coulait sur son visage, puis ils l'ont emmené. »*

Vers 1 heure du matin, samedi 26 octobre, un otage s'énerve, se met à courir et jette une bouteille en direction d'une des femmes tchétchènes. Des membres du commando ouvrent le feu, blessant deux autres otages, un homme (à l'œil) et une femme (à l'abdomen). Peu après 2 heures du matin, des ambulances s'approchent du théâtre, à la demande du commando, et les deux blessés sont évacués. L'homme décédera, la femme serait toujours en vie. C'est le dernier acte de violence des Tchétchènes contre ceux qu'ils détenaient ; il se produit environ cinq heures avant le déclenchement de l'assaut. Ce qui dément la version officielle russe, selon laquelle l'intervention armée aurait été précipitée parce que le commando avait *« commencé à exécuter des otages »*.

COMMENT A ÉTÉ DONNÉ L'ASSAUT ?

Samedi matin, 26 octobre. *« On a entendu quelqu'un en bas crier "Le gaz !"*, relate Galia. *Et on l'a vu, comme une fumée blanche qui venait des bouches de ventilation. On s'est mis à déchirer des mouchoirs, à les tremper avec les bouteilles d'eau et à les donner aux enfants, en leur disant de se coucher les yeux fermés. Pendant ce temps, j'entendais les* boeviki *qui couraient, qui sortaient dans le foyer, où des tirs ont commencé. Il y a eu des cris, une explosion comme celle d'une grenade, des tirs de fusils automatiques. Puis ça s'est calmé peu à peu. J'étais couchée, engourdie mais consciente. Je me suis levée et j'ai eu la terrible impression d'être seule au monde. J'ai entendu une femme, en bas, qui criait : "Aidez-moi !" Je l'ai vue, seule, debout dans le parterre. J'ai secoué les enfants. Un seul, Nikita, a ouvert les yeux. Je lui ai dit : "Essayons de nous sauver !" Comme j'avais entendu que les escaliers étaient minés, nous nous sommes laissés glisser le long d'un tuyau, vers le bas. Nikita s'est sauvé, mais j'étais faible, j'ai tardé. Des tirs ont repris vers l'entrée, je suis revenue en arrière. Des gens avaient repris conscience et commençaient à ramper vers la porte. Puis les* spestnaz *(forces spéciales) sont apparus et j'ai vu comment ils ont mis les* boeviki *hors de combat. Ils passaient dans les rangs et leur tiraient dessus, par-derrière. Ils criaient, ils juraient... Je ne pouvais pas regarder. »*

Un décalage est noté entre le moment où le gaz est lâché et l'entrée en action des forces spéciales. Le gaz est détecté à 5 h 26 du matin, comme l'atteste une otage, Natasha Tkopseva, alors au téléphone avec la radio Echo de Moscou. Au bout du fil, on entend alors trois secondes de fusillades, qui reprennent, plus longuement, moins d'une minute plus tard. A 5 h 40, des journalistes, à l'extérieur du théâtre, entendent une explosion, suivie d'une fusillade. Puis une accalmie. Des tirs reprennent à 6 h 10, puis à 6 h 30.

POURQUOI LES TERRORISTES N'ONT-ILS PAS FAIT EXPLOSER LEURS BOMBES ?

C'est le mystère central de la prise d'otages. Plusieurs témoins se disent persuadés que le commando n'avait pas l'intention de faire périr les otages, qu'il ne faisait qu'en brandir la menace. Une otage, Anna Andrianova, a décrit par téléphone portable, au moment de la diffusion du gaz, les gestes des Tchétchènes : *« Je peux voir à leur réaction que ces gens ne veulent pas notre mort. »* Mais aucun média russe n'a développé cette hypothèse : l'idée que le seul projet de ces adeptes du Jihad était de rappeler au monde le *« génocide »* en cours contre leur peuple puis de relâcher les otages et de mourir en héros.

C'était le sens de l'appel d'Aslan Maskhadov qui serait parvenu au commando vendredi, par le canal de son représentant Akhmed Zakaev. Ce dernier appelait, sur la radio Echo de Moscou, les ravisseurs à éviter *« toute violence »*. Plus tard, même Zelimkhan Iandarbiev, vieux chef tchétchène réfugié au Qatar, est apparu sur la chaîne Al-Jazira, vêtu, barbu et ventru comme un islamiste du Golfe, pour assu-

FIN DE LA PRISE D' OTAGES

- **5h26** Le gaz est détecté par les occupants du théâtre
- **5h40** Explosion suivie d'une fusillade
- **6h10** Nouveaux tirs suivis de l'entrée des forces spéciales
- **7h15** Annonce officielle de la libération des otages

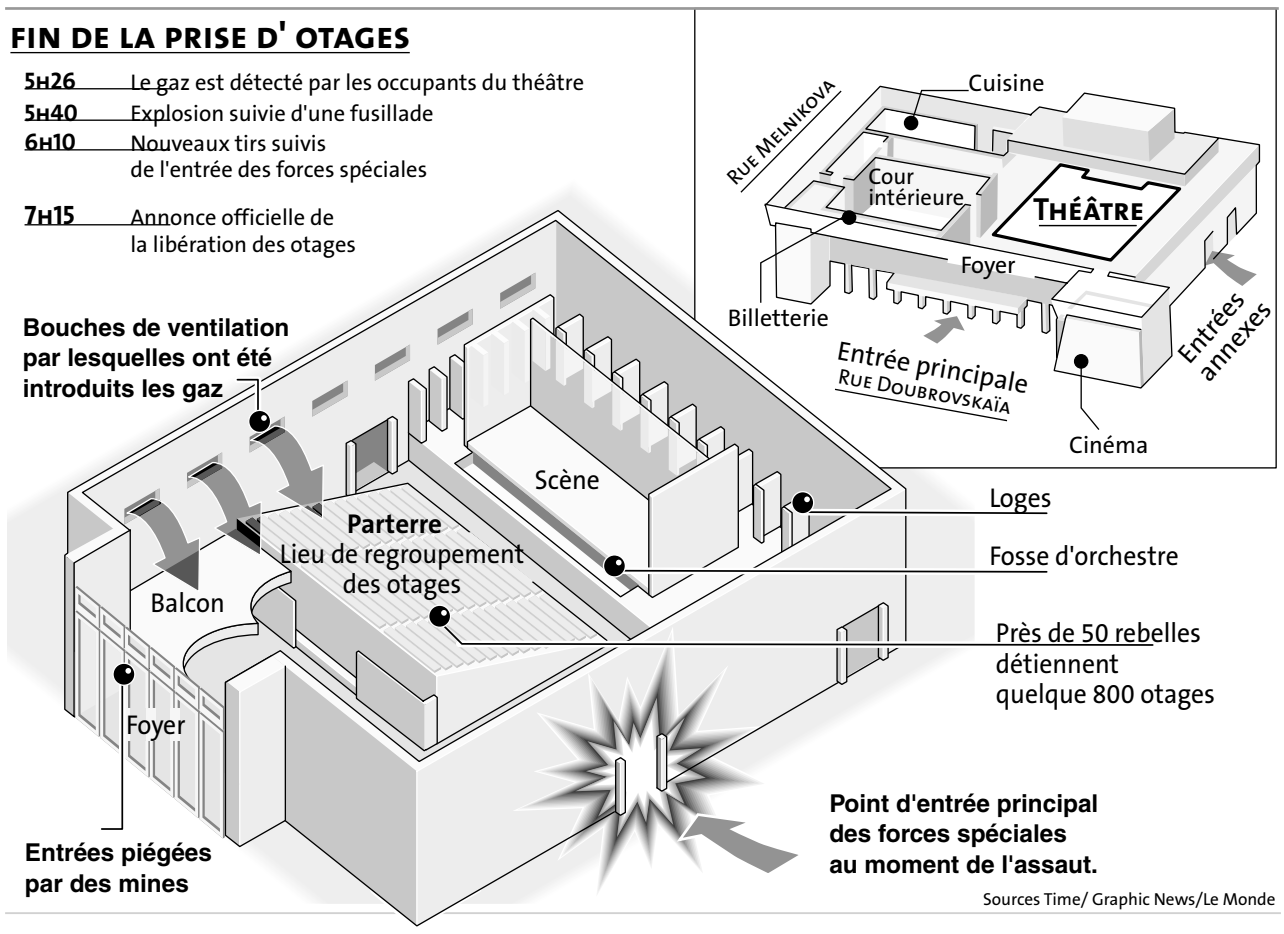

Sources Time/ Graphic News/Le Monde

NTV RUSSIAN CHANNEL/SIPA

Moscou, 23-26 octobre. Un commando tchétchène prend en otage les spectateurs et les acteurs d'une comédie musicale dans le théâtre de la Doubrovka. La télévision russe, autorisée par les rebelles à entrer dans le bâtiment, filme les déclarations de leur chef, Movsar Baraev, à droite, photo ci-contre. Les otages sont sous la menace des armes du commando, qui affirme avoir piégé toute la salle (page suivante à gauche). Après l'attaque des forces spéciales russes, une des femmes du commando morte avant d'avoir pu déclencher la charge d'explosifs qu'elle porte autour de la taille (page suivante à droite).

DENISOV/ITAR TASS/SIPA

26 octobre au matin. La prise d'otages est terminée. Les forces spéciales sortent du théâtre les otages inanimés. Beaucoup d'entre eux sont morts asphyxiés par le gaz utilisé par les « spestnaz ».

rer que lui aussi avait tenté de convaincre au téléphone le commando de relâcher les séquestrés.

Il se peut aussi que le commando ne se soit tout simplement pas décidé à agir. Certains, parmi la dizaine de personnalités admises à tour de rôle à « négocier » avec les preneurs d'otages, ont relevé qu'ils réagissaient différemment, les uns plus agressivement que d'autres, donnant l'impression d'être désorientés et peu prêts au martyre. *« Parmi toutes les réponses possibles, dont celle que les terroristes ne voulaient pas, ou ne voulaient plus tout faire sauter, il y en a une autre, accidentelle »*, avance pour sa part Gueorgui Vassiliev, le directeur du spectacle. *« Vers 5 heures du matin, les terroristes m'ont réveillé pour que je leur fasse marcher le magnétoscope de la salle de projection qui enregistre automatiquement tous nos spectacles. Ils venaient de comprendre que ce système existait et ils voulaient se regarder sur l'écran. J'ai dit que je ne savais pas le faire marcher. Ils ont fait venir le technicien. Les chefs étaient donc tous réunis, à se regarder sur ce film, quand l'assaut a été donné. »*

Les services russes chargés de l'opération avaient eu le temps de « sonoriser » les salles du théâtre avec des capteurs audio et vidéo passés dans les trous de ventilation. L'un de ces trous se serait trouvé dans la salle de projection. Les chefs du commando, immédiatement terrassés par le gaz dans cette petite pièce, n'auraient pas pu donner l'ordre aux femmes d'actionner les explosifs, et ces dernières, en position dans la salle de spectacle, auprès des otages, ne pouvaient agir sans ordre.

LE KREMLIN A-T-IL ENVISAGÉ DE NÉGOCIER ?

Au Kremlin, pendant ces trois jours, Vladimir Poutine est entouré de deux groupes de conseillers. L'un, mené par Alexandre Volochine, le chef de l'administration présidentielle, élabore un scénario de négociations visant à obtenir plus de libérations d'otages.

L'autre, celui des *siloviki*, les « structures de forces », prépare, dès le début, l'option de l'assaut. Le député libéral Grigori Iavlinski, l'un des politiciens à s'être rendus à l'intérieur du théâtre pour parlementer, se rend au Kremlin vers 2 heures du matin, le jeudi 24 octobre. Il veut rendre compte de *« l'accord »* auquel il est parvenu avec les chefs du commando. *« Ils n'étaient pas préparés à des discussions d'ordre politique*, rapporte M. Iavlinski, *mais après une heure et demie avec eux, nous avons dégagé trois points. D'abord : arrêt des bombardements d'artillerie et d'aviation en Tchétchénie. Puis : arrêt des "nettoyages"* (rafles). *Enfin : appel téléphonique de Poutine à Maskhadov* [le président tchétchène]. *En échange de quoi, les Tchétchènes relâcheraient des otages par étapes. Ils ont d'ailleurs libéré des enfants le vendredi. Le Kremlin a sérieusement considéré ce plan. Je parlais avec Volochine et Poutine. Ils m'ont demandé : "Quelles sont les chances que les Tchétchènes respectent cet accord ?" J'ai dit, "50 %". »*

Vendredi 25 octobre, Vladimir Poutine annonce publiquement qu'il est *« prêt à des contacts »* avec les Tchétchènes, sans dire lesquels. Le vice-ministre de l'intérieur, Vladimir Vassiliev, fait savoir que des *« tentatives »* ont été faites pour joindre Aslan Maskhadov par téléphone, *« sans succès ». « En fin de journée*, dit M. Iavlinski, relatant l'ambiance au Kremlin, *une information hystérique nous est parvenue : les terroristes allaient commencer à exécuter des otages à 22 heures. Alors, le Kremlin a commencé à chercher le général Kazantsev. »*

Ce gouverneur de la région de Rostov-sur-le-Don avait pris part, en novembre 2001, en qualité de représentant spécial du président Poutine, à une rencontre avec Akhmed Zakev, l'émissaire du président tchétchène Maskhadov, la seule prise de contact à ce niveau depuis le début de la guerre, mais qui n'avait débouché sur aucun processus de paix. Le général Kazantsev devait prendre l'avion pour Moscou et s'entretenir à 10 heures ou 11 heures du matin avec les terroristes. Cette information avait apaisé les otages. Mais ce scénario allait être écarté. *« A 1 heure du matin*, dit M. Iavlinski, *j'ai quitté le Kremlin, ayant compris que le plan de l'assaut l'avait emporté. »* Après la prise d'otages, Vladimir Poutine n'a fait aucun commentaire sur ces initiatives de contacts avec les Tchétchènes, déclarant que *« pas une seconde, nous n'avons douté de la nécessité de l'assaut »*.

> « A 1 heure du matin, j'ai quitté le Kremlin, ayant compris que le plan de l'assaut l'avait emporté »
>
> **GREGORI IAVLINSKI, DÉPUTÉ LIBÉRAL, APRÈS SA TENTATIVE DE MÉDIATION**

OÙ EN EST L'ENQUÊTE OFFICIELLE ?

Le parquet a annoncé que tous les terroristes ont été tués, contrairement à ce que déclaraient, le 26 octobre, des hommes des forces spéciales Alfa (*« On en a laissé deux vivants »*). S'il est clair que ces *spetsnaz* avaient pour instruction de liquider au plus vite les terroristes, certains d'entre eux ont parlé ensuite d'empoignades, dans le feu de l'action, avec les forces spéciales dépendant d'un autre ministère, celui de l'intérieur, intervenues dans la foulée. Contrairement à ce qui a été annoncé, il y aurait ainsi eu des pertes au sein des groupes d'assaut, provoquées par des tirs « amis » et non des terroristes, a affirmé au *Monde* une source des services secrets russes. Celle-ci n'exclut pas que des otages aient pu aussi être pris pour des terroristes... Mais Vladimir Poutine n'a pas encore fait aucune allusion à d'éventuelles sanctions parmi les responsables de la sécurité et rien ne filtre de l'enquête – ou des enquêtes – en cours, sous l'égide du FSB. La question de savoir si l'assaut aurait pu se dérouler de manière moins meurtrière, côté otages et côté commando, n'est même pas posée officiellement.

La même source met sur le compte du *« grand désordre russe »* un deuxième élément central de l'affaire : des agents du FSB, assure-t-elle, ont informé leur hiérarchie des mois à l'avance de la préparation d'actions à Moscou par le groupe de Movsar Baraev – information qui se serait *« comme toujours, perdue dans les méandres des échelons supérieurs »*.

Certains médias russes avaient commencé, il y a deux ans, à parler des liens du clan Baraev avec le FSB (ex-KGB). Arbi Baraev, l'oncle de Movsar, le chef du commando, était connu dans les années 1997-2000 comme auteur d'enlèvements d'étrangers en Tchétchénie et adepte de la pratique de filmer l'assassinat de ses victimes russes et tchétchènes. A la tête d'un *« bataillon islamique »*, il a eu des relations orageuses avec Aslan Maskhadov, mais cordiales avec le FSB, qui lui a fourni un laissez-passer permettant de circuler librement en Tchétchénie. Le chef du FSB dans son village a d'ailleurs été limogé après l'assassinat d'Arbi, en mai 2000. Son neveu, Movsar, a pris ensuite la tête de sa *« bande »*.

Le 29 octobre, le quotidien *Moskovski Komsomolets* a cité un informateur anonyme du FSB selon lequel le commando était depuis longtemps *« infiltré »* par les services russes, qui auraient contrôlé quatre des preneurs d'otages. L'interprétation donnée par les services secrets est que c'est l'action de ces quatre agents qui aurait permis le *« succès »* de l'assaut.

La question de la désorganisation et de l'insuffisance des secours prévus pour des blessés sortis de décombres et non asphyxiés par des gaz a été largement évoquée dans les médias, sans que la moindre sanction ne tombe. De nombreux médecins ont assuré que si l'évacuation des otages avait été plus rapide et s'ils avaient été informés à temps de la nature du gaz – du Fetanyl, ont annoncé tardivement les autorités, contredites par certains experts —, bien des vies auraient été sauvées. Dès l'intervention des forces spéciales dans le théâtre et pendant leur hospitalisation au secret, les survivants ont été systématiquement convaincus de la nécessité de garder le *« secret d'Etat »* sur l'action des forces spéciales afin de ne pas aider de futurs terroristes.

Enfin, la corruption généralisée et la désorganisation qui règnent dans tous les services de l'Etat russe expliqueraient comment quelque cinquante Tchétchènes armés ont pu se rassembler et circuler en voiture à Moscou, où les contrôles de véhicules sont incessants et où un Tchétchène ordinaire peut se faire arrêter plusieurs fois par jour dans la rue. Des laissez-passer pour véhicules avec filigranes d'organismes officiels s'achetaient récemment encore pour quelques centaines de dollars.

QUELLES HYPOTHÈSES PRÉVALENT À MOSCOU ?

Quatre cas de figure peuvent être avancés pour tenter de décrypter la prise d'otages :

1. Les preneurs d'otages auraient agi, comme ils l'ont dit, sur seul ordre de Bassaev. Celui-ci a revendiqué l'opération le 31 octobre, en assurant que Maskhadov n'en avait pas été informé à l'avance. Bassaev a aussi annoncé qu'il se séparait du président tchétchène pour diriger le seul groupe Ryad As-Salihin (le jardin des Justes), dont s'était déjà revendiqué un des preneurs d'otages. Formé de candidats au martyre (*chahids*), il agira *« derrière les lignes adverses »*, non plus en prenant des otages pour négocier et tenter d'arracher la paix, mais, a dit Bassaev, *« pour frapper l'ennemi ». « Comme en Israël »*, avait déjà prévenu un des membres du commando. Maskhadov, lui, a condamné la prise d'otages de Moscou en appelant à nouveau à des négociations.

2. Des services secrets russes, au courant des préparatifs d'action à Moscou, auraient cherché à en profiter. Le politologue Andreï Piontkovsky a évoqué une alliance des *« partis de la guerre »* des deux bords, celui de Bassaev l'islamiste et celui des généraux russes qui font des fortunes grâce au conflit. Tous deux ont des contacts sur le terrain de la *« sale guerre »* tchétchène, notamment autour du trafic de pétrole. Tous deux ont pu être alarmés par les rumeurs de négociations en préparation entre Maskhadov et le Kremlin. *« La guerre durera tant que durera la corruption au sein de l'armée »*, a prédit Gregori Iavlinski, apparemment résigné à une guerre sans fin. Mais ce *« parti des généraux »* russes, dont un noyau aurait manipulé les terroristes pour prolonger la guerre, a-t-il agi de lui-même ? Ou bien a-t-il utilisé à son tour par des partisans ou des adversaires de Vladimir Poutine ?

3. Parmi les *« guébistes de Saint-Pétersbourg »* nommés par Vladimir Poutine à la tête des divers *« ministères de force »*, certains auraient laissé faire les terroristes pour relancer une guerre de moins en moins populaire, alors que la Russie entre en période préélectorale. Ils savaient que le président choisirait la manière forte. Il n'était bien sûr pas prévu que l'intervention des forces spéciales fasse tant de morts parmi les otages. Il était prévu, au contraire, que M. Poutine, doublant sur sa droite le président Bush, verrait sa popularité consolidée à l'étranger et rehaussée à nouveau en Russie, où la recette devait d'autant mieux fonctionner que les grandes chaînes de télévision sont sous contrôle. *« Il est normal que Vladimir Poutine n'ait pas parlé de sanctions contre les chefs de ses services de sécurité, puisque c'est eux qui ont tout organisé, sur ordre du président »*, a ainsi déclaré au *Monde* le chef d'un parti d'opposition non communiste.

4. Ce serait au contraire la « Famille » formée des oligarques et chefs mafieux qui manipulaient la Russie du temps de Boris Eltsine qui aurait, par cette action, ouvert la nouvelle saison électorale. Le président russe a tenté de limiter l'influence de cette « Famille », mais il n'a pu se séparer de ses relais au pouvoir, tels le chef de l'administration présidentielle Volochine ou le procureur général. Vladimir Poutine n'a surtout aucune intention de céder son trône en mars 2004. Exilé à Londres, Boris Berezovski, ancienne figure de proue de la « Famille », a joué un rôle direct dans des rencontres cet été, en Suisse et au Liechtenstein, entre des Tchétchènes et des élus russes non mandatés par le Kremlin.

Au début de la crise des otages, il s'est déclaré prêt à venir à Moscou jouer les intermédiaires. Escomptait-il être réadmis en Russie par ce canal ? Ou voulait-il, comme le prétend une rumeur débattue en privé dans le microcosme politique, nuire tout simplement à M. Poutine ? La « Famille », à supposer qu'elle ait usé de ses contacts dans les services russes et dans le clan Baraev, n'aurait pas forcément tout perdu dans ce cas. Le regain de popularité du président peut être fragile et il doit assumer désormais le retour de la Tchétchénie sur le devant de la scène.

« Tous les témoins ont-ils été éliminés à dessein ? », a osé demander, au moment des faits, le quotidien *Novaïa Gazeta*, financé par M. Berezovski. Ce genre d'audace ne devrait plus être de mise : une nouvelle loi, interdisant la remise aux familles des corps des terroristes et la publication de *« tout ce qui peut nuire aux enquêtes antiterroristes »* est en cours d'adoption, avec le soutien, disent les sondages, de près des deux tiers des Russes.

Natalie Nougayrède et Sophie Shihab

NTV RUSSIAN CHANNEL/SIPA

GETTY IMAGES/GETTY/SIPA

PROCHAIN ARTICLE
Les mystérieux attentats de 1999

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LE FIGARO**
Philippe Nemo
Le tourisme aux Antilles connaît ces temps-ci une crise. Pour quelles raisons ? Il faut aller au-delà de celle que les dirigeants d'Accor ont mise en relief, à savoir que les Antillais seraient peu accueillants, voire *« agressifs »*. C'est un faux problème. *(...)* Le vrai problème n'est pas psychologique, mais politique ; et il met en cause l'Etat français autant et plus que les Antillais. Depuis la départementalisation, et singulièrement depuis que les départements d'outre-mer sont devenus des cantons tropicaux de l'Union européenne, ouverts sur le vaste monde, les pouvoirs publics ont une seule carte valable à jouer, le développement économique dans le cadre de l'économie de marché. Ce qui suppose le respect de l'Etat de droit, la protection de l'ordre public, les garanties apportées aux salariés, mais aussi aux investisseurs, qu'ils soient étrangers, métropolitains ou locaux.

■ **LIBÉRATION**
Gérard Dupuy
Du lever des bambins à leur coucher, les chaînes de télévision devront soigner leur tenue. Le comité ad hoc souhaité par Chirac et chargé de réfléchir sur la violence à la télévision *(...)* semble avoir trouvé la voie moyenne entre la *« restauration des valeurs »*, dont beaucoup dans l'actuelle majorité se sont fait un slogan, et le libéralisme prudent mais ouvert aux vents modernes. *(...)* Les conclusions chèvre-et-chou du rapport ont entraîné des réactions contradictoires : tel catho intégriste se réjouit mais Boutin boude. Peut-être n'a-t-elle pas tort. Car en admettant que le porno a sa place à la télévision, quitte à renforcer la surveillance de son accès, le comité lui accorde une légitimité encore inédite alors même que certains rêvaient tout haut d'une éradication. Les conclusions du comité sont exactement chiraquiennes, dans un sens quasi chimique : elles respectent le dosage entre néoconservatisme et hantise de la ringardisation.

Un journal espagnol découvre le « lobby juif »

Le quotidien madrilène « El Mundo » a publié un article reproduisant des « révélations » d'un goût contestable tirées d'un livre sur le judaïsme. Sans guère susciter de réactions

LE BANDEAU est accrocheur : « Judaïsme, les révélations d'un livre. » Le titre ne laisse aucun doute sur l'objet de ces *« révélations »* : le *« lobby »* qui vit en Espagne. Le sous-titre enfonce le clou : ILS SONT dans la banque, la justice, l'hôtellerie, la construction, le textile. Les juifs espagnols se meuvent dans les circuits les plus puissants du pouvoir et sont en contact avec l'élite économique et politique. Pouvoir compter sur l'appui du *« lobby hébreu »* peut aller jusqu'à les faire libérer de prison. Le quotidien *El Mundo*, qui a publié cet article dans un de ses suppléments du dimanche, *Cronica* du 3 novembre, est connu pour ses provocations et son irrévérence, mais il n'a rien d'un organe d'extrême droite. Et l'article en question n'a suscité aucune réaction.

A en croire Enrique Mugica, le *« Defensor del pueblo »*, médiateur, cité en bas de l'article dans une liste de personnalités présentées comme *« L'ABC de l'Espagne hébraïque »*, c'est parfaitement normal : *« Le niveau culturel dans ce pays est extrêmement bas. A la télévision, les chaînes publiques, comme les grandes chaînes privées, consacrent chaque jour une heure et demie de programmes aux célébrités de ce monde, à la presse du cœur ou aux diseuses de bonne aventure. C'est une plaie d'Egypte. L'Espagne n'est pas un pays cartésien, il n'y a pas non plus de presse à sensation comme en Grande-Bretagne, mais une presse de commérages. Bien sûr, l'article est pernicieux, insidieux, mais, ici, c'est naturel. »*

Pour le directeur de *Cronica*, il n'y a pas de problème non plus. Le livre dont est tiré l'article a été édité par la maison d'édition La Esfera de los libros, qui appartient à *El Mundo*, et il ne s'agit que d'une *« prépublication »*. Il oublie que les titres, sous-titres et maquette sont du ressort du journal et que, en outre, il est curieux que l'auteur de l'article soit aussi celui de ce livre, intitulé *Le Lobby juif. Pouvoirs et mythes des Hébreux espagnols actuels.*

AMALGAMES

Le texte donne libre cours aux insinuations : *« Contrairement à ce que l'on pense, les juifs espagnols ou leurs descendants ne sont pas tous millionnaires et ne constituent pas un cercle destiné exclusivement à la défense de ses intérêts. »* Voilà qui est rassurant, mais l'auteur poursuit en citant deux personnes, Marc Rich, *« célèbre magnat »* accusé de *« la plus grave fraude fiscale de l'histoire des Etats-Unis »* et *« absous par Bill Clinton »*, et *« le financier et collectionneur »* Jacques Hachuel, qui *« a couru le monde dans toutes sortes d'aventures spéculatives et a encouru deux peines de prison pour manipulations économiques illégales avec Mario Conde »* (ancien directeur de la banque Banesto, condamné à vingt ans de prison en juillet).

Dans la même veine, l'auteur cite d'autres *« juifs ou descendants de juifs »*, qui ne sont pas connus pour leurs démêlés judiciaires, mais pour leurs succès professionnels. Il en profite pour en rajouter, tentant de démontrer les liens pouvant exister, par exemple, entre la femme d'affaires Alicia Koplowitz (présidente honoraire – précise l'article – de la branche espagnole du Centre Pérès pour la paix) et l'Etat d'Israël : Shimon Pérès a été vu avec elle dans un cocktail, le 22 juin 1997, et dans le même restaurant le 24 avril... Suivent quelques histoires embrouillées allant jusqu'à impliquer la monarchie espagnole et l'ex-ambassadeur israélien à Madrid, Shlomo Ben Ami, dans la libération, forcément *« scandaleuse »*, du *« magnat russe »* Vladimir Gousinski et du même Marc Rich, cité également, dans *« la petite liste de juifs espagnols »*, comme *« le grand magnat du judaïsme espagnol. Egalement Israélien, Suisse, Belge, Bolivien et citoyen américain... »*

L'écrivain Juan Goytisolo, qui vient de préfacer un autre livre, celui de Gonzalo Alvarez Chillida, *L'Antisémitisme en Espagne. L'image du juif (1812-2002)*, se dit *« très choqué à la lecture de ce pamphlet qui mélange tout et rappelle le* Protocole des sages de Sion. *Ce genre d'amalgame à notre époque est très dangereux. Les Espagnols, qui sont parfaitement capables de faire la différence entre un Basque, un Basque* abertzale [nationaliste] *et un membre de l'ETA, font la confusion entre un musulman, un islamiste et un terroriste et, de même, entre un juif, un Israélien et un partisan de Sharon. Cet article est la preuve de ce que je pressentais et craignais voir : l'antisémitisme. »*

Martine Silber

★ **www.elmundo.es**

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La question de Kaliningrad vue par la presse russe

Satisfaction mesurée sur l'accord de transit conclu avec l'Union européenne

KALININGRAD, un million d'habitants sur 15 000 km², coincés entre Pologne et Lituanie. Cette zone de trafics transfrontaliers deviendra en 2004, du fait de l'élargissement, une enclave au sein de l'Union européenne. Le transit des Russes à travers l'espace Schengen élargi est le principal sujet de discorde, sachant que Moscou rejette le système de visa spécifique suggéré par l'UE. Logiquement, le *« cas Kaliningrad »* a été au cœur des discussions entre la Russie et l'UE le 11 novembre à Bruxelles. Ce sommet devait illustrer, selon **Vremia Novosteï**, *« la maturité de leurs relations »*. *« A Bruxelles, on a effectivement réussi à trouver des approches qui apaisent pour beaucoup les préoccupations de Moscou »*.

Du 1er juillet 2003 à la fin 2004, les Russes pourront circuler entre Kaliningrad et le reste de la Russie avec un document de transit simplifié délivré par la Lituanie. Dimitri Rogozine, représentant spécial pour Kaliningrad et président du comité des affaires étrangères à la Douma, a dit aux **Izvestia** que *« ce texte sur Kaliningrad est un formidable accord pour la Russie »*.

UN PROBLÈME DE SECOND ORDRE

C'est *« une victoire du bon sens »*, estime dans **Vremia MN** un autre membre de ce comité. *« Au cours des négociations, ni la Russie ni l'UE n'ont campé sur des positions de principes. Elles ont plutôt fait preuve de souplesse et de pragmatisme. »* Cet accord *« tourne le dos au passé, au "corridor de Dantzig", aux "wagons plombés", au "pont aérien de Berlin" et ouvre au contraire une perspective nouvelle de coopération avec l'UE »*. Représentant russe pour les affaires européennes, Viktor Likhatchev relève dans le même journal que *« les termes de "visa", de son "maintien" ou de son "mécanisme d'obtention" demeurent absents »*. Signe que *« l'UE* (...) *nous a entendus »*.

« Néanmoins, de sérieuses divergences demeurent », reconnaît **Vremia Novosteï**. Pour les **Izvestia**, si *« Moscou a extirpé le mot "visa", l'UE en a gardé l'essence »*. **Vedomosti** va dans le même sens en notant que *« les commentateurs ne voient pas de différence de principe entre les visas européens ordinaires et les documents nécessaires aux citoyens de Russie pour voyager de Kaliningrad vers le reste de la Russie »*. **Novaya Gazeta** ajoute que ce *« compromis raisonnable »* est *« plus proche du point de vue européen »* que de celui de la Russie. Et, surtout, selon les **Izvestia**, *« sur le reste, les relations avec l'UE en général, comme l'intégration, les perspectives de déplacements sans visa, non seulement avec Kaliningrad mais avec la Russie entière, ou du moins l'assouplissement des documents requis par les citoyens russes auprès des ambassades de l'espace Schengen, la volonté européenne a fait défaut »*.

Et de conclure : *« Malgré toutes les incantations de ces derniers mois selon lesquelles la décision sur Kaliningrad déterminera le développement des relations avec l'UE, il n'y a pas eu de miracle. Pour l'UE, Kaliningrad était, est et restera un problème de second ordre. »*

Philippe Randrianarimanana

« THE INDEPENDENT » (Londres)

« Annus horribilis » (bis).

Alors que la monarchie britannique est à nouveau plongée dans des scandales peu reluisants, la reine a prononcé, jeudi 14 novembre, son traditionnel discours du trône.

DESSIN DE TIM

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Moscou

■ Le quotidien espagnol *El Mundo* montre à l'aide de graphiques animés l'intrusion du commando tchétchène dans le théâtre de la Doubrovka, le déploiement des véhicules blindés BTR-80, l'intervention des forces spéciales, et résume le tout dans une chronologie détaillée et interactive.
www.elmundo.es/elmundo/2002/graficos/oct/s4/

■ Anesthésiant ou gaz de combat, le portail italien Concento présente les *« effets du gaz mystérieux »* utilisé pour l'assaut. *El Mundo* se concentre sur l'action de l'halothane.
▷ www.concento.it/Concento/Multimedia/Media/Flash/Gas_misterioso/gasmis. swf
▷ www.elmundo.es/elmundo/2002/graficos/oct/s4/halotano2.html

■ Le *New York Times* examine les différents moyens dont disposent les autorités pour neutraliser les preneurs d'otage.
http://graphics7.nytimes.com/images/2002/11/03/weekinreview/021103_nwr_WEAPONS. gif

■ Le *Guardian* de Londres a réalisé un récit complet de la prise d'otages.
www.guardian.co.uk/flash/0,5860,820185,00.html

■ *El Mundo* et le *Guardian* reprennent l'histoire de la Tchétchénie et rappellent en images les épisodes et les principales phases du conflit.
▷ www.elmundo.es/elmundo/2002/graficos/oct/s4/chechenia.html
▷ www.el-mundo.es/internacional/rusia/chechenia/chechenia.swf
▷ www.guardian.co.uk/flash/0,5860,257882,00.html

■ La Documentation française vient d'actualiser sur son site le dossier consacré à la deuxième guerre de Tchétchénie.
www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_actualite/tchetchenie/

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Politique étrangère

Il est difficile de juger de la réussite ou de l'échec d'une politique étrangère ; elle ne peut s'apprécier que dans la durée.

Pour le Moyen-Orient, les gouvernements français ont, à partir de 1969, soutenu Arafat, et, à partir de 1975, Saddam Hussein. Avec ce dernier, Claude Cheysson a conclu une alliance intime entre 1981 et 1984. On peut en déduire que si, dans huit mois, Arafat et Saddam Hussein sont encore en place, notre diplomatie aura réussi. Dans le cas contraire, ce sera l'échec retentissant d'efforts de trois décennies.

Comment sauver un dictateur dont nous aurons été complices ? C'est la question. Le reste est rhétorique.

Jean-Pierre Lacroix
Paris

Confusion

Islamistes modérés ? L'expression est absurde et regrettable. Absurde, car l'islamisme est à l'islam ce que le gauchisme est à la gauche : la version extrémiste, donc, par définition, non modérée. *(...)* Regrettable, car employer le même mot d'« islamistes » pour désigner des musulmans démocrates (au moins en apparence) et les terroristes d'Al-Qaida ou ceux des GIA algériens ne peut qu'introduire dans les esprits une dangereuse confusion. C'est comme si l'on employait le même mot de « gauchistes » pour désigner les partis de gauche européens et les Brigades rouges ou la bande à Baader. *(...)*

René Martin
Antony (Hauts-de-Seine)

Pour nous écrire :
Le courrier des lecteurs du *Monde,* 21*bis,* rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

Forum de Florence : offensive de la gauche radicale

LES MOUVEMENTS antimondialisation ont de bonnes raisons d'afficher leur satisfaction après le premier Forum social européen, organisé à Florence du 6 au 10 novembre. Ce rendez-vous inédit a rassemblé 60 000 personnes, soit trois fois plus que prévu et autant que la seconde édition du Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil), son modèle.

Le mot d'ordre contre la guerre en Irak a réussi à mobiliser plus de 500 000 manifestants dans une marche que n'est venu troubler aucun incident. Après les violences policières survenues à Gênes lors des manifestations contre le sommet des chefs d'Etat du G8, en juillet 2001, qui ont provoqué la mort du jeune Carlo Giuliani et des dizaines de blessés, le climat de peur entretenu par le président du conseil, Silvio Berlusconi, et une presse italienne alimentant encore largement, à la veille du Forum, l'amalgame entre militants et casseurs, le mouvement a fait la démonstration – du moins dans ses composantes majoritaires – de son caractère non-violent.

LIGNES DE FRACTURE

Enfin, le rendez-vous de Florence marque bien la première rencontre à l'échelle du continent de la tribu complexe des mouvements sociaux. Bataillant jusqu'à présent dans le pré-carré de leurs pays respectifs, ces organisations sont parvenues, à travers le foisonnement des débats, à se retrouver sur un certain nombre de revendications communes, voire de projets et de calendriers d'action. C'est bien là l'objectif affiché par cette force de résistance à la mondialisation libérale qui se construit, se décline et grossit depuis le sommet de Seattle, en novembre 1999.

Il existe aussi des raisons de tempérer les cris de victoire et de voir dans Florence les germes de divisions dommageables pour la dynamique et la crédibilité du mouvement. Les organisateurs italiens portent une lourde responsabilité dans ce constat. En marginalisant, de fait, les organisations non gouvernementales au profit des syndicats et des mouvements sociaux, ils ont rompu l'équilibre délicat que les précédents forums de Porto Alegre avaient su trouver entre les différents acteurs de la société civile. En invitant pour la première fois les partis politiques à s'exprimer du haut des tribunes officielles, ils ont paradoxalement donné le signal d'un repli sur soi du mouvement sur sa base la plus radicale, plutôt que de son ouverture.

Gauche de rupture contre gauche institutionnelle. Gauche trotskiste ou communiste plus ou moins rénovée contre gauche socialiste. A Florence, sur fond de vieux contentieux, l'affrontement a été total, dessinant des lignes de fracture dans les sphères aussi bien syndicale que politique. La Confédération européenne des syndicats (CES), qui avait hésité à s'engager pleinement dans l'événement, en a été pour ses frais, sous les tirs au canon des militants des Cobas italiennes ou du syndicat français SUD. Tout comme les rares représentants des partis sociaux-démocrates, conspués pour leur conversion à peine masquée au libéralisme.

« Notre mouvement n'est pas réformiste, il est radical », a tranché Vittorio Agnoletto, ancien porte-parole des mobilisations de Gênes et membre du Comité international du Forum social mondial, oubliant au passage la charte des principes de Porto Alegre, qui stipule que le Forum est *« un espace de rencontre ouvert »*, et que *« personne ne sera autorisé à exprimer (...) des prises de position prétendant être celles de tous les participants »*. Ce dérapage ne manquera pas de lui être reproché. Ce discours de la radicalité, notamment vis-à-vis des institutions économiques et financières internationales, jugées incapables d'évoluer et donc condamnées à se saborder, indispose quantité de mouvements et d'ONG qui, sans relâcher leur pression ni renier leurs convictions, ont engagé le débat avec les « maîtres du monde ». Il simplifie à outrance un paysage dont une des singularités est précisément sa diversité.

Vieux routards des nostalgies perdues toujours prompts à brandir l'étendard de la révolution, partisans pragmatiques de nouveaux modes de régulation de l'économie de marché, nouvelles générations en quête de repères et de sens ont jusqu'à présent réussi à surmonter leurs différences dans une dynamique de rassemblement cimentée par le rejet d'un quelconque rattachement partisan. Et sur ce consensus tacite, l'une des forces du mouvement sera, s'il veut continuer à élargir sa base, davantage dans sa capacité à produire de la contre-expertise plutôt qu'à servir de la doctrine aux accents souvent usés.

TENTATIVE D'OPA

Quelques jours seulement après le Forum social européen, des voix s'élèvent déjà en privé pour mettre en garde contre une tentative d'OPA de la gauche radicale sur le mouvement. Des représentants d'ONG avouent à regret que, si elle devait se confirmer, ils se sentiraient contraints de se retirer. Le tournant de Florence ne rend pas la tâche facile aux Français, à qui reviendra en 2003 la responsabilité d'organiser la seconde édition du Forum européen. Pour restaurer l'esprit de Porto Alegre, ils devront vite rectifier le tir.

Ce geste est d'autant plus attendu par ceux qu'une option radicale effraie que la victoire de Luis Iñacio Lula da Silva à la présidentielle brésilienne donne, selon eux, une visibilité nouvelle et un point d'appui supplémentaire à tous ceux qui combattent pour une autre mondialisation. Pour peu que ce combat continue de progresser dans le cadre de débats démocratiques et non sur le mode de l'exclusion.

Laurence Caramel

Bourrasque PAR NICOLAS VIAL

Europe : les aventures du club des Trois

*« **AU CLUB** des Grands,* disait de Gaulle, *j'ai rencontré autant d'égoïsmes sacrés que de membres inscrits. »* N'étant pas, et de loin, le mieux loti d'entre eux, il s'autorisait de cette constatation pour suivre en toute tranquillité d'âme cet exemple. Maintenant qu'il est débarrassé de la cohabitation, Jacques Chirac entend manifestement en faire autant. A preuve le forcing opéré auprès de Gerhard Schröder pour procurer un long sursis à une politique agricole commune fort contestée. A preuve aussi le hautain mépris opposé à Tony Blair, furieux d'avoir été tenu à l'écart, et d'être de surcroît invité par Paris à renoncer au confortable rabais annuel jadis arraché par la « Dame de fer ».

Il était prévisible que plus l'Europe s'étendrait, moins elle aurait de chances de mériter son beau nom de Communauté. Le fondateur de la Ve République avait donc proposé à Londres, quelques semaines avant le référendum qui allait le renvoyer dans ses foyers, de placer à sa tête une sorte de directoire dont feraient partie la France, le Royaume-Uni, la République fédérale et l'Italie. Harold Wilson, alors premier ministre de Sa Gracieuse Majesté, s'était empressé d'alerter Rome et les capitales du Benelux, facilement inquiètes à l'idée de voir rogner leurs prérogatives, et le projet avait aussitôt capoté. Il devait le regretter par la suite. Aussi bien un directoire de fait existe-t-il aujourd'hui à la tête de l'UE, reflétant cette évidence que trois de ses membres : la RFA, la Grande-Bretagne et notre propre pays, sont, pour reprendre le célèbre mot d'Orwell, sensiblement plus égaux que les autres.

C'était déjà le cas, à vrai dire, il y a trente ans, lorsque Pompidou avait ouvert à l'Angleterre la porte de la CEE, que de Gaulle lui avait claquée au nez. Il s'agissait d'abord dans son esprit d'équilibrer une Allemagne dont la réunification lui paraissait inévitable et dont, comme beaucoup d'autres, il craignait qu'elle ne fût reprise par l'esprit de domination. Le ministre fédéral des finances avait refusé, après Mai 68, de venir au secours du franc. Commentaire de François Seydoux, alors ambassadeur à Bonn : *« Les Germains bombaient le torse..., la République fédérale se substituait à la France et s'emparait en Europe occidentale de la direction. »* Décidément désabusé, de Gaulle ira jusqu'à répondre quelques mois plus tard à Kissinger qui lui demandait comment il s'y prendrait pour empêcher l'Allemagne de prendre la tête de l'Europe : *« Par la guerre. »* Le cher Henry nous a assuré qu'il parlait sérieusement...

LA FIN DU « MIRACLE ALLEMAND »

Une rare confiance, basée sur l'estime mutuelle, un commun attrait pour l'économie et un certain agacement vis-à-vis des Etats-Unis s'était établi par la suite entre Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. Il n'était pas écrit qu'une intimité comparable s'établirait entre le très conservateur Helmut Kohl et François Mitterrand. Mais celui-ci allait comme on sait lui apporter un soutien sans doute décisif au moment de la ratification par le Bundestag du déploiement en RFA des « euromissiles » américains destinés à contrebalancer la menace des SS-20 soviétiques. Cela dit, un homme de sa génération ne pouvait pas ne pas redouter, quand vint l'heure de la réunification, que l'Allemagne, déjà première puissance économique du continent, ne cherche tout naturellement, maintenant qu'elle était également la plus peuplée, à lui imposer ses vues. A défaut de pouvoir retarder les échéances, comme il s'y était essayé, il sut persuader Bonn de la nécessité de rassurer ses partenaires en reconnaissant la frontière Oder-Neisse et en accomplissant de nouveaux pas, avec Maastricht et la monnaie unique, vers l'unité de l'Europe. Et il eut la sagesse d'ignorer les appels du pied de Maggie Thatcher, que le spectre de la Grande Allemagne empêchait de dormir.

Elle ne pouvait se tromper davantage. La réunification a en fin de compte affaibli l'Allemagne, dans la mesure où Kohl a voulu aider massivement les habitants d'une RDA incroyablement délabrée à rattraper le niveau de vie de ceux de la RFA. Plus question du coup du « *miracle allemand* » dont on nous avait rebattu les oreilles. Le nombre des chômeurs dépasse les quatre millions. La natalité est tombée si bas que les démographes s'attendent à voir la population diminuer, d'ici à 2025, de quelque trois millions de personnes. D'où un recours inévitable à l'immigration, qui, poussant au métissage, devrait laisser de moins en moins de chances aux tenants d'un nationalisme fondé sur la prétendue pureté du sang.

Le dissident soviétique Alexandre Zinoviev a écrit, dès 1982, dans *Le Figaro* : *« Le rôle historique de l'Allemagne est terminé. Ce fut un rôle terrible, tragique, mais elle a fini de le jouer. »* Ce qui serait terrible et tragique, c'est qu'il ait raison. Placée comme elle est au centre du continent, notre voisine, sur le sol de laquelle ont surgi tant de talents, ne peut être laissée sans danger à l'abandon. Le moment paraît donc venu pour la France de jouer à fond avec elle la carte d'un partenariat seul capable de fournir à la construction européenne, à l'heure de l'élargissement, le moteur dont elle a si manifestement besoin. La distance récemment prise par l'Allemagne, libérée de la menace soviétique, avec les Etats-Unis et leurs projets irakiens ne peut qu'y aider.

Encore faut-il que cette relance ne puisse être interprétée par les Britanniques comme dirigée contre eux. Quoi qu'en puissent écrire certains journaux londoniens, le temps n'est plus où un Michelet pouvait écrire : *« La guerre des guerres, le combat des combats, c'est entre la France et l'Angleterre, le reste n'est qu'épisode. »* Où de Gaulle pouvait confier à un ambassadeur du Royaume-Uni : *« Nous avons toujours été en guerre, sauf quand nous étions alliés contre un ennemi commun. »* Ces luttes qui ont coûté cher à nos peuples n'ont plus de sens depuis que leurs empires respectifs ont disparu. Restent certes des visions différentes : d'un côté, une vaste zone de libre-échange et le maintien de liens privilégiés avec les Etats-Unis ; de l'autre, une puissance capable dans une large mesure d'équilibrer la leur.

« EUROPÉISER » LE DROIT DE VETO

La déclaration de Saint-Malo en 1998 sur la défense européenne, les positions adoptées sur l'effet de serre, la Cour pénale internationale, les mines antipersonnel, la coopération dans les Balkans sont là pour montrer qu'à condition de renoncer aux procès d'intention bien des compromis sont possibles. Ils n'auront de valeur et d'efficacité que s'ils bénéficient d'un net soutien de l'opinion.

Comment d'ailleurs parler sérieusement de politique étrangère et de sécurité commune, de président élu, de ministre des affaires étrangères commun, quand la France et la Grande-Bretagne conservent chacune un siège permanent, assorti d'un droit de veto, au Conseil de sécurité des Nations unies ? « Européiser » ce veto ne serait-il pas le meilleur moyen de faire prendre au sérieux la puissance politique d'une Europe dont l'élargissement fera, après la Chine et l'Inde, l'entité politique et économique la plus peuplée du monde ?

André Fontaine

Le Monde
ÉDITORIAL

Transition à Pékin

MIEUX VAUT tard que jamais. Le Parti communiste chinois, au pouvoir depuis un demi-siècle, vient de reconnaître solennellement qu'il avait lui-même donné naissance – à son corps défendant – à une classe moyenne à laquelle il va bien falloir concéder quelques responsabilités politiques. C'est là le sens de la transition qui vient de s'opérer à la tête du régime de Pékin.

Jiang Zemin, 76 ans, laisse la place de secrétaire général du PC chinois à un autre apparatchik, Hu Jintao, 59 ans, ni plus libéral ni plus conservateur que son prédécesseur mais un autre de ces hommes qui ont grandi politiquement dans l'unique obsession de préserver la mainmise de l'appareil communiste sur le pays, au nom de l'ordre et du développement national. Jiang avait émergé à la tête du régime lors de la répression du mouvement prodémocratique de Tiananmen, en 1989, sur une crispation idéologique à laquelle il s'est accroché : le refus de prendre en compte, sur le plan politique, l'apparition, en Chine communiste, d'une bourgeoisie à la faveur de l'ouverture économique décrétée par feu Deng Xiaoping. C'est le même Deng Xiaoping, mort en 1997, qui avait décidé que la prochaine génération de dirigeants serait emmenée par Hu Jintao. Ce dernier a montré – au Tibet notamment – qu'il saurait, le cas échéant, user de la force pour réprimer toute menace, réelle ou imaginaire, sur le pouvoir du parti.

Cette transition se passe dans l'ordre. C'est un fait à noter, tant la Chine nous avait habitués, depuis Mao Zedong (mort en 1976), à des successions tourmentées. Mais, autre fait à souligner, celle-ci ressemble fort à une fausse sortie pour Jiang Zemin, qui garde le contrôle des fusils, ultime bastion du pouvoir.

Hu Jintao semble chargé de moderniser un peu tout cela sans toucher à la superstructure politique. C'est pourtant bien là qu'est le problème. A force de croissance, la Chine s'est hissée à un rang mondial désormais reconnu, qui lui confère des responsabilités auxquelles son régime autoritaire peine à faire face. C'est ce régime, privé de tout contre-pouvoir et gangrené par le clientélisme et la corruption, qui est, entre autres, responsable d'exportations militaires inavouables vers des pays dangereux tels que la Corée du Nord. C'est ce régime qui réprime sans vergogne ses dissidents ou menace de priver par la force les Taïwanais de la démocratie qu'ils ont su forger. C'est ce régime qui est responsable d'une situation financière interne catastrophique, une menace pour les 450 milliards de dollars d'investissements étrangers accumulés en deux décennies. Loin de l'image d'eldorado dont il jouit dans le monde, le pays a ses fragilités. Ses banques ont accumulé plus de 500 milliards de dollars de « prêts non performants » destinés à garantir la paix sociale.

Autant dire qu'il ne suffira pas d'un jeu de trônes sur air d'Opéra de Pékin pour réformer en profondeur un système de gouvernement générateur de dysfonctionnements de cet ordre.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*
Médiateur : **Robert Solé**
Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde www.lemonde.fr
Abonnés du *Monde*, votre nouvel avantage : les dossiers du Monde.fr
Consultez, sur lemonde.fr, les dossiers exclusifs avec entretiens, documents et analyses.
Inscrivez-vous vite au Desk, l'édition abonnés du Monde.fr
Le Monde.fr édition abonnés

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde Publicités
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 **bis,** *rue Claude-Bernard - BP218*
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Ecriture de l'exil, exil de l'écriture

par Nedim Gürsel

ECRIRE est une expérience qui isole. La feuille blanche exige la solitude, ce terrible recueillement à la clarté déserte d'une lampe qui donnait le vertige à Stéphane Mallarmé. Celui-ci n'a pu surmonter l'épreuve qu'en écartant la lampe : *« On n'écrit pas, lumineusement, sur champ obscur. »* Et Franz Kafka, qui n'était « *rien que littérature* », selon ses propres termes, parle à Felice d'un singulier projet : s'installer avec une lampe et ce qu'il faut pour écrire au cœur d'une vaste cave isolée. *« On n'est jamais assez seul quand on écrit,* dit-il. *Lorsqu'on écrit, il n'y a jamais assez de silence autour de vous, la nuit est encore trop peu la nuit. »*

Bien que j'habite Paris depuis près de vingt-cinq ans – un quart de siècle n'est pas rien dans la vie d'un mortel ! –, j'ai l'impression d'habiter la cave où la lampe de Kafka reste toujours allumée.

A vrai dire, je n'habite pas une ville ou un pays, mais deux langues. Ou plutôt, je peux le dire à présent, ayant derrière moi un certain nombre de livres écrits en turc et quelques-uns en français, que je me retrouve entre deux langues, comme on peut être assis entre deux chaises. Cette double appartenance n'est pas facile à vivre.

Le turc est ma cave, où je suis dans l'écriture comme le noyau dans le fruit. J'écris donc dans ma langue maternelle, et cela me rassure.

Pourtant, je suis traversé dans ma vie quotidienne par la langue française, qui me hante. Parfois, elle parvient à briser les murs de ma cave et déclenche dans mon écriture un mécanisme irréversible, une sorte de déchirure. Je n'arrive plus à maîtriser les règles de ma langue. Je veux dire par là que la langue française, ce lieu d'exil par excellence, commence à structurer mes phrases, qu'elle bouleverse ma syntaxe, alors que je continue d'écrire en turc. Ainsi, je reste accroché aux mots de mon enfance que la pratique quotidienne du français libère en moi, pour résister au flot de l'actualité.

C'est, je crois, à la définition que Joseph Brodski donne de l'écrivain exilé que ma situation ressemble le plus. *« Pour les gens de notre profession,* écrit Brodski, *l'état d'exil est avant tout un événement linguistique. Projeté dans un ailleurs, l'écrivain se réfugie chez sa langue maternelle. Pour ainsi dire, sa langue, qui était son épée, devient son bouclier, son navire spatial. Ce qui commença par être une affaire privée et intime avec sa langue finit par devenir, en exil, son destin, avant même qu'elle ne devienne une obsession ou un devoir. »*

Dans ce sens, je ne pourrais dire que ma langue maternelle est devenue une obsession pour moi et le français un devoir. Certes, il arrive à un écrivain vivant dans un autre pays que le sien de changer de langue : Joseph Conrad, Panait Istrati, Samuel Beckett, Tristan Tzara, Vladimir Nabokov, Jorge Semprun, Hector Bianciotti, Emile Cioran. Un essai de ce dernier, intitulé *Les Avantages de l'exil*, illustre parfaitement les difficultés de cet état, mais aussi les possibilités d'enrichissement et d'épanouissement qu'il engendre.

Je me référerai encore une fois à Brodski : *« On peut considérer le mot exil comme n'étant peut-être pas le terme le plus approprié pour décrire l'état d'un écrivain forcé – par l'Etat, la peur, la misère, l'ennui – de quitter son pays. »*

Pour moi aussi, il n'est d'exil qu'au pluriel, et qu'importent les raisons et les motivations ! J'appelle exil ce lieu où les mots s'enracinent dans l'imaginaire d'un homme solitaire, étranger dans son propre pays ou ailleurs, et qui considère l'écriture comme une forme d'existence malgré les vicissitudes de l'histoire.

NEDIM GÜRSEL, écrivain turc, est directeur de recherche au CNRS. Il intervient, ainsi que Reza Daneshvar, au cours des Journées hugoliennes sur l'exil et la tolérance organisées par le Sénat les 15 et 16 novembre au Palais du Luxembourg.

Tout au début, l'exil n'a pas été un choix pour moi, mais une contrainte comme pour beaucoup d'autres. En 1971, j'ai quitté la Turquie après un coup d'Etat militaire pour échapper à un procès de presse. J'en ai eu d'autres depuis, deux de mes livres ont été saisis en 1981 et 1983.

Pourtant, je ne pense pas que l'on puisse réduire l'état d'exil à une contrainte d'ordre politique ou idéologique. Sinon, que dirions-nous de James Joyce, d'Ernest Hemingway ou de Rainer Maria Rilke, qui sont des exilés par excellence ! La littérature du XX^{e} siècle est en grande partie une littérature d'exil, où diverses sensibilités s'expriment à travers une destinée commune : le départ et l'errance.

Il a fallu que je quitte Istanbul sans espoir d'y retourner un jour, et une fois en terre d'exil, séparé des miens et coupé de ma langue maternelle, il a fallu que j'erre fiévreusement de ville en ville pour comprendre le sens profond de ce dicton populaire turc qui résonne en moi comme la voix du destin : *« La vie a une fin, mais jamais le chemin. »*

Je pense que l'exil, au sens large du terme, est un des destins possibles pour l'écrivain de notre époque. En tout cas, je peux dire que c'est le mien.

> Je ne pense pas que l'on puisse réduire l'état d'exil à une contrainte d'ordre politique ou idéologique

Exclu de la langue, prisonnier du temps

par Reza Daneshvar

ON me demande souvent pourquoi j'ai choisi la France. Parce que Paris est en France. Pour moi, cette ville a le même sens qu'Athènes dans le monde antique.

Je l'ai aimée dès mon jeune âge. Peut-être parce que je l'ai connue à travers les textes et les belles images. Des événements comme la Révolution française, la Commune de Paris, la Résistance, Mai 68, l'existentialisme, le théâtre de l'absurde, la nouvelle vague, etc. étaient des références pour notre culture moderne. La plupart des écrivains que nous aimions vivaient à Paris.

Lorsque le problème de l'exil se posa, je n'ai pensé à aucun autre lieu. J'ai directement visé Paris. J'étais un écrivain, et la place d'un écrivain exilé était Paris. Mais je n'avais jamais pensé que, pour quelqu'un dans ma situation, c'était l'endroit où il serait le plus pénible d'écrire, alors que je ne m'y suis jamais senti étranger, même quand je ne connaissais pas encore un seul mot de français.

Je n'avais ni prétention au pouvoir ni appartenance militante mais j'avais toujours défendu la liberté et espéré la démocratie. Mon exil n'était que la conséquence de mon statut d'écrivain, que je n'avais pas choisi. Je ne peux pas dire que c'était né avec moi, mais je suis persuadé que cela venait de caractères qui, eux, sont innés. Etre écrivain n'est pas une chose facile dans des pays comme l'Iran. Choisir cela relève un peu de la folie. Mais je dois avouer que quand le fait d'écrire s'est présenté à ma conscience comme une raison d'exister, et que je l'ai accepté, je ne savais pas dans quels ennuis je me mettais.

Lors de mon départ soudain d'Iran, bien qu'abandonnant tout derrière moi sauf l'imagination, je n'étais pas triste. L'espoir d'être délivré de conditions inhumaines avait occulté les difficultés vers lesquelles j'allais. Le conflit central de notre génération nous opposait aux institutions tenaces de notre culture traditionnelle. Mais moi, j'acceptais en tant qu'écrivain et dans ma vie personnelle cette vision mystique du monde comme lieu d'exil où l'homme est un hôte d'une nuit dans une auberge.

De plus, je pense qu'écrire est un acte universel qui libère les rapports entre les hommes de toutes les contraintes conventionnelles. Nous avons tous vécu, ne serait-ce que quelques heures, à la lecture d'une belle œuvre, dans la patrie de l'écrivain qui se situe au-delà de toute frontière.

Pour moi qui avais vécu la plus grande partie de mes trente-trois ans dans la lecture et l'écriture, non seulement l'exil n'était pas une perspective effrayante, mais il était au contraire un voyage au-delà des frontières vers une ville cosmopolite avec des promesses de délivrance. Je dois préciser que le sens de cette délivrance ne pouvait signifier uniquement la vie sauve au sens du quotidien. La vie de chacun est faite de ses attachements. Or mon attachement fondamental, celui qui me sauvait du non-sens terrifiant du monde, c'était écrire.

Seule la moitié de cette promesse de délivrance s'est réalisée. Bien que les mains sanglantes de la tyrannie aient réussi à assassiner plusieurs de mes amis à Paris et ailleurs, j'ai pu poursuivre ma vie quotidienne loin des murs de la violence, du mensonge et de la vilenie, en harmonie avec le rythme d'une société qui préservait les droits fondamentaux de l'être humain.

Mais ce rythme n'était déjà plus le même que celui qu'avaient vécu et écrit les exilés de partout autrefois. La vie quotidienne avait pris un autre rythme et un autre style. Le combat contre le temps avait commencé. Le temps qui m'environnait n'était ni mon temps ni le temps d'écrire. Le temps dans lequel j'avais grandi était beaucoup plus lent, il était mieux accordé à la pulsation et au va-et-vient entre raison et imagination.

Ici, le temps était celui des courses dans les couloirs du métro et ceux des administrations. J'étais jeté du passé dans un présent où le temps n'avait pas un instant pour s'arrêter. Je n'avais aucun moyen de me mettre à l'écart de ce tourbillon. C'est avec ce rythme rapide que mon existence se déroulait, amplifiant l'angoisse de vieillir et l'approche de la mort. Le Paris d'autrefois, capitale de la culture mondiale, offrait toujours la même profusion de souvenirs et de productions, mais il me fallait avoir les moyens de les acheter.

La vie quotidienne, qui avait toujours été le dernier de mes soucis, était devenue le premier. J'étais obligé de dépenser cette liberté dont j'avais besoin pour écrire afin de survivre. La délivrance était demeurée inachevée. Elle était mêlée de souffrance. Petit à petit, un exil redoublé surgissait au cœur de l'exil.

REZA DANESHVAR, écrivain d'origine iranienne, est chauffeur de taxi.

> L'écrivain à qui la vie quotidienne ne laisse pas assez de temps pour écrire est peu à peu exilé de l'écriture.

Je n'ai jamais eu assez de temps pour apprendre la langue et m'y entraîner. Un écrivain qui écrit dans une langue étrangère à la société où il séjourne vit un exil redoublé. Dès que je pose le pied hors de la vie quotidienne, j'éprouve la lourde étrangeté de cet exil.

En français, je ne peux jamais montrer autre chose que des morceaux brisés et déformés de moi-même. Mon interlocuteur voit mon visage dans un miroir ainsi brisé. Dans la langue française, je ne suis que cet homme cassé que lui montre le miroir.

En fait, en tant qu'écrivain, je suis à l'extérieur de cette langue. Le manque de temps pour écrire dans ma propre langue aggrave la frustration de cette exclusion.

L'écrivain à qui la vie quotidienne ne laisse pas assez de temps pour écrire est peu à peu exilé de l'écriture. J'ai passé vingt ans de ma vie à combattre pour ne pas être exilé de la patrie de l'écrivain. Ainsi, exclu de la langue et prisonnier du temps, je perds ma liberté existentielle et je continue à vivre avec l'angoisse de la montre.

Avec obstination et ténacité, j'essaie d'écrire en marge de mes onze heures quotidiennes de travail alimentaire. J'ai assez de projets pour remplir la vie de deux hommes, et aussi assez de frustrations et de désirs.

Quand je vois, j'entends, je lis que la nostalgie du passé est une des souffrances des exilés, l'absence totale de cette nostalgie chez moi me fait saisir à quel point ma soif de temps pour écrire est puissante. Et c'est déjà quelque chose.

Traduit du persan par Zeinab Zaza

Il faut bouger

Suite de la première page

Sortons des solutions de type « prêt-à-porter » décidées en haut et construisons du « sur-mesure » adapté à la diversité de la France en vrai. Que peut faire l'Etat, seul, pour réussir la reconversion d'un bassin d'emploi ? Qui doit décider des métiers pénibles qui ouvriront à une retraite anticipée, dans chaque secteur d'activité ? C'est au patronat et aux syndicats de conduire les négociations qui s'imposent.

Priorité des priorités : l'emploi. Alors que la conjoncture s'est dégradée, que le chômage monte, là où il faudrait développer la coordination européenne des politiques économiques, la France joue cavalier seul. Au lieu de mobiliser le budget pour l'emploi, le gouvernement choisit de baisser les impôts pour les plus hauts revenus. Au lieu de se servir de la réduction du temps de travail comme d'un levier pour l'emploi, il facilite le recours aux heures supplémentaires. Il permet, dans le nouveau dispositif proposé, de ne plus conditionner la baisse des charges à la création d'emploi.

La politique de l'emploi se résume à réduire encore le coût du travail des salariés les moins payés sans aucune contrepartie exigée des entreprises. Seul contrepoint positif : le retour à un seul smic, aligné sur le plus haut niveau, favorable à la consommation des ménages à bas revenus.

Pour inverser la courbe du chômage, le gouvernement doit inévitablement s'engager dans une politique offensive et ne pas se contenter d'une série de mesures sans cohérence et dont l'efficacité reste douteuse.

Face aux défis de l'emploi, les salariés et les chômeurs ne comprendraient pas que les partenaires sociaux ne prennent pas, eux aussi, à bras-le-corps ce problème primordial.

Le gouvernement propose de nous « passer la main » pour trouver d'autres solutions, face aux restructurations, que celles de la loi de modernisation sociale. Peut-on soutenir aujourd'hui ce que tous, syndicats et patronat, nous avions critiqué sous le précédent gouvernement ? Arrêtons les faux-semblants de cette partie de cache-cache avec nos propres responsabilités. Prenons la main ! Ensemble, dans la négociation, pour obtenir des résultats favorables aux salariés.

Le 18 novembre, le Medef répondra aux demandes des syndicats d'engager une nouvelle phase de négociation sur de grands chantiers. Sa crédibilité sur le dialogue social est en jeu. Il ne peut pas se dérober à des négociations sur l'emploi.

Pour nous, l'emploi est la première responsabilité sociale de l'entreprise. D'où notre revendication, face aux restructurations : zéro chômeur ! D'aucuns la balaient d'un revers de la main comme un mot d'ordre simpliste. C'est une erreur. Zéro chômeur ne signifie pas zéro restructuration. Ce serait un aveuglement coupable que d'ignorer les difficultés auxquelles sont confrontées certaines entreprises, dans une conjoncture difficile et face à une globalisation économique qui les fragilise.

Danone, Alcatel, Vivendi..., c'est la partie émergée de l'iceberg : 85 % des licenciements économiques sont le fait des petites entreprises, qui n'ont pas les mêmes marges de manœuvre que les grands groupes et dans lesquelles le plan social n'est pas obligatoire. Aucune aide n'est proposée à ces milliers de salariés pour retrouver un emploi. C'est cela la France en vrai.

Que faire ? Les partenaires sociaux doivent tirer un bilan des plans sociaux, pour en étendre le principe et renforcer leur efficacité. Nous voulons obtenir des grandes entreprises qu'elles assument leurs responsabilités auprès des PME sous-traitantes et de leurs salariés. Quand Peugeot tousse, c'est Chauffette et ses 150 salariés qui souffrent.

Autre levier pour l'emploi, la formation est le deuxième sujet que nous voulons négocier avec le patronat.

Dans un monde du travail où la mobilité concerne désormais tous les salariés, nous voulons mettre en place un *« passeport formation »*, nouveau droit à la formation tout au long de la vie professionnelle, transférable d'une entreprise à l'autre. C'est un tremplin pour favoriser l'évolution professionnelle de chacun et la qualification des salariés dont ont besoin les entreprises.

Prévenir et anticiper : c'est une obligation pour les entreprises et le patronat. C'est aussi le droit pour les salariés à disposer d'une information véritable sur l'état de santé de leur entreprise.

La France en vrai, c'est aussi celle qui s'inquiète de l'avenir des retraites. Enjeu crucial qui a longtemps fait l'objet d'un attentisme coupable, la réforme des retraites n'est pas une réforme comme les autres : elle est au cœur du contrat social. C'est une réforme urgente et nécessaire. Les Français attendent des réponses justes et appropriées plutôt que des polémiques stériles. Mais les premières décisions prises par le gouvernement augurent mal de la suite de la réforme : nouvelle ponction de 800 millions d'euros du régime général du privé vers les régimes spéciaux et de la fonction publique et suppression sans concertation des préretraites dans le public.

Si le gouvernement veut réformer seul, il court à l'échec. Faute d'une réforme discutée, négociée et comprise parce qu'équitable, l'immobilisme prévaudra, avec plus d'inégalités encore et un niveau de retraites qui continuera à se dégrader dans le privé.

La balle est dans le camp du gouvernement et de la majorité. Les partenaires sociaux, dont les syndicats, eux aussi, auront à prendre leurs responsabilités. La CFDT est prête à s'engager. Notre choix est clair : assurer la pérennité du système par répartition. Pour le public comme pour le privé, nos objectifs sont les mêmes : garantir un bon niveau de pension à tous ; obtenir le droit à la retraite dès 40 ans de cotisation, même avant 60 ans ; proposer un choix individuel, avec la retraite à la carte. Ces trois exigences satisfaites, il faudra trouver, par la négociation dans chaque régime, des arbitrages entre durée, taux de cotisation et solidarité nationale, avec le fonds de réserve des retraites.

Là aussi, l'unité syndicale est possible. Elle n'est pas envisageable avec ceux qui, en se refusant à tout changement, font le lit de la capitalisation. Elle est à portée de main si les échanges en cours avec d'autres débouchent sur une définition commune de réforme.

Nous ne ferons reculer le populisme et les extrémismes qui gangrènent notre société trop immobile qu'en réussissant les réformes indispensables.

François Chérèque

ENTREPRISES

SOCIAL

La **SEMAINE DE L'INSERTION** professionnelle des handicapés se déroule du 11 au 17 novembre. Publié à cette occasion, un livre, *L'Enquête interdite,* dénonce la politique à l'égard des handicapés. L'auteur met l'accent sur les centres d'aide par le travail, qu'il qualifie d'esclavagistes. Même si des associations portent **PLAINTE POUR DIFFAMATION,** cette polémique souligne les difficultés de l'insertion des handicapés. Tenues par la loi de 1987 d'**EMPLOYER 6 %** de handicapés, les entreprises de plus de vingt salariés n'en emploient que 4 %. Soit parce qu'elles se désintéressent de ce problème, soit par ce qu'elles ne trouvent pas d'handicapés qualifiés. L'**AMÉNAGEMENT DE POSTES** de travail est pourtant possible, tant dans des groupes comme Thales que dans des PME comme la Société forestière docelloise.

La difficile insertion des handicapés dans l'entreprise

La semaine consacrée à ce thème montre que, quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi, de nombreuses sociétés préfèrent payer des cotisations supplémentaires qu'employer des salariés handicapés. Ceux-ci ne représentent que 4 % des effectifs

DEPUIS 1987, la loi impose aux entreprises d'employer, à temps plein ou partiel, 6 % de travailleurs handicapés dans leurs établissements de plus de vingt salariés. Quinze ans après, la réalité, rappelée à l'occasion de la sixième Semaine pour l'emploi des handicapés, du 11 au 17 novembre, est loin d'être mirifique. « Priorité nationale » affichée par le président de la République, l'insertion professionnelle des handicapés, qu'ils soient atteints dès la naissance, victimes d'incidents du travail, de maladies professionnelles ou « d'accidents de la vie », se heurte à de multiples obstacles quand elle ne suscite pas une profonde indifférence.

Actuellement, le taux d'emploi des handicapés dans les entreprises assujetties stagne autour de 4 %, avec 219 000 salariés concernés, soit à peine plus que le nombre de personnes handicapées (215 941 en juin 2002) inscrites à l'ANPE, dont 42 % depuis plus d'un an. L'Etat ne fait guère mieux.

La loi, il est vrai, n'est pas aussi coercitive qu'il y paraît. Les entreprises qui ne procèdent pas à des embauches directes peuvent conclure des contrats de sous-traitance avec des ateliers protégés ou des centres d'aide par le travail (CAT), objets de la polémique ouverte par l'ouvrage de Pascal Gobry, *L'Enquête interdite*. Elles peuvent aussi s'acquitter d'une contribution financière annuelle reversée au Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), calculée sur des montants, jugés dérisoires, de 300 à 500 fois le smic horaire. A charge pour cet organisme paritaire de financer des actions de formation ou d'adaptation des postes de travail selon les formes et les catégories de handicaps.

« DISCRIMINATION »

De fait, selon l'Agefiph, un quart des entreprises ont choisi cette dernière formule plutôt que de chercher à intégrer des handicapés. La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) estime, elle, que plus d'un tiers des entreprises n'emploient aucun handicapé et feraient preuve d'une véritable « discrimination » dénoncée dans une directive européenne de novembre 2000 que la France tarde à transposer. La persistance d'un *« noyau dur d'entreprises irréductibles qui n'ont jamais rencontré un seul handicapé pour un entretien d'embauche est d'autant plus condamnable »,* affirme Marcel Royez, son secrétaire général, qui réclame un renforcement des sanctions. Tout comme il souhaite une révision de la liste des métiers dits « hors quotas », notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, liste qu'il juge antinomique avec les obligations de la loi.

Pour un grand nombre d'handicapés, l'égalité d'accès à l'emploi relève de la course d'obstacles. Outre le rejet des candidatures dès le premier entretien d'embauche, beaucoup dénoncent des propositions d'emplois « assistés » déqualifiés par rapport à leur formation de base. Premières victimes des plans de départs ou des restructurations, ils sont aussi les plus exposés en période de ralentissement économique. Cap Emploi, la structure mise en place par l'Agefiph, a déjà constaté, en 2002, les effets de cette dégradation marquée par l'augmentation des contrats précaires et des CDD, qui représentaient 65 % des offres de placement en 2001.

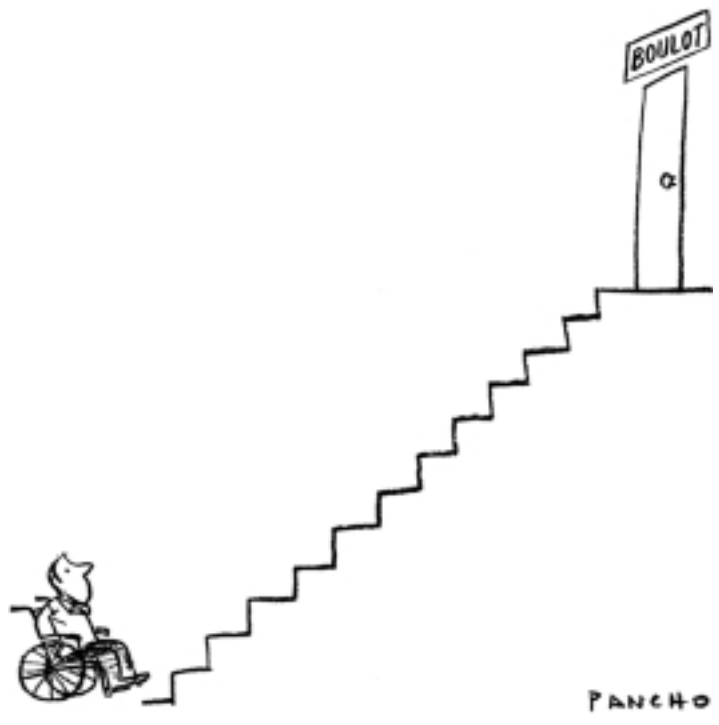

En quinze ans, la situation a néanmoins évolué. En 1987, on comptait 70 000 handicapés employés avec 7 000 embauches par an. En 2001, 107 000 embauches ont été réalisées, correspondant il est vrai à un nombre équivalent de sorties anticipées de salariés plutôt âgés.

« Les handicapés sont un indicateur du vieillissement de la population active, avec quelques années d'avance », souligne-t-on à l'Agefiph ; le fonds espère que *« la baisse programmée de la population active fournira des opportunités pour les travailleurs handicapés, surtout dans les secteurs créateurs d'emplois comme le tertiaire et les services ».* Encore faudrait-il que les nouvelles générations bénéficient de formations adaptées sur des postes de travail ou des métiers de plus en plus sophistiqués.

DES ACTIONS EXPÉRIMENTALES

Conséquence de l'absence de politique d'insertion dès l'école, les niveaux de qualifications des handicapés restent peu élevés. *« Si nous arrivons demain à un bon cursus scolaire pour les enfants, nous aurons une meilleure intégration dans le monde de l'entreprise »,* assure Marie-Thérèse Boisseau, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, qui déplore que *« les trop rares personnes handicapées très diplômées peinent à trouver du travail ».*

A la faveur d'accords signés avec les syndicats, des grands groupes ont commencé à prendre en compte l'intégration des handicapés dans leur politique de gestion prévisionnelle des emplois. Des actions expérimentales ont été menées dans des secteurs industriels comme l'automobile, chez Peugeot ou Renault, ou dans la grande distribution. Avec 1 942 salariés atteints d'un handicap et un plan d'embauches de 250 personnes jusqu'en 2004, Carrefour a même dépassé les 6 %. Des efforts équivalents ont été réalisés chez Casino, Décathlon... A La Poste, les syndicats s'inquiètent tout autant de l'intégration des salariés invalides que des conditions d'accès des « usagers » du service public.

Pour lever les obstacles et les réticences jusque dans les ateliers, le groupe Thales (ex-Thomson-CSF) a mis en place une structure d'insertion. Dans cette société de haute technologie, la priorité porte sur le recrutement, la formation et l'accompagnement par des tuteurs. Ses équipes de recherche ont aussi été mobilisées pour concevoir des logiciels spécifiques de formation pour palier les déficiences visuelles et auditives. Les responsables de l'Agefiph sont convaincus que toutes les actions en faveur de l'environnement de travail des personnes handicapées ne peuvent que contribuer à améliorer les conditions des autres salariés. Cette évidence est loin d'être partagée, surtout dans une période de crise où cette préoccupation pourrait à nouveau être reléguée au second plan.

Michel Delberghe

Mohamed Gokler, une rééducation réussie

EPINAL
de notre correspondante

« Huit ans sur le même poste sans jamais rien. Et un jour, allez comprendre pourquoi, il a eu quatre doigts de la main sectionnés. Je m'en souviens comme si c'était hier », explique Alain Valence, le dirigeant de la Société forestière docelloise, une scierie de vingt salariés située à une quinzaine de kilomètres d'Epinal. L'accident du travail de Mohamed Gokler, ouvrier de fabrication, remonte à 1997. A la suite de ce drame, l'ouvrier, bien intégré au sein de cette entreprise familiale qui compte deux salariés handicapés, a dû s'arrêter pendant près d'un an pour une série d'opérations et une longue rééducation : trois doigts sectionnés ont pu être greffés sur sa main gauche. Alain Valence, le PDG de l'entreprise, est lui-même passé par tous les métiers de la scierie avant de monter son affaire. Il y a encore quelques années, les accidents du travail étaient fréquents dans ce métier dangereux. *« Aujourd'hui, mon objectif est l'accident de travail zéro »,* explique le chef d'entreprise, qui a décidé en 1997 de supprimer toutes les machines dangereuses.

M. Valence, qui, à l'époque, programmait des investissements, s'est mis à réfléchir. Le poste sur lequel l'ouvrier travaillait auparavant a été supprimé pour être remplacé par une machine automatisée. Mais, pour que ce poste soit conforme aux observations du médecin du travail, il fallait l'aménager. M. Valence dessine alors lui-même les plans qui permettront à l'ouvrier de ne pas soulever les grumes afin d'alimenter la machine et convainc le constructeur d'y apporter ces modifications.

Aujourd'hui, le travail de Mohamed Gokler, devant lequel les morceaux de bois défilent un à un, consiste à marquer les défauts grâce à un crayon fluorescent et à retourner à la main ces pièces peu lourdes. *« Le travail d'équipe a contribué au succès du projet »,* souligne Geneviève Aussedat, médecin du travail à Epinal, qui a suivi M. Gokler tout au long de sa rééducation.

UNE PRIORITÉ DANS LES VOSGES

« M. Gokler est revenu dans la société avant que le poste soit aménagé, pour rester dans l'esprit d'entreprise », explique le docteur Aussedat. La spécialiste a également pu constater une *« très bonne rééducation par le travail ». « Une rééducation qu'il n'aurait pas eu en atelier »,* précise-t-elle.

L'insertion des travailleurs handicapés est une priorité dans les Vosges : au 30 juin 2002, 11,1 % des demandeurs d'emploi étaient handicapés. Une très forte progression a par ailleurs été constatée sur un an : la part des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (DETH) a augmenté de 16,8 %. Malgré ces chiffres alarmants, le taux d'emploi est supérieur à la moyenne régionale et nationale : 5,3 % des salariés vosgiens sont handicapés.

De son côté, Mohamed Gokler dit ne plus penser à son handicap quand il travaille. Muni de son crayon fluorescent et de ses gants, posté devant sa machine ultra-moderne, l'ouvrier n'a qu'une envie : reprendre son travail pour redevenir un salarié comme les autres.

Katrin Tluczykont

REPORTAGE

L'ouvrier aux doigts greffés n'a qu'une envie, redevenir un salarié comme les autres

Un taux de chômeurs et de précaires élevé

● **Population :** parmi les 5 millions de personnes handicapées en France, 840 000 ont entre 20 et 59 ans, et sont considérées en âge de travailler. 32 % des travailleurs handicapés sont des femmes (38 % dans la population active). La part des ouvriers (53 % dont 40 % non qualifiés) dans l'industrie reste prépondérante.

● **Emploi :** 498 000 handicapés travaillent en « milieu ordinaire », dont 228 000 dans les entreprises de plus de 20 salariés assujetties aux obligations de la loi de 1987 (4,1 % des effectifs totaux), 122 000 environ dans les entreprises de moins de vingt salariés et 148 000 dans la fonction publique d'Etat (3,87 % des effectifs), les collectivités territoriales (4,82 %) et les hôpitaux. Un peu plus de 100 000 personnes travaillent dans les ateliers protégés et les centres d'aide par le travail (CAT). Au cours de l'année 2000, 107 000 personnes ont été embauchées, soit une augmentation de 17 169 postes. Parallèlement, le nombre de sorties du marché du travail reste élevé.

● **Chômage :** 215 941 travailleurs handicapés étaient inscrits à l'ANPE en juin 2002. 42 % des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus d'un an (30 % pour les autres publics) et 27 % depuis au moins deux ans. Parmi les 42 250 placements réalisés par Cap Emploi, structure de l'Agefiph, 65 % sont des CDD.

Le livre « L'Enquête interdite » soulève une violente polémique

L'auteur dénonce « l'esclavage » pratiqué par les centres d'aide par le travail

RARES sont les livres destinés au grand public qui abordent la question du handicap. Plus rares encore sont ceux qui, sur ce sujet, déclenchent une telle polémique. Depuis la sortie, mercredi 6 novembre, de l'ouvrage de Pascal Gobry, *L'Enquête interdite, handicapés : le scandale humain et financier* (éd. Le Cherche-Midi, 308 pages, 18 euros), les associations de défense des handicapés sont en colère. Accusés d'être des gestionnaires d'établissements davantage occupés à dissimuler leurs comptes qu'à œuvrer en faveur de l'autonomie de leurs pensionnaires, les responsables de la plus importante d'entre elles, l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei), a décidé de porter plainte contre l'auteur pour diffamation.

L'homme n'est pas un spécialiste du handicap. Statisticien, il a été révoqué pour raison disciplinaire, de son poste d'administrateur à l'Insee. C'est en candide, assure-t-il, qu'il s'est penché sur le handicap, après avoir observé que *« dans ce domaine tous les chiffres étaient faux ».* Surtout, il a découvert l'existence des 1 300 centres d'aide par le travail (CAT), ces établissements médico-sociaux subventionnés par l'Etat, appartenant aux associations et où travaillent quelque 100 000 handicapés. *« Leur caractéristique est qu'ils fonctionnent hors du droit du travail* (...)*, hors contrôle de l'administration et qu'on y pratique des salaires indécents. C'est de l'esclavage »,* dénonce-t-il. Un ouvrier de CAT touche un salaire réel équivalent à 12 % du smic en moyenne. S'y ajoutent une garantie de ressources de 550 euros, payée par l'Etat et l'allocation aux adultes handicapés (AAH), versée par la Caisse d'allocations familiales. Le revenu de l'ouvrier handicapé ne peut pas – c'est dans les textes – dépasser 110 % du *« smic valide ». « Quel intérêt pour l'employeur d'augmenter ses salariés, puisque moins il les paie, plus l'argent public compense ? »,* résume l'auteur.

Il affirme par ailleurs que les CAT ne cherchent pas à favoriser l'insertion des handicapés dans les entreprises normales mais profitent de *« larges subventions »* pour faire de la *« concurrence déloyale »* et *« dégager des bénéfices qui ne servent en rien à l'amélioration de ceux qui y travaillent ».*

L'Unapei, qui gère 600 CAT, s'insurge contre ce procès qui relève, selon elle, d'*« une méconnaissance du dossier ».* Tout en admettant que le système de rémunération est *« perfectible »,* elle fait valoir que les personnes orientées en CAT sont *« à 96 % des handicapés psychiques ou mentaux ayant une capacité au travail inférieure à 30 % et qui, de toute façon, ne pourraient pas intégrer une entreprise ordinaire ».* Pour Régis Devoldère, président de l'Unapei, *« leur rémunération est correcte par rapport à leur productivité ».* Quant à leur statut, ce n'est pas celui d'un *« salarié »,* mais d'un *« usager d'établissement médico-social »,* où il bénéficie d'*« un soutien psychologique et éducatif ».* Enfin, l'Unapei assure que les CAT pratiquent auprès des entreprises *« les prix du marché », « réinvestissent leurs plus-values dans l'association ou vers l'aide aux polyhandicapés »* et agissent dans un cadre *« réglementé et contrôlé ».*

L'Unapei a décidé de porter plainte contre Pascal Gobry pour diffamation

Le budget 2003 prévoit la création de 3 000 places supplémentaires dans les CAT au lieu des 1 500 initialement prévues. *« Les CAT font du bon travail »,* considère Marie-Thérèse Boisseau, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, qui remet en cause la *« crédibilité »* du livre. Elle souhaite néanmoins que ces centres soient *« plus ouverts sur le milieu ordinaire »* et plaide pour *« une gestion totalement transparente ».* De son côté, l'Association nationale des directeurs de CAT (Andicat), *« indignée »* par *L'Enquête interdite,* estime que *« sans les CAT, 100 000 personnes n'auraient pas droit au travail ».* En revanche, elle reconnaît que les salariés de ces centres méritent *« un statut financier plus honorable ». « Nous le demandons depuis plusieurs années »,* assure Gérard Zribi, président d'Andicat.

Au-delà du fonctionnement des CAT, l'auteur de *L'Enquête interdite* dresse un réquisitoire contre l'ensemble de la politique en faveur des handicapés, et même contre le diagnostic prénatal, qui relève, à ses yeux, de l'*« eugénisme ».* Exclus des écoles, des entreprises, de la vie sociale et culturelle, les handicapés sont, écrit-il, victimes d'une politique *« ségrégative »* et *« totalitaire ».* Obsédé par les *« 35 milliards d'euros annuels d'argent public »* dévolus à cette population, dont *« 15 milliards »* via les associations, il considère que cet argent ne sert qu'à *« rendre invisible*(s) *»* les handicapés en les *« institutionnalisant ».* Il milite en faveur d'une *« privatisation de l'aide »* à l'image des *« fondations américaines ».* Pour M. Zribi, *« sous prétexte de défendre les droits des gens, Pascal Gobry prône une thèse rétrograde qui remet en cause la solidarité nationale et aboutirait à un abandon social ».*

Sandrine Blanchard

Le système de retraite des agents d'EDF et GDF va s'aligner, de fait, sur le régime général

Les négociations vont officiellement s'ouvrir le 21 novembre. Les directions proposent d'augmenter les cotisations, mais prévoient des compensations salariales

EN APPARENCE, rien ne va changer. En réalité, tout doit changer. Jeudi 14 novembre, le patronat des industries électriques et gazières (IEG) et les présidents des deux entreprises publiques, EDF et Gaz de France (GDF), ont présenté leurs projets de réforme du régime de retraite des salariés du secteur. En plus du document remis aux syndicats, qui servira de base aux négociations le 21 novembre, un document officieux de commentaires a été élaboré à l'usage des cadres. *Le Monde* s'en est procuré une copie.

Le principe de base est énoncé : *« Une caisse de retraites des IEG est créée pour assurer un pilotage paritaire du régime spécial de retraite »*, actuellement géré par le service IEG Pensions commun à EDF et GDF. Cette nouvelle caisse serait copilotée par les syndicats des IEG, et demeurerait *« l'interlocuteur unique »* des salariés et retraités. Ce transfert serait *« opéré à droits constants tels que définis par le statut des IEG »*, et conformément aux promesses du gouvernement. Voilà pour la forme.

Sur le fond, c'est une *« refondation financière du régime spécial »* que propose le patronat. Ayant posé l'enjeu financier, colossal pour les entreprises, qui devraient, si rien ne changeait, *« inscrire dans leur bilan la totalité des engagements de retraite, soit un passif de 53 milliards à 66 milliards d'euros »*, les propositions vont dans le sens d'un découpage en trois du mode de financement. La majeure partie (entre 50 % et 60 %) serait prise en charge par le régime général (Sécurité sociale et régimes complémentaires Arrco et Agirc). L'autre partie, baptisée *« régime chapeau »*, resterait à la charge des entreprises et/ou de l'Etat, selon des modalités qui restent à négocier. L'hypothèse d'un prélèvement sur les tarifs de transport d'énergie défendue par la CGT, est évoquée. Cet adossement des 300 000 salariés et retraités des IEG aux 15 millions de cotisants actifs du régime général se ferait dans *« de strictes conditions de neutralité financière* (...) *par le versement d'une soulte ou toute autre forme de compensation »*.

> Les propositions vont dans le sens d'un découpage en trois du mode de financement

Reste à faire passer deux pilules aux salariés : la hausse des cotisations, et la réforme globale du régime général que prépare le gouvernement, et dont ils ne seraient plus, malgré le maintien de leur régime spécial, exemptés. Pour les salariés, précise le document interne, *« la cotisation passerait à un taux d'environ 12 % de leur salaire hors primes (contre 7,85 % aujourd'hui) »*. Pour les entreprises, qui, aujourd'hui, compensent intégralement le financement du régime spécial pour assurer son équilibre, *« la contribution sera désormais définie à l'avance et correspondra à un taux de l'ordre de 20 % de la masse salariale hors primes »*, contre 54 % actuellement. Cette hausse des cotisations salariales pourra être compensée par *« des négociations futures sur les salaires comme sur le système de classifications / rémunération afin de prendre en considération le fait que les salariés auront consenti cet effort »*.

Pascal Galinier

L'Etat actionnaire s'alarme de la situation des entreprises publiques

LES ENTREPRISES publiques, qui emploient 1,2 million de personnes et représentent 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires, *« ont réalisé un résultat nul avant les pertes de France Télécom »*, a déclaré le ministre de l'économie, Francis Mer, jeudi 14 novembre, à l'occasion des questions d'actualité au Sénat. Avant de conclure : leurs *« performances ont besoin d'être améliorées. Elles le seront »*. L'ancien patron d'Arcelor sait de quoi il parle. La direction du Trésor vient de remettre au Parlement un rapport sur « L'Etat actionnaire », qui doit éclairer l'examen des comptes spéciaux du Trésor, prévu vendredi à l'Assemblée nationale.

Selon ce rapport, le résultat net global des entreprises du secteur non financier est passé d'un bénéfice de 4,5 milliards d'euros en 2000 à une perte de 10,4 milliards d'euros en 2001. Cette dégradation est en grande partie imputable à France Télécom, qui a perdu 8,3 milliards d'euros en 2001.

INSUFFISANCE DES FONDS PROPRES

Selon le ministre de l'économie et des finances, ces faibles performances ont pour origine l'insuffisance des fonds propres des entreprises publiques (50 milliards d'euros). En s'endettant, elles ont contribué à dégrader leurs résultats, alors même que leur activité se porte plutôt bien. La dette nette du secteur public s'élevait à 150,5 milliards d'euros en 2001, contre 140,6 milliards d'euros en 2000 et 90,7 milliards d'euros en 1999. France Télécom, avec une dette nette financière de plus de 63 milliards d'euros en 2001 (qui génèrent 3,8 milliards d'euros de frais financiers), emporte la palme. Dans le même temps, les fonds propres des entreprises publiques ont fondu. Ce qui a ramené le ratio de la dette sur fonds propres de 176,2 % en 1999 à 203,7 % en 2000 et 246,6 % en 2001.

Dans cette histoire, l'Etat perd des dividendes. Pour 2003 comme pour 2002, il en attend ainsi moins de 1,5 milliard d'euros, contre plus de 4,5 milliards d'euros en 2001. Et, compte tenu de l'effondrement des Bourses, ce n'est pas du côté des privatisations qu'il pourra compenser ce manque à gagner. L'Etat prévoit 8 milliards d'euros de recettes de ventes d'actions d'entreprises publiques en 2003 qui devront lui permettre de procéder aux dotations en capital prévues. Mais il n'est aujourd'hui pas du tout certain qu'il puisse réaliser ce programme.

Virginie Malingre

Le nouveau président de Deutsche Telekom face à une dette record

L'OPÉRATEUR de télécommunications allemand Deutsche Telekom s'est donné officiellement, jeudi 14 novembre, un nouveau président du directoire, en la personne de Kai Uwe Ricke. Cette nomination met fin à quatre mois de rumeurs, alimentées par le nom de personnalités extérieures pressenties pour succéder à Ron Sommer – contraint à la démission en juillet –, mais qui, toutes, ont décliné la proposition. La situation financière délicate que traverse l'opérateur n'est pas étrangère à ces refus successifs.

C'est finalement au sein même du groupe que le candidat a été choisi. Actuel patron de l'activité de téléphonie mobile et d'Internet, M. Ricke, âgé de 41 ans, a été élu à l'unanimité par les membres du conseil d'administration. Très au fait des décisions qui ont structuré Deutsche Telekom ces dernières années, et proche de Ron Sommer, il ne sous-estime pas l'ampleur de la tâche qui l'attend.

« Une chose est sûre : le niveau de la dette du groupe, la détérioration des marchés financiers et la valorisation actuelle du secteur des télécommunications au moment où le climat économique se détériore, tout cela nous force à prendre des actions urgentes », a-t-il déclaré, juste après sa nomination.

Dans un premier temps, le groupe a décidé de nettoyer ses comptes. Il affiche pour les neuf premiers mois de l'année 2002, une perte de 24,5 milliards d'euros, un record pour une entreprise européenne. L'essentiel de cette perte, soit 18 milliards d'euros, est à mettre au compte de la dépréciation de l'opérateur de téléphonie mobile américain VoiceStream, acheté près de 34 milliards d'euros en 2001. Cette acquisition a contribué à plomber les comptes de Deutsche Telekom, qui affiche une dette de 64 milliards d'euros, la deuxième plus mauvaise performance du secteur derrière celle de France Télécom.

Réduire le montant de cette dette est aujourd'hui le principal défi que doit relever M. Ricke. L'objectif que s'est fixé l'opérateur est de s'approcher de la barre des 50 milliards de dettes fin 2003. *« Notre première tâche est de retrouver notre liberté d'action financière. Mais nous ne souhaitons pas céder des actifs dont nous pouvons avoir besoin dans le futur. Ceci s'applique en particulier à notre activité de téléphonie mobile aux Etats-Unis »*, a affirmé M. Ricke. Pas question, donc, de céder VoiceStream, même

REUTERS

« Nous ne souhaitons pas céder des actifs dont nous pouvons avoir besoin dans le futur »
KAI UWE RICKE

si la perspective de fusionner avec d'autres opérateurs américains pour consolider ces positions n'est pas exclue. D'autant que les résultats opérationnels de la filiale américaine sont satisfaisants. Les cessions envisagées se limitent donc à ce qui avait déjà été engagé par Ron Sommer, à savoir la vente des réseaux câblés, la cession d'une partie du patrimoine immobilier et quelques participations dites non stratégiques.

M. Ricke privilégie pour l'instant la continuité et s'est dit attaché à l'organisation du groupe en quatre branches (téléphonie fixe, mobile, Internet et services aux entreprises), dessinée par son prédécesseur. Il a toutefois souligné la nécessité pour l'activité de services informatiques T-Systems de développer des partenariats à l'international. Les trois autres divisions ont pour mot d'ordre d'accroître leurs performances opérationnelles. Pour cela le groupe a décidé de diminuer ses investissements et s'est engagé dans un plan de réduction des effectifs qui toucherait 54 700 personnes d'ici à fin 2005. Enfin, Deutsche Telekom a décidé de suspendre le versement du dividende en 2002, ce qui devrait se traduire par une réduction de la dette de 1,6 milliard d'euros.

Le titre Deutsche Telekom a terminé, jeudi, en hausse de 4,10 %, à 11,69 euros.

Laurence Girard

Le fonds TPG à la manœuvre chez Gemplus

L'américain cherche à reprendre en main le conseil d'administration

TOUS les fonds de placement recensés comme actionnaires de Gemplus ont reçu, mardi 12 novembre, une lettre du fonds américain Texas Pacific Group (TPG). Détenteur de 26 % du capital du numéro un mondial de la carte à puce, il les encourage à lui donner procuration pour voter à l'assemblée générale (AG) du groupe, qui doit se tenir le jeudi 21 novembre.

Alors qu'une guérilla agite depuis avril le conseil d'administration de Gemplus (*Le Monde* du 5 novembre), opposant le « clan américain », mené par TPG, et le « clan français », formé autour du fondateur Marc Lassus (17 % du capital), le premier a donc décidé de jeter toutes ses forces dans la bataille.

Ainsi TPG utilise les possibilités du droit luxembourgeois (où est basé le siège social de Gemplus), qui autorise tout actionnaire détenteur de plus de 20 % du capital à convoquer directement une AG et à en fixer l'ordre du jour. C'est donc à sa demande que devrait se réunir celle du 21 novembre avec, au menu, la révocation de deux administrateurs, la réduction du nombre d'administrateurs de 13 à 12 et, surtout, la modification des modalités d'élection des administrateurs. Toutes dispositions qui permettraient un meilleur contrôle du conseil par TPG et ses alliés.

« LOBBYING ÉLECTORAL »

Cependant, la procédure de vote pour les administrateurs étant inscrite dans les statuts, tout changement doit être approuvé en AG par la majorité des deux tiers. D'où le recrutement par TPG de Georgeson Shareholder, une société de « lobbying électoral », chargée de contacter tous les fonds actionnaires de Gemplus, de relayer auprès d'eux les positions de TPG et de les solliciter pour qu'ils remettent à TPG leur procuration de vote.

L'administrateur indépendant Ziad Takieddine a saisi la justice luxembourgeoise pour s'opposer à la tenue de l'AG, comme il avait déjà fait annuler celle du 22 octobre. TPG exige la révocation de M. Takieddine au motif (selon la lettre) qu'*« il aurait fait des déclarations fausses et diffamatoires répétées, notamment à propos du directeur général* [de Gemplus]*, Alex Mandl »*. M. Takieddine, qui s'était contenté de désapprouver cette nomination (car M. Mandl n'avait révélé que tardivement son appartenance au conseil d'administration du fonds de capital-risque de la CIA, In-Q Tel) voit dans cette polémique *« un alibi pour éliminer un gêneur »*. Ce en quoi il est suivi par Proxinvest, société indépendante, mandatée par les investisseurs institutionnels pour les conseiller dans les votes en AG. Dans les consignes de vote envoyées à ses adhérents, Proxinvest note que *« les motifs invoqués pour la révocation de M. Takieddine ne sont pas recevables, tout administrateur devant pouvoir s'exprimer librement »*.

Gaëlle Macke

HSBC acquiert l'américain Household International

LE GROUPE BANCAIRE britannique HSBC a annoncé, jeudi 14 novembre, l'acquisition par échange d'actions de l'américain Household International, spécialiste du crédit aux particuliers, qui compte plus de 50 millions de clients, notamment aux Etats-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Cette opération, valorisée à 14,24 milliards de dollars (14,17 milliards d'euros), devrait être achevée durant le premier trimestre de l'année 2003, sous réserve des accords des autorités des pays concernés.

Avec ses quelque 1 400 succursales aux Etats-Unis, Household International, opérant sous les enseignes HFC et Beneficial, est le troisième établissement de crédit américain et le quatrième établissement du pays en terme d'assurance crédit. Grâce à cette acquisition, HSBC, qui était déjà présent aux Etats-Unis depuis 1987, entend augmenter la part de son bénéfice généré dans ce pays, de 20 % actuellement à 35 % à court terme, a-t-il indiqué.

RÉORIENTATION

Nouvelle répartition des profits de HSBC, en %

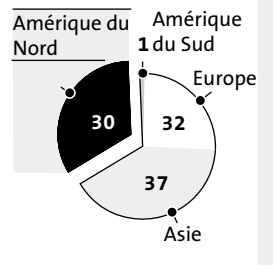

Source : HSBC

Un pas significatif dans le sauvetage financier de MobilCom

ALORS QUE l'opérateur de télécommunications allemand MobilCom n'avait plus qu'une semaine de trésorerie, son principal actionnaire et ancien patron, Gerhard Schmid, a accepté, jeudi soir, de transférer ses parts à un administrateur, permettant à la société d'échapper une seconde fois au dépôt de bilan. *« L'administrateur sera l'ancien patron de RTL, Helmut Thoma. Le contrat vaut pour deux ans »*, a précisé un porte-parole de M. Schmid.

L'une des conditions à la mise en œuvre du plan de sauvetage était la neutralisation de Gerhard Schmid, détenteur avec son épouse de 37 % de MobilCom et depuis des mois en conflit ouvert avec France Télécom, qui détient de son côté 28,5 %. Cette condition étant levée, France Télécom est prêt à reprendre 7 milliards d'euros de dettes de MobilCom, liés notamment aux coûts du gel de ses activités dans la téléphonie UMTS. En septembre, l'opérateur français avait rompu avec son partenaire allemand, le précipitant dans la crise. Enfin, quatre banques allemandes devraient octroyer un prêt de 162 millions d'euros.

INDUSTRIE

■ **SCHERING-PLOUGH : le laboratoire pharmaceutique** américain est en quête d'un PDG après l'abandon de ce poste, mercredi, par Richard Kogan, 61 ans, après vingt ans de carrière dans la maison. Schering-Plough, qui vient d'être assigné à comparaître pour ses pratiques commerciales et marketing, a précisé que M. Kogan restera directeur général en attendant de trouver un successeur.

■ **BANANES : la Cour suprême de justice du Nicaragua** a notifié, jeudi, à huit compagnies américaines, dont Dole, Shell, Chiquita, Del Monte Tropical Fruit Company et Dow Agro Sciences, leur renvoi devant un tribunal civil, à la suite des plaintes déposées par 8 000 employés du secteur de la banane réclamant 5 milliards de dollars de dommages et intérêts pour avoir été exposés pendant une vingtaine d'années aux insecticides chimiques.

■ **AUTOMOBILE : les immatriculations de voitures neuves** dans 18 pays d'Europe occidentale ont reculé de 2,2 % en octobre par rapport à octobre 2001, à 1 205 232 unités, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles. Les marchés italien et français ont baissé respectivement de 3,9 % et 5,1 %.

SERVICES

■ **SWISSCOM : l'Office fédéral de la communication (Ofcom)** a accusé, jeudi, l'opérateur public suisse Swisscom d'avoir encaissé illicitement 2 millions de francs suisses (1,36 million d'euros) en utilisant des informations confidentielles d'autres fournisseurs pour augmenter leur base de clientèle. Swisscom Fixnet, la division de téléphonie fixe de Swisscom, formulera un recours.

FINANCE

■ **LEHMAN BROTHERS : la firme de courtage américaine** prévoit de licencier environ 500 salariés, soit 4 % de ses effectifs, indique, jeudi, le *Wall Street Journal* dans son édition en ligne.

■ **GENERALI : sur les neuf premiers mois de l'année**, le premier assureur italien accuse une perte nette de 350 millions d'euros, avec 2,2 milliards d'euros de dépréciations d'actifs, contre 895 millions de bénéfices lors des neuf premiers mois de 2001. En revanche, les primes brutes augmentent de 6,1 %, à 34 milliards d'euros.

■ **SAI : l'assureur italien, qui doit fusionner avec La Fondiaria Assicurazioni,** pour devenir le numéro trois de la péninsule a annoncé, jeudi, la démission de son administrateur délégué Carlo Ciani pour *« motifs personnels »*.

Droits du foot : la Ligue décide le 15 novembre

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION exceptionnel de la Ligue de football professionnel (LFP) devait attribuer, vendredi 15 novembre, les droits de diffusion du championnat de France (Ligue 1) pour la période 2004-2007. La LFP a décidé d'avancer d'une semaine cette réunion en raison des nombreuses indiscrétions dévoilant les offres concurrentes de TPS et de Canal+. Le bouquet numérique TPS aurait été le mieux disant sur les trois principaux lots proposés aux enchères, mais la LFP pourrait choisir une offre globale de Canal + dont le montant, supérieur à celui proposé par TPS, atteindrait 480 millions d'euros.

Le conseil d'administration de la LFP regroupe vingt-trois membres. L'offre retenue devra réunir, au minimum, une majorité simple de douze voix pour être adjugée. Si son offre devait être écartée, TPS a déjà prévenu qu'il n'excluait pas de former des recours devant les autorités de la concurrence.

La FIJ contre la cession globale des droits d'auteur

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES (FIJ), à Bruxelles, a apporté son soutien aux syndicats de journalistes français inquiets d'une possible réforme de la législation concernant les droits d'auteur. Les droits de propriété des journalistes-salariés, notamment photographes, en France seraient susceptibles d'être cédés globalement à leurs employeurs. *« C'est une proposition désastreuse pour un pays qui a une longue tradition de protection des droits d'auteur »*, a déclaré Aidan White, le secrétaire général de la FIJ. Un rapport sur la question de la cession du droit d'auteur à l'employeur doit prochainement être remis par le conseiller d'Etat, Raphaël Hadas-Lebel, au gouvernement. Le texte suscite l'opposition des syndicats de journalistes SNJ, SNJ-CGT, USJ-CFDT, SGJ-FO, CFTC ainsi que des deux associations de photographes. En signe de protestation, une quarantaine de photographes de presse ont déposé leurs appareils à terre, mercredi, dans la cour du palais de l'Elysée et sifflé les ministres présents au conseil des ministres.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le journaliste Alexandre Adler**, auparavant éditorialiste associé au *Monde*, a été nommé conseiller rédactionnel et éditorial du *Figaro*, a indiqué, jeudi 14 novembre, la direction du quotidien du groupe Hersant. M. Adler a quitté la direction éditoriale de l'hebdomadaire *Courrier international* (groupe Le Monde).

■ **Le nouveau mensuel féminin *Changer tout*** vise les lectrices de 20 à 40 ans qui souhaitent retrouver leur *« légende personnelle »*. Indépendant, *Changer tout* est tiré à 130 000 exemplaires et vendu 4 euros.

■ **Le syndicat du Livre-CGT a bloqué** pendant plus de 2 heures, jeudi, le siège des NMPP. Il voulait empêcher la tenue du comité central d'entreprise dont l'ordre du jour prévoyait d'évoquer une nouvelle étape dans la réforme de Paris Diffusion Presse, le département parisien qui distribue quotidiennement la presse aux points de vente.

La grève se poursuit dans l'audiovisuel public et perturbe les programmes de Radio France et France 3

La diffusion des « Dicos d'or » sur la chaîne régionale semble compromise. Au-delà des hausses de salaires, les revendications syndicales portent sur la « sauvegarde du service public »

LES NOUVEAUX LOCAUX de l'unité régionale de France 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie à Lille ont été inaugurés, jeudi 14 novembre, en l'absence de Marc Tessier et de Rémy Pflimlin. Le président de France Télévisions et le directeur général de France 3 avaient décidé d'annuler leur voyage en raison de la grève qui se poursuivait, vendredi, dans l'audiovisuel public pour la troisième journée consécutive.

A France 3, la quasi-totalité des journaux ont été annulés dans les régions ainsi que les journaux « 12-14 », « 19-20 » et « Tout le sport » en national. Des augmentations de salaires à la lutte pour « la sauvegarde du service public » : les revendications sont variées. Le « front syndical » (CFDT, CGC, SNRT-CGT, FO, SITR, SNJ) réclame une revalorisation du point d'indice salarial de 10 % et une augmentation de la prime de fin d'année, ainsi qu'une harmonisation des grilles de salaires, et le retour de la production d'émissions dans le secteur public. *« Quand plus de 50 % des émissions diffusées par France 3, financées avec l'argent public, sont en fait fabriquées par des sociétés privées »*, c'est inacceptable, selon le SNRT-CGT qui dénonce également *« un contenu indigne du service public »* (*Le Monde* du 14 novembre). Les syndicats s'inquiètent de l'avenir du service public. Mis en cause par le gouvernement, France Télévisions a vu son contrat d'objectif et de moyens remis en question le 7 novembre lors de la discussion, en première lecture, du budget de la communication 2 003 à l'Assemblée nationale.

Si le nombre des grévistes est en léger reflux, selon la direction (32, 08 %), le mouvement semble se durcir. Jeudi après-midi, les négociations entre la direction et les syndicats ont tourné court, les syndicats qui réclamaient la présence de M. Pflimlin ont quitté la réunion en demandant la présence de M. Tessier.

FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Non loin du ministère de la culture et de la communication, le 14 novembre. Une soixantaine de salariés de l'audiovisuel public se sont rassemblés « pour la sauvegarde du service public ». La grève se poursuit, entraînant des interruptions de programmes sur les antennes de Radio France, France 2, France 3.

« COUP DUR »

De plus, le ton est monté en fin de journée entre les syndicats et la direction sur la diffusion des « Dicos d'or », une dictée diffusée samedi, en direct de douze régions. Ce rendez-vous qui est assuré par les équipes de la chaîne dans les régions risque d'être annulé : « *Cela n'aurait pas été le cas si la direction avait accepté de négocier dès le dépôt du préavis* [le 21 octobre] *et non deux jours avant la grève qui a commencé le 13 novembre* », estime le SNRT-CGT pour qui *« ne pas assurer la bonne fin de cette émission est un coup dur pour les salariés attachés à un service public de qualité mais c'est malheureusement le seul moyen dont ils disposent pour arrêter la liquidation de leurs outils de travail et leur bradage de cette activité au secteur privé »*.

A France 2, où 20 % du personnel était en grève, le mouvement semble plus hésitant. Jeudi soir, au cours d'une assemblée générale, les grévistes ont décidé de reporter, à la fin de la matinée de vendredi, la décision de reconduction du mouvement de grève. Plusieurs pistes étaient imaginées par les syndicats : la poursuite de la grève ou une suspension du mouvement pendant quelques jours tout en lançant un préavis afin de permettre à France Télévisions et à son ministère de tutelle de *« dialoguer »*.

Un dialogue de sourds semble s'installer entre le groupe audiovisuel public et son ministère de tutelle. Celui-ci rejette sur France Télévisions la capacité à augmenter les salaires quand le groupe affirme le contraire. Jeudi, des conseillers de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, ont expliqué leur vue aux représentants syndicaux des sociétés publiques aux cours d'une réunion.

MUSIQUE EN CONTINU

A Radio France, où seule la CGT a appelé à la grève, les stations sont inégalement touchées par le mouvement. France Inter est la plus perturbée : depuis trois jours, seules deux émissions ont été diffusées, mercredi, « Le fou du roi » et « Res publica », le reste du temps étant occupé par de la musique. France Culture et France-Musiques sont également très touchées. La direction de Radio France recensait pourtant seulement 157 grévistes mercredi, 149 jeudi, sur plus de 3 700 salariés : *« En effet, quand dans une équipe de production, une personne se déclare gréviste, la tradition veut que l'émission n'ait pas lieu même si le reste de l'équipe est à même de travailler »*, explique François Desnoyers, directeur général de Radio France. D'autres perturbations ont été relevées dans certaines unités locales du réseau France Bleu et sur FIP. France Info était épargnée mais plusieurs demi-heures d'informations devaient être perturbées vendredi après-midi.

Bénédicte Mathieu

Le rapport Kriegel très critiqué par les cinéastes

Ils redoutent de voir leurs créations censurées

PRÉSENTÉ jeudi 14 novembre, le rapport de la philosophe Blandine Kriegel sur la violence à la télévision n'a pas manqué de susciter des réactions. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, qui avait commandé ce rapport, et à qui M^me^ Kriegel a présenté ses recommandations, s'est immédiatement félicité qu'elle ait fait « *le choix de la concertation plutôt que celui d'une interdiction brutale* ». Le ministre a affirmé qu'il s'y reconnaissait « *philosophiquement et politiquement* », tout en précisant qu'il ne fallait pas « *considérer la télévision comme le bouc émissaire de tous les maux de la société* ».

Se gardant de conclusions trop hâtives, M. Aillagon donnant mandat à la Direction du développement et des médias qui dépend de Matignon, a affirmé que ces conclusions appelaient « *à un examen et à une concertation professionnelle du secteur* », en mettant en balance « *les devoirs à l'égard de la jeunesse et ceux à l'égard de la singularité de la création* ».

Cette volonté affichée d'être à l'écoute des professionnels du cinéma ne semble pas superflue. Les cinéastes se sont sentis, en effet, particulièrement visés et sont montés au créneau. Si la commission présidée par M^me^ Kriegel ne s'est pas prononcée pour une interdiction de la pornographie, elle a en revanche mis en exergue le « *laxisme* » de la commission française de classification des films qui accorde plus facilement les visas « tous publics » que les instances équivalentes des pays voisins européens. M^me^ Kriegel souhaite que la France se dote, à son tour, d'une autorité unique capable de créer un système cohérent de classification des images, quels que soient les supports de diffusion (télévision, Internet, salles de cinéma, DVD).

COMPARAISONS CONTESTÉES

« *Je suis fou furieux* », s'est exclamé Hervé Bérard, membre de la Société des réalisateurs de films (SRF) et de la Commission de classification des films du Centre national du cinéma (CNC), cité par le quotidien *Libération* du vendredi 15 novembre. « *Blandine Kriegel a été mandatée pour un rapport sur la violence à la télévision et elle s'en prend au cinéma en sortant une réforme de la censure, tous azimuts, au détriment des créateurs et des spectateurs.* » Il conteste les comparaisons faites entre la France et la Grande-Bretagne sur le pourcentage de films qui font l'objet de restriction de classification, en précisant que les Britanniques « *veulent justement alléger leur censure* ». Même son de cloche du côté des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) qui, par la voix de Pascal Rogard, son délégué général, également cité par *Libération*, ont déclaré : « *Des atteintes pareilles à la liberté de création, on ne va pas les laisser passer en quelques phrases. Cela mérite qu'on prenne le temps d'une analyse et d'une réplique concertée.* »

A contrario, Hubert Brin, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) a, le même jour, apporté son soutien aux travaux de la commission. « *Je partage la proposition de réorganisation de la commission de classification des films. Actuellement, 20 % des films sont classés par cette commission contre 80 % dans de nombreux pays étrangers* », a-t-il souligné, en affirmant, à son tour, la nécessité d'une cohérence dans la classification des œuvres télévisées avec les autres supports, cassettes, DVD, jeux vidéo et Internet. « *Il ne s'agit pas d'un retour à l'ordre moral, mais de la nécessaire protection de l'enfance* », a-t-il ajouté. Une position partagée par Christian Jacob, le ministre délégué à la famille, pour qui le rapport Kriegel « *va incontestablement dans le bon sens et vise à une meilleure protection de l'enfance* ». Lui fait deux propositions, l'une pour élargir les plages horaires protégées de 6 h 00 à minuit (contre 6 h 30 à 22 h 30 actuellement) et demande à ce que soient validés par un cabinet indépendant les procédés de double cryptage qui devraient limiter l'accès aux films pornographiques.

De son côté, Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, n'a pas encore souhaité réagir aux propositions de M^me^ Kriegel.

Laurence Girard

AFP

« Des atteintes pareilles à la liberté de création, on ne va pas les laisser passer en quelques phrases »
PASCAL ROGARD

L'association de M^me^ Boutin en campagne

Alliance pour les droits de la vie, l'association militant contre l'avortement, fondée par la députée UMP Christine Boutin, égérie du combat antipacs, part le 15 novembre en campagne contre la pornographie. Profitant de la remise au gouvernement du rapport de la philosophe Blandine Kriegel sur la violence à la télévision, des militants distribueront dans la rue des dépliants intitulés « Enfance et pornographie : osons dire la vérité ! ». L'association reprend quelques arguments utilisés par le Collectif interassociatif Enfance et médias (CIEM) auteur d'un rapport remis à l'ancienne secrétaire d'Etat à la famille, Ségolène Royal. Le dépliant condamne l'existence de ces images, *« une régression pour les femmes »* et *« une forme de drogue pour les hommes »*.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Vivendi Universal émet pour 1 milliard d'euros d'obligations

BÉNÉFICIANT de l'orientation de Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 1,71 % jeudi 14 novembre, à 8 542,13 points, l'indice CAC 40 a fini le même jour en hausse de 3,75 %, à 3 148,60 points. L'action Vivendi Universal (VU) a cependant cédé 0,84 %, à 11,80 euros, après avoir abandonné jusqu'à 7 % en séance. Cette fébrilité est due à l'annonce, jeudi, d'une émission d'obligations remboursables en actions (ORA) d'un montant d'un milliard d'euros, pourtant souscrite très rapidement en début de matinée. Cette émission contribue à desserrer l'étau financier autour de VU, qui a procédé récemment à plusieurs opérations de cessions. Un porte-parole de l'entreprise indiquait, vendredi matin, qu'elle ne demanderait qu'un renouvellement à hauteur de 1 milliard d'euros du crédit bancaire de 3 milliards qui vient à échéance le 25 novembre.

Le taux d'intérêt des ORA a été fixé à 8,25 % (en haut de la fourchette de 7,5 % à 8,25 % initialement prévue), et le cours de conversion en action (entre mai 2003 et novembre 2005) sera de 12,71 euros. Selon *Le Figaro* de vendredi, la légalité de l'opération pourrait être mise en question, l'émission ne prévoyant pas de droit préférentiel de souscription pour les actionnaires. Le quotidien rappelle que l'assemblée générale des actionnaires de septembre 2000 avait autorisé le groupe à procéder à de telles émissions, sans droit préférentiel, jusqu'au 20 novembre 2002. Mais l'assemblée générale d'avril 2002 n'a pas renouvelé cette autorisation.

« Reste à savoir si le rejet de cette résolution annule l'autorisation précédente », poursuit le quotidien. Pour compliquer le tout, des irrégularités avaient été constatées dans les votes électroniques de la dernière assemblée. Vendredi, un porte-parole de Vivendi Universal estimait que le groupe est *« tout à fait confortable sur la validité de cet aspect juridique qui ne pose strictement aucun problème »*. La Commission des opérations de Bourse, qui n'a pas à contrôler a priori la légalité des émissions, a apposé son visa à la note d'opération, celle-ci mentionnant l'information sur le risque juridique lié au droit préférentiel de souscription.

Adrien de Tricornot

INDICE CAC 40

En points à Paris

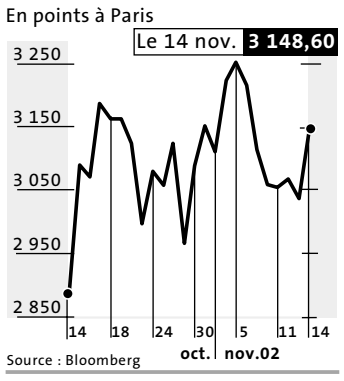

Source : Bloomberg

Les banques françaises font face au krach boursier

CHRONIQUE DES MARCHÉS

PRISES dans la tourmente boursière, les principales banques françaises affichent des bénéfices en forte baisse au troisième trimestre 2002. D'importantes provisions ont été constituées pour couvrir la dépréciation de leurs portefeuilles d'actions. Cependant, BNP Paribas, la Société générale et le Crédit lyonnais résistent mieux que leurs homologues européennes et continuent d'afficher des taux de rentabilité élevés dans l'ensemble de leurs métiers.

DES PORTEFEUILLES EN MOINS-VALUE

La chute des marchés d'actions, au plus bas fin septembre, coûte cher aux établissements bancaires français, qui, à quelques jours d'intervalle, viennent de publier leurs résultats pour le troisième trimestre 2002. BNP Paribas et la Société générale ont été contraintes de mettre en réserve une bonne partie de leurs profits, soit respectivement 244 millions d'euros et 355 millions d'euros, pour tenir compte de la détérioration de leurs portefeuilles de participations industrielles. Les règles comptables françaises leur imposent d'affecter des provisions dans leurs comptes, lorsque la valeur de marché de leurs investissements devient inférieure à leur valeur d'acquisition. BNP Paribas accuse une baisse de 23 % de son bénéfice, à 573 millions d'euros, tandis que la Société générale voit ses profits plonger de 63 %, à 146 millions. En dépit d'un portefeuille d'investissements moindre, le Crédit lyonnais est aussi pénalisé, son résultat reculant de 26,5 %, à 145 millions d'euros, après une provision, pour dépréciation de son portefeuille de titres, de 75 millions. Seul le portefeuille de BNP Paribas, de 10,41 milliards d'euros au 30 septembre, recèle encore à cette date des plus-values latentes, pour un montant de 1,9 milliard d'euros.

ACTION CRÉDIT LYONNAIS

En euros à Paris

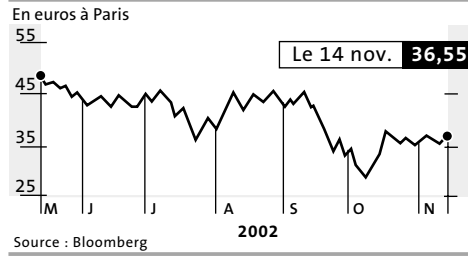

Source : Bloomberg

LA BANQUE DE DÉTAIL TOURNE À PLEIN

« Ces faibles résultats, dus à l'exceptionnelle volatilité des marchés boursiers, ne constituent pas une source d'inquiétude ; les banques affichent des résultats sous-jacents très satisfaisants, qui leur permettent de financer le paiement de dividendes à leurs actionnaires et le développement de leurs activités », estime Romain Burnand, analyste chez JP Morgan. Plusieurs indicateurs attestent de la solidité financière des établissements de crédit : des taux de solvabilité élevés et des niveaux de rentabilité des fonds propres satisfaisants dans tous les métiers, particulièrement dans la banque de détail. La rentabilité du réseau de la Société générale en France atteint 19,7 %, en légère progression par rapport à 2001. *« Ces établissements sont à même d'absorber d'autres chocs, comme la poursuite de la chute des marchés d'actions ou la hausse des risques de crédit »*, poursuit M. Burnand. *« Un an après le 11 septembre, deux ans après le ralentissement économique,* estime-t-il, *les banques françaises ont passé l'épreuve, notamment grâce aux efforts faits pour réduire les coûts. »* La Société générale vient d'annoncer quelque 200 suppressions d'emplois dans ses activités de banque de financement et d'investissement.

LES BONS ÉLÈVES DE LA ZONE EURO

La résistance des banques françaises a été saluée par les marchés : jeudi 14 novembre, jour des résultats, l'action Société générale a terminé la séance en hausse de 6,6 %, à 51,6 euros. Dans les premiers échanges du vendredi 15, au lendemain de la présentation de ses comptes, le titre du Crédit lyonnais progressait de 2,25 %, à 37,2 euros.

Ces performances sont d'autant plus visibles que, partout ailleurs en Europe, les banques tombent dans le rouge. En Suisse, le Crédit suisse a perdu 1,4 milliard d'euros au troisième trimestre ; en Allemagne, les quatre principales banques privées enregistrent des pertes. La Dresdner Bank a plombé les comptes de sa maison mère, l'assureur Allianz, à hauteur de 972 millions d'euros pour le seul troisième trimestre, après une perte de plus de 1 milliard d'euros au premier semestre. Hypovereinsbank est déficitaire de 360 millions d'euros, la Deutsche Bank de 169 millions et la Commerzbank de 133 millions. La différence de situation de part et d'autre du Rhin s'explique par l'implication historique des banques allemandes dans l'industrie du pays. Ces participations croisées ont conduit le secteur bancaire à constituer de très lourdes provisions sur les portefeuilles de titres. La Commerzbank a vu ses moins-values latentes doubler en trois mois, à 1,3 milliard d'euros. Le secteur bancaire est en outre davantage exposé aux faillites, en augmentation depuis plusieurs mois.

Anne Michel

LES BOURSES DANS LE MONDE 15/11, 9h52

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3228,40 *15/11*	1,25	5467,31 *19/3*	2519,30 *9/10*	19,60
	Euro Neu Markt Price IX	470,55 *15/11*	1,30	1212,43 *4/1*	349,01 *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	1105,15 *15/11*	0,78	1368,18 *2/5*	991,22 *10/10*	15,30
BELGIQUE	Bel 20	2024,05 *15/11*	0,27	2906,75 *24/4*	1752,31 *9/10*	11,70
DANEMARK	Horsens Bnex	205,46 *15/11*	1,06	280,92 *26/3*	180,39 *11/10*	13,00
ESPAGNE	Ibex 35	6351,10 *15/11*	1,27	8608,50 *4/1*	5266,89 *10/10*	17,10
FINLANDE	Hex General	6295,32 *15/11*	0,79	9224,38 *4/1*	4711,08 *24/7*	17,40
FRANCE	CAC 40	3198,67 *15/11*	1,59	4720,04 *4/1*	2612,03 *10/10*	18,20
	Mid CAC	1464,84 *14/11*	1,30	2176,89 *2/4*	1233,19 *10/10*	20,60
	SBF 120	2243,31 *15/11*	1,52	3263,90 *28/3*	1847,00 *10/10*	18,30
	SBF 250	2107,33 *14/11*	3,19	3081,89 *28/3*	1767,51 *10/10*	17,90
	Indice second marché	1845,00 *14/11*	0,17	2567,01 *15/5*	1646,41 *10/10*	12,90
	Indice nouveau marché	537,40 *15/11*	2,00	1175,41 *7/1*	433,89 *10/10*	
GRÈCE	ASE General	1809,94 *15/11*	0,00	2655,07 *3/1*	1678,69 *8/11*	13,80
IRLANDE	Irish Overall	4288,65 *15/11*	0,18	6085,02 *18/1*	3616,98 *10/10*	11,10
ITALIE	Milan Mib 30	24523,00 *15/11*	1,06	33548,00 *17/4*	20542,00 *10/10*	19,40
LUXEMBOURG	Lux Index	713,01 *14/11*	0,41	1169,47 *14/1*	642,21 *11/10*	12,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	341,04 *15/11*	1,60	531,45 *18/4*	282,79 *24/9*	14,30
PORTUGAL	PSI 20	5686,07 *15/11*	1,08	7998,50 *4/1*	4937,16 *30/9*	15,70
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4114,00 *15/11*	1,50	5362,29 *4/1*	3609,89 *24/9*	14,90
	FTSE techMark 100 index	690,51 *15/11*	0,53	1569,61 *4/1*	590,02 *10/10*	
SUÈDE	OMX	556,47 *15/11*	1,54	878,88 *4/1*	413,98 *10/10*	24,10
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7661,08 *14/11*	2,49	9019,42 *7/5*	6546,35 *26/7*	10,30
ISLANDE	ICEX 15	1309,38 *14/11*	-0,14	1413,85 *21/3*	1141,82 *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	1152,16 *14/11*	-0,31	1486,22 *28/1*	1026,65 *26/7*	20,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	452,10 *15/11*	1,14	479,39 *10/5*	384,60 *2/1*	12,60
RUSSIE	RTS	348,85 *14/11*	-1,39	425,42 *20/5*	256,75 *28/12*	
SUISSE	Swiss market	5015,90 *15/11*	1,34	6740,60 *17/5*	4333,10 *10/10*	24,00
TURQUIE	National 100	12973,77 *15/11*	0,02	15071,83 *8/1*	8514,03 *3/7*	22,10
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	442,07 *14/11*	-3,25	471,33 *6/2*	267,73 *14/6*	16,80
BRÉSIL	Bovespa	9884,27 *14/11*	1,24	14495,28 *18/3*	8224,61 *16/10*	9,30
CANADA	TSE 300	6370,91 *14/11*	1,10	7992,70 *7/3*	5678,27 *10/10*	18,90
CHILI	Ipsa	81,67 *14/11*	1,88	109,73 *28/12*	74,86 *16/10*	14,50
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8542,13 *14/11*	1,71	10673,09 *19/3*	7197,49 *10/10*	19,00
	Nasdaq composite	1411,52 *14/11*	3,69	2098,87 *9/1*	1108,48 *10/10*	41,40
	Nasdaq 100	1057,83 *14/11*	4,53	1710,22 *9/1*	795,25 *8/10*	43,50
	Wilshire 5000	8532,12 *14/11*	2,42	10983,40 *19/3*	7273,39 *10/10*	
	Standards & Poors 500	904,27 *14/11*	2,46	1176,96 *7/1*	768,63 *10/10*	18,60
MEXIQUE	IPC	5898,06 *14/11*	1,46	7611,12 *11/4*	5500,75 *5/8*	12,20
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	2964,70 *15/11*	1,46	3443,89 *14/2*	2842,60 *10/10*	15,70
CHINE	Shangaï B	122,92 *14/11*	-1,86	172,33 *31/12*	121,08 *23/1*	17,30
	Shenzen B	187,75 *14/11*	-1,77	267,75 *31/12*	182,42 *23/1*	10,10
CORÉE DU SUD	Composite	652,15 *14/11*	-0,26	943,53 *22/4*	576,48 *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	9865,65 *15/11*	1,28	12020,45 *17/5*	8779,33 *10/10*	14,00
	All ordinaries	4290,73 *15/11*	1,28	5277,35 *17/5*	3857,01 *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	356,75 *14/11*	-0,10	415,77 *5/4*	333,54 *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	333,78 *14/11*	1,23	468,92 *7/1*	321,95 *4/11*	
JAPON	Nikkei 225	8503,59 *15/11*	2,41	12081,42 *27/5*	8197,21 *10/10*	23,20
	Topix index	839,34 *15/11*	1,88	1144,02 *27/5*	814,70 *10/10*	27,60
MALAISIE	KL composite	647,70 *15/11*	0,24	816,94 *23/4*	621,09 *15/10*	13,90
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	718,98 *15/11*	0,14			
SINGAPOUR	Straits Time	1413,72 *15/11*	1,62	1848,98 *5/3*	1326,35 *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	4813,53 *15/11*	3,17	6484,93 *22/4*	3845,76 *11/10*	25,30
THAILANDE	Thaï SE	355,47 *15/11*	3,43	430,67 *14/6*	301,17 *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	9709,43 *15/11*	0,30	9991,25 *11/9*	9082,12 *10/10*	9,80
COTE D'IVOIRE	BRVM	66,81 *13/11*	0,74	77,45 *31/12*	66,32 *6/11*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Vendredi 15 novembre 9h52

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2562,36	1,45
AUTOMOBILE	167,83	0,63
BANQUES	204,22	1,18
PRODUIT DE BASE	147,38	1,46
CHIMIE	264,43	0,28
TÉLÉCOMMUNICATIONS	328,26	1,98
CONSTRUCTION	174,08	0,37
CONSOMMATION CYCLIQUE	87,97	2,45
PHARMACIE	350,19	0,49
ÉNERGIE	274,73	1,13
SERVICES FINANCIERS	169,89	0,30
ALIMENTATION ET BOISSON	211,65	0,84
BIENS D'ÉQUIPEMENT	247,93	1,11
ASSURANCES	173,81	2,72
MÉDIAS	155,88	2,11
BIENS DE CONSOMMATION	270,12	0,56
COMMERCE ET DISTRIBUTION	236,72	1,20
HAUTE TECHNOLOGIE	287,41	1,61
SERVICES COLLECTIFS	217,54	0,26

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,62	1,43
AEGON NV	NL	13,68	3,09
AIR LIQUIDE	FR	134,80	0,82
ALCATEL A	FR	5,31	2,91
ALLIANZ N	AL	108,26	3,10
AVENTIS	FR	59,80	1,10
AXA	FR	14,22	4,25
BASF AG	AL	37,99	-0,29
BAYER	AL	22,25	1,51
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	14,06	2,25
BBVA	ES	9,69	1,36
BNP PARIBAS	FR	42,95	3,00
BSCH	ES	6,28	1,45
CARREFOUR	FR	46,80	0,78
DAIMLERCHRYSLER N	AL	33,53	0,99
DANONE	FR	132,10	0,99
DEUTSCHE BANK AG	AL	49,86	0,83
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,02	2,82
E.ON	AL	46,16	-0,60
ENDESA	ES	11,31	1,89
ENEL	IT	5,01	0,60
ENI SPA	IT	14,17	0,50
FORTIS	BE	18,55	0,82
FRANCE TELECOM	FR	13,10	4,55
GENERALI ASS.	IT	17,69	2,02
ING GROEP CVA	NL	16,72	2,70
KONINKLIJKE AHOLD	NL	12,30	1,07
L'OREAL	FR	74,60	1,15
LVMH	FR	44,43	2,11
MUENCHENER RUECKV	AL	133,33	4,50
NOKIA OYJ	FI	17,95	0,67
PINAULT PRINTEMPS	FR	82,00	5,13
REPSOL YPF	ES	12,17	2,35
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	18,07	4,27
?=211	NL		
RWE	AL	30,70	-2,07
SAINT GOBAIN	FR	26,42	2,64
SANOFI-SYNTHELABO	FR	58,95	0,94
SANPAOLO IMI	IT	6,69	1,21
SIEMENS	AL	47,18	1,68
SOCIETE GENERALE A	FR	52,20	1,16
SUEZ	FR	18,59	2,03
TELECOM ITALIA	IT	8,22	0,37
TELEFONICA	ES	9,99	2,46
TIM	IT	5,13	1,79
TOTAL FINA ELF	FR	138,90	1,09
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,90	1,04
UNILEVER CVA	NL	63,20	1,12
VIVENDI UNIVERSAL	FR	12,45	5,51
VOLKSWAGEN	AL	38,45	1,18

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

14/11 : 134 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MOBILCOM AG	6,00	33,63
WORLDCOM	0,21	31,25
COMROAD	0,25	25,00
P & I PERSON&INFO	3,06	22,89
BKN INTERNATIONAL	0,17	21,43
SPUETZ	8,99	19,87
EPCOS (NAMEN)	11,81	19,29
Plus mauvaises performances		
KLING JELKO	0,15	-78,87
CEYONIQ	0,01	-66,67
BROKAT TECHNOLOGIE	0,02	-50,00
BIODATA INF TECH	0,02	-33,33
EDEL MUSIC	0,53	-26,39
BHS TABLETOP AG	6,30	-25,88
INTERTAINMENT	2,83	-23,51

LONDRES

14/11 : 3020 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
MYTRAVEL GROUP	0,20	32,20
CMG	0,72	9,47
IBLOOM.EUROP.FINAN	3,55	9,41
PACE MICRO TECH	0,24	9,09
ARM HOLDINGS	0,57	8,65
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,85	8,33
MISYS	2,10	8,25
Plus mauvaises performances		
INVENSYS PLC	0,47	-24,60
CORUS GROUP	0,28	-19,12
SECURICOR	0,80	-17,19
CABLE WIRELESS UK	0,75	-10,24
FKI	0,69	-7,67
QXL RICARDO	1,75	-6,67
EMI GROUP	1,75	-4,89

TOKYO

15/11 : 721 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
HAKUYOSHA	353,00	29,30
NICHIMO	126,00	20,00
UNION TOOL	2785,00	16,53
KURODA PRECISION	99,00	15,12
KONAMI CORP	3060,00	15,04
CAPCOM	2290,00	14,21
SOCIETE GENERALE A	6100,00	13,81
Plus mauvaises performances		
NISHIMATSUYA CHAIN	2750,00	-29,49
ADVAX	60,00	-18,92
KAGETSUENKANKO	82,00	-18,00
UNOZAWA-GUMI IRON	53,00	-15,87
CLARION CO	43,00	-15,69
SITE DESIGN	153000,00	-15,00
UNOZAWA-GUMI IRON	54,00	-14,29

PARIS

14/11 : 187 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
EASY ETF EURO TELE	3,72	15,57
INFOGRAMES ENTERT	3,73	14,42
TRANSICIEL	8,78	14,03
BUSINESS OBJECTS	16,65	12,73
ELIOR	4,90	10,11
VALTECH	0,61	8,93
DEUTSCHE BANK AG	48,72	8,85
Plus mauvaises performances		
PERNOD-RICARD	97,50	-6,79
CARBONE LORRAINE	23,67	-5,05
SCOR	6,42	-4,18
COFACE	47,25	-3,37
HSBC HOLDINGS	10,68	-2,91
UNIBAIL	56,50	-1,99
EADS	10,79	-1,82

NEW YORK

Séance du 14/11

NYSE

1383 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	130,00	1,03
AM INTL GRP	65,75	3,27
ALCOA	23,28	4,16
AOL TIME WARNER	15,30	0,53
AMERICAN EXPRESS	36,95	4,97
AT & T	13,67	1,48
BANK OF AMERICA	68,75	2,14
BOEING CO	31,35	-0,22
BRISTOL MYERS SQUI	24,30	-2,13
CATERPILLAR	44,27	2,83
CITIGROUP	36,14	3,26
COCA-COLA	45,14	-0,20
COLGATE PALMOLIVE	52,93	0,63
DOW CHEMICAL	27,85	5,09
DUPONT DE NEMOURS	42,78	2,44
EASTMAN KODAK	34,30	1,60
EXXON MOBIL	34,50	3,29
FORD MOTOR	8,80	3,29
GENERAL ELECTRIC	24,50	1,70
GENERAL MOTORS	34,95	2,95
GILLETTE CO	30,08	2,31
HEWLETT PACKARD	16,90	4,90
HOME DEPOT INC	27,84	3,30
HONEYWELL INTL	23,16	-8,28
IBM	80,72	1,73
INTL PAPER	35,52	3,65
JOHNSON & JOHNSON	60,46	0,88
J.P.MORGAN CHASE	21,93	4,68
LUCENT TECHNOLOGIE	1,18	6,31
MC DONALD'S CORP	17,30	0,87
MERCK AND CO	53,94	2,16
MOTOROLA	9,07	3,66
NORTEL NETWORKS	2,29	9,57
PEPSICO	44,25	1,94
PFIZER INC	33,05	1,38
PHILIP MORRIS COS	38,59	0,89
PROCTER AND GAMBLE	86,48	0,79
SBC COMMUNICATIONS	24,40	0,33
TEXAS INSTRUMENTS	16,25	7,62
UNITED TECHNOLOGIE	62,65	0,97
VERIZON COMM	38,30	1,59
WAL-MART STORES	55,57	1,07
WALT DISNEY COMPAN	18,12	1,23

NASDAQ

1729 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	11,82	7,75
AMAZON.COM	21,21	4,07
AMGEN INC	47,20	5,12
APPLIED MATERIALS	15,76	7,21
BED BATH & BEYOND	34,80	2,87
CISCO SYSTEMS	14,00	4,32
COMCAST A SPECIAL	24,18	3,78
CONCORD EFS	14,07	-1,19
DELL COMPUTER	30,94	2,96
EBAY	65,16	3,22
FLEXTRONICS INTL	9,55	12,75
GEMSTAR TV GUIDE	4,26	5,19
GENZYME	29,35	4,30
INTEL CORP	19,21	6,02
INTUIT	49,23	-6,87
JDS UNIPHASE	2,76	8,66
LINEAR TECHNOLOGY	30,60	8,36
MAXIM INTEGR PROD	37,46	8,45
MICROSOFT	56,99	2,94
ORACLE CORP	10,35	7,59
PAYCHEX	27,79	5,71
PEOPLESOFT INC	18,40	4,55
QUALCOMM INC	38,20	8,74
SIEBEL SYSTEMS	8,15	5,57
STARBUCKS CORP	22,56	3,06
SUN MICROSYSTEMS	3,64	6,43
VERITAS SOFTWARE	18,25	8,63
WORLDCOM	0,21	29,56
XILINX INC	21,10	8,65
YAHOO INC	16,70	8,16

MARCHÉ DES CHANGES 15/11, 9h52

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,82891	1,00440	1,57910	0,68484
TOKYO (¥)	120,64000		121,16000	190,43000	82,59343
PARIS (€)	0,99560	0,82525		1,57205	0,68170
LONDRES (£)	0,63327	0,52513	0,63615		0,43369
ZURICH (FR. S.)	1,46020	1,21075	1,46700	2,30580	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4206	7,4330
COURONNE NORVÉG.	7,3076	7,3249
COURONNE SUÉDOISE	9,0862	9,0912
COURONNE TCHÉQUE	30,2686	30,8012
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7818	1,7839
DOLLAR CANADIEN	1,5809	1,5820
DOLLAR HONGKONG	7,8322	7,8350
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0070	2,0110
FORINT HONGROIS	237,0208	238,0106
LEU ROUMAIN	33821,0000	33889,0000
ROUBLE	31,9702	32,0121

EURO à 6 mois

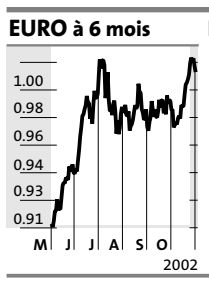

EURO à 5 jours

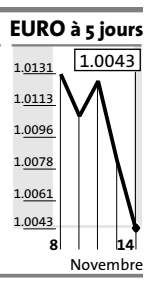

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 15/11

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,12	4,56	5,05
ROYAUME-UNI	3,89	3,99	4,70	4,63
ITALIE	3,29	3,12	4,71	5,22
ALLEMAGNE	3,29	3,12	4,43	5,03
JAPON	0,05	0,07	1,00	1,61
ÉTATS-UNIS	1,35	1,41	4,09	5,14
SUISSE	0,69	0,70	2,59	3,31

MARCHÉS A TERME LE 15/11, 9h52

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	11/2	3170,00	3200,00	132038
EURO NOTIO.	12/2		92,29	0
EURO ST. 50	9/2		2520,00	2171
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,36	111,44	732540
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	97,03	97,05	606443
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8435,00	8525,00	34098
S. & POORS	12/2	895,50	903,00	539673

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

VENDREDI 15 NOVEMBRE 9h52

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10160,00	-1,17
OR FIN LINGOT	10180,00	-1,83
ONCE D'OR EN DOLLAR	318,60	-1,67
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	58,10	-1,53
PIÈCE 20 FR. SUISSE	58,50	-0,85
PIÈCE UNION LAT. 20	58,50	-0,85
PIÈCE 10 US$	213,00	-0,93
PIÈCE 20 US$	374,50	-3,23
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	378,00	-0,79

DENRÉES

VENDREDI 15 NOVEMBRE 9h52

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	392,00	2,89
CACAO ($ NEW YORK)	1717,00	0,06
CAFE (£ LONDRES)	784,00	3,16
COLZA (€ PARIS)	280,50	0,18
MAÏS ($ CHICAGO)	244,25	1,56
ORGE (£ LONDRES)	62,30	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	1,01	0,65
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	197,00	3,63
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	165,70	1,35

MÉTAUX

VENDREDI 15 NOVEMBRE 9h52

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1369,50	-0,36
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1378,00	-0,40
CUIVRE COMPTANT ($)	1551,00	-0,32
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1570,00	-0,16
ETAIN COMPTANT ($)	4180,00	-0,24
ETAIN À 3 MOIS ($)	4199,90	-0,36
NICKEL COMPTANT ($)	7165,00	0,14
NICKEL À 3 MOIS ($)	7170,00	0,00
PLOMB COMPTANT ($)	423,50	-0,59
PLOMB À 3 MOIS ($)	435,96	0,00
ZINC COMPTANT ($)	748,00	0,67
ZINC À 3 MOIS ($)	758,50	0,21
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	4,56	0,00
PLATINE À TERME ($)	586,00	0,12

PÉTROLE

VENDREDI 15 NOVEMBRE 9h52

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	23,42	-2,17
WTI (NEW YORK)	25,25	0,40
LIGHT SWEET CRUDE	24,45	-0,12

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Vendredi 15 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**34,04**	33,65	**1,16**	-16,62	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**39,60**	39,50	**0,25**	7,31	**40,05**	30,34	**1,20**	3610
AGF	**34,41**	33,50	**2,72**	-36,15	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM	**11,20**	10,92	**2,56**	-31,87	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE	**134,90**	133,70	**0,90**	-3,58	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A	**5,29**	5,16	**2,52**	-72,44	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**4,22**	4,01	**5,24**	-45,33	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**5,90**	5,67	**4,06**	-49,48	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**7,37**	7,10	**3,80**	-85,47	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,38**	2,40	**-0,83**	-23,22	**7,50**	1,62	**0,53**	3588
AREVA CIP	**158,70**	151,00	**5,10**	-0,50	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF	**25,76**	26,20	**-1,68**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**32,10**	30,85	**4,05**	-56,35	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS	**59,55**	59,15	**0,68**	-25,32	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA	**14,31**	13,64	**4,91**	-39,02	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**90,80**	89,00	**2,02**	3,18	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA.	**129,10**	130,00	**-0,69**	6,60	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**36,37**	36,38	**-0,03**	-10,85	**45,90**	35,20	**1,70**	4455
BIC	**27,90**	27,76	**0,50**	-27,26	**44,66**	27,21	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**42,93**	41,70	**2,95**	-14,56	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE	**n/d**	249,00	**n/d**	3,66	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**45,00**	46,00	**-2,17**	-12,36	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**n/d**	39,89	**n/d**	-11,35	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES	**27,19**	27,20	**-0,04**	-26,11	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BULL#	**0,48**	0,47	**2,13**	-60,97	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**60,25**	60,25	**n/d**	21,39	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**17,54**	16,65	**5,35**	-53,28	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL +	**4,23**	4,25	**-0,47**	18,15	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**26,10**	25,52	**2,27**	-67,81	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**24,41**	23,67	**3,13**	-18,63	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR	**46,55**	46,44	**0,24**	-20,29	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**49,00**	48,79	**0,43**	-21,60	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**68,40**	68,95	**-0,80**	-21,06	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTORAMA DUBOIS	**65,05**	66,65	**-2,40**	n/d	**65,05**	65,00	**n/d**	12420
CEGID (LY)	**38,11**	39,00	**-2,28**	-51,35	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL	**32,43**	32,57	**-0,43**	13,98	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**40,26**	41,65	**-3,34**	0,65	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**n/d**	24,00	**n/d**	-3,96	**30,66**	21,50	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**34,50**	33,88	**1,83**	0,08	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**121,60**	122,90	**-1,06**	0,91	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**50,00**	50,40	**-0,79**	4,16	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS	**38,90**	38,80	**0,26**	-38,64	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**26,50**	26,01	**1,88**	-35,36	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**35,56**	35,90	**-0,95**	-0,39	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**47,00**	47,25	**-0,53**	-0,84	**64,00**	40,01	**1,47**	12099
COFLEXIP	**n/d**	88,00	**n/d**	-44,65	**172,00**	75,15	**0,31**	13064
COLAS	**67,00**	67,00	**n/d**	5,76	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CREDIT AGRICOLE	**18,09**	18,01	**0,44**	1,68	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,20**	16,10	**0,62**	11,41	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**37,28**	36,40	**2,42**	-0,58	**48,80**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**6,54**	6,51	**0,46**	-21,20	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE	**132,00**	130,80	**0,92**	-3,64	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**n/d**	303,00	**n/d**	-4,41	**425,00**	281,10	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**25,65**	23,79	**7,82**	-52,50	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,35**	14,40	**-0,35**	-0,34	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**68,00**	66,00	**3,03**	-15,52	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,80	**n/d**	29,18	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**4,20**	4,20	**n/d**	-43,92	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**23,95**	22,04	**8,67**	-10,96	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE	**74,00**	73,00	**1,37**	8,18	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**n/d**	21,90	**n/d**	-2,66	**24,95**	17,51	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA	**5,02**	4,90	**2,45**	-37,71	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**31,89**	31,90	**-0,03**	25,79	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**n/d**	15,55	**n/d**	-55,05	**39,80**	13,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**41,60**	41,53	**0,17**	22,53	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**80,10**	80,10	**n/d**	-0,12	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**20,97**	20,31	**3,25**	-49,29	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO	**47,95**	48,00	**-0,10**	-21,26	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,46**	0,47	**-2,13**	-47,72	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,69**	0,70	**-1,43**	-38,93	**1,18**	0,67	**n/d**	12537
FAURECIA	**41,97**	41,89	**0,19**	-28,86	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**103,10**	103,10	**n/d**	6,23	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC	**28,10**	27,89	**0,75**	-30,27	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**55,00**	54,00	**1,85**	-30,51	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**27,40**	27,40	**n/d**	2,62	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**13,05**	12,53	**4,15**	-70,93	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	105,60	**n/d**	5,65	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**117,60**	117,00	**0,51**	-23,08	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**41,99**	41,99	**n/d**	1,91	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**94,20**	95,00	**-0,84**	2,95	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**9,40**	9,40	**n/d**	-34,54	**17,85**	8,50	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**18,97**	18,60	**1,99**	-46,18	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**4,76**	4,50	**5,78**	-60,49	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION CA#	**18,00**	18,00	**n/d**	18,03	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**72,40**	72,80	**-0,55**	-2,42	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**67,00**	65,60	**2,13**	-9,76	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE	**n/d**	78,75	**n/d**	-7,35	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS	**4,54**	4,43	**2,48**	-44,15	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS	**122,60**	123,50	**-0,73**	13,72	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	22,52	**n/d**	2,36	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**n/d**	127,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**3,95**	3,73	**5,90**	-69,49	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO	**10,48**	9,68	**8,26**	-48,97	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX	**10,00**	10,10	**-0,99**	-20,31	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**17,66**	17,70	**-0,23**	7,03	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**118,80**	117,80	**0,85**	10,71	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**82,80**	82,80	**n/d**	-21,06	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**43,67**	43,11	**1,30**	-7,08	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**n/d**	52,40	**n/d**	4,38	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**132,40**	132,00	**0,30**	-8,05	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**n/d**	108,40	**n/d**	-12,58	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**20,00**	20,17	**-0,84**	-9,09	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,22**	2,21	**0,45**	-22,10	**3,80**	2,15	**n/d**	7508
LOCINDUS	**31,00**	31,00	**n/d**	-1,58	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL	**73,90**	73,75	**0,20**	-8,65	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**59,50**	59,50	**n/d**	-5,25	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	10,83	**n/d**	-16,69	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**44,27**	43,51	**1,75**	-3,12	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**36,60**	35,70	**2,52**	-32,72	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**6,41**	6,20	**3,39**	-27,89	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**21,42**	20,80	**2,98**	-38,19	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,89**	1,88	**0,53**	-38,63	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN	**28,90**	28,92	**-0,07**	-21,99	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**14,00**	14,00	**n/d**	34,22	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
CONTIN.ENTREPR.	**n/d**	36,00	**n/d**	-19,46	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
NATEXIS BQ POP.	**78,40**	78,00	**0,51**	-19,09	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST	**31,40**	31,40	**n/d**	-4,03	**44,50**	24,09	**n/d**	12056
NEXANS	**12,99**	13,00	**-0,08**	-19,86	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**19,80**	19,89	**-0,45**	-11,40	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NRJ GROUP	**17,58**	17,34	**1,38**	-16,04	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**1,88**	1,81	**3,87**	-78,99	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE	**6,60**	6,49	**1,69**	-35,16	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT.	**n/d**	71,45	**n/d**	0,91	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**30,40**	29,93	**1,57**	-47,49	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**31,90**	32,94	**-3,16**	-41,36	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**6,55**	6,08	**7,73**	-83,41	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**98,20**	97,50	**0,72**	12,87	**106,90**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT	**44,20**	43,60	**1,38**	-7,43	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**80,10**	78,00	**2,69**	-44,60	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**66,45**	66,45	**n/d**	12,62	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**13,60**	14,44	**-5,82**	-36,21	**24,70**	13,40	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**76,50**	76,50	**n/d**	-14,52	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**22,12**	21,18	**4,44**	-25,64	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**30,30**	30,50	**-0,66**	21,83	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**49,45**	49,10	**0,71**	24,84	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL	**33,90**	33,57	**0,98**	-48,59	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA	**6,86**	6,60	**3,94**	-23,60	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**n/d**	48,00	**n/d**	-15,86	**66,50**	45,50	**3,00**	3764
ROYAL CANIN	**n/d**	145,00	**n/d**	7,80	**145,90**	130,50	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**126,10**	125,10	**0,80**	-18,64	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	50,10	**n/d**	8,91	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**74,30**	74,00	**0,41**	8,07	**79,95**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**26,45**	25,74	**2,76**	-37,57	**49,05**	18,57	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**n/d**	46,00	**n/d**	-8,45	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**58,95**	58,40	**0,94**	-29,65	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**48,38**	48,05	**0,69**	-10,40	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN	**6,70**	6,42	**4,36**	-81,07	**46,80**	6,40	**0,30**	13030
S.E.B.	**85,00**	84,90	**0,12**	35,67	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**62,00**	61,95	**0,08**	28,63	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**17,00**	16,99	**0,06**	-6,78	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**43,00**	43,70	**-1,60**	-14,00	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**n/d**	160,70	**n/d**	2,48	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO	**83,90**	84,05	**-0,18**	n/d	**86,00**	82,70	**n/d**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,65**	9,60	**0,52**	-33,35	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**52,45**	51,60	**1,65**	-16,54	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**24,63**	23,17	**6,30**	-48,69	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**102,00**	102,00	**n/d**	52,32	**109,00**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**29,48**	29,35	**0,44**	-2,31	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA#	**21,50**	21,30	**0,94**	-44,53	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**78,50**	77,35	**1,49**	0,64	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**20,10**	19,45	**3,34**	-14,46	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**13,29**	12,85	**3,42**	-55,40	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**387,00**	387,00	**n/d**	0,46	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ	**18,66**	18,22	**2,41**	-45,11	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**121,60**	119,90	**1,42**	-6,38	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**66,45**	64,75	**2,63**	-55,70	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1	**27,06**	26,33	**2,77**	-4,68	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES	**25,90**	24,36	**6,32**	-33,16	**46,20**	23,05	**0,70**	12132
THOMSON	**17,00**	16,45	**3,34**	-50,72	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**139,10**	137,40	**1,24**	-13,27	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**9,40**	8,78	**7,06**	-72,90	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**14,89**	13,91	**7,05**	-60,29	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**56,60**	56,50	**0,18**	-0,78	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**33,50**	31,40	**6,69**	-50,98	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO	**26,41**	26,13	**1,07**	-41,04	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC	**55,00**	54,90	**0,18**	3,28	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI	**59,25**	59,50	**-0,42**	-10,00	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**33,00**	33,00	**n/d**	2,73	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**23,49**	23,62	**-0,55**	-36,58	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**12,20**	11,80	**3,39**	-80,16	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO	**4,04**	3,95	**2,28**	-28,24	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST.	**21,45**	20,99	**2,19**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS & CIE NOM	**17,70**	17,70	**n/d**	-9,23	**21,02**	14,50	**0,56**	6336
ZODIAC	**21,95**	21,53	**1,95**	7,65	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

ALTADIS	**22,00**	22,16	**-0,72**	-15,30	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**4,70**	4,75	**-1,05**	-28,46	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR	**11,05**	10,95	**0,91**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**38,75**	37,93	**2,16**	-8,37	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER #	**22,00**	21,71	**1,34**	-37,33	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK #	**49,85**	48,72	**2,32**	-37,17	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA	**10,50**	10,39	**1,06**	-35,18	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**10,72**	10,79	**-0,65**	-21,40	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**5,10**	4,84	**5,37**	-62,10	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**21,61**	21,60	**0,05**	1,69	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**1,02**	0,93	**9,68**	-64,08	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A	**18,00**	17,80	**1,12**	-37,28	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**43,68**	42,53	**2,70**	-22,89	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**17,62**	17,12	**2,92**	-46,73	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS #	**46,81**	45,83	**2,14**	-36,82	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**22,03**	21,47	**2,61**	-38,89	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**9,96**	9,76	**2,05**	-31,68	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**63,00**	62,10	**1,45**	-4,40	**72,40**	48,85	**0,41**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

ERICSSON #	**1,08**	1,04	**3,85**	-75,11	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**24,42**	24,55	**-0,53**	-47,07	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**11,20**	10,68	**4,87**	-15,91	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M #	**80,50**	79,70	**1,00**	-42,41	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO.	**3,60**	3,58	**0,56**	-25,77	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO #	**54,00**	53,40	**1,12**	-20,35	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. #	**214,20**	212,20	**0,94**	-10,37	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**37,90**	37,73	**0,45**	-27,80	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER #	**40,56**	39,65	**2,30**	-36,52	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. #	**42,50**	40,93	**3,84**	-17,63	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

14/11 : 17,38 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
IPSOS BS00	0,10	233,33
CONSODATA	3,87	57,96
HUBWOO.COM	1,44	15,20
IXO	0,28	12,00
KEYRUS	0,67	11,67
TITUS INTERACTIVE#	0,91	9,64
CROSS SYSTEMS #	0,80	9,59
ILOG #	6,25	9,08
NET2S #	2,65	9,05
VALTECH	0,61	8,93
IB GROUP	1,47	8,09
CMT MEDICAL TECH.#	6,86	8,03
HIMALAYA #	0,30	7,14
VISIODENT #	1,44	6,67
Plus mauvaises performances		
OXIS INTL RGPT #	0,11	-35,29
ABEL GUILLEMOT #	4,40	-12,00
WESTERN TELECOM #	0,40	-11,11
ACCESS COMMERCE #	1,02	-7,27
SAV.DE FRA.BAC 02	1,06	-7,02
LA CIE GPE #	2,05	-6,82
CONSORS FRANCE #	0,87	-6,45
UNIVERSAL MULTIM.	10,00	-5,93
BRIME TECHN.BON 02	0,66	-5,71
REPONSE #	5,20	-5,28
V CON TELEC.NOM.#	0,37	-5,13
GAUDRIOT #	15,45	-4,92
BCI NAVIGATION	2,21	-4,74
INFOTEL #	14,30	-4,67
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,68	1,49
CARRERE GROUP	14,20	0,00
CEREP #	8,60	-4,44
DEVOTEAM #	6,47	0,47
EGIDE #	10,69	-2,82
ESI GROUP	9,70	0,00
FIMATEX #	2,71	0,37
GAUDRIOT #	15,45	-4,92
GENESYS #	2,52	-1,18
HIGHWAVE OPTICAL	0,76	2,70
ILOG #	6,25	9,08
IPSOS #	58,50	0,17
LINEDATA SERVICES#	17,78	4,59
MEDIDEP #	15,61	6,19
MEMSCAP	0,46	2,22
NETGEM	1,70	-4,49
NEURONES #	3,30	5,43
SOI TEC SILICON #	3,14	2,95
VALTECH	0,61	8,93
WAVECOM #	30,12	-1,41

www.volkswagen.fr/phaeton

De plus en plus, je songe
à me séparer de mon chauffeur.

Motorisation W12
Phaeton. Peut-on encore parler d'automobile ?

Castrol

3615 volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute). 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute). Consommations de la Phaeton W12 CE 397/100 (l/100km), cycle urbain/extra-urbain/mixte, poids à vide minimal-maximal : 23,9/16,9/15,6. Emissions CO_2 (g/km) : 374

SECOND MARCHÉ

14/11 : 36,24 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MGI COUTIER #	11,55	28,19
TEAM PARTNERS GRP#	1,99	19,16
JACQUES BOGART	61,45	15,94
PAUL PREDAULT	1,85	15,63
TEAMLOG #	2,31	10,00
ESR	6,05	10,00
CIBOX INTER. NOM.	0,12	9,09
DANE-ELEC MEMORY #	1,30	8,33
MECELEC (LY)	7,45	7,97
LECTRA (B) #	4,90	7,93
GPE DIFFUS. PLUS #	27,00	7,57
COFITEM-COFIMUR	65,00	4,84
GROUPE OPEN	11,50	4,55
BQUE TARNEAUD(B)#	100,00	4,11
Plus mauvaises performances		
STEPH.KELIAN #	0,32	-23,81
POUJOULAT ETS (NS)	30,10	-13,75
COFIDUR #	0,19	-13,64
AUGROS CP.#	4,45	-11,00
IOLTECH	59,90	-9,86
GECI INTL	1,30	-9,72
BIJOUX ALTESSES LY	70,00	-9,09
WALTER #	5,60	-7,44
NETRA SYSTEMS	3,01	-5,94
LE TANNEUR	3,65	-5,93
DIGIGRAM	2,40	-5,88
CF2M	4,24	-5,78
PARSYS	14,16	-5,60
GROUPE DUARTE #	2,95	-4,84
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	102,50	-1,16
ALTEN (SVN) #	8,00	0,63
APRIL S.A.#(LY)	15,00	-0,40
BENETEAU #	43,50	-0,46
BONDUELLE	67,75	-0,51
BRIOCHE PASQ.(NS)#	60,35	-1,07
C.A. PARIS IDF	97,00	-1,57
CDA-CIE DES ALPES	49,50	-1,00
DAMARTEX	10,00	-2,44
GINGER	22,48	-0,49
GROUPE BOURBON	71,00	-1,39
HERMES INTL	149,50	0,47
LAURENT-PERRIER #	30,25	3,95
M6-METR.TV ACT.DIV	24,23	0,96
ORPEA	11,30	-0,88
PIERRE VACANCES #	63,90	3,82
RADIALL #	39,05	0,13
RALLYE	34,00	3,03
RODRIGUEZ GROUP #	52,30	-0,57
RUBIS #	25,89	-0,04

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 15/11 à 9h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
**AGIPI

AUJOURD'HUI

SPORTS

Une semaine après avoir dominé l'Afrique du Sud (30-10) à Marseille, l'**ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY** va se mesurer aux Néo-Zélandais, samedi 16 novembre, au Stade de France, à l'occasion d'un **TEST-MATCH**. Bernard Laporte, le sélectionneur du XV de France, tient à ramener ses joueurs à la réalité. « *On se calme*, dit-il. *On ne peut pas tirer de conclusions au bout d'une journée. Dans l'approche stratégique,* [les équipe de l'hémisphère sud] *ont encore de l'avance. Nous, on grignote, on grignote...* » L'entraîneur adjoint de l'**AFRIQUE DU SUD**, Tim Lane, estime toutefois que « *la France a vraiment une* **TRÈS BONNE ÉQUIPE**, *parmi les deux ou trois meilleures du monde* ». La présence de **JONAH LOMU** chez les All Blacks n'est toutefois pas de nature a rassurer les arrières français, qui devront tenter de le mettre en échec.

Le XV de France veut confirmer ses progrès face aux All Blacks

Rugby • Les Bleus affrontent, samedi 16 novembre, l'équipe de Nouvelle-Zélande au Stade de France. Forts de leur récente victoire contre les Sud-Africains, ils veulent se positionner comme de légitimes favoris pour la Coupe du monde 2003

TIM LANE, l'entraîneur adjoint de l'Afrique du Sud, l'affirme sans ambages : « *Je pense que la France va battre les All Blacks* », déclare-t-il au *Monde*, une semaine après la défaite à Marseille de ses troupes, face au XV de France (30-10). Qu'est-ce à dire ? Nos petits Bleus, nos joueurs issus du rugby-cassoulet, seraient devenus des professionnels exemplaires, rois du jeu, estampillés favoris avant l'heure de la Coupe du monde de 2003 ?

Impensable il y a quelques années encore, voilà donc que se serait opéré le renversement de tendance tant espéré. Le choc France-Nouvelle Zélande, samedi 16 novembre au Stade de France, en prendrait presque des allures de formalité, tel un France-Roumanie automnal. Oubliées les déculottées historiques de ces dernières années face aux Boks ou aux Aussies, les Français, dans le sillage des Irlandais triomphant de l'Australie (18-9) et de l'Angleterre victorieuse des Blacks (31-28), par la grâce d'un samedi 9 novembre miraculeux, seraient devenus les hérauts d'un hémisphère Nord triomphant.

« *On se calme,* tient à relativiser Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus. *On ne peut pas tirer de conclusions au bout d'une journée. Dans l'approche stratégique, ils ont encore de l'avance. Nous, on grignote, on grignote...* » Il ne faut pas compter sur l'entraîneur de l'équipe de France pour se pousser du col. Il sait trop bien la traditionnelle versatilité du sport français. Tout juste accepte-t-il de concéder que, si « *la France bat les Blacks, samedi, alors elle pourra prétendre à être championne du monde* ». Un point, c'est tout.

L'ÉCART NORD-SUD DIMINUE

Il se souvient trop bien de sa dernière confrontation avec les Blacks : une sévère défaite, 37-12, en juin 2001, avec quatre essais encaissés par les Bleus. Et le match faramineux réussi par les Blacks en Angleterre ne l'a guère rassuré. « *Pour l'instant*, explique Bernard Laporte, *on se contente de pomper sur eux et les Australiens, en faisant des heures de vidéo. Notre défense en ligne actuelle, ils l'avaient déjà il y a cinq ans. Et quand je compare physiquement nos joueurs, torses nus, nous sommes encore des juniors. Christian Califano, quand il est parti là-bas, malgré toutes ses sélections, il n'a pas fait un match. C'est une autre planète, c'est tout.* »

PATRICK HERTZOG/AFP

Le troisième ligne du XV de France Imanol Harinordoquy en extension, captant le ballon sur une touche lors d'un entraînement au Centre national du rugby de Marcoussis. Conséquence d'un important travail tactique, les Bleus ont largement dominé les Sud-Africains dans ce domaine, samedi 9 novembre à Marseille.

Et pourtant, malgré ce discours volontairement réaliste de l'entraîneur des Bleus, tous les observateurs s'accordent à reconnaître que sur le plan rugbystique, l'écart séparant l'hémisphère Nord de l'hémisphère Sud s'est considérablement restreint. « *Ce qui a le plus changé, chez vous, c'est la mentalité,* assure Tim Lane, qui connaît bien son sujet pour avoir entraîné Montferrand. *L'équipe de France est très bien organisée, Laporte a fait un travail incroyable au niveau de la cohésion et de la discipline. Sans parler du capitaine Fabien Galthié, qui est écouté et respecté. La France a vraiment une très bonne équipe, parmi les deux ou trois meilleures du monde.* » La mentalité, c'est donc à ce niveau qu'il faudrait jauger les progrès des Bleus.

Une cohésion absolue, une discipline totale, comme en témoignent les deux seules pénalités sifflées samedi 9 novembre contre l'équipe de France. « *On a rattrapé leur état d'esprit,* estime Bernard Laporte, *il nous manque encore les confrontations de très haut niveau pour rivaliser plus souvent avec eux. Notre championnat doit être changé.* » Et l'entraîneur tricolore de stigmatiser ce Top 16 très français où, selon lui, « *l'enjeu tue le jeu* ». Dans l'hémisphère Sud, les compétitions type Super 12 ou Tri Series ne s'embarrassent pas de rétrogradations en division inférieure.

UN PETIT SUPPLÉMENT D'ÂME

« *On n'a que six équipes de haut niveau mais nos joueurs sont bien payés,* accuse Bernard Laporte. *Là-bas, dans le Sud, ils sont à peine trente à bien gagner leur vie. Ils ne pensent qu'à s'entraîner. Pas nous. Si Merceron est moins bon, c'est qu'il s'entraîne moins, il n'y a pas de secrets.* » A chaque stage, Bernard Laporte fait donc travailler leurs gammes à ses joueurs. « *Si tu fais une erreur, tu sais qu'elle ne passera pas inaperçue avec lui* », raconte Thomas Castaignède. Et si Vincent Clerc doit faire une série de cent passes, il la fera. Question de mentalité, toujours. « *Le rugby, ce n'est pas un jeu de ballon,* dit encore Bernard Laporte, *c'est un jeu d'hommes ! Il faut qu'ils bandent tous ensemble. Galthié, c'est un besogneux, pas un artiste, mais c'est un mec qui les fait bander.* »

Ce petit supplément d'âme, c'est peut-être ce qui manquait aux Bleus d'antan. Nantis d'un mental en béton armé, forts de certitudes sur le plan du jeu, ils ont troqué leur complexe d'infériorité pour un froid réalisme. « *Franchement, je crois qu'on est maintenant à l'abri d'un naufrage tel qu'en 1997, quand on avait pris 52-10 contre les Boks* », confie Thomas Castaignède. A l'époque, Jean-Claude Skrela entraînait les Bleus. Désormais directeur sportif du centre technique national de rugby, il juge l'évolution des Bleus : « *On a l'impression qu'ils sont inébranlables. L'arrivée du professionnalisme dans les clubs a tout changé. En 1997, ce n'était pas le cas. On ne perd plus de matchs à cause de l'indiscipline, mais on sait encore mettre des essais de 80 mètres. Et le vainqueur de la coupe du Monde sera celui qui attaquera le mieux.* » Difficile de rêver mieux comme adversaire que les Blacks pour s'étalonner définitivement.

Gérard Davet

La composition des équipes

● **France :** Brusque (Biarritz) - Clerc (Stade toulousain), Castaignède (Saracens/Ang), Traille (Pau), Heymans (Stade toulousain) - (o) Gelez (Agen), (m) Galthié (Stade français, cap.) - Magne (Montferrand), Harinordoquy (Pau), Betsen (Biarritz) - Brouzet (Montferrand), Pelous (Stade toulousain) - De Villiers (Stade français), Ibanez (Castres), Crenca (Agen)
Remplaçants : Rué (Agen), Marconnet (Stade français), Privat (Béziers), Chabal (Bourgoin), Yachvili (Biarritz), Merceron (Montferrand), Garbajosa (Stade toulousain).

● **Nouvelle-Zélande :** Christian Cullen (Wellington) - Doug Howlett (Auckland), Tana Umaga (Wellington), Mark Robinson (Canterbury), Jonah Lomu (Wellington) - (o) Andrew Mehrtens (Canterbury), (m) Dany Lee (Otago) - Marty Holah (Waikato), Sam Broomhall (Canterbury), Taine Randell (Otago/cap) - Bradley Mika (Auckland), Ali Williams (Auckland) - Kees Meeuws (Auckland), Andrew Hore (Taranaki), Joe McDonnell (Otago)
Remplaçants : Keven Mealamu (Auckland), Carl Hayman (Otago), Keith Robinson (Waikato), Rodney So'oialo (Wellington), Steve Devine (Auckland), Paul Steinmetz (Wellington), Ben Blair (Canterbury).

Le Mondial 2007 privé d'organisateurs

L'International Rugby Board (IRB) a rejeté les candidatures de l'Angleterre et de la France, les deux seules nations en lice, à l'organisation du Mondial 2007, jeudi 14 novembre, en expliquant que les deux dossiers ne répondaient pas au cahier des charges. « *Les deux fédérations ont été priées de soumettre un dossier conforme*, a expliqué l'IRB dans un communiqué. *La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 janvier 2003. Les dossiers seront ensuite étudiés par le comité directeur du comité d'organisation de la Coupe du monde, dont les recommandations seront soumises à l'assemblée générale en avril* [2003]. » La Fédération anglaise proposait d'organiser deux tournois séparés, l'un pour les nations les plus fortes avec 16 équipes, et l'autre réunissant 32 nations alors que son homologue française prévoyait une formule classique d'un tournoi unique avec 20 équipes.

Depuis 1994, Jonah Lomu a laissé aux Bleus des souvenirs cuisants

UNE VIEILLE rengaine. Un grand classique qui attire toujours l'attention des foules. Quand Jonah Lomu, 27 ans, 61 sélections, se déplace avec son équipe des All Blacks, c'est vers lui que se tournent les regards. Toutes les tactiques ont été échafaudées pour le bloquer, tous les entraîneurs du monde ont cogité. Peine perdue. Car Jonah Lomu, 1,96 m, 118 kg, c'est le supertanker du rugby mondial, un poitrail de taureau campé sur deux colonnes doriques faisant office de cuisses. Ballon dans une main, il raffûte de l'autre, puis détale vers l'en-but adverse. Il vaut moins de 11 secondes au 100 mètres. Bref, c'est l'équation impossible à résoudre, et donc le mythe absolu du jeu à XV. Même si les amoureux des crochets brevetés par Patrice Lagisquet, l'ancien ailier filiforme des Bleus, se demanderont toujours si Jonah Lomu n'est pas davantage un monstre physique qu'un bon joueur de rugby.

Ils sont en tout cas quelques-uns à avoir croisé sa route, depuis 1994, en équipe de France. Philippe Bernat-Salles, 32 ans, 42 sélections, se souvient de plusieurs confrontations directes avec l'idole black. « *Je l'ai joué 4 ou 5 fois,* se rappelle l'ailier du Biarritz Olympique. *Lomu, c'est un condensé de vitesse, de puissance et d'explosivité, dans un seul personnage. En un contre un, il est inarrêtable, t'as l'impression de prendre une Twingo dans la paillasse. Tu n'as plus qu'à fermer les yeux et lui sauter dessus. Et forcément, tu exploses.* »

Avec son mètre 80 et ses 81 kilos, Philippe Bernat-Salles ne pouvait guère rivaliser. Pour le défier, il utilisait d'autres armes : « *Je le prenais à l'extérieur. Je ne lui suis jamais rentré dedans, je ne suis pas fou. Je faisais tout pour l'éviter. Une solution pour l'arrêter ? Trois ou quatre copains un peu gaillards, un piège à loups, ou un revolver six coups. Sinon, je ne vois pas.* » Lors de la demi-finale victorieuse de la Coupe du monde 1999, l'ancien ailier des Bleus avait usé d'une technique toute simple : « *Je lui montais dessus très vite pour l'empêcher de se lancer. Je souhaite bonne chance à Vincent Clerc !* » D'autres Français gardent de l'expérience de cuisants souvenirs. Abdel Benazzi, par exemple, qui avait spectaculairement rebondi contre l'ailier des Blacks. Xavier Garbajosa, suspecté de s'être écarté, un jour, devant la montagne Lomu lancée à bloc. Ou encore Richard Dourthe, qui confiait « *la peur* » de ceux qui avaient à jouer contre l'ailier des Blacks. « *Je me souviens d'un match, à Paris,* raconte l'ancien ailier Philippe Saint-André. *Lomu avait pété l'épaule d'Alain Carminati. Moi, il m'avait marché sur le mollet, j'avais eu un hématome pendant quinze jours. En fait, il faut le prendre dès qu'il touche le ballon et lui couper les extérieurs. Sinon, il est impossible de le bloquer.* »

QUELQUES (RELATIVES) FAIBLESSES

Et pourtant, en début de saison, John Mitchell, le nouvel entraîneur des All Blacks, avait envisagé de se passer des services de Jonah Lomu, taxé d'individualisme et suspecté de faiblesse défensive. Son ailier a fait taire toutes les critiques, en marquant deux essais, samedi 9 novembre, contre les Anglais. Il sera fidèle au poste, au Stade de France.

« *Contre lui, c'est de l'ordre du sacrifice,* résume Thomas Castaignède. *Une fois, quand même, je lui avais sauté à la gorge, et j'avais tapé sur le ballon. Il avait commis un en-avant. J'y étais allé à l'intox.* » Chacun sa méthode. Vincent Clerc, qui aura à défendre sur Lomu, envisage de le plaquer aux chevilles, « *car il a de trop grosses cuisses* ». Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus, s'est bien sûr penché sur la question : « *Il faut lui réduire son espace-temps. Défendre en zone, afin qu'il ne nous mobilise pas, à lui tout seul, 4 ou 5 joueurs. L'avantage, c'est que l'on sait ce qu'il va faire. Il a une course rectiligne.* »

C'est là que se situe la relative faiblesse de Jonah Lomu. Sur le terrain, il n'est pas du genre à multiplier les feintes et les virevoltes. Et son poids le condamne à anticiper les actions adverses. Contraint de se retourner, il est moins efficace. « *C'est un gros plaqueur,* résume Philippe Saint-André, *mais un mauvais défenseur. Une fois, je lui ai même marqué un essai, en passant sous son corps.* » Le paisible géant néo-zélandais, sait bien qu'à chaque match, il se trouvera exposé aux critiques. Verra-t-on, un jour, des petits Lomu fabriqués à la chaîne, sélectionnés pour leur seul physique ? « *Non,* répond Philippe Saint-André. *Il est né comme ça, il peut remercier papa et maman, il est costaud, puissant. La vitesse, ça ne s'achète pas à Monoprix.* »

G. Da.

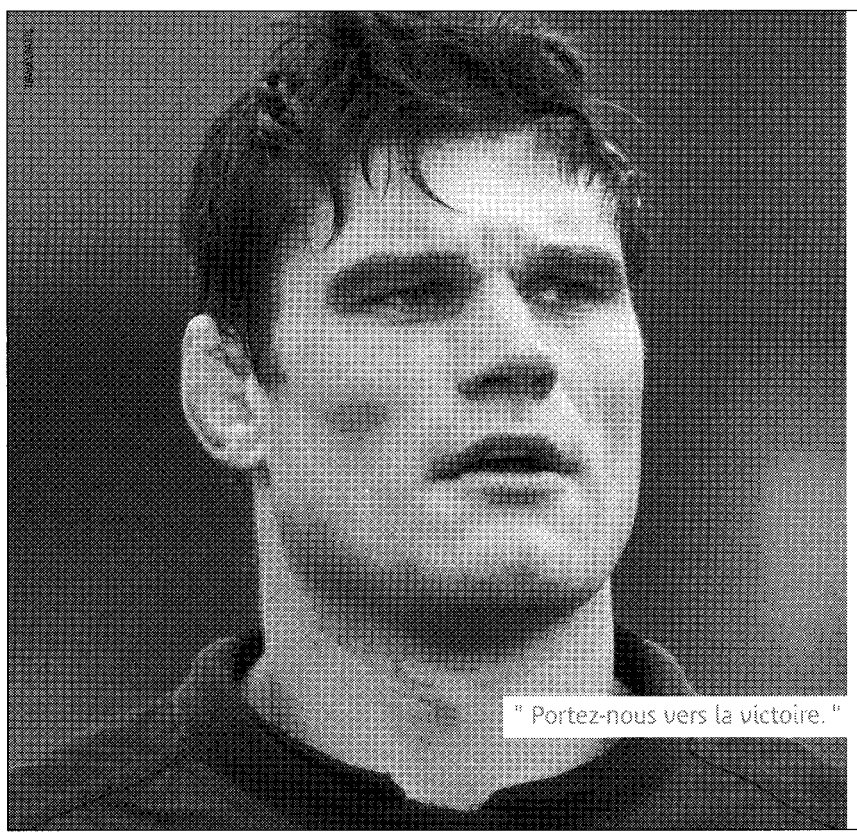

Suivez et encouragez le XV de France
Test match France - Nouvelle-Zélande

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le **3282***
depuis tout téléphone fixe ou mobile

envoyez un mail à
allezXVdefrance@wanadoo.fr

(*0,34 € la minute + coût d'appel).

france telecom

Nouveaux abandons dans la Route du rhum

Voile • Thomas Coville (« Sodebo ») et Alain Gauthier (« Foncia ») victimes d'avaries

ALORS qu'il faisait partie des rares concurrents aux commandes d'un multicoque à ne pas avoir connu d'avarie, Alain Gautier (*Foncia*) a été contraint à l'abandon, vendredi 15 novembre, dans la Route du rhum, le carénage de son bras de liaison tribord arrière ayant *« explosé sur 5 mètres »*, alors qu'il se trouvait au portant (vent arrière). *« Cette nuit* [dans la nuit de jeudi à vendredi]*, je naviguais dans un vent de 35 à 40 nœuds dans une mer forte avec des creux de 10 mètres,* a expliqué le navigateur. *La mer était croisée par moments. C'est une vague pyramidale qui est arrivée très vite et qui a pris le bateau par-dessous.* »

« L'eau entrait dans le bras de liaison à chaque vague qui arrivait. Aussi je fais route sur Madère et j'abandonne la Route du rhum, déplorait Alain Gautier. *Je ne peux d'une part pas continuer ainsi, et d'autre part nous n'arriverons jamais à réparer en 72 heures* [chaque bateau ne peut s'arrêter que deux fois, sans dépasser 72 heures à chaque escale]. » Alain Gautier, qui avait terminé deuxième de la dernière Route du rhum en 1998 sur un multicoque de 60 pieds est terriblement déçu, d'autant qu'il faisait partie des favoris de l'épreuve et occupait la quatrième place du classement provisoire au moment de l'avarie.

LES MONOCOQUES ÉPARGNÉS

Après cinq jours de course, la transatlantique en solitaire, dont le départ a été donné les 9 et 10 novembre à Saint-Malo, enregistre donc un nouvel abandon, juste après celui d'un autre favori, Thomas Coville (*Sodebo*), qui occupait la première place de la course et qui a été contraint à l'abandon, jeudi 14 novembre, en raison d'une faiblesse des bras de liaison de son trimaran endommagé par la tempête qui avait sévi, la veille, sur la flotte. Les trois trimarans de Jean Le Cam (*Bonduelle*), Frédéric Le Peutrec (*Bayer-CropScience*) et Jean-Louis Nélias (*Belgacom*), ont, quant à eux, repris la course vendredi, après avoir réparé leurs voiliers endommagés.

Le Suisse Stève Ravussin (*TechnoMarine*) est en tête de la classe Multicoques 60 pieds, devant Marc Guillemot (*La Trinitaine-Ethypharm*), qui se dirige vers l'île de Sao Miguel (Açores) pour effectuer une réparation, Lalou Roucayro (*Banque-Populaire*) et Karine Fauconnier (*Sergio-Tacchini*). Menée par la Britannique Ellen McArthur (*Kingfischer*) devant Mike Golding (*Ecover*), la flotte des monocoques n'a apparemment pas rencontré les mêmes difficultés face au gros temps que celle des multicoques.

Jean-Jacques Larrochelle

■ **Le voilier français du Défi Areva, s'est incliné de 1 min 12 s devant l'équipe suédoise de Victory Challenge** lors de la troisième régate des quarts de finale de la Coupe Louis-Vuitton, vendredi 15 novembre, en baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Avec ce troisième succès consécutif, les Scandinaves n'ont plus besoin que d'une seule victoire contre l'équipe française pour se qualifier pour la suite de la compétition.

Les autres résultats : Alinghi (Sui) bat Prada (Ita) de 8 s (Alinghi mène 3 à 0). Oracle (USA) bat OneWorld (USA) de 19 s (Oracle mène 3 à 0). Team Dennis Conner (USA) bat GBR Challenge (GBR) de 2 min 10 s (Team Dennis Conner mène 2 à 1).

Les footballeuses françaises disputent un match décisif face à l'Angleterre en vue du Mondial 2003

Attendues à Saint-Etienne par 20 000 spectateurs, les Bleues peuvent se qualifier pour la Coupe du monde si elles conservent le bénéfice de leur victoire (0-1) du match aller

SAINT-ETIENNE (Loire)
de notre envoyé spécial

C'est une rencontre à double enjeu que l'équipe de France féminine de football doit disputer samedi 16 novembre à Saint-Etienne. Le premier sera d'abord la qualification pour le Mondial, qui se déroulera en Chine du 29 septembre au 11 octobre 2003. En cas de victoire ou de nul face à l'Angleterre, les Bleues, victorieuses du match aller (0-1), participeront à la première Coupe du monde de leur histoire. Si elles décrochent leur billet pour l'Asie, les joueuses d'Elisabeth Loisel pourraient ensuite donner à leur discipline la reconnaissance qu'elle recherche depuis tant d'années.

Si le football féminin continue de se pratiquer dans une relative confidentialité en France, il faut savoir qu'il se porte bien, et même de mieux en mieux. Avec plus de 40 000 licenciées, le football féminin, reconnu par la Fédération française de football (FFF) depuis 1970, est en constante croissance depuis 1998. *« En ajoutant les joueuses et les dirigeantes, on peut considérer que le football féminin rassemble près de 60 000 personnes*, indique Laurence Dabrainville, animatrice nationale du football féminin à la FFF et chargée du suivi de son développement. *De nombreux clubs ignorent encore qu'il est possible de jouer en mixité jusqu'à l'âge de 14 ans. C'est dommage, car avec des filles certains clubs pourraient compléter leurs effectifs ou créer de nouvelles équipes. »*

L'engouement des Françaises est toutefois sans comparaison avec celui des Allemandes, triples championnes d'Europe (1995, 1997 et 2001), ou des Américaines, doubles championnes du monde (1991 et 1999). On compte en Allemagne près de 800 000 licenciées et plus de 3 millions aux Etats-Unis. *« Dans n'importe quel sport, la meilleure locomotive reste l'équipe nationale. Ce sont ses résultats qui font venir les adhérents »*, rappelle Laurence Dabrainville. Après la victoire des hommes à la Coupe du monde 1998, la FFF avait vu son nombre de licenciés croître de près de 20 %.

AFP/EPADPA/STEFAN PUCHNER

Le football féminin français, entraîné par la locomotive que constitue l'équipe nationale (ici en juin 2001, face à la Norvège), est en plein essor, et compte 40 000 licenciées à ce jour. Mais il reste loin des grandes nations de ce sport, comme les Etats-Unis (3 millions de licenciées) : en France, seules trois joueuses, dont Stéphanie Mugneret-Béghé (au centre) sont professionnelles.

L'IMPACT DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Les résultats de l'équipe nationale influencent aussi sur la résonance médiatique. Après l'élimination prématurée des Bleues de la Coupe d'Europe en juillet 2001, la diffusion du troisième match de poule avait même été annulée par TF1, une chaîne qui avait pourtant contribué au développement du football féminin en confiant à Corinne Diacre, libero des Bleues, une chronique dans l'émission hebdomadaire « Téléfoot ».

En trente ans, le football féminin français s'est structuré. On dénombre aujourd'hui plus de 2 000 clubs exclusivement féminins à travers l'Hexagone. Au niveau national, la D1 comprend 12 équipes. *« Une belle affiche de championnat peut rassembler jusqu'à 500 spectateurs »*, note Valérie Canale, rédactrice en chef du site Internet *foot-feminin.fr*. La FFF a également montré son attachement au football féminin en ouvrant en 1998 à Clairefontaine le Centre national de formation féminine et en incluant le football féminin parmi les trois axes principaux de son développement. Sur le terrain, la Coupe de France a, depuis l'année dernière, son équivalent féminin : le Challenge de France. Toulouse s'est offert un doublé en s'adjugeant cette épreuve et le championnat.

Une qualification pour le mondial aurait un impact considérable sur les carrières des Tricolores. A l'exception des professionnelles Marinette Pichon (Philadelphie), Elodie Woock (Francfort) et Stéphanie Mugneret-Béghé (Boston à partir de mars 2003), toutes les joueuses de l'équipe de France sont amateurs. On trouve des secrétaires, des attachées commerciales, des étudiantes, des profs d'EPS.

« Les ligues et les districts qui ont organisé des déplacements recevront de la Fédération des places gratuites pour le match de Saint-Etienne », indique Laurence Dabrainville. Bien que le match soit retransmis en direct sur Canal+, on attend 20 000 personnes au Stade Geoffroy-Guichard, soit au-dessus de la moyenne nationale d'un match du championnat de France de Ligue 1. Le record d'affluence pour un match entre équipes féminines (9 500 spectateurs) sera pulvérisé. Pour toutes, il s'agit déjà d'une première victoire.

Pierre Lepidi

Stéphanie Mugneret-Béghé, l'autre française du « soccer »

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

Sur les terrains et en dehors, c'est une femme qui aime les défis. Stéphanie Mugneret-Beghé évoluera à partir de mars 2003 dans le championnat américain de *soccer*. Du monde amateur à celui des professionnels, du FCF Juvisy au Boston Breakers, ce milieu de terrain de 28 ans s'est lancée un *« nouveau défi »*. Après Marinette Pichon, lors de la saison 2001-2002, au Philadelphie Charge, où elle a inscrit quatorze buts et été élue meilleure joueuse de la saison, Stéphanie Mugneret-Beghé sera la deuxième footballeuse française à intégrer le championnat des Etats-Unis, l'un des plus relevés au monde.

« Boston m'avait déjà contacté il y a quelques années mais je ne me sentais pas prête, raconte-t-elle. *Je me suis construit un plan de carrière et je ne voulais pas brûler les étapes. Ce transfert correspond à un aboutissement. »* Aujourd'hui, elle considère son exil comme un défi sportif autant que familial. Son mari, qui exerce une profession libérale, ne la rejoindra pas outre-Atlantique. *« C'est comme un challenge et une fierté, au niveau du couple, que nous allons devoir relever*, explique t-elle. *Nous nous verrons quand même très régulièrement en France et là-bas. »*

PREMIÈRE SÉLECTION À 18 ANS

Stéphanie Mugneret-Beghé a commencé à jouer au football à l'âge de cinq ans, à Longchamp, près de Dijon (Côte-d'Or). Ses parents sont alors dirigeants du club et toute la famille fréquente les stades de la région le week-end. *« J'ai toujours baigné dans l'ambiance foot*, se souvient-elle. *Comme à peu près tous les enfants, je voulais toujours jouer attaquant pour marquer des buts. »* Le fait qu'elle soit une fille n'a jamais posé de difficultés dans son parcours. Contrairement à Hoda Lattaf, attaquante de l'équipe de France, elle n'a, par exemple, *« jamais eu un vestiaire pour elle toute seule, à l'écart de celui des garçons »*.

A l'adolescence, elle quitte Longchamp pour Villars, autre club bourguignon, puis signe à Lyon. Son sens de l'anticipation et sa vision du jeu lui permettent de rejoindre l'équipe de France en 1992 : elle n'a que 18 ans. Puis, en 1994, elle intègre le FCF Juvisy. Le football féminin en France étant amateur, elle travaille à La Poste, pour quelques mois encore, et s'entraîne trois à quatre fois par semaine. Aujourd'hui, avec ses 82 sélections (10 de moins que la capitaine Corinne Diacre), elle est l'un des piliers de l'équipe entraînée par Elisabeth Loisel. Virevoltante en milieu de terrain (1,62 m pour 51 kg) son jeu s'appuie sur une bonne technique et beaucoup d'abnégation. *« "Mugne", c'est la filou du groupe ! Elle est capable de chaparder tous les ballons qui traînent autour d'elle, sans que l'on puisse savoir comment »*, analyse son entraîneur national, ancienne joueuse de la VGA Saint-Maur (Val-de-Marne).

Si elle affirme ne pas avoir demandé de conseils à Marinette Pichon sur la manière d'aborder le championnat américain, c'est uniquement parce que la rencontre de samedi 16 novembre face à l'Angleterre figure au centre de ses préoccupations actuelles : *« Participer à une Coupe du monde est un rêve qui peut devenir réalité. Avant, il y a ce match, que je considère comme le plus important de ma carrière. Dans ce stade mythique qu'est Geoffroy-Guichard, c'est comme un cadeau que l'on nous fait. »*

P. Le.

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : l'Australien Lleyton Hewitt, 21 ans, est assuré de conserver sa place de numéro un mondial** après la défaite de l'Américain Andre Agassi, qui était le seul à pouvoir lui disputer ce rang, lors du Masters masculin, jeudi 14 novembre à Shanghai. Agassi, qui devait absolument remporter ce tournoi pour pouvoir dépasser l'Australien, a été battu par l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, 7-5, 2-6, 7-6 (8-6). Lleyton Hewitt avait été sacré numéro 1 mondial en 2001. En 2002, il n'a jamais cédé sa place de leader tout au long de l'année, ce que seuls Jimmy Connors, Ivan Lendl et Pete Sampras avaient réussi avant lui.

■ **FOOTBALL : le Paris Saint-Germain, vainqueur, jeudi 14 novembre, du National Bucarest (1-0, 0-2 au match aller), s'est qualifié** pour les 16es de finale de la Coupe de l'UEFA de football, rejoignant ainsi Bordeaux, ainsi que Lens, Lyon et Auxerre, reversés de la Ligue des champions.

■ **Monaco s'est rapproché du haut du classement du championnat de France de Ligue 1** grâce à sa victoire devant Ajaccio (3-2), jeudi 14 novembre, en match avancé de la 15e journée.

ANNE SINCLAIR
REÇOIT
NICOLAS DE TAVERNOST
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE M6

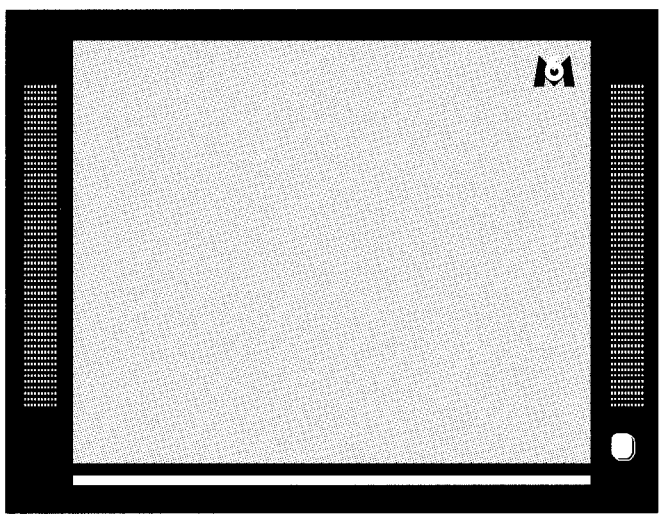

ENJOY SCHER LAFARGE - RTL RCS PARIS B 542 085 840

UN PATRON DE CHAÎNE DONNE SA VISION DE LA TÉLÉ.

LES MANAGERS SONT SUR RTL.
SAMEDI 16 NOVEMBRE 9H15
RTL

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils
CLUB

meubles Decor Actuel - 80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16è
Tél. : 01.45.00.72.55

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Le cuir caméléon

Tressée, plissée, perforée au laser, smockée ou prématurément vieillie, la peau se prête à toutes les variations

PHOTOS D. R.

DANS LES ATELIERS haute couture de Jean Paul Gaultier, l'ensemble « Sieglind » en agneau plongé roux, frangé et découpé à la main, a demandé 200 heures de travail. Dix-huit peaux d'agneaux ont été nécessaires à cette construction savante, qui adopte le tombé souple du velours.

Pardessus en cerf, long gilet à brandebourgs en nubuck oseille, dolman en crocodile fauve coupé à vif... Les matières animales se prêtent aux variations les plus surprenantes dans sa collection inspirée par l'élégance Mitteleuropa.

Depuis les années 1930, on avait rarement assisté à un tel déferlement de cuirs exotiques et de peaux de poisson, comme le saumon, l'anguille ou le précieux galuchat. L'une des pièces les plus spectaculaires étant ce fourreau Dior Haute Couture, dont les écailles de crocodile sont découpées une à une puis rebrodées sur du tulle stretch. Une opération qui a duré 700 heures dans les ateliers de broderie Montex.

Pour l'été 2003, John Galliano a repris le principe en version prêt-à-porter, sur des blousons qui semblent taillés dans des carreaux de faïence.

Loin du complice increvable qui suit au fil des ans son propriétaire, le vêtement de cuir se plie aujourd'hui aux effets de mode les plus éphémères. Détaché de l'imagerie « rebelle » ou fétichiste qui lui colle à la peau, il cultive aussi les détails artisanaux et l'esprit nomade des années 1970.

Dans des tons de sous-bois, le tandem italien Dolce & Gabbana travaille les reliefs et les incrustations sur une besace ou un manteau en vison rasé brodé de papillons de cuir, des peaux perforées d'œillets métalliques ou de motifs cloutés de style mauresque.

Si le cuir inscrit dans ses plis la mémoire des gestes, il est désormais patiné, assoupli et vieilli artificiellement, caution d'authenticité. Une usure accélérée qui, paradoxalement, fait grimper les prix. Chez Céline, Michael Kors revisite le vestiaire de Charles Lindbergh, avec un trench en cuir ombré moka ou un blouson d'aviateur en peau lainée vieillie ébène.

En confiant sa ligne Research à de jeunes créateurs le temps de deux collections, le fabricant italien de cuir Ruffo multiplie les expérimentations de matières. Pour l'hiver 2002, les Français Alexandre et Matthieu ont imaginé des joggings en nappa souple et un cuir beige craquelé à effet « coquille d'œuf ».

Passée l'ère des cabas lisses, les sacs ont l'empreinte du travail manuel dans la peau. Racheté par le Gucci Group en février 2001, Bottega Veneta a amorcé un retour spectaculaire avec ses cuirs tressés, revus par le créateur Tomas Maier. Dans les ateliers installés à Vicenza depuis 1966, il faut encore trois jours pour fabriquer un cabas à la main.

L'ESPRIT DES BROCARTS D'ORIENT

Dans les collections Hermès depuis 1999, le cuir Vibrato consiste en un feuilleté de lamelles d'agneau contrecollées, pour d'infinies combinaisons de couleurs. La maison, qui ne travaille pas moins d'une trentaine de cuirs dans trois cents couleurs, expérimente aussi un « croco mat mou » qui ne subit plus, lors du finissage de la peau, le traditionnel passage à la pierre d'agathe pour la brillance.

Chez Fendi, ce sont les tanneurs armés de petits pitons qui grainent manuellement le cuir Selleria. Décorés de clous de bronze (Marni) ou de sequins en métal martelé (Sonia Rykiel), les sacs offrent une version élaborée des besaces brodées de piécettes du souk des tanneurs à Marrakech.

A son apogée au XVIe siècle – pour tapisser les meubles ou réchauffer les murs des demeures fortunées –, le cuir de Cordoue s'offre une seconde jeunesse depuis quelques saisons. Initialement peinte ou dorée à la feuille, cette peau reliéfée de ramages et de fleurs stylisées dans l'esprit des brocarts d'Orient est devenue l'un des emblèmes de Kenzo, depuis la première collection de Gilles Rosier en 2000.

PATRICE STABLE

PATRICE STABLE

Haut dos nu et jupe longue en assemblage d'agneau plongé roux, collection haute couture hiver 2002-2003, Jean Paul Gaultier. Robe en cuir gold brodé, Kenzo, par Gilles Rosier, printemps 2003 (à gauche).

Besace Kenzo ; gibecière Monoprix ; sac Oscar, Just Campagne (en haut, de gauche à droite). Bottes Dolce & Gabbana (à gauche). Sac en croco Gucci (ci-dessous).

« Plutôt qu'une toile monogrammée, j'ai trouvé que le Cordoue représentait bien l'esprit de la marque », précise le directeur de la création femme, qui s'est inspiré, pour les motifs, de pochoirs destinés à l'impression des kimonos de mariage au Japon. De ce cuir embouti, il a fait aussi bien des bottes cavalières, des bracelets manchette ou des manteaux. Du cuir laqué dont les découpes évoquent les chaussures des danseurs écossais à la robe en « chamoisette » perforée aussi légère qu'une combinaison de lingerie, il bouscule le regard sur la matière.

La collection Kenzo de l'été 2003 évoque le Mexique de Frida Kahlo, avec ces chemises à plastron plissé en cuir de gant ou cette peau gold au toucher gras, en écho aux selleries mexicaines.

Au fil des innovations, le cuir s'est infiltré dans la garde-robe estivale, défiant sa vocation initiale de vêtement de protection. *« Aujourd'hui, on peut travailler la peau avec la souplesse et la résistance du tissu »*, insiste Jean-Claude Jitrois, amateur d'un cuir qui suit au plus près les mouvements. Son best-seller du moment est un blouson smocké, dans une peau d'agneau brodée d'un fil stretch en caoutchouc pour qu'elle se rétracte en forme de coquille d'escargot.

Et la peau est loin d'avoir fini sa mue : pour les collections de l'été 2004, Jean-Claude Jitrois vient de mettre au point avec un fabricant de Hongkong un jean en parchemin stretch, associant la finesse et la souplesse de ce matériau ancestral à une toile de coton élastique.

Anne-Laure Quilleriet

« Commandes spéciales » chez Gucci

Banalisés à force d'être surexposés puis imités en version bon marché, les sacs-emblèmes des griffes de luxe n'ont plus grand-chose pour faire rêver. Si ce n'est leur prix. Gucci, dont les modèles à anse de bambou ou en toile siglée sont parmi les plus copiés, veut reconquérir des clientes fortunées en quête de pièces uniques : la marque lance mi-novembre un nouveau service de commandes spéciales dans ses plus grandes enseignes. Cinq modèles de sacs sont proposés dans six cuirs différents, trente-six couleurs et trois types de finitions métalliques. Fabriqués à la main dans les ateliers florentins, ils seront livrés au bout de quatre mois, pour un prix qui varie de 1 735 € à 15 120 €. L'homme dispose de seize formes de chaussures sur mesure, avec de sobres richelieus ou des derbys plus rock and roll. A cela s'ajoute une ligne de sacs « Editions limitées » inspirée par des modèles d'archives de la griffe italienne, fondée en 1922. Trois cents exemplaires numérotés seront distribués dans le monde, avec un logo modifié pour l'occasion.

Les suppléments d'âme des bijoux de Stefano Poletti

IL DIT ne pouvoir s'en passer. *« Cela fait partie de ma vie. Même quand je ne veux pas, j'y pense. »* Stefano Poletti est créateur de bijoux. Depuis plus de dix ans, il se consacre à cette passion, avec un talent qui surprend à chacune de ses collections.

Dans son atelier du 11e arrondissement de Paris, il ouvre ses tiroirs, les uns après les autres. Il irait presque trop vite. On l'arrête sur cette parure de cou aux reflets de givre digne de Peau d'âne et cette bague en verre de Murano, amusante et gaie, aux allures de cour moyenâgeuse où danse un fou du roi.

Puis on le presse, impatient soudain de découvrir d'autres choses. Boucles d'oreilles, bracelets, colliers... s'animent au premier regard posé sur eux. Scintillement délicat, explosion de couleurs, bouquets de fleurs et de fruits, effets de miroir et de lumière... chaque bijou est un trésor qui raconte une histoire, ouvre la porte sur un rêve nouveau.

Stefano Poletti est italien. Formé à l'école de stylisme Marangoni, à Milan, il connaît, dans les années

1980, les heures glorieuses de la mode et du design. Mais, voilà. Il trouve tout ça un peu trop sage. Il a envie *« de délirant »*.

MAGNIFIER LES CONTRAIRES

Il adore Paris, s'y installe, fréquente le studio Berçot et commence à faire des stages. L'un d'eux, chez Azzedine Alaïa. *« J'ai pensé qu'en matière de mode, je ne pourrais jamais faire mieux que lui. Il fallait donc que je fasse autre chose. »*

Il commence par créer des bijoux en plastique, puis très vite en verre de Murano. *« J'avais envie de choses sensibles. Oxydé, biseauté, coloré..., le verre offre une multitude de possibilités. »* Il a aussi la grâce de la transparence et de la fragilité.

Stefano Poletti associe aussi le verre au métal, matière rude, solide, malléable, qu'il tresse, enchevêtre et tortille. Ce mariage a le mérite de magnifier chacun des contraires qui le compose. Et apporte aux bijoux un supplément d'âme. Cet air de poésie, cher au créateur.

D'une diversité inouïe – et toujours cohérente dans cette délicatesse qui s'en dégage –, les bijoux de Stefano s'inspirent de ces univers qui habitent tout un chacun : la nature, les contes, des rêves d'enfance.

De Casanova (une collection en éclats et fragments de miroirs taillés en arabesque dans les ateliers vénitiens, messages gravés au diamant...) à Eden (bijoux bucoliques avec insectes), en passant par Lave (où le noir carbonisé des volcans se pare d'une poussière d'or, de pierres précieuses et de diamants)..., ses collections mènent vers des tableaux lointains, rangés dans un coin de notre mémoire, d'un coup ressuscités. Porter l'un de ces bijoux, c'est choisir d'entrer dans une image.

Il a aujourd'hui un seul regret : celui de ne pas avoir assez de temps. Car tout se fait dans son atelier : *« Sept personnes travaillent ici avec moi. J'aime voir ce que l'on fait, jusqu'au bout. C'est important pour donner l'esprit de ce que nous créons. »*

Ses collaborations avec Daum, les lampes Berger, le succès qu'il rencontre au Japon et aux Etats-Unis, les demandes de la haute couture (ses bijoux défilent chez Lacroix, Hanae Mori, Givenchy...) monopolisent une grande partie de son énergie. Il espère pourtant en trouver encore pour ouvrir sa propre boutique, à Paris... *« dans un endroit qui lui ressemble »*.

Véronique Cauhapé

★ **Points de vente. A Paris : La Samaritaine (1er arrondissement), Le Bon Marché (7e), La Librairie des jardins, au jardin des Tuileries (1er), Sic Amor et Mi Amor (4e)... En province : Bleu Natier (Lille), Le Grand Magasin (Saint-Rémy-de-Provence), Topkapi (Rennes)...**

Coulée de lave record sur une des lunes de Jupiter

UN GROUPE d'astronomes de l'université de Californie (Berkeley) vient de publier dans l'édition de novembre de la revue *Icarus* les images et les résultats de ce qui semble avoir été la plus grosse activité volcanique jamais observée sur Io, une des lunes de Jupiter. Cette éruption, photographiée en février 2001 par l'observatoire du Keck à Hawaï, qui a demandé plus d'un an d'analyses, faites notamment grâce à un système de traitement d'images (Mistral) fourni par l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onéra), a provoqué des coulées de lave sur une zone de 1 900 kilomètres carrés à la surface du satellite. L'activité volcanique de Io n'est pas une découverte. On sait que les puissants effets de marée gravitationnelle exercés par la planète Jupiter sur son satellite en sont la cause. L'étude de ce volcanisme intéresse les planétologistes, qui le comparent avec celui de la Terre. C'est la raison pour laquelle, depuis huit ans, la sonde Galileo a récolté des informations sur ce phénomène que les télescopes géants de la Terre peuvent désormais voir aussi grâce aux performances de l'optique adaptative.

Intel franchit les 3 gigahertz avec son Pentium 4

LE NUMERO UN mondial des microprocesseurs, Intel, a lancé le 14 novembre une version du Pentium 4 fonctionnant à 3,06 gigahertz (GHz), soit plus de 3 milliards de cycles par seconde. Une fréquence obtenue grâce à la gravure à 0,13 micron des puces. Intel a également incorporé dans cette puce la technologie HT (Hyper-Threading), qui, comme le feraient deux microprocesseurs, traite deux flux d'instructions séquentielles (*thread* en anglais) simultanément et non plus l'un après l'autre. Cette fonction, dite *« multithread »*, se distingue du multitâche, qui fait fonctionner deux logiciels différents en parallèle. En profiter requiert des logiciels conçus pour le *multithread* et un système d'exploitation optimisé. Intel annonce des gains de rapidité de 35 % lors de la compression d'un dossier et de 21 % pour le mixage de la musique et le montage simultané de la vidéo. Wilfred Pinfold, directeur de la technologie au sein de la recherche sur les puces d'Intel, indique que *« de tels gains de performance pourront aussi servir à réduire la consommation d'énergie des puces à vitesse égale »*, signe que la course à la rapidité n'est plus le seul moteur des concepteurs de puces.

Des hiéroglyphes mayas racontent une guerre de cent ans entre deux cités

Les inscriptions comblent un vide de soixante ans dans l'histoire de cette civilisation précolombienne

IL ARRIVE que les tempêtes profitent aux découvertes archéologiques. C'est ce qui s'est passé à Dos Pilas, un site maya situé au Guatemala, le long de la rivière de la Pasion, en plein cœur de la jungle du Peten, à mi-chemin entre les cités de Calakmul (Mexique) et Tikal (Guatemala). Il y a deux ans, en effet, des pluies diluviennes se sont abattues sur la région et ont révélé, après lessivage du bas d'une des pyramides de Dos Pilas, dix nouvelles marches gravées de hiéroglyphes jusque-là ensablées et dissimulées aux regards.

D. R.

Mis au jour à la faveur d'un ouragan, les hiéroglyphes découverts sur le site de Dos Pilas sont le plus long texte maya connu à ce jour.

Ces marches et leurs glyphes ont été complètement dégagés il y a un an par une équipe menée par Federico Fahsen, un expert guatémaltèque en écriture maya. Leur déchiffrement vient d'être effectué sous la direction d'Arthur Demarest, professeur d'anthropologie à l'université Vanderbilt du Tennessee. Ces textes éclairent d'un jour nouveau les relations entre Dos Pilas, Calakmul et Tikal.

« Les centaines de nouveaux glyphes découverts comblent un vide de soixante ans dans l'histoire de la région et clarifient les relations politiques et militaires pendant cette période », précise Federico Fahsen. Ils confirment que les deux puissantes cités-Etats de Tikal et Calakmul ont été pendant près d'un siècle les protagonistes d'une longue guerre pour la suprématie sur la région. Ils indiquent surtout que, pendant plusieurs décennies, Dos Pilas, une ville plus petite, s'est trouvée au centre du conflit et qu'elle fut l'enjeu d'une bataille bien plus large.

Que racontent les glyphes ? Une histoire de bruit et de fureur. Celle de Dos Pilas, bastion avancé de Tikal fondé en 629 apr. J.-C. Cette position était stratégique pour la cité car elle renforçait son influence sur la bordure sud des basses terres mayas qui était une importante voie commerciale. Des produits précieux, comme le jade, l'obsidienne, les plumes de quetzal et les coquillages des Caraïbes, transitaient entre les basses terres et les hautes terres, dans la région de la rivière de la Pasion.

Lors de la fondation de Dos Pilas, le souverain de Tikal installa sur le trône son très jeune frère, Balaj Chan K'awiil. Le jeune homme devint un guerrier et demeura loyal à la famille royale de Tikal jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 20 ans. Mais tout bascula lorsque sa rivale, Calakmul, conquit Dos Pilas. Le jeune homme fut contraint à un renversement d'alliance, et dut combattre sa propre famille, contribuant ainsi à sa défaite et à sa mise à mort. Les vainqueurs, racontent les glyphes, empilèrent les crânes des vaincus sur la place centrale de Tikal.

> La petite ville de Dos Pilas s'est trouvée au centre du conflit, et fut l'enjeu d'une bataille qui la dépassait

Après cet épisode, Dos Pilas a accompagné Calakmul dans ses conquêtes, et la cité est devenue une puissance régionale jusqu'à son effondrement, en 760. Pour Arthur Demarest, tout cela *« indique qu'à ce moment-là le monde maya a tenté de se structurer en un seul empire, mais qu'il n'y est pas parvenu »*. Au contraire, les conflits ont continué de plus belle entre les principautés mayas, qui se sont épuisées en luttes internes. Ces batailles, ainsi que des facteurs écologiques, ont probablement contribué à la chute de la civilisation maya entre 830 et 900 apr. J.-C. (*Le Monde* du 2 août).

Les nouveaux glyphes confirment l'hypothèse formulée il y a déjà une dizaine d'années par deux spécialistes américains de l'écriture maya, Simon Martin et Nikolaï Grube, qui tranchait avec l'opinion alors majoritaire. Dans les années 1980, les archéologues supposaient que les cités mayas étaient les capitales de petits royaumes, constamment en conflit, mais trop faibles pour créer uns structure plus importante. Selon Martin et Grube, les inscriptions mayas indiquaient au contraire que certains rois étaient sous la coupe d'autres souverains de cités plus puissantes ou faisaient partie d'une sorte de « fédération » de plusieurs cités dominée par un grand souverain.

La découverte faite à Dos Pilas *« est formidable, car elle retrace une histoire événementielle au jour le jour »*, explique Dominique Michelet, du laboratoire Archéologie des Amériques (CNRS/université Paris-I) installé à la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie de Nanterre. *« Mais, plus intéressant encore, cela confirme que certaines cités telles Calakmul et Tikal ont essayé de mettre en place une entité politique à visée plus globale, sans pour autant y parvenir. »* L'important développement économique de Tikal entre 300 et 500 apr. J.-C. a-t-il contrarié un rapprochement avec sa rivale moins bien lotie ? C'est possible. Encore que Dominique Michelet pense que le déclenchement des hostilités entre les deux cités s'est plutôt produit au moment où la puissance de Calakmul a rattrapé celle de Tikal.

Christiane Galus

Phénomène paradoxal, des molécules refroidissent quand on les chauffe

LA PHYSIQUE de l'infiniment petit n'est pas avare de surprises. Des chercheurs de l'Institut de physique nucléaire de Lyon (CNRS-IN2P3-Lyon I) et de l'Institut für Ionenphysik d'Innsbruck (Autriche) viennent à nouveau de constater qu'elle défiait le sens commun, lors d'une expérience décrite dans la revue *Physical Review Letters* du 28 octobre. Ils ont en effet mis en évidence l'existence d'un système dont la température diminue quand on le chauffe !

Dans le monde macroscopique, celui où des casseroles d'eau sont mises sur le feu, on constate que la température du liquide augmente jusqu'à ce qu'il se mette à bouillir. L'eau de la casserole reste alors à la même température, mais change d'état et se vaporise. La « capacité calorifique » du système est dite positive. Mais si l'on plonge avec ces chercheurs lyonnais et autrichiens dans le monde microscopique, il en va tout autrement. Remplaçons la gazinière par un collisionneur de particules, l'eau des pâtes par des agrégats d'une quinzaine de molécules d'hydrogène et le thermomètre par un dispositif enregistrant la masse de ces agrégats. On pourra alors avoir un aperçu de la façon dont une grandeur comme la température se comporte aux plus petites échelles.

Ce n'est évidemment pas une flamme qui apporte l'énergie, laquelle est fournie sous la forme d'une collision des molécules d'hydrogène avec un atome d'hélium. *« Il n'est pas non plus question d'approcher un thermomètre*, précise Michel Farizon, l'un des cosignataires de l'étude. *Mais d'observer si le système a perdu beaucoup de molécules ou pas. »* Un système très chaud a en effet tendance à en « évaporer » beaucoup. *« A un moment donné, nous avons constaté qu'alors même que l'on fournissait toujours plus d'énergie, le système évaporait moins de particules. Cela signifiait qu'il était plus froid. »* Cette mesure ne pouvait être que statistique, déduite de l'observation d'un grand nombre d'agrégats – en moyenne 15 000 paquets de taille variable. Mais le constat est resté le même : la capacité calorique du système était négative.

UNE QUESTION DE FRONTIÈRE

Comment expliquer ce phénomène ? *« Une conférence n'y suffirait pas »*, soupire Michel Farizon, qui donne quelques pistes : *« Quand on fait bouillir de l'eau, il y a à la fois du liquide et de la vapeur. Entre les deux états, il y a une frontière. Mais, dans les agrégats, il y a trop peu de molécules pour qu'une telle frontière existe. »* En outre, la mesure du phénomène reste statistique, si bien qu'en réalité des agrégats liquides chauds et des agrégats gazeux froids coexistent et se transforment les uns les autres en permanence.

Très fondamentaux, ces travaux visent à étudier la façon dont les lois de la physique s'exercent lorsque l'on s'approche des l'infiniment petit. Et de déterminer où se situe la limite entre les mondes macroscopique et microscopique. *« Mais l'enjeu est aussi appliqué, dans la mesure où l'industrie cherche à produire des systèmes qui fonctionnent avec très peu d'atomes*, explique Michel Farizon. *De tels mécanismes microscopiques, comme des interrupteurs, pourront avoir des effets macroscopiques. Il faudra donc maîtriser leur statistique, leurs fluctuations, pour être sûr de leur comportement. »*

La température n'est que l'une des grandeurs qui restent à étudier. L'équipe de Michel Farizon a aussi testé des molécules d'eau. Elle devrait prochainement s'intéresser à des fragments d'ADN, l'objectif étant cette fois de mieux comprendre l'impact des faibles doses de radiations sur l'homme.

Hervé Morin

AUJOURD'HUI

Des pluies importantes sur l'est

SAMEDI 16 NOVEMBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 02
Coucher du soleil à Paris : 17 h 08

Une vaste zone dépressionnaire est centrée sur la France. Une perturbation est située sur l'est du pays, et donne des pluies soutenues sur le sud-est du pays. Un ciel de traine se maintient sur l'ouest du pays donnant quelques averses sur l'extrême ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques averses orageuses près des côtes atlantiques. Il fera 11 à 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Après dissipation de quelques brouillards locaux, les nuages et les éclaircies se succèderont. Il fera 8 à 10 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps restera couvert et faiblement pluvieux une bonne partie de la journée. Les températures maximales avoisineront 9 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques averses près des côtes atlantiques. Les températures maximales avoisineront 13 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, le temps restera couvert et pluvieux. En Auvergne, les pluies faibles du matin laisseront place à de courtes éclaircies l'après-midi. Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera 12 à 14 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, les pluies faibles du matin laisseront place à des éclaircies. En Corse, le ciel sera très nuageux avec de la pluie ou des averses. Ailleurs, sur le sud-est le temps sera couvert avec des pluies modérées à fortes. Il fera 15 à 18 degrés l'après-midi.

16 NOV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	6/10 P
Ajaccio	13/18 P	Milan	13/17 P
Biarritz	6/15 S	Moscou	2/8 P
Bordeaux	5/12 N	Munich	9/17 C
Bourges	5/10 S	Naples	17/22 S
Brest	6/12 N	Oslo	-3/1 C
Caen	7/11 N	Palma de M.	11/19 C
Cherbourg	6/12 N	Prague	9/17 C
Clermont-F.	6/11 P	Rome	16/21 C
Dijon	5/9 P	Séville	11/19 P
Grenoble	10/13 P	Sofia	5/16 S
Lille	4/9 S	St-Pétersb.	-4/0 *
Limoges	5/9 S	Stockholm	0/3 C
Lyon	9/14 P	Ténérife	18/23 S
Marseille	12/15 P	Varsovie	13/17 S
Nancy	4/9 P	Venise	15/19 P
Nantes	5/11 S	Vienne	15/18 C
Nice	11/15 P	**AMÉRIQUES**	
Paris	4/9 S	Brasilia	19/29 S
Pau	1/12 S	Buenos Aires	22/30 P
Perpignan	9/13 S	Caracas	26/32 S
Rennes	6/12 S	Chicago	-1/3 C
St-Etienne	8/15 P	Lima	17/23 S
Strasbourg	6/10 P	Los Angeles	14/22 C
Toulouse	6/12 S	Mexico	9/15 P
Tours	4/9 S	Montréal	-7/-2 S
FRANCE OUTRE-MER		New York	6/9 P
Cayenne	22/30 P	San Francisco	12/17 C
Fort-de-Fr.	23/30 P	Santiago Ch.	12/26 S
Noumêa	21/27 S	Toronto	-4/2 P
Papeete	24/30 P	Washingt. DC	8/11 P
Pointe-à-P.	23/30 S	**AFRIQUE**	
St Denis Rêu.	23/29 S	Alger	11/21 S
EUROPE		Dakar	24/28 S
Amsterdam	2/7 C	Kinshasa	22/29 P
Ath8nes	15/21 S	Le Caire	19/27 S
Barcelone	11/17 S	Nairobi	16/23 P
Belfast	6/8 P	Pretoria	18/32 S
Belgrade	16/21 S	Rabat	12/16 P
Berlin	4/13 P	Tunis	18/25 S
Berne	6/9 P	**ASIE-OCÉANIE**	
Bruxelles	3/9 C	Bangkok	27/33 P
Bucarest	1/13 S	Beyrouth	17/24 S
Budapest	14/19 S	Bombay	26/35 S
Copenhague	4/7 C	Djakarta	25/34 C
Dublin	5/7 P	Dubaï	22/30 S
Francfort	6/10 P	Hanoï	18/22 P
Gen8ve	8/10 P	Hongkong	18/20 S
Helsinki	-8/-3 *	Jérusalem	11/20 S
Istanbul	10/16 S	New Delhi	14/28 S
Kiev	7/12 S	Pékin	-2/5 S
Lisbonne	12/15 P	Séoul	-3/5 S
Liverpool	6/10 P	Singapour	26/30 P
Londres	7/11 C	Sydney	16/19 S
Luxembourg	6/9 P	Tokyo	8/10 P

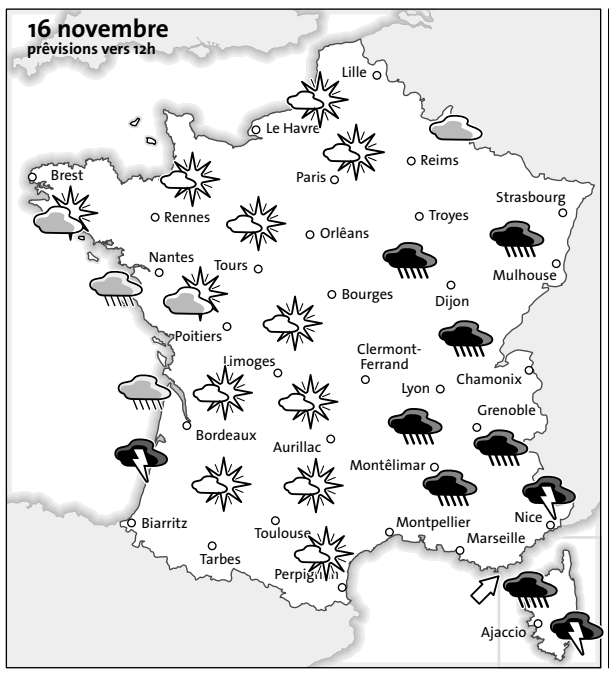

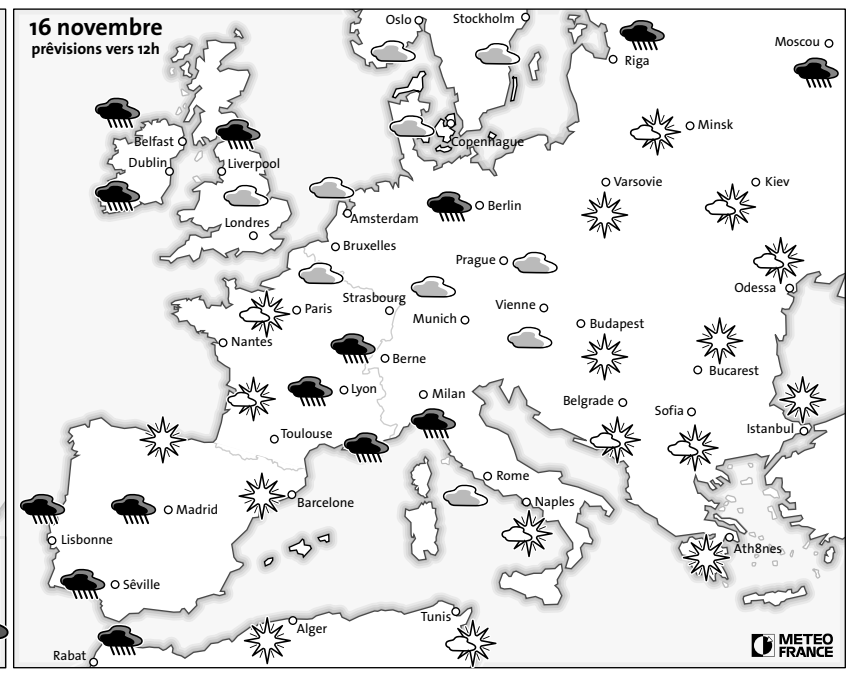

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

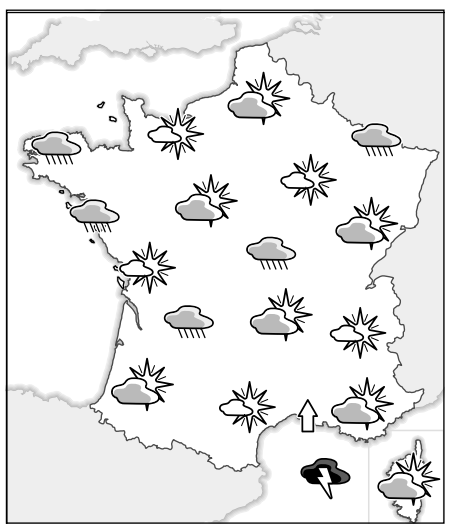

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE

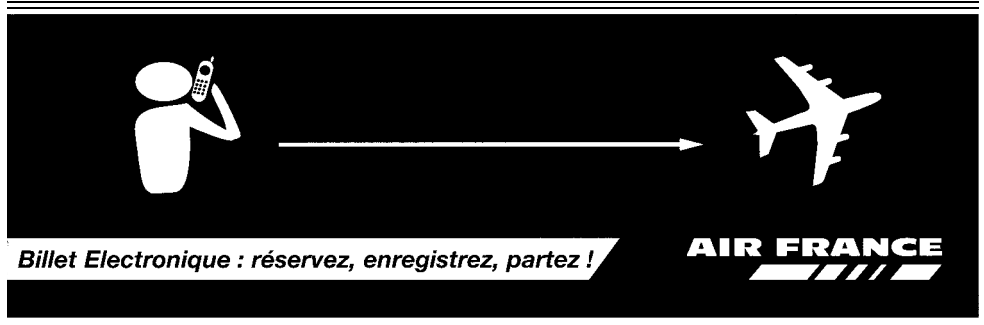

Dimanche 17 novembre

Les nuages et les éclaircies alterneront sur le pays, avec quelques averses parfois orageuses. Les températures maximales avoisineront 8 à 10 degrés au nord, et 11 à 14 degrés au sud.

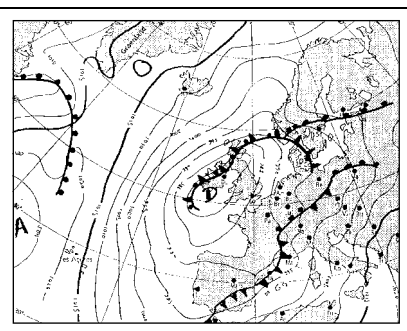

SITUATION LE 15 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

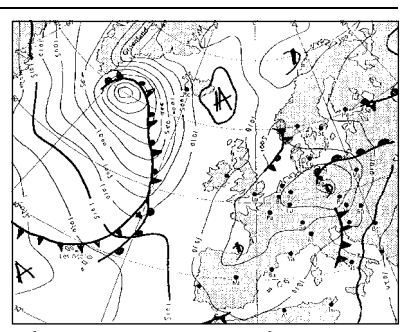

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Les nouveaux univers de La Française des jeux

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

LE PASSAGE À L'EURO a légèrement refroidi la fièvre du grattage. Les multiples jeux « instantanés » (Tac-o-Tac, Millionnaire) dérivés du Loto ont subi les conséquences du flottement des repères monétaires engendré par la disparition du franc. Cette année, le chiffre d'affaires de La Française des jeux (FDJ) devrait progresser autour de 3,5 %, deux fois moins vite qu'en 2001. Bien que les résultats enregistrés ces derniers mois laissent entrevoir une reprise, la FDJ s'active à relancer sa gigantesque machine à jouer en multipliant les lancements de nouveaux produits. Car le nerf du jeu n'est plus seulement l'appât du gain ; désormais, il faut aussi en réussir la mise en scène.

D'après les experts, l'avenir des jeux de hasard est à l'achat d'impulsion, c'est-à-dire à ces produits de grattage qui plaisent surtout aux femmes et aux jeunes. Ils ne laissent pas entrevoir les rendements les plus élevés, mais *« offrent, d'une manière dédramatisée et peu impliquante, l'occasion de savoir si c'est son jour de chance »*, souligne Jean-Marc Buresi, directeur du marketing de La Française des jeux. La mise est réduite, le dénouement immédiat mais, pour que la recette fonctionne vraiment, encore faut-il que l'univers du jeu « colle » à l'inconscient collectif et à l'imaginaire individuel de chaque joueur. Après les produits inspirés du Monopoly ou du football (Goal), la panoplie s'est étoffée. On compte aujourd'hui une quinzaine de jeux de grattage contre cinq en 1990, mais leur durée de vie tend à se raccourcir. Devant un tel choix, le joueur est devenu volage, se lasse toujours plus vite et il faut sans cesse inventer du neuf pour entretenir sa flamme.

Condamnée à un renouvellement permanent, la FDJ multiplie les « coups », avec des produits à durée limitée. L'un des meilleurs filons consiste à s'associer aux sorties de films à très gros budget et à *« imaginaire fort »*. Après Indiana Jones et Stars Wars, a été lancé depuis le 4 novembre la Saga James Bond, un ticket de grattage associé à *Meurs un autre jour*, vingtième opus des aventures de 007. Pour 2 €, il s'agit de découvrir le code secret de l'agent secret britannique et espérer ainsi empocher jusqu'à 17 007 €.

UNE THÉMATIQUE PEU PORTEUSE

La Française des jeux cherche aussi à voir plus loin. Les soixante-cinq personnes qui composent son service marketing s'appliquent à suivre les créations de leurs homologues étrangers, en particulier canadiens, américains et scandinaves où les dépenses par habitant sont parfois plus de deux fois supérieures à celles des Français (110 € par an). Il s'agit aussi de scruter *« les mouvements de la société »*. Ainsi, la création en 1997 du jeu Astro puis, en juillet dernier, de « Numéro fétiche », découle de l'observation *« d'un certain retour des formes de superstition, au sens large »*. Une thématique peut-être pas aussi porteuse qu'on ne le pense si l'on en juge par les gros efforts de communication qui durent être déployés par La Française des jeux pour imposer le traditionnel Super-Loto du vendredi 13. Le retour en grâce de certaines fêtes traditionnelles comme la Saint-Valentin ou le succès de célébrations importées, comme Halloween, n'ont pas non plus échappé à la sagacité des vigies du Loto. Revanche des rentiers sur les flambeurs, la possibilité ouverte aux gagnants du Tac-o-Tac de percevoir leur gain sous forme d'une rente mensuelle versée pendant dix ans a été conçue comme *« une réponse à un besoin de sécurité »*. L'entreprise sait aussi opportunément rebondir sur ses réussites publicitaires. Second rôle dans le film promotionnel réalisé pour le lancement du ticket de grattage du « jeu de l'Oie », Dédé le petit cochon rose un peu niais a rencontré un tel succès qu'il a été immédiatement décidé de lui consacrer un jeu spécifique, d'ailleurs tout ce qu'il y a de plus classique.

Cependant, La Française des jeux ne gagne pas toujours. Les expériences visant à faire gagner des automobiles ou des voyages ont été des échecs. De même, le loto à la française n'est jamais parvenu à s'imposer dans le domaine du football. Alors que les victoires des Bleus ont largement modifié le statut de ce sport, le Loto foot ne décolle pas. Au contraire, il attire aujourd'hui trois fois moins de mises que le Loto sportif des années 1980. Trop figé, trop difficile (il faut deviner l'issue d'au moins dix rencontres pour envisager le moindre gain), le Loto foot sera renforcé début 2003 par un nouveau jeu, baptisé Cote & Match. Chaque rencontre sera pondérée par des cotes élaborées en fonction des résultats et de la notoriété des équipes. Ainsi, miser sur la victoire d'une « petite » formation sera plus rémunérateur et il ne sera plus nécessaire de réaliser dix pronostics exacts pour gagner. Quant au choix des matches, il sera élargi.

Afin d'aller au-devant des attentes du public, les stratèges du loto parient sur deux nouveaux supports – Internet, bien sûr, mais aussi les téléphones portables, à partir de 2005 – et réfléchissent à de nouvelles générations de produits. *« Actuellement, jouer reste un acte solitaire mais l'on se dirige sans doute vers des formes plus collectives, où les parieurs pourront jouer les uns contre les autres »*, estime, sans en dire davantage, M. Buresi. Cote & Match est un premier pas dans ce sens mais on pourrait, pourquoi pas, imaginer des paris portant sur le nombre de gagnants du Loto. Ou sur l'évolution du chiffre d'affaires de La Française des jeux, plutôt confortable : 7 milliards d'euros l'an passé, dont 1,85 milliard versé à l'Etat.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 273

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

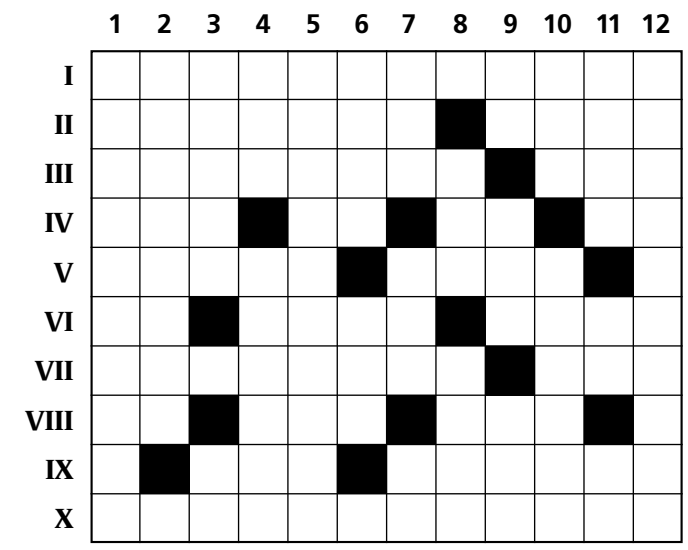

HORIZONTALEMENT

I. Risque pour celui qui s'approche de trop près. - II. Copie au travail. Vainqueurs à la sortie. - III. Moyen de paiement. Compagnon de la nana. - IV. Mesure agraire. Droit sur la planche. Evite les nominations. Structure d'entreprise. - V. Mit en place le concile de Nicée. Pousser un cri en forêt. - VI. Mesure d'ailleurs. Pousse à s'accrocher. Nul. - VII. Vagissent dans leurs trous. Réfractaire aux essais. - VIII. Plusieurs fois dans l'erreur. Jaune dans les jachères. Encouragement. - IX. Petit porteur aujourd'hui protégé. Sociable. - X. Revenues à leur base.

VERTICALEMENT

1. Remet sur pieds les plus belles pièces. - 2. Expression de nos lecteurs. - 3. Bien ou mal selon l'humeur de madame. Un peu d'adresse. - 4. Vainqueur aux points et aux poings. Prise d'air. - 5. Se mangent par la racine. - 6. Ouverture au violon. A rendre. - 7. Montre le bout de la queue. Coup de chaud. Article. - 8. A la fin, il a mis du vin dans son eau. Application. - 9. Point. Prise d'air. Homme de paille. - 10. Un petit dans les airs. Prélevé au passage. - 11. Voies. Dans la gamme. Personnel. - 12. Mises de côté.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 272

Horizontalement

I. Patati patata. - II. Oligopole. Ob. - III. Uvéite. Etale. - IV. Sent. Cas. Mer. - V. SO. Apanage. - VI. Elite. Nso. La. - VII. Cédille. Brut. - VIII. Eole. Réuni. - IX. Frénésie. Aeo. - X. Ers. Sélacien.

Verticalement

1. Pousse-café. - 2. Alvéole. Rr. - 3. Tien. Idées. - 4. Agitation. - 5. Tôt. Pelles. - 6. Ipéca. Lèse. - 7. Pô. Anne. Il. - 8. Alésas. Réa. - 9. Têt. Gobe. - 10. Ame. Ruai. - 11. Tôle. Lunée. - 12. Aberration.

PHILATÉLIE

L'art postal d'Yves Cass

Si de nombreux artistes ont utilisé l'enveloppe comme support de leurs créations, ils sont tout aussi nombreux à l'intégrer, avec timbres et tampons, dans des travaux de plus vaste dimension. En témoignent, toutes écoles confondues, des œuvres « postales » de Kurt Schwitters, Arman, Robert Motherwell, Antonio Saura, Malevitch ou Andy Warhol...

C'est le dernier défi que s'est lancé Yves Cass, Yves-Pierre Casse pour l'état-civil, peintre né en 1947 à Creil, vivant en Provence depuis 1974, dont les dernières huiles illustrent le goût pour la philatélie, qu'il pratique depuis toujours. Issu d'une famille d'artistes, passé par l'Ecole supérieure de journalisme de Paris avant d'exercer à *Paris-Normandie* puis, brièvement, à *Nice-matin*, il n'a cessé de peindre depuis sa jeunesse, participant à de nombreuses expositions depuis 1972. Puisant traditionnellement son inspiration dans la mythologie, la musique, la littérature, les voyages, la nature, *« toutes ces beautés fragiles aujourd'hui menacées, comme notre civilisation humaniste, au même titre que les éléphants, les baleines, la forêt amazonienne... »*, ses colombes de la paix traversent régulièrement ses toiles aux allures de fresques dominées par les tons ocres et bleus. Associant huile et collages postaux depuis deux ans, Yves Cass a donc choisi de revisiter certains de ses thèmes de prédilection à travers une centaine d'œuvres, avec d'autant plus de bonheur que le timbre est porteur, traditionnellement, de valeurs qui sont naturelles à l'artiste : Rimbaud, Saint-Exupéry, Don Quichotte, infatigables voyageurs en quête tragique d'un inaccessible espoir ; colombes messagères sans frontières, ou musique, les timbres s'affichant comme autant de notes de couleur...

Pierre Jullien

YVES CASS/LE BATEAU IVRE

★ Yves Cass expose en permanence à Honfleur (Galerie du Vieux Honfleur), Saint-Paul-de-Vence (Galerie du Vieux Saint-Paul), Megève (L'Alpage I) et Courchevel (L'Alpage II). Internet : www.artwebsunion.fr.

EN FILIGRANE

■ **TVP VERT.** La Poste commercialise depuis le 12 janvier un nouveau timbre d'usage courant à l'effigie de *Marianne*, vert (pour les plis non urgents « écoplis ») à validité permanente, sans valeur faciale. Ce timbre correspond à un affranchissement de 0,41 euro.

■ **VENTE.** La vente à prix nets Actualité philatélique (Cormeilles-en-Parisis, tél : 01-34-50-64-15) propose quelques bonnes valeurs : 1 F « Vervelle » neuf, léger pli, à 12 000 euros ; tableau de Klimt, *Le Baiser*, sans valeur faciale et sans légende, à 4 250 euros ou 0,80 F rouge *Marianne* de Béquet, non émis de 1975, à 1 550 euros.

Les enchères de Phillips, Christie's et Sotheby's n'ont pas connu l'effondrement des prix redouté. Surabondance des lots et estimations trop hautes entraînent toutefois de nombreux invendus

Le marché de l'art évite la déroute à New York

FRANZ WIEZER

« Buster Keaton » de Jeff Koons (1988), vendu un million de dollars.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

A deux pas de la Ve Avenue où, ce lundi 11 novembre, avaient défilé les anciens combattants américains, Buster Keaton veillait au grain. Monté sur un cheval trop petit pour lui, la main gauche en visière pour se protéger des projecteurs, il surveillait la salle de la maison de vente aux enchères Phillips, de Pury & Luxembourg, pleine d'un public qui craignait, pour les uns, ou espérait, pour les autres, une réédition du désastre survenu la semaine précédente : 25 lots avaient alors été ravalés sur les 44 mis en vente. Une version new-yorkaise de la défaite de Little Big Horn. Buster Keaton, du moins sa version en bois polychrome imaginée en 1988 par l'artiste américain Jeff Koons, sauva l'honneur : 1 million de dollars (plus 109 500 dollars de frais), soit le montant de l'estimation basse. Mais aussi une belle progression : la dernière épreuve de cette sculpture à être passée en vente avait atteint 370 000 dollars (409 500 frais inclus) en mai 1999, chez Christie's.

Une autre œuvre de Koons, un autoportrait, buste marmoréen taillé en 1991, menton fièrement relevé à l'image d'un empereur romain ou de Mussolini, grimpa gentiment à 1,85 million de dollars, dans la fourchette des prévisions. Simon de Pury, le directeur de la maison, se redressait d'autant, comme un gladiateur esquinté, mais victorieux. Les spectateurs, dans la salle bondée, étaient venus assister à une mise à mort. Celle de la maison Phillips, qui avait eu naguère l'outrecuidance de se poser en concurrent des deux leaders du marché de l'art, Christie's et Sotheby's, et qui, une semaine auparavant, avait donc pris du plomb dans l'aile.

Ils craignaient en outre des dommages collatéraux, la Saint-Valentin du marché de l'art. Elle n'eut pas lieu. A 220 000 dollars, Andréas Gursky, par exemple, dépassait même les prévisions les plus optimistes. Comme une de ses photographies les plus importantes, *Hong Kong Stock Exchange*, avait subi une décote de plus de 30 %, lors d'une vente à Londres le 23 octobre, ce rétablissement faisait plaisir à voir. Et rendait hilare un marchand genevois, acheteur de la photo londonienne. C'est cela, le marché actuel : un va-et-vient constant, entre pertes et plus-values. Certaines sont néanmoins déplaisantes, comme celle réalisée sur la *Silver Liz*, un portrait de Liz Taylor par Andy Warhol : il s'est vendu 4,4 millions de dollars, frais inclus, lundi 11 novembre. Il avait été acheté par José Mugrabi, négociant à Manhattan, lors de la dernière Foire de Bâle, au mois de juin, pour un montant estimé à 3 millions de dollars (3,3 millions selon d'autres sources). Environ 1 million de dollars de bénéfice, en moins de six mois : pour les marchands, il n'y a pas de petits profits. La vente de Phillips a donc été un succès en totalisant 24,8 millions de dollars, soit à peine 100 000 dollars de moins que l'estimation d'origine.

Un résultat plus qu'honorable dans le contexte actuel qui a rasséréné les autres vendeurs, Sotheby's et Christie's. C'est que le stock ne manque pas. Si la qualité n'est pas toujours au rendez-vous, la quantité laisse rêveur. A elle seule, Sotheby's doit disperser plus de six cents œuvres en deux jours. Christie's en aligne un peu moins de cinq cents... Devant un tel afflux, les invendus sont inévitables. Ils sont parfois amers. Sotheby's comptait beaucoup sur une collection importante, venue de Californie. Elle a déçu, en ne rapportant que 33,5 millions de dollars, au lieu des 43 millions escomptés. Certes, *Oreste* de De Kooning a réalisé une belle performance : 12 millions de dollars au marteau (13,2 frais inclus) au lieu des 10 millions de l'estimation haute, sous les applaudissements d'un public amateur de pur-sang. Franz Kline, pour l'histoire, a aussi battu un record, avec 4,5 millions de dollars. Mais l'estimation trop haute (entre 4 millions et 6 millions) a probablement découragé bien des acheteurs potentiels.

Ce même défaut explique la mauvaise performance des très beaux tableaux d'Arshile Gorky : *From a High Place,* une peinture remarquable de 1944, avait des amateurs, mais qui n'enchérirent pas au-dessus de 4 millions de dollars. Le vendeur de Sotheby's en voulait 2 millions de plus, et la toile fut ravalée. Même mésaventure pour *Composition (Nature morte),* de 1936 : il y eut des enchères jusqu'à 900 000 dollars. Mais personne n'était prêt à payer 1,5 million, comme l'exigeait M. Weisel.

Par contre, son écurie californienne, à laquelle, par un esprit de clocher bien compréhensible, il tenait beaucoup, a été réévaluée par le marché. C'est particulièrement le cas de Wayne Thiebaud, quasiment inconnu hors des Etats-Unis, mais auréolé d'une récente rétrospective au Whitney Museum. A un peu plus de 3 millions de dollars, il établissait un nouveau record. Hormis la vente Weisel, le reste de la vacation s'est bien déroulé : un Twombly de 1970 a obtenu 5,6 millions de dollars, là aussi, une nouvelle barre à franchir.

L'autre niveau est celui du nombre de Warhol présents sur le marché : une douzaine cette saison, qui provoquent un sentiment de saturation. La remarque vaut également pour la photographie, qui commence à lasser. Les trois maisons de ventes avaient d'ailleurs prudemment évité d'en disperser trop lors de leurs prestigieuses vacations de soirée, préférant les réserver pour les enchères matinales, plutôt fréquentées par des professionnels. Elles ont bien fait : à part l'assez banal Gursky bien vendu par Phillips, la photo s'est très mal comportée : Cindy Sherman, Charles Ray ou Richard Prince n'ont plus la faveur des acheteurs. Ce qu'ils veulent, cette saison, c'est de la peinture.

Chez Christie's, le 13 novembre, c'est elle qui a fait rêver : Barnett Newman « vaut » désormais 3,8 millions de dollars, bien peu de chose pour un tel jalon de l'histoire de l'art. Lichtenstein culmine maintenant à 7,1 millions, David Hockney à 2,8 millions, Morris Louis à 1,6 million. Voilà pour les papys. Les gamins, Laura Owens (32 ans) et Takashi Murakami (40 ans) sont, avec respectivement 47 800 dollars et 427 500 dollars, promis à un bel avenir. Tout comme la maison Christie's qui a enfin réussi à persuader ses clients vendeurs de ne pas surestimer leurs biens. Les chiffres sont parlants : sur un ensemble de 76 œuvres, 19 seulement sont parties en dessous de l'estimation. Et encore, sur trois d'entre elles, la somme espérée dépassait le record préalablement établi : leur faillite était prévisible.

Christie's a réussi à persuader ses clients vendeurs de ne pas surestimer leurs biens, ce qui s'est révélé payant : lors de la vente du 13 novembre, sur 76 œuvres, 44 ont dépassé les prévisions

Pour le reste, 44 œuvres, soit la grande majorité, ont dépassé les prévisions : les vendeurs avaient simplement accepté de jouer le jeu, et de prendre des risques calculés. Ils ont été correctement payés en retour, et Christie's a obtenu des résultats inespérés et mérités. En grande partie dus au talent de l'homme-orchestre, Christopher Burge.

Moins angélique que Tobias Meyer de Sotheby's, moins flamboyant que Simon de Pury, il est néanmoins capable de faire rire une salle entière, tendue à craquer lorsqu'un tableau exceptionnel de Jasper Johns, *0 through 9,* arrive aux 8 millions de dollars de son estimation haute. Penché vers un enchérisseur, il peut lui dire, d'un ton patelin, la fameuse phrase de Diaghilev à Jean Cocteau : « *Etonnez-moi...* » 500 000 dollars plus loin, un nouvel amateur, sans doute aiguillonné, se manifestait. Et Christopher Burge a pu taper de son marteau à 9 millions de dollars, soit de zéro à neuf, en riant. On ne le répétera jamais assez : le vrai capital d'une maison de vente, ce sont ses experts.

Harry Bellet

LE MAIRE DE BORDEAUX
DIMANCHE 17 NOVEMBRE
14:55
Dans le cadre de la collection "Un maire, une ville",
découvrez un autre éclairage sur la politique au quotidien.
Un réalisateur suit un maire nouvellement élu ou réélu
dans une grande ville de France.
Pour le premier numéro : Bordeaux et son maire Alain Juppé.
La caméra le filme dans ses activités quotidiennes
et se focalise sur les réalisations de son mandat,
sur ses enjeux, les obstacles, les jeux de pouvoir.
france 5

Sotheby's s'arroge deux belles ventes

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Le rêve de chaque maison de vente est de pouvoir proposer à ses clients des œuvres « fraîches », c'est-à-dire qui ne sont pas venues depuis longtemps sur le marché. Dans ce registre, les deux meilleures sources sont les successions (« estates ») et les collectionneurs privés désireux de se débarrasser de tableaux acquis en d'autres temps. Sotheby's a réussi cette saison un doublé en la matière.

D'abord en vendant la succession du publicitaire californien Jay Chiat. Le petit lapin rose qui joue du tambour plus longtemps que tous ses congénères grâce à une pile électrique superperformante, c'est lui. Un original, qui avait fait bâtir ses bureaux par Frank Gehry. L'architecte bilbaesque lui mitonna un des porches les plus délirants qui soient, une gigantesque paire de jumelles posée à la verticale, qui faisait office de porte d'entrée. Il imagina également de construire son domicile personnel en forme de poisson géant, recouvert d'une minijupe d'écailles en feuilles de verre. Chiat recula à l'idée de jouer les Jonas et le projet ne fut pas réalisé. Il en reste une maquette, transformée en lampe.

Gehry conçut pour lui d'autres lampes, en forme de serpent à sonnettes, et des chaises en carton ondulé. Le reste de la collection est moins spectaculaire mais témoigne d'un goût très affirmé : des boîtes de Joseph Cornell à un très bel et très délicat ensemble d'aquarelles de Richard Tuttle, en passant par un Ed Ruscha de 1967, il y a là de jolies trouvailles.

L'autre élément fort de la vente Sotheby's est la dispersion d'une collection anonyme. Comme les journalistes américains ne sont pas manchots et que l'homme ne se cachait guère, elle a été rapidement identifiée comme appartenant à Thomas Weisel par le *San Francisco Chronicle*. Banquier d'affaires californien, il serait propriétaire d'environ 700 œuvres. Il fit son premier achat en 1975 auprès de la galerie new-yorkaise d'Allan Stone, qui resta son principal marchand et signe une préface vibrante d'admiration et d'amitié, sinon de reconnaissance, dans le catalogue de la vente. Le tableau intitulé *Berkeley # 36* fut peint par Richard Diebenkorn en 1954. La toile a été proposée aux enchères, avec vingt autres œuvres. Sotheby's les a estimées entre 43 millions et 60 millions de dollars.

Thomas Weisel aurait pris sa décision au mois de mai, après avoir vu les résultats époustouflants des ventes de printemps (*Le Monde* des 14 et 23 mai 2002). La sélection proposée était alléchante, particulièrement pour ce qui concerne les représentants de la désormais mythique école de New York. Qu'on en juge : trois De Kooning, dont une *Woman* de 1947,

Paris accueille le Salon Paris Photo et six ventes aux enchères. Les professionnels s'inquiètent de cette profusion d'images, dans une période où les acheteurs se raréfient. Que ce soit dans l'ancien ou dans le contemporain, les cotes sont réévaluées

La photographie, secteur saturé et en mutation

C'EST le portrait d'une famille américaine, publié, en 31 photos, dans le magazine *Rolling Stone* du 21 octobre 1976. En tête, Gerald Ford, fraîchement élu président des Etats-Unis, le seul à poser à côté du drapeau national. Suivent, sur fond blanc, de face, pantins inanimés, Henry Kissinger et Nelson Rockefeller. Plus loin, Eugene McCarthy et Jimmy Carter, George Bush (le père). L'auteur des images, le grand Richard Avedon, sous le titre « La famille », livre un document sur le *« pouvoir politique de l'Amérique »*, sur un pays traumatisé par la guerre du Vietnam et le scandale du Watergate.

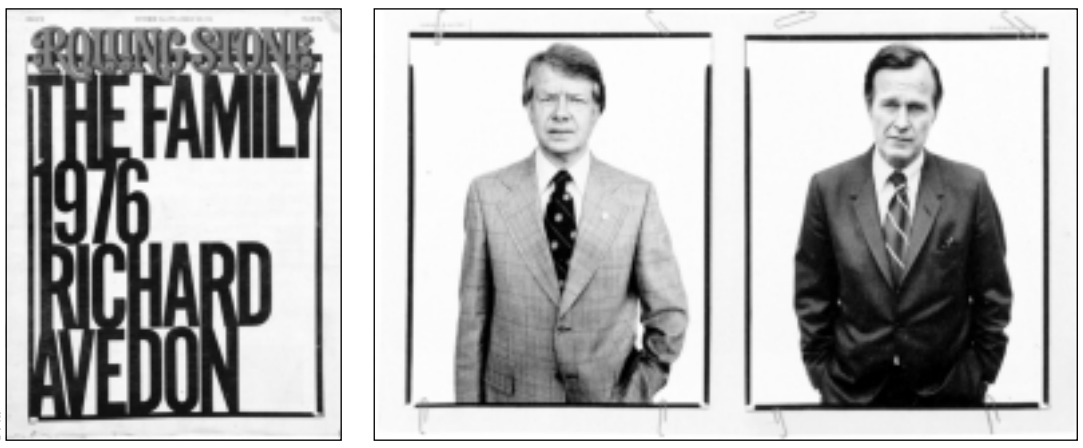

D. R.

La maquette de « Rolling Stone » signée Avedon a atteint 161 300 dollars. En photo : Jimmy Carter et George Bush.

La maquette des images collées par Avedon a été vendue 161 300 dollars le 25 octobre, lors d'une vente Phillips, à New York. Un prix faramineux pour un document de travail destiné à la presse. Mais un document unique et remarquable par un artiste sous-coté. Lors de la même vente, des images de classiques (Atget, Weston, Steichen, Kertész, Sudek, Brandt) ou de contemporains en vogue (Sherman, Struth, Gursky) ont été ravalées. Parce que quelconques, trop chères ou trop vues.

Il faut avoir cette histoire en tête au moment où Paris, jusqu'à la fin de la semaine, est la capitale mondiale du marché de la photographie. Il y a le 6e Salon Paris Photo au Carrousel du Louvre et six ventes aux enchères, dont les deux premières de Christie's en France, le 16 novembre. Dans un marché de l'art miné par une Bourse en déconfiture et une situation internationale dramatique, la photographie est descendue de son nuage, après une période de euphorique entre 1999 et juin 2001. *« Les gens ne sont plus prêts à dépenser un argent fou »*, affirme Jill Quasha, marchande à New York. Mais les pièces exceptionnelles, atypiques, trouvent toujours preneur à bon prix.

« Le superbe se vend, le moyen non », résume Rik Gadella, directeur de Paris Photo. Ainsi, selon la banque de données Artprice.com, le chiffre d'affaires des ventes mondiales de photos grimpe encore, pour avoisiner les 60 millions d'euros en 2002. Mais, dans le même temps, le taux des photos invendues, *« de plus en plus élevé, traduit la plus grande sélectivité des acheteurs devant une surabondance d'offres »*. Autre exemple : le prix des photos aux enchères a fortement baissé durant les six premiers mois de l'année, mais la collection Jammes (photos anciennes) a atteint des prix records, en mars. Quant à la photo contemporaine la plus chère du monde, elle fut vendue le 6 février chez Christie's : 650 000 euros pour une vitrine Prada avec chaussures Nike, une icône de Gursky.

Qui reste sur le carreau ? Les paquets de photos de qualité moyenne, voire médiocre, par leur sujet ou leur état de conservation, qui repassent, de vente en vente, de Salon en Salon, d'une année sur l'autre. C'est vrai pour la photo historique (XIXe, années 1920-1930) et pour le contemporain. D'où une inquiétude : le marché peut-il absorber la masse phénoménale d'images qui sont à la vente à Paris cette semaine, notamment celles mises aux enchères, qui manquent de pièces fortes ?

Non, répondent nombre de galeristes, inquiets par la masse et l'intérêt relatif du matériel proposé. *« Il y a, en ce moment, plus d'experts en ventes que de clients et que de bonnes photos »*, constate, caustique, un marchand. Pour ne pas arranger les choses, Paris Photo est nouvellement concurrencé par le premier Armory Show Photography, Salon qui a eu lieu, il y a quinze jours à peine, à New York.

Baudoin Lebon ne veut pas s'affoler : *« La crise, c'est au Paris Photo de l'an dernier que je l'ai sentie, deux mois après le 11 septembre. J'avais vendu pour 20 000 euros de matériel contre 100 000 euros en 2000. Le marché est aujourd'hui moins fou, plus sérieux. Les gens font le tri, des valeurs tombent. Les marchands qui se sont récemment jetés dans ce marché en croyant gagner beaucoup d'argent peuvent s'inquiéter. »*

TRANSACTIONS MODESTES

Il faudra s'y habituer : la photographie peut désormais grimper et s'écrouler comme un tableau, ce qui est somme toute la preuve qu'elle est devenue un art comme les autres. Certains indices sont par ailleurs rassurants : pour Artprice, la photographie demeure un placement solide avec des taux de croissance de 5 % à 20 % depuis sept ans. De plus, la spécificité de ce marché est qu'il est constitué par une immense majorité de transactions modestes – entre 1 000 euros et 5 000 euros –, qui échappent à la spéculation. C'est exemplaire à Paris Photo, où l'on trouve beaucoup de jeunes artistes à des prix attractifs.

Néanmoins, pour tenter d'échapper aux mêmes images, qui ne trouvent pas preneur, on voit se multiplier les tentatives d'ouverture du marché à des photos qui échappent aux trois secteurs les plus performants que sont le XIXe, les années 1920-1930, le contemporain. Ces images qui échappent encore à l'art avec un grand « A » sont la photo appliquée, la mode, la presse, les fonds d'archives. Avedon est là encore exemplaire. Il est d'abord représentatif des années 1940-1970, une période sous-estimée qui ne peut que grimper si les épreuves sont de qualité. C'est déjà le cas avec Eggleston ou Helen Levitt. Cela pourrait le devenir pour Winogrand, Frank, Cartier-Bresson, Guy Bourdin, Meatyard, Lisette Model (à découvrir et à acheter chez Baudoin Lebon, dans sa galerie, et chez « 14-16 Verneuil », dans leur lieu et à Paris Photo). Ou encore Irving Penn et Helmut Newton (un nu vendu 130 000 dollars, le 25 octobre).

Newton, Penn et la maquette d'Avedon montrent que travailler pour la presse ou la mode n'est plus un frein. Il y a un an, le réputé marchand californien Jeffrey Fraenkel vendait des images de mode prises à Paris par Avedon pour *Harper's Bazaar*, avec au dos les annotations du magazine. *« Nous sommes dans une phase de pleine reformulation »*, analyse Philippe Garner, expert pour les ventes de Phillips, dans un entretien instructif publié par le magazine *Paris Photo.*

Dans cette logique, nombre de photojournalistes entrent dans le marché de l'art. Le 15 novembre, devait avoir lieu la deuxième vente aux enchères de photojournalisme à Paris, dont le catalogue s'ouvre sur une photo de Don McCullin sur la guerre du Vietnam. A propos de ce dernier, Garner dit ses réserves, partagées par nombre de galeristes : *« Je ne suis pas à l'aise avec le fétichisme qui conduit à faire un tirage somptueux d'une de ses images qui vous tord les boyaux. »* Mais le mouvement est en marche. Trois photographes qui ont gagné leur réputation dans la presse, Luc Delahaye, Lauren Greenfield et James Nachtwey, bénéficient cet automne d'expositions dans des grosses galeries de New York. L'agence Magnum développe son secteur tirages de collection et VU est exemplaire du pas de deux entre agence et galerie – tous deux sont à Paris Photo.

Michel Guerrin

Des tirages à voir ou à acheter

● **Salon Paris Photo :** jusqu'au 17 novembre. De 11 heures à 20 heures (jusqu'à 19 heures le 17 novembre). Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. M° Palais-Royal/Musée-du-Louvre. 14 € et 7 €. Tél. : 01-41-90-47-80 ou www.parisphoto.fr. Catalogue, éd. Paris Photo, 15 €. Six galeries néerlandaises présentent chacune un artiste de moins de 40 ans. Exposition Ansel Adams.

● **Ventes aux enchères :**
« Le photojournalisme aux enchères » : photos de Mac Cullin, Cartier-Bresson, Barbey, Delahaye, Charbonnier, Van der Stockt, etc. Etude Thierry de Maigret, organisée par Jean Di Sciullo, expert Léon Herschtritt. Tél. : 01-44-83-95-20. Drouot-Richelieu, le 15 novembre à 13 h 30.
« Photographies » : photos anciennes de Krull, Koppitz, Hausmann, Rodtchenko, Kertész et contemporaines de Bustamante, Ruff, Struth, Becher, Sugimoto, Dijkstra, DiCorcia. Vente Christie's, 9, avenue Matignon, Paris-8e. Tél. : 01-40-76-85-86. Le 16 novembre, à 11 heures.
« Photographies, collection d'un amateur » : épreuves du XIXe siècle de Le Gray, Fenton, Bisson, Baldus, Nègre, Greene, Marville, Braun, Belloc, etc. Vente Christie's, le 16 novembre, à 15 heures.

d'œuvres fraîches

et un dessin sur le même thème daté 1952, qui figura à l'exposition « Paintings on the Theme of the Woman », chez Sidney Janis en 1953, une date dans l'histoire de l'art américain ; mais surtout la vedette de la vente, *Oreste* (1947), estimée de 8 à 10 millions de dollars, qui a fait craquer les amateurs.

UNE RECETTE GARANTIE

Trois Franz Kline, dont un autre monument, malheureusement un peu craquelé, *Ninth Street*. La toile fut montrée lors d'une autre exposition participant à la légende de New York, la « 9th St Exhibition » de 1951, où figuraient la plupart des protagonistes de l'Action painting, de De Kooning à Jackson Pollock en passant par Robert Motherwell. La collection comporte aussi quatre Arshile Gorky, celui qui, de tous les peintres de cette période, fut sans doute le plus proche d'André Breton durant son exil américain, et le plus éloigné des acheteurs dans la vente de mardi.

Selon le marchand Richard Polsky, Sotheby's n'aurait reculé devant aucun sacrifice pour s'assurer la dispersion de cette collection. Thomas Weisel aurait reçu la garantie de toucher au moins 44 millions de dollars, Sotheby's partageant les risques de mévente avec la galerie Mitchell-Innes & Nash, avec laquelle elle s'est associée pour l'occasion. Cette collusion affichée des marchands, des auctionners et des collectionneurs, de plus en plus fréquente, revêt un petit côté « Embrassons-nous Folleville » qui, à terme, risque de peser sur le marché en décourageant les enchérisseurs. Elle contribue en tout cas à entretenir des estimations un peu folles, qui, si elles satisfont les vendeurs, se sont révélées le soir de la vacation franchement dissuasives.

Ha. B.

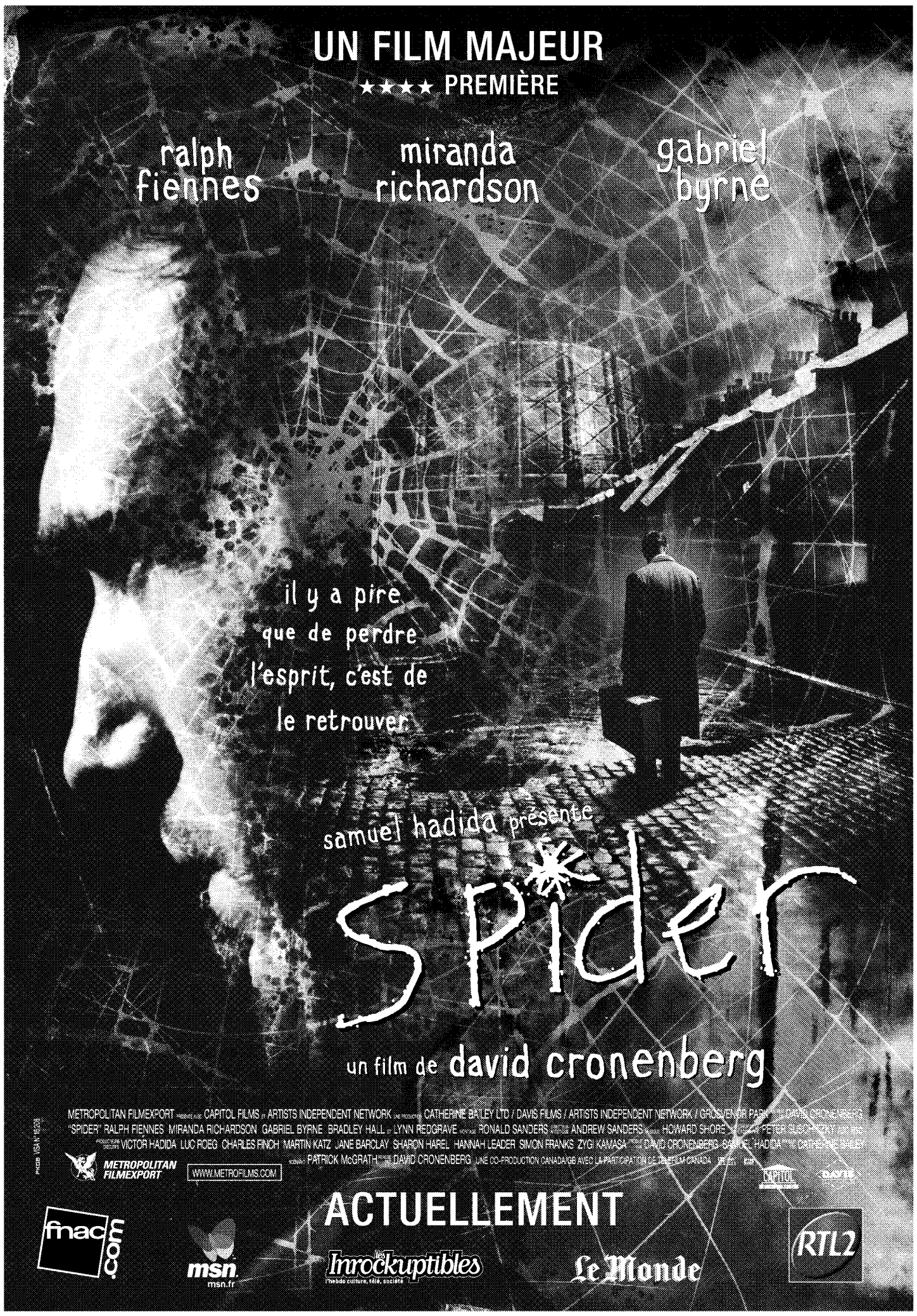

Clubbing KABP, la fête à visage humain

PARIS Il faut venir tôt, à 23 heures, minuit au plus tard, à 1 heure du matin quand la chance est là. L'endroit est petit et les fans nombreux. A l'intérieur, il fait moite, déjà. Ce sera pire ensuite. Tant mieux. Au fond de l'obscure salle rectangulaire, étrangement dénommée « Boule noire », qui jouxte La Cigale, boulevard Rochechouart à Paris, un mur de néon illumine le DJ, comme dans un rêve disco. Sur les côtés, au-dessus des bancs en bois, deux rangées d'abat-jour style Belle Epoque sont les vestiges d'une décoration cabaret surannée. Au milieu de la piste, des garçons, homos, hétéros, torse nu ou non, langoureux ou pas. Des filles, homos, hétéros, jolies ou non, excentriques ou moins. Il fait 50 degrés. La musique bat son plein : de la house. Ce pourrait être du disco, du rhythm and blues ou un classique techno. Les soirées KAPB n'aiment guère l'uniformité, les barrières encore moins.

KABP : *knowledge, attitude, beliefs, party*. En français : connaissance, attitude, croyance, fête. La déclaration d'intention est un brin prétentieuse à première vue, mais recouvre un souci d'exigence de la part des organisateurs, impliqués depuis trop longtemps dans la nuit électronique pour se satisfaire de médiocrité. Et, depuis deux ans, les KABP peuvent se targuer d'être parmi les meilleures soirées de Paris.

C'est une belle histoire de clubbing en somme, avec un côté naïf trop souvent étranger au monde de la nuit. Naïf, pas idiot, ni prude, ni sage. Simplement l'envie d'être honnête, respectueux et gentil : avec les clients, les DJ, les employés. Et ça marche : ici tout le monde est déclaré. 15 000 euros de budget en moyenne, 650 entrées par nuit : l'équilibre est fragile, mais il tient bon. On se sourit à l'entrée, au vestiaire, au bar (étonnamment peu cher pour un club). On ne se bouscule pas en dansant sur la piste, on évite de marcher sur les autres. Un idéal de clubbing en quelque sorte, à tendance moraliste pour certains, mais que revendiquent Didier Lestrade et Robert Renaud, les deux initiateurs de ces soirées, tout comme RAVI, la structure organisatrice atypique montée avec cinq autres amis (Michel Cerdan, Philippe Laugier, Christophe Vix, Julien Pot et Fabrice Gadeau), tous raveurs et clubbeurs de longue date, membres actifs de l'aventure.

KABP est en fait un sigle détourné, d'ordinaire utilisé dans de très sérieuses études sur le sida : *knowledge, attitude, beliefs, practice* (pratiques en français), remplacé ici par *party*. Une idée de Didier Lestrade, qui fut longtemps président d'Act Up, association dont on connaît la vigueur militante dans la lutte contre cette maladie. Une façon discrète d'affirmer le rôle social du clubbing et son importance dans la vie de beaucoup. La première soirée fut d'ailleurs inaugurée le soir de la Gay Pride, le 24 juin 2000. Mais si les KABP se veulent militantes, c'est en faveur du mélange.

Il suffit de lire les flyers (les cartons d'annonce) pour comprendre l'esprit qui anime ce club hors du commun. Résumés élogieux et critiques des épisodes précédents, anecdotes irrésistiblement superficielles et coups de gueule contre les esprits fermés, tout y passe, sans oublier la présentation des Dj et la citation à méditer. En général, un grand moment de bonheur disco. Un exemple ? : *« The night is young – and full of possibilities »* (« La nuit est jeune – et pleine de possibilités », extrait de *Ring my Bell,* d'Anita Ward).

Odile de Plas

KABP, le 16 novembre à la Boule noire, 116, bd Rochechouart, Paris-18e. M° Anvers ou Pigalle. DJ résident Patrick Vidal. De 23 heures à 7 heures. Entrée 13 €. Tél. : 01-49-25-89-99. Photo : flyer pour la soirée du samedi 16. Photo © Gilles Beaujard.

Danse

VAL-DE-MARNE

Novembre australien

Très stimulante opération chorégraphique que celle initiée par La Biennale nationale de danse du Val-de-Marne avec l'Australie. Inconnue du public français, la danse contemporaine australienne, marquée par les cultures d'origines très diverses qui irriguent la grande île, prend d'assaut huit théâtres du Val-de-Marne. Les quatre compagnies à l'affiche annoncent des thématiques intrigantes. Gravity Feed, composée de sept hommes férus de photographie, philosophie, médecine douce et yoga, allie danse et architecture et convie le public à pénétrer dans le paysage installé sur le plateau. Chunky Move décrypte les réactions de corps soumis à des collisions et leurs dysfonctionnements. La chorégraphe Tess de Quincey, formée au butô, trame sa danse avec des textes de Julia Kristeva et les images de Francesca da Rimini. Quant à Rosalind Crisp, elle repousse les limites de son mouvement jusqu'à atteindre la complexité la plus folle. Ce Novembre australien promet d'être intense.

Biennale de danse du Val-de-Marne, domaine Chérioux, 4, route de Fontainebleau, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Jusqu'au 1er décembre. Tél. : 01-46-86-17-61. Divers horaires. De 4,5 € à 16 €.

Clubbing

PARIS

Amon Tobin

Ses productions, assemblages de rythmes sombres et complexes font partie des mystères de l'électronique, quelque part entre la drum'n'bass cérébrale et le jazz bouillonnant. Sa discrétion, elle, n'a d'égal que son investissement dans une musique qui semble le fasciner autant que nous. Et pourtant, en DJ, Amon Tobin n'a rien du professeur ni de l'empêcheur de danser en rond. Au contraire, ses sets délivrent une énergie à vous couper le souffle. Invité d'honneur de cette nouvelle soirée Panik, aux côtés de DJ Chloé, la résidente, il utilisera la technique du *final scratch,* un nouveau procédé qui permet de mixer des fichiers numériques exactement comme des disques vinyls, grâce à un ordinateur relié à deux platines classiques.

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. M° Anvers. Tél. : 01-44-92-45-36. Le 15, à partir de minuit, dans le cadre de la Soirée Panik. 14 €.

Sélection disques chanson par Véronique Mortaigne

CARLA BRUNI

Quelqu'un m'a dit

En 2000, l'ex-mannequin Carla Bruni avait écrit des textes bien tournés pour le *Si j'étais elle* de Julien Clerc. La voici heureusement autopromue auteur-compositeur-interprète de dix des douze titres de *Quelqu'un m'a dit*, un premier album qui en dit long sur l'opération de haute-couture que constitue l'élaboration d'une chanson, du squelette aux paillettes. Ici, l'habillage mélodique magnifie des textes légers, plutôt charmants, qui pèseraient moins s'ils n'avaient trouvé leur exacte mesure musicale (*Le Toi du moi,* alerte et joyeuse, *Quelqu'un m'a dit,* mélodie élégante et sentimentale) et des arrangements tout en douceur – un tissu léger de guitares acoustiques tenues par Louis Bertignac, excellent musicien issu de Téléphone. A l'esbroufe, Carla Bruni a préféré un minimalisme qui tranche avec une image de top-model forcément très people. Cet album aussi météorique que celui de Vincent Delerm (piano, voix, déjà disque d'or) est servi par une voix, chaude, éraillée, un peu voyou, typiquement italienne (façon Patti Bravo). *Quelqu'un m'a dit* est par ailleurs construit intelligemment, offrant le meilleur en entrée, gardant le plus fort pour la fin (*La Dernière Minute*), laissant les bulles vides pour l'entre-deux (*Le Plus Beau du quartier, J'en connais*). L'album comporte deux reprises, *La Noyée*, de Serge Gainsbourg (on se rappellera la version d'Anna Karina), et *Le Ciel dans une chambre,* version française d'une chanson italienne (*Il cielo in una stanza*), signée, pour le texte, de Mogol et inscrite au répertoire de Gino Paoli, Mina ou Ornella Vanoni, les reines des années 1960.

1 CD Naïve.

CESARIA EVORA

Anthologie

Un volume de mornas, lentes et nostalgiques, un autre de coladeras, à danser : voici rassemblées trente-deux des plus belles chansons interprétées par la Cap-Verdienne Cesaria Evora, qui, depuis sa sortie d'un long silence insulaire en 1991, n'a cessé de sillonner la planète et de vendre ses balades éclairées. On trouvera ici le fameux *Sodade,* mais dans une version postérieure à sa création (en duo agilisé avec l'Angolais Bonga). Il y a aussi *Mar Azul, Petit Pays, Angola,* et toutes ces perles mélodiques signées B. Leza, Manuel de Novas, Morgadinho, Teofilo Chantre, anciens et modernes qui tissent la richesse de la musique du Cap-Vert. Lusafrica, producteur de Cesaria Evora, vient également de publier un album hommage au subtil saxophoniste Luis Moraes, décédé en septembre, compositeur et accompagnateur des grands noms du Cap-Vert chantant, donc de Cesaria Evora.

1 double CD Lusafrica/BMG.

LITTÉRATURE • A Lille, les écrivains africains abordent le thème de la sexualité

A la découverte du continent noir de l'imaginaire africain

LILLE
de notre envoyée spéciale

Parler de « sexualité créative » à propos d'un continent marqué par le sida et l'excision peut sembler paradoxal. C'est pourtant le thème retenu pour la dixième édition de Fest'Africa, un festival à dominante littéraire qui invite auteurs, musiciens, cinéastes et conteurs à se produire dans plusieurs lieux de la métropole du Nord.

Une fois par an, Fest'Africa, fondé par Nocky Djedanoum et Maïmouna Coulibaly, anciens élèves de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, fait entendre de nouvelles voix d'Afrique. Elle provoque aussi des réflexions d'artistes du continent : en 2000, elle a organisé des résidences d'écriture à Kigali sur le thème du génocide rwandais, qui ont débouché sur la publication d'une dizaine de romans, dont le beau livre du Sénégalais Boubacar Boris Diop, *Murambi ou le livre des ossements* (Stock, *Le Monde* du 19 janvier 2001).

Si de nombreux musiciens et hommes de théâtre se sont engagés dans la lutte contre le sida, les écrivains demeurent souvent silencieux. *« Depuis plusieurs années, on se demande comment parler du sida et quel rôle les écrivains peuvent jouer – sans trouver de réponse »,* reconnaît Nocky Djedanoum. Auteur malgache, Michèle Rakotoson vient de franchir le pas dans son tout nouveau roman, *Lalana* (Editions de l'Aube). Avec une grande délicatesse d'écriture, elle relate les derniers jours d'un malade du sida. Comme elle, la plupart des écrivains qui abordent directement la sexualité vivent en Europe. Des romans comme *Place des Fêtes,* du Togolais Sami Tchak (Gallimard), ou *La Polyandre,* du Congolais Bolya Baenga (Le Serpent à plumes), traitent ouvertement de la sexualité masculine. Le dernier roman de Kangni Alem, *Cola Cola Jazz* (Dapper), évoque des scènes d'amour entre femmes.

En Afrique, la sexualité semble se réfugier dans des genres littéraires mineurs. La collection « Adoras », créée en 1998 par les Nouvelles Editions ivoiriennes (NEI), propose des romances qui rappellent la collection « Harlequin ». *« Les auteurs reçoivent une charte précise »,* explique l'une de ces romancières, Josette Abondio, qui, comme la plupart des écrivains de la collection, signe sous un pseudonyme, Eva Stone. Le livre doit comporter 75 % de dialogues, faire appel à un vocabulaire et une syntaxe simples. L'histoire d'amour doit être *« teintée d'érotisme ».* Pour plaire aux lectrices, l'ouvrage doit *« valoriser le travail féminin ».*

PRATIQUE « À RISQUE »

Collection à succès, « Adoras » connaît des chiffres de diffusion largement supérieurs à ceux de la littérature de qualité. De même, les romans à l'eau de rose d'Isaïe Biton Koulibaly, publiés aux mêmes éditions, atteignent parfois les 50 000 exemplaires. La Sénégalaise Mariama Ndoye, qui signe sous le pseudonyme de N'Deye Meïssa dans cette collection, écrit des romans moins mièvres sous son vrai nom. Dans *Comme du bon pain* (NEI), elle se fait l'écho de la frustration des femmes qui subissent la polygamie – une pratique désormais classée « à risque » dans son pays. Ses scènes de séduction sont explicites : *« Je cherche à aller loin dans mes descriptions. »* La littérature jeunesse est aussi l'un des refuges où les auteurs abordent des sujets délicats. L'Ivoirienne Fatou Keïta termine un roman pour enfants qui critique l'ostracisme dont sont victimes les malades du sida. Monique Ilboudo, une romancière burkinabée qui avait participé aux résidences d'écriture sur le génocide rwandais, dénonce l'excision dans un court album de jeunesse, *Une histoire d'œufs.*

Après cette édition qui trouble les artistes africains invités, Fest'Africa envisage de consacrer la suivante à la poésie. D'ici là, l'association organise une grande rencontre sur le thème des artistes et de l'engagement, à N'Djamena (Tchad), à l'automne 2003.

Catherine Bédarida

Fest'Africa, jusqu'au 17 novembre. Hommage à Francis Bebey et Leopold Sédar Senghor, Théâtre de la Découverte, le 15 novembre, de 18 heures à 22 heures. « Afrique-Europe : regards croisés sur la littérature de l'intime », médiathèque de Moulins, le 16 novembre. Concert de Salif Keita, le 16 novembre. Tél. : 03-20-06-21-59. Programme sur Internet : www.nordnet.fr/festafrica

CHATELET
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS

MIDIS MUSICAUX

lundi 18 novembre, à 12 h 45

Isabelle Faust, *violon*
Florent Boffard, *piano*
Gabriel Fauré

mercredi 20 novembre, à 12 h 45

Valérie Aimard, *violoncelle*
Cédric Tiberghien, *piano*
Béla Bartók, Zoltán Kodály, Ernst von Dohnányi

vendredi 22 novembre, à 12 h 45

Ensemble Ader
César Franck

RÉCITAL BARBARA HENDRICKS

lundi 18 novembre, à 20 h

Roland Pöntinen, *piano*

Gabriel Fauré, Francis Poulenc, Jean Sibelius, Ture Rangström, Carl Nielsen, Edvard Grieg

CYCLE SPIVAKOV

mardi 19 novembre, à 20 h

Les Virtuoses de Moscou
Vladimir Spivakov, *direction*
Dimitri Kortchak, *ténor*
Anatoly Skobelev, *trombone*
Valery Polivanov, *timbales*

Alfred Schnittke, Chostakovitch / Barshaï

Location 01 40 28 28 40
www.chatelet-theatre.com

Catherine Samie, l'émoi des mots

Doyenne de la Comédie-Française, où elle est entrée à 23 ans, la comédienne joue les textes comme des partitions

LAURE VASCONI

SUR LA SCÈNE de la Comédie-Française, Catherine Samie joue Madeleine dans *Savannah Bay.* Sans que personne ne s'en rende compte, elle s'éclipse dans les coulisses et crache sa bronchite, crache et crache encore. *« On est fait à base de fond de tonneau »*, s'excuse-t-elle. A l'écran, elle est un visage en noir et blanc. Elle est la mère juive enfermée dans un ghetto. Elle prononce ses derniers mots à son fils Vitia avant de mourir. Le visage serait un joli paysage avec des collines rondes s'il n'y avait, juste au-dessus, des yeux prêts à pleurer, à s'illuminer de la fureur de vivre, de la colère, du dégoût, de la peur, de l'instinct. Envie de vivre encore. Vitia, Vitia, *« la mort m'attend. J'ai envie de t'appeler au secours »*. Catherine Samie, seule face à la caméra. Sa voix est celle d'une femme et d'un peuple, de tous les peuples victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui. Elle parle à son fils. Et les mots sont proches, perçants, pleins de sang. Les mots comme un dernier souffle chaud. Les derniers mots : *« Vis, vis, vis toujours... Ta maman. »* Le film s'appelle *La Dernière Lettre,* tiré du chapitre 17 de *Vie et Destin* de Vassili Grossman, réalisé par Frederick Wiseman. Catherine Samie porte le film à elle seule. La comédienne est un monde à elle seule.

Catherine Samie est lente. Elle est effrayée, comme tout va vite aujourd'hui. Quand elle entre en 1956 à la Comédie-Française, elle approche les textes « petit à petit ». *« C'était la guerre qui m'obsédait l'esprit. »* Enfance à la frontière franco-belge. Les bombardements, les tueries, la peur, l'exode. Dormir à droite, à gauche. *« Plus on avançait, moins on était bien reçus, les hommes n'accueillent pas quand ils ne sont pas en péril. »* Arrivée à Paris. Chambre de bonne, place Gambetta. La mère fait des ménages. La sœur est bonne élève. La mère, *« magnifique »*, ne mange pas, elle adore la musique et impose à ses filles des cours de violon. Trop de discipline. Catherine se révolte, fait un détour par la rue Blanche, le Conservatoire. Comédienne par hasard. Déjà elle a cette lumière dans les yeux qui épouse les variations. Elle éclate d'énergie. Un professeur du conservatoire dit d'elle qu'elle est un *« petit soleil »*. Il insiste sur le « petit ». Catherie Samie est modeste. Elle se passionne pour la tragédie.

La Comédie-Française, donc. Elle est *« grosse »*, dit-elle, sa voix est grave, puissante à faire trembler les lustres. Annie Girardot joue les soubrettes. Elle, elle a les rôles de mères, de servantes. La comédienne Berthe Bovy lui fait travailler sa voix : *« Je veux ton grave, ton médium, ton aigu. »* Elle comprend qu'ensuite c'est une question de liberté. Catherine Samie côtoie les grands, Michel Aumont, Jean-Paul Roussillon, Robert Hirsch, Jacques Charon. Elle a de la chance, se souvient-elle, ils la regardent dans les yeux, se penchent sur elle, lui tendent la main. Le Français est une *« maison magnifique : tout ce qui m'a été donné sans qu'on me demande rien »*, s'étonne-t-elle encore. Catherine aime sortir aux Halles avec ses collègues, *« manger du bon steak et de la bonne salade »*. Refaire le monde, s'enflammer dans l'utopie. *« Les autres me disaient : arrête, on s'ennuierait s'il y avait tant de bonheur. »*

BIOGRAPHIE

▶ **1933**
Naissance à Paris.

▶ **1945**
Retour à Paris après une enfance à la frontière franco-belge.

▶ **1956**
Entrée à la Comédie Française.

▶ **1990**
Doyenne de la Comédie Française.

▶ **2002**
« Savannah Bay » au théâtre, « La Dernière lettre » au cinéma.

« COMME UNE PARTITION »

Au théâtre, on installe Claudel dans un fauteuil et il est ravi d'entendre ses mots. Montherlant est plus distant. Catherine Samie n'appartient à aucun clan, ne se vexe pas, pleure parfois, rit souvent. Les comédiens sont les rois, il n'y a pas vraiment de mise en scène, du moment qu'on respire et articule correctement. On lui donne bientôt tous les rôles. Soixante-quinze au total, sans compter les apparitions à la télévision et au cinéma. Vient le moment où ses collègues, ses amis quittent la scène, certains foudroyés par la maladie, la mort. Elle se souvient de leur courage. Quand elle joue au Français, elle sent qu'ils sont là et d'autres aussi, des générations depuis 1689. Elle devient doyenne de la Comédie-Française, participe aux conseils d'administration et calme les angoisses de ses jeunes collègues. Elle les trouve très forts, très enthousiastes. Elle, elle a toujours un trac épouvantable. Dans la vie, elle sent parfois un calme qui s'installe et elle se dit : *« M..., c'est une illusion. Parfois la vie me paraît une très grande illusion. »*

Les mots d'une pièce l'emmènent, l'emportent, mais elle ne sait pas où. Elle ressent avec le cœur, le plexus. *« Les mots sont comme des fruits, comme des sons. Ils me guident. Mon mental brode. Je ne travaille jamais sur ce que ça veut dire. Les mots m'ouvrent des portes dans ma sensation et mon mental. Bien sûr, je peux analyser. »* Mais elle aime le travail du temps sur les mots, comme une vague qui fait rouler une pierre, *« rouler et rouler... »*. Catherine Samie retrouve ses cours de violon avec un texte, *« c'est une partition de musique, difficile à faire, je m'y attache beaucoup »*. Elle prend toujours des cours de diction, elle a besoin que quelqu'un lui dise non. En répétition et en représentation, elle essaye des sons minuscules derrière un mot et elle demande à son (ou sa) collègue : *« Tu as entendu ? »* Elle essaie tout le temps. Elle ressent. Elle ressent la guerre et le malheur d'ici, la souffrance de *« tant d'êtres à qui on dit qu'ils n'existent pas. C'est ce que devraient faire les politiques : ressentir. Ressentir la faim, la détresse, l'affolement intérieur »*.

Parfois, quand elle prend le métro et qu'elle voit tout le monde réfugié dans des Walkman ou derrière des regards qui ressemblent à des murs, elle a envie de faire des caresses, de les réveiller, de hurler : *« Vous voulez que je vous raconte ma dernière nuit ? »* Elle aimerait être croyante, alors elle se pose devant un arbre, elle lui parle, elle lui livre ses mains. Avec la vieillesse, sa mère surgit dans son esprit : *« Je la vois, les mères, c'est magnifique, très dangereux, le liquide amniotique, c'est chaud, on arrive dans le sang et la merde de sa mère, ce n'est pas bleu, rose. »* La mort, elle y pense tout le temps. *« Je suis arrivée à la porte. »* Elle est inquiète comme tout le monde. *« J'ai déjà peur d'entrer en scène, est-ce que cette entrée, je vais la faire ? »* Elle n'est pas raisonnable, elle le sait. Elle se sent pleine de *« pulsions et de promesses »*. Elle se laisse porter par les propositions. Et elle aime rire avec la légèreté de celle qui arrive à dompter la simplicité.

Dominique Le Guilledoux

***Savannah Bay*, de Marguerite Duras, mise en scène d'Eric Vigner. Comédie-Française, salle Richelieu. 2, rue de Richelieu, Paris-1er. M° Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15.**

LES GENS DU MONDE

■ *A la vie, à la mort !,* le dernier album de **Johnny Hallyday,** sorti le 4 novembre, s'est écoulé à 305 634 exemplaires lors de sa première semaine d'exploitation, selon le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) et l'IFOP, cités par Mercury/Universal. Le double album de Johnny Hallyday a bénéficié d'une mise en place exceptionnelle (935 000 exemplaires) dans les magasins, qui traduit les espoirs commerciaux de la maison de disques Universal Music. Le producteur des spectacles de Johnny Hallyday, **Jean-Claude Camus**, avait récemment annoncé qu'il s'était déjà vendu 800 000 exemplaires d'*A la vie, à la mort.*

■ Trente-cinq chanteurs français, dont une vingtaine d'enfants de la chorale des Moineaux du Val-de-Marne, ont été invités au Japon par **Fujio Furuhashi,** chef de chorale de la chaîne de télévision nationale NHK et ami de longue date du chef de chœur des Moineaux, **Denis Dupays.** Il s'agissait de célébrer le 50e anniversaire de l'ensemble de la NHK par un concert, le 9 novembre, dans la grande salle du Ueno Bunka Kaikan de Tokyo. La chorale française, qui a chanté des morceaux de Herbeck, de Schubert et de Mozart, mais aussi des chansons en japonais (telle la très célèbre *Sakura),* a joint ses voix à celles des 280 jeunes Japonais.

■ Sur scène, devant un public, **Woody Allen** a accepté, le 7 novembre à New York, de répondre aux questions d'une psychanalyste, **Gail Saltz.** Selon le *New York Times*, le cinéaste a raconté qu'un de ses thérapeutes lui avait dit qu'*« il croyait que ce serait passionnant de* [l']*analyser, mais qu'il avait l'impression d'être dans la même pièce qu'un avocat »*. Il a précisé que sa mère était *« railleuse et acerbe, mais d'une manière moins brillante que celle de Groucho Marx, à qui elle ressemble »*.

■ **Halle Berry** pourrait connaître une promotion sans précédent pour une James Bond girl : être l'héroïne d'un film à elle toute seule. La MGM, studio qui a produit *Meurs un autre jour,* dans lequel la lauréate de l'Oscar incarne Jinx, aux côtés du 007 de **Pierce Brosnan,** a commandé un scénario entièrement consacré à cette agente secrète bardée de gadgets.

■ Un mois après sa sortie aux Etats-Unis, *Bowling for Columbine* continue une carrière étonnante de vigueur. Le film de Michael Moore a rapporté à ce jour 6 783 493 dollars malgré une combinaison de salles dérisoire par rapport à celles des grandes machines de fin d'année : d'abord sorti sur huit écrans, le documentaire est passé à 250 salles. En ce moment, *8 Mile,* le film de **Curtis Hanson** avec **Eminem**, est projeté sur plus de 2 500 écrans.

DOMINIQUE DHOMBRES

Enfants violés

IL EST TERRIBLE, le reportage d'Olivier Pighetti qu'on pouvait voir, jeudi soir, dans « Envoyé spécial », sur France 2. Qu'est-ce qu'une confrontation ? A quoi cet acte de procédure sert-il vraiment ? Est-ce la meilleure façon de parvenir à la vérité ? La réponse n'est pas univoque. Lorsqu'un voleur de portable est confronté à sa victime, il nie les faits dans 95 % des cas et la confrontation ne sert donc à rien. Ce n'est pas évident non plus, lors de bagarres un peu glauques. Par exemple, la victime est une femme, elle avait bu. Elle ne sait plus très bien ce qui lui est arrivé. Elle affirme qu'elle a été frappée par un homme et qu'elle s'est retrouvée en bas de l'escalier de son immeuble. L'homme prétend qu'elle a glissé. Qui dit la vérité ? La confrontation, là non plus, n'est pas très efficace.

Il est un domaine où cet acte de procédure est nécessaire, et même, depuis un arrêt de la Cour européenne de justice qui date du milieu des années 90, quasiment obligatoire. Lorsqu'un enfant accuse un de ses proches de l'avoir violé, il faut en passer par là, pour éviter les affabulations ou les manipulations. Le plus souvent, la victime est une fillette ou une jeune adolescente. L'agresseur, dans les exemples qu'on nous a montrés, est le père où le concubin de la mère. Ce sont des scènes épouvantables qui se jouent dans les brigades des mineurs. Des familles éclatent. Des pères sont déchus, de fait en attendant de l'être de droit, en présence de leur femme et de leurs enfants. Ils vont aller en prison, généralement pour des années.

Pour ces fillettes ou ces jeunes adolescentes, il y a un moment épouvantable, lorsqu'elles entendent les mots crus qui décrivent le viol. Généralement, le père est assis, il tourne le dos à sa fille pour éviter que les regards ne se croisent ou qu'il fasse pression sur elle. L'un d'eux prétend que sa fille Anna, lui a spontanément, à de nombreuses reprises, pris son sexe dans la bouche. La fillette doit écouter. Cela a commencé quand elle avait 6 ans. Elle en a 10. Elle maintient sa version, qui est la bonne, et lui jette, comme parole ultime, qu'il n'a jamais été un père pour elle. Il n'y a pas de conclusion absolue. La confrontation est très douloureuse pour la petite victime, mais ce moment de vérité est indispensable pour que l'enfant puisse reconstruire sa personnalité. C'est l'essentiel.

TÉLÉVISION

Dix ans de flamme et de féerie

Spectacle, nouvelle émission, édition en DVD : anniversaire en triptyque pour les dix ans de « Retour de Flamme » ; ciné-concerts enchanteurs dont Serge Bromberg et son équipe de Lobsters Films régalent les spectateurs de toutes les régions de France. Dessins animés, burlesques, actualités et documentaires des premières heures du cinématographe... Un feu d'artifice de curiosités réalisées sur film-flamme (pellicule nitrate), rescapées de l'oubli et de la destruction. La fête commence, dimanche 17 novembre à 17 heures et 20 heures, au Trianon-Palace, à Paris (80, boulevard Rochechouart, dans le 18e). C'est de là que « Bromby » décline le programme de son nouveau rendez-vous mensuel multidiffusé sur CineCinema Classic ; 1 h 30 de bonheur ponctuée par les publicités muettes au goût certain de Lortac & Cavé. En perle rare de ce florilège, un burlesque américain surréaliste et hilarant de Charley Bowers, *Now You Tell One* (*Non !... Tu exagères*, 1926) : *« La vérité étant, dit-on, toute nue, les habitants de Tumbluff, pour lutter contre cette indécence, avaient fondé le "Club des Menteurs"»*. Toute une poésie à retrouver dans le premier DVD de la collection « Retour de Flamme ». Pêle-mêle, Laurel et Hardy, Louis Lumière, Gary Cooper... et une version pirate espagnole du *Voyage dans la Lune*, de Méliès. – Val. C.

« Retour de Flamme », samedi 16 novembre, 18 h 05, CineCinema Classic. Rediff. : lundi 18, 15 h 50 ; mercredi 20, 12 h 50 ; vendredi 22, 19 h 20.

RADIO

SAMEDI 16 NOVEMBRE

▶ **Rue des entrepreneurs**
9 h 15, France-Inter
Pour sa millième édition, le magazine socio-économique propose un arrêt sur les questions fondamentales du monde d'aujourd'hui : stress, cadences accélérées, réductions d'effectifs dans les entreprises... Avec la participation de trois autorités religieuses : Gilles Bernheim (grand rabbin de la synagogue de la Victoire, à Paris), Soheib Bencheikh (grand mufti de la mosquée de Marseille) et monseigneur Barbarin (archevêque de Lyon).

▶ **Le monde en soi**
23 heures, France-Culture
Les Palestiniennes du camp de Jénine racontent : leur histoire, leur détermination, leur place dans la lutte armée...

SAMEDI 16 NOVEMBRE

▶ **Bruges, 1434**
20 h 45, Arte
Premier volet d'une collection documentaire, « Les foyers de la création », qui souhaite mettre en relation histoire et histoire de l'art, décrypter la seconde à l'aune de la première. Dans « Bruges, 1434 », le réalisateur Jean-Loïc Portron montre ainsi que les peintres Robert Campin, Rogier Van der Weyden et Jan Van Eyck, créateurs de chefs-d'œuvre absolus, sont inséparables de la mentalité de leur temps. C'est-à-dire de la peur des épidémies, de la faim, de la guerre, en ce premier quart du XVe siècle. Prochains épisodes : « Assise, vers 1300 » (le 23 novembre), et « Rome, 1785 » (le 30 novembre).

▶ **L'aube insolite**
20 h 55, France 3
Un téléfilm inédit réalisé par Claude Grinberg, d'après un roman de Pierre Magnan. L'histoire : en 1943, un juif et un communiste, qui ont l'un et l'autre échappé à la Gestapo, se réfugient dans un village de montagne. A peine sont-ils arrivés qu'une avalanche les isole du reste du monde : haines et passions vont s'exacerber jusqu'à la fonte des neiges.

FRANÇOIS MARTHOURET
LOUIS SCLAVIS
DOMINIQUE PIFARELY
JACQUES REBOTIER
JEAN-PIERRE VERHEGGEN

Meeting poétique
POÉSIE/JAZZ

THÉÂTRE NANTERRE AMANDIERS

19-23 NOVEMBRE 2002
01 46 14 70 00
Magasins Fnac
0 892 68 36 22
(0,34€/mn)
www.fnac.com

CARNET

DISPARITIONS

Emile Portzer

Un policier républicain

FIGURE DE LA « police républicaine » à Paris sous l'occupation nazie et pendant la guerre d'Algérie, Emile Portzer est mort à Paris, samedi 9 novembre, à l'âge de 82 ans.

Entré très jeune au Parti communiste, Emile Portzer s'est fait engager comme gardien de la paix à Paris en 1942, sans doute sur consigne du parti, afin d'y implanter un réseau de résistance. De fait, il fut à l'origine du Front national de la police, qui participa à la libération de Paris en août 1944. Huit ans plus tard, en pleine guerre froide, une perquisition au siège du PCF après les violentes manifestations contre la venue à Paris du général américain Ridgway révèle à la police qu'Emile Portzer dirige la cellule communiste de la préfecture de police. Suspendu de ses fonctions, le jeune policier est contraint d'accepter sa mise à la retraite d'office et de négocier sa reconversion professionnelle. Radicale, la sanction ne sera pas levée avant l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. Retraité, Emile Portzer sera alors administrativement réintégré comme inspecteur divisionnaire. Entre-temps, il était demeuré animateur de l'Amicale communiste de la police, président des Anciens combattants et résistants de la préfecture de police et membre de la section « retraités » du Syndicat général de la police (SGP). A ces titres, il recueille des témoignages accablants sur le massacre des manifestants algériens du FLN par les forces de l'ordre durant la nuit du 17 octobre 1961.

FAMILIER DE LA CLANDESTINITÉ

Il participe alors à la rédaction d'un texte anonyme de quatre pages intitulé *Un groupe de policiers républicains déclare...* qui dénonce « *les actes odieux* » commis par des policiers. Adressé à la presse le 31 octobre, ce tract évoque les « *corps piétinés* » et les Algériens « *assommés et précipités systématiquement dans la Seine* » au pont de Neuilly. Il décrit même « *un véritable charnier* » dans une cour de la préfecture de police et les dizaines de victimes jetées, non loin de là, dans la Seine, sous les yeux du préfet de police, Maurice Papon. Ces scènes ont toujours été démenties par les autorités.

Familier de la clandestinité, Emile Portzer attendra trente années et le moment où des militants de la mémoire cherchent à faire la lumière sur les événements d'octobre 1961, pour reconnaître qu'il a tapé lui-même le document sur une machine à écrire qu'il a immédiatement détruite. En 1999, lors du procès en diffamation intenté par Maurice Papon à l'historien Jean-Luc Einaudi, l'ancien policier témoigne en faveur de ce dernier, répétant qu'en octobre 1961, Maurice Papon « *était informé de tout ce qui se passait et n'est jamais intervenu pour arrêter le carnage* ». Emile Portzer avait participé, en 1971, avec Bernard Deleplace, à la création de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). En 1994, il avait été promu officier de la Légion d'honneur.

Philippe Bernard

Emile Ollivier

Un « conteur » entre Haïti et le Québec

LE ROMANCIER haïtien Emile Ollivier est mort dimanche 10 novembre, à Montréal, à l'âge de 62 ans. Cet homme discret, malade depuis plusieurs années, était l'un des auteurs haïtiens contemporains les plus profonds. Il avait publié une demi-douzaine de romans en France, dont *Passages* (Le Serpent à Plumes, 1994) et *Les Urnes scellées* (Albin Michel, 1995).

Né en 1940 à Port-au-Prince, Emile Ollivier a raconté sa jeunesse dans *Mille eaux* (Gallimard, 1999). Dernier enfant d'un père avocat des droits de l'homme, qui en avait eu onze, tous de mères différentes, il est élevé par sa mère. « *C'était une "fille mère" qui avait "chuté", comme on disait dans les années 1950. J'étais à la fois la prunelle de ses yeux et le témoin vivant de sa "faute"* », expliquait-il. A 20 ans, il fréquente le cercle Haïti littéraire, fondé par cinq poètes, dont Anthony Phelps qui le précédera à Montréal. Il milite à l'Union nationale des étudiants haïtiens, mais la dictature de François Duvalier, à la tête du pays, le contraint à l'exil.

« ICI, LES PAROLES RESTENT »

Emile Ollivier publie son premier roman à quarante ans, *Mère-Solitude* (Le Serpent à Plumes), grande fresque inspirée de l'histoire familiale maternelle, toute en retenue et en délicatesse. Dès la chute du régime Duvalier, en 1986, l'exilé quitte Montréal pour Haïti. L'ère Duvalier « *avait été une hécatombe humaine, économique, écologique. J'ai trouvé une société déchirée. La haine flottait dans l'air* », constate-t-il, renonçant à son retour dans l'île. De cet échec, il tire *Les Urnes scellées*, un roman amer.

Passages, le titre de son livre le plus subtil, résume la vie de l'écrivain. Homme des allers et retours, vrais ou imaginaires, entre Haïti et le Québec, entre oral et écrit, Emile Ollivier se définissait comme un « *conteur* ». Du conte, il préserve la poésie, la puissance des métaphores, le balancement des paroles. Mais le style serré et les thèmes – les boat people, la violence politique – éloignent son œuvre du récit traditionnel. Au début de *Mille eaux*, son seul texte autobiographique, écrit suite aux encouragements du romancier antillais Patrick Chamoiseau, l'un des personnages du roman donnait sa vision de la postérité littéraire : « *Dans cette partie du monde où nous sommes nés, les écrits s'en vont et les paroles restent.* »

Catherine Bédarida

■ **ROBERT CASTAING,** ancien sénateur socialiste du Gers, est mort lundi 11 novembre à son domicile de Lectoure (Gers), à l'âge de 72 ans. Né le 6 septembre 1930 à Lectoure, commune dont il a été le maire de 1971 à 2000, professeur agrégé d'histoire, Robert Castaing conseiller général (1992-2001) et sénateur (1989-1998) de son département natal, a également été conseiller régional de Midi-Pyrénées (1976-1992).

■ **JEAN DARIDAN**, qui fut un grand diplomate français, est mort mardi 12 novembre à l'âge de 96 ans. Né le 15 août 1906, sorti, ce qui n'était pas fréquent dans la carrière, de l'Ecole des chartes, Jean Daridan était un homme de cœur qui alliait la vivacité d'esprit, la culture et le caractère. Il avait servi dans divers postes avant-guerre et fait partie, au Quai d'Orsay, du cabinet de Joseph Paul- Boncour. Devenu en 1943 chef de cabinet du délégué général en France du Comité français de libération nationale du général de Gaulle, il avait ensuite rejoint les FFI. Conseiller en Chine, chargé d'affaires en Thaïlande, commissaire général adjoint en Indochine en 1954 au moment des accords de Genève, ambassadeur au Japon et en Inde, Jean Daridan n'était pas seulement un grand connaisseur de l'Asie : il avait été également conseiller, puis ministre-conseiller à Washington, et, à l'époque de Suez, directeur général des affaires politiques au ministère des affaires étrangères. On lui doit plusieurs ouvrages, dont, sous le titre *De la Gaule à de Gaulle*, un survol aussi profond qu'enlevé de l'histoire de France : il y montrait les ravages que l'esprit de conquête et de gloriole a fait subir au pays, comme la brutalité des méthodes trop souvent employées par la bourgeoisie pour asseoir son pouvoir. *Le Monde* a publié plusieurs articles de lui, dans lesquels il défendait une ligne résolument européenne.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde*** 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom .....

Prénom .....

N° .....rue .....

Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*

.....

.....

N° .....rue .....

Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui,

Madeleine, Howdy Doody,
Tortillou, Youkou Lili,
Le brave petit tailleur,
Hublot chien matelot,
Les dix-sept petits chevreaux...

pensent à toi.

– En ce jour particulier, celui de ton soixante-dixième anniversaire,
Nicole,
ton épouse,
Thierry,
ton fils,
Chrystel, Ariane, Bernard
Et tes plus proches amis,
souhaitent t'adresser,

Raymond REVEL,

leurs souhaits les plus doux. Ils désirent, pour toutes ces années de prévenance et de générosité, te dire tout leur amour et leur attachement profonds.

Mariages

– A l'occasion du mariage de

Noémie et **Michaël**

le dimanche 17 novembre 2002,
nous adressons nos vœux de bonheur au jeune couple et à leurs familles
Dora, Sophie, Henri et **Marc BIELASIAK,**
Perla CHLIWNER
et **Claude CHLIWNER.**

Décès

– Paris. Oran.

Les familles Abdelilah et Bauer
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père

Mohammed ABDELILAH,

survenu le 1er octobre 2002, à Oran, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

– Mme Gérard Amédée-Manesme,
son épouse,
M. et Mme Gilles Amédée-Manesme
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Amédée-Manesme
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme L. Rossbach,
sa sœur,
ont la douleur de faire du décès de

Gérard AMÉDÉE-MANESME,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite militaire,
expert-comptable agréé
par la Cour de cassation,
près la cour d'appel de Paris honoraire,
président d'honneur fondateur
de la Compagnie nationale
des experts-comptables judiciaires,
président d'honneur de l'Union
des compagnies d'experts
près la cour d'appel de Paris,

le 14 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Selon ses volontés, ses obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale et amicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Erlanger,
75016 Paris.

– Le directeur
Et les membres du laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie de l'Institut de psychologie (université Paris-V), très touchés par l'annonce de la mort de

Pierre FÉDIDA,

expriment leur profonde tristesse et adressent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.
(*Le Monde* du 7 novembre.)

– Vanves. Bad Kreuznach. Cologne-sur-le-Rhin. New York. Laguna Woods. Londres. Zurich.

Sybil Raederscheidt,
Les familles Raederscheidt, Niehuis, Rosenthal, Perline, Gruen, Layton, Csuka
Et tous les amis,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Ruth HIRSCH-RAEDERSCHEIDT,
(Cologne-sur-le-Rhin, le 25 janvier 1910 - Caen, le 9 novembre 2002).

Elle avait été comédienne dans sa jeunesse et était l'unique survivante de sa famille exterminée par les nazis.

Elle a été inhumée à Vanves, le 15 novembre.

– Limoges.

Le président de l'université de Limoges,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines,
Ses collègues et amis,
font part avec tristesse du décès de

René LACOTTE,
ancien doyen de la faculté
des lettres et sciences humaines.

Ses obsèques ont été célébrées mardi 12 novembre 2002, au cimetière d'Isle, dans l'intimité familiale.

– Mme Henri Grellet,
née Catherine Chenille du Bardy,
son épouse,
Isabelle Grellet
et Jean-Pierre Gaussen,
Luc Grellet et Agnès Damour,
ses enfants,
Alice Gaussen,
Julien et Antoine Grellet,
ses petits-enfants,
M. Maurice Grellet,
son frère,
Et sa famille,
Les familles de La Potterie, Masurel, de Bardy et de Beaupuis

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri GRELLET,

survenu le 14 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

9 *ter*, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

Pierre MICHON,
ingénieur en chef du Génie rural
des eaux et forêts en retraite,
membre actif des Conférences
de Saint-Vincent-de-Paul,
de Saint-Mihiel et d'Aix-les-Bains,

nous a quittés le 15 octobre 2002, à Aix-les-Bains, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il a rejoint son épouse,

Anne,

décédée le 18 juin 1999.

La famille Michon,
104, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– Bourges. Clermont-Ferrand.

Mme Catherine Rémy,
sa fille,
Ainsi que toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert RÉMY,
proviseur honoraire,

survenu à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 novembre 2002, à 15 h 45, en l'église Sainte-Croix de Gannat (Allier).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gérard Unger,
Irène et Gérard Bertrand,
ses enfants,
Monelle et Loïc,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à son domicile parisien, des suites d'une longue maladie, de

Mme Marie UNGER,

à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 14 novembre 2002, dans l'intimité, au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

47, rue de Chabrol,
75010 Paris.

Rectificatifs

– Concernant l'avis de décès du

général (c.r.) René CARRÈRE,

paru dans notre édition du lundi 11 daté mardi 12 novembre 2002, vous pouvez adresser vos messages à l'adresse ci-dessous.

Résidence Saint-Benoît,
27, rue du Laurier,
73000 Chambéry.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans,

Laurent GARSON,
vingt et un ans,
étudiant à Paris-I,

Jérôme GARSON,
dix-neuf ans,
étudiant à Dauphine,

étaient arrachés à l'âge de toutes les espérances, à l'affection de leurs parents, de leur famille, de leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux.

Nous n'oublierons jamais.

« Plus la douleur est grande, plus il est grand de vivre. »

– Le 16 novembre 1985,

Mme Eliane GRUNVALD

a quitté ce monde.

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, qui ont apprécié à la fois son caractère très sensible, sa finesse, et le courage qu'elle a montré devant le mal qui l'a emportée.

Il est demandé d'avoir une pensée pour elle.

De la part de
Gilbert S. Grunvald,
son époux.

– Le 17 novembre 2002,

Juliette SERFATI

aurait eu trente-six ans.

Le 5 novembre 1996, à Boulogne, elle était tragiquement arrachée à la vie. Celles et ceux qui avaient l'obligation morale, familiale ou professionnelle de la soutenir l'ont conduite à la mort. Ceux qui l'ont aimée se souviendront du sourire, de l'humour et de la joie de vivre de Juliette.

De la part de
« Dada »,
son père.

Souvenir

– Le 15 novembre 2000,

François ANTONINI

s'en est allé.

Sa famille et ses amis
se souviennent.

Colloques

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé organise sa journée annuelle d'éthique, le mercredi 27 novembre 2002, entrée libre.

Université Paris-V - René-Descartes, grand amphithéâtre, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e.

Matinée : 9 heures-12 h 45.
Introduction Didier Sicard, président du CCNE.
Ouverture solennelle par Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

Neurochirurgie fonctionnelle d'affections psychiatriques sévères, avec la participation de : D. Pellerin, S. Béloucif, A.-L. Benabid, Y. Agid, C. Demonfaucon, C. Vasseur.

Essais de phase I en cancérologie, avec la participation de : N. Questiaux, M. Seligmann, L. Degos, M. Marty, C. Huriet, C. Compagnon.

Après-midi : 14 heures-17 h 15.
Discussion sur les essais de phase I en cancérologie animée par N. Questiaux.

Extension du diagnostic préimplantatoire, avec la participation de : M. Canto-Sperber, G. Bréart, E. Gluckman, R. Frydman, J. Milliez, M. Vacquin.

Synthèse des débats de la journée, D. Sicard.

Clôture par Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

– La cinquième **rencontre scientifique de la Société pour l'histoire des médias** (SPHM), aura lieu le samedi 16 novembre 2002, de 9 h 30 à 12 h 30, à la Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand (hall Est, petit auditorium), sur le thème **« Médias, satire et dérision politiques »,** sous la présidence d'Hélène Duccini, avec la participation de Patrick Eveno, Isabelle Veyrat-Masson et Christian Delporte.

Entrée libre. Contact :
sphm@wanadoo.fr ou 01-42-08-52-17.

Communications diverses

Journée de la philosophie organisée par l'Unesco

le jeudi 21 novembre 2002,
de 9 h 30 à 22 heures.

Tables rondes, café philosophique, concert de jazz avec Herbie Hancock et The Thelonious Monk Jazz Ambassadors, événement artistique sur le thème de la philosophie...

Maison de l'Unesco,
125, avenue de Suffren,
75007 Paris.
Entrée libre.
Les invitations pour le concert (places limitées) seront à retirer au cours de la Journée de la philosophie.

Informations :
Tél. : + 33 (0) 1-45-68-38-12/26/55
Philosophy&human-sciences@unesco.org
www.unesco.org/shs/journeephilo.htm

Comité de liaison
des associations juives laïques

JOURNÉE DU JUDAïSME LAïQUE
Dimanche 24 novembre 2002,
10 heures-18 h 30

14 à 17 heures, table ronde :
« La laïcité, rempart contre le communautarisme ? »
Jean Daniel, Serge Jakobowitz, Philippe Lazar, Dominique Schnapper.

Centre communautaire de Paris,
119, rue La Fayette, Paris-10e.
Contact : 06-87-48-58-66
clajf@wanadoo.fr

Soutenances de thèse

– **Patrick Poncet** soutiendra sa thèse de géographie **« L'Australie du tourisme ou la société de conservation »**, le 21 novembre, à 14 heures, 2, place Jussieu, Paris-7e, tour centrale, pièce 707.
Jury : MM. les professeurs R. Knafou (directeur de thèse), Ph. Cadène, J.-C. Gay, J. Lévy, et MM. les directeurs de recherches B. Antheaume et H. Le Bras.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 15 NOVEMBRE

TF1

14.45 L'Extravagante Madame Pollifax Téléfilm. A. Pullen Shaw ♦ ✪ **16.25** Providence (S3). Un nouveau visage **17.15** Dawson Série (S2). L'amour craque ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.50 DOMINO DAY RECORD DU MONDE Présenté par Flavie Flament et Denis Brogniart. Invité : Dave. 90301824
En direct depuis la halle FEC, à Leuwarden, aux Pays-Bas.

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet. 5795202 **1.30** Les Coups d'humour Alain Bougrain-Dubourg **2.05** Star Academy 6173622 **2.50** Très chasse La chasse au chamois. Doc.

3.45 Reportages Les locataires de la mer (1986, ♦) **4.10** Histoires naturelles Faire les moores ou la chasse aux grouses. Doc. 9801326 **4.40** Musique 6694158 **4.50** Aimer vivre en France La cuisine (60 min) 2324055.

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres **17.35** Le Prince de Bel-Air **18.00** Parents à tout prix Série ♦ **18.25** Sabrina, l'apprentie sorcière Série ♦ ✪ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série. Best of ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS - P.J. COUPLES Série. Gérard Vergez. Avec Bruno Wolkowitch, Raphaëlle Lubansu ✪ ♦. 1186738 **21.55** Avocats et associés Sexe, drogue et techno. Série. Christophe Lamotte. Avec François-Eric Gendron ♦ ✪. 1500950 **22.55** Les Enquêtes d'Eloïse Rome A cause de Lola. Série (S1, 5/6). Denys Granier-Deferre. Avec Christine Citti ♦ ✪. 4772196

23.45 CONTRE-COURANT L'ARGENT DE LA CONFIANCE Documentaire. J.-M. Surcin. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 615486

0.40 Journal de la nuit, Météo. **1.05** Contre-courant Made in India. Doc. (Sui., 1999). 3679603 **2.00** Envoyé spécial ♦ 8050245 **3.55** Info, Météo **4.11** Des mots de minuit Le « Carrefour des littératures » (94 min) 108254158.

FRANCE 3

17.30 Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Les phares ♦ **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Avec C. Bravo, P. Arditi.

20.55 THALASSA NOMADES EN SIBÉRIE Présenté par Georges Pernoud ♦. 9889486
Traditionnellement éleveurs de rennes, les Nenets pêchent aujourd'hui pour le compte des Russes. Rencontre avec ces peuples nomades qui, sur les berges de la mer de Kara, vivent dans des conditions extrêmes.
22.30 Météo, Soir 3.

22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot et Doc Gynéco. 7163283

1.10 Ombre et lumière Charlotte Rampling **1.40** Toute la musique qu'ils aiment... 6106697. **2.30** Le Fabuleux Destin de... **2.55** Soir 3 **3.20** Le Choc des cultures 4738061 **4.30** Côté maison Magazine (65 min) 8787993.

CANAL+

16.20 Dis-moi oui Film. Alexandre Arcady. (Fr., 1995) ✪ **18.05** 7 jours au Groland ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show **19.30** Journal des bonnes nouvelles, Météo **20.05** H **20.35** Journal du sport, du cinéma.

21.00 ANATOMIE ■ Film. S. Ruzowitzky. Avec Franka Potente, Benno Fürmann, A. Loos, Sebastian Blomberg, Holger Speckhahn. *Horreur* (Allemagne, 2000, ♦) ✪. 7813405
Dans un hôpital, des patients sont enlevés et subissent une mort atroce. Thriller très correct.
22.35 La Semaine du cinéma Numéro spécial consacré à Hugh Grant. Magazine ✪ 207221.

23.00 24 HEURES CHRONO 16 h 00 - 17 h 00 ○ 16047. 17 h 00 - 18 h 00 ○ 1352739. Série (saison 1). Stephen Hopkins ; Frederick K. Keller. Avec Kiefer Sutherland, Leslie Hope, Kara Zediker, M. Collins (2002).

0.25 Betty Fisher et autres histoires Film. Claude Miller ♦ ○ 8882513. **2.05** Etats de service ■ ■ Film. J.-P. Andrieu ♦ ✪ 86303887 **4.55** Mon copain Mac, héros des étoiles Film. S. McNamara (100 min, DD, ♦) ✪ 44172332.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Le Monde des glaces [2/3] **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Tracks Close up : Paul Oakenfold ; Vibration : le culte de James Bond **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Le Rock des bannis.

20.40 JIM, LA NUIT Téléfilm. Bruno Nuytten. Avec Fatoumata Sissoko, Chems-Eddine Dahmani, Caroline Gillain, Sotigui Kouyaté, Pierre Mermaz (France 2002, ♦). 227370
Perturbée par la mort de ses parents, une jeune Africaine se réfugie dans le monde de l'imaginaire et décide d'entamer un voyage vers l'Islande.

22.15 LA VIE EN FACE UN JOUR, JE REPARTIRAI Documentaire. Chantal Richard (France, 2002). 5215221 **23.10** Profils - Valère Novarina Ce dont on ne peut parler, c'est cela qu'il faut dire. Doc.

0.20 La Princesse de Clèves Film. J. Delannoy. Avec Marina Vlady 7884784 **2.10** Le Dessous des cartes Il n'y a pas de choc des civilisations. Magazine. 4679603 **2.20** La Vie commune Antony Cordier (25 min) 1464719.

M6

16.20 Tubissimo **17.05** 90 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série **18.55** Charmed Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (S3, ♦) ✪ **20.39** Météo du week-end.

20.50 TENTACULES Téléfilm. Yossi Wein. Avec Michael Reilly Burke, Meredith Morton, Fredric Lane, John Thaddeus, Chris Williams (Etats-Unis, 2002, ♦) ○. 194888
Des jeunes gens sont retrouvés mutilés dans la zone portuaire de New York et les autorités se demandent quelles sont les causes de ces morts violentes.

22.35 ORAGE SUR LA TOUR DE CONTRÔLE Téléfilm. Paul Wendkos. Avec Claudia Christian, Jeff Yagher, Jessica Tuck, Christopher Cousins, Leon Russom (Etats-Unis, 1998, ♦) ✪. 8759950

0.15 Profiler Série (saison 3). Coup de folie ✪ 2425719 **1.05** Delta Team Série. Ultimatum. Avec Diego Wallraff ✪ 7996413 **1.59** Météo **2.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (285 min) 33969581.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

21.00 Le Déclin de l'empire américain ■ ■ Denys Arcand (Canada, 1985, 100 min) ✪ **Cinéfaz**
21.00 La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ✪ **Cinéstar 2**
21.00 Serpico ■ ■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1973, v.m., 130 min) ○ **cinecinema Frisson**
21.00 Des monstres et des hommes ■ ■ Alexei Balabanov (Rus., 1998, v.o., 90 min) ✪ **cinecinema Auteur**
21.00 Un monde à part ■ ■ Chris Menges (GB, 1988, 110 min) ○ **cinecinema Emotion**
21.00 Le Roman de Marguerite Gautier ■ ■ ■ George Cukor. Avec Greta Garbo, Robert Taylor (EU, 1936, N., v.o., 110 min) ✪ **Cinétoile**
22.45 La Voie lactée ■ ■ ■ Luis Buñuel (France, 1969, 100 min) ○ **cinecinema Succès**
22.50 Heureux mortels ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1944, v.o., 105 min) ✪ **Cinétoile**
23.20 Une semaine de vacances ■ ■ Bertrand Tavernier (Fr., 1980, 105 min) ✪ **cinecinema Emotion**
23.45 Tovarich ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., 95 min) ✪ **cinecinema Classic**
23.50 Fog ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1980, 90 min) ✪ **TSR**
0.05 Topsy Turvy ■ ■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 155 min) ✪. **cinecinema Auteur**

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. La tolérance. Avec Michael Lowy, Yves Charles Zarka, Jean-Pierre Clément. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.05 Recto Verso. Invitée : Carole Bouquet. **Paris Première**
17.00 Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la Terre de Baffin, Arctique canadien. Chasseurs de tornades. **National Geographic**
20.30 Où, quand, comment l'histoire. Vers quel nouvel ordre mondial ? Invités : Paul Quilès, Renaud Donnedieu de Vabres, André Kaspi. **LCP - AN**
20.45 Plaisir de France. Invité : Michel Galabru. **Match TV**
21.40 Comme à la télé. Invités : Christian Blachas, Thomas Hervé, Sylvie Tellier, Miss France 2002. **Match TV**
23.00 Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. Déluge au Brésil. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.05 Le Siècle Coca-Cola. [2/2]. **Planète**
17.30 Voyage pratique. La Crète. **Voyage**
18.30 Les Rugbymen du bout du monde. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. Hawaï. **Voyage**
19.35 Genèse de l'Europe, la Renaissance. [4/6]. **Histoire**
20.25 Le Cœur de Montmartre. **Odyssée**
20.55 Le Mythe du 5.
21.00 Le Syndrome afghan.
21.00 La Route des vins. Les caves chiliennes. **Voyage**
21.45 La Guerre froide. [5/6]. **La Chaîne Histoire**
21.45 Robert Castel, ni sala ni malec. **Paris Première**
22.00 Le Puma, lion des Andes. **National Geographic**
22.00 Tuer de Gaulle ! [2/2]. Le Petit-Clamart. **Histoire**
22.40 Maria Callas, histoire d'une vie. **La Chaîne Histoire**
22.45 Baka. **Mezzo**
0.00 Nagaland, le royaume perdu des chasseurs de têtes. **Voyage**
0.00 Océanide. Le Soudan, les portes d'un empire. **Odyssée**
0.30 Insectia. Les Jeux de l'amour. **National Geographic**
1.00 La Route des vins. L'Italie, de Venise aux Dolomites. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Ligue 2 : Châteauroux - Le Mans. **Eurosport**
22.30 Cyclisme sur piste. Open des Nations. **Sport+**
1.10 Voile. Coupe de l'America 2003. Coupe Louis Vuitton. Quarts de finale. A Auckland (NZ). **Paris Première**

MUSIQUE

18.35 Rachmaninov. *Suite* n°2 *pour deux pianos*, opus 17. En 1986. Avec Martha Argerich (piano), Brigitte Meyer (piano). **Mezzo**
20.20 Les Adieux de Roméo et Juliette de Serge Prokofiev. En 1989. Avec Ivo Pogorelich (piano). **Mezzo**
20.45 Bach. *Concertos brandebourgeois* n°1 à 6. Avec le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt. **Mezzo**
1.00 Petrucciani Trio. Liederhalle de Stuttgart. Avec Anthony Jackson (basse), Steve Gadd (batterie). **Mezzo**

THÉÂTRE

21.40 Deux hommes dans une valise. Pièce de Donald Churchill et Peter Yeldham. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.00 Les Quintuplés. Bill Corcoran. **Disney Channel**
20.45 La Main jaune. Jerry London ✪ **Canal Jimmy**
20.45 Le Retour de Rick Hunter. Bradford May **RTL 9**
20.45 Entre terre et mer. Hervé Baslé [6/6] **TV Breizh**
20.55 Condamné au silence. Peter Levin ✪ **TMC**
21.00 Pocahontas II. T. Ellery et B. Raymond **Disney Channel**
22.55 La Mort de Marie-Antoinette. Stellio Lorenzi. **Histoire**

SÉRIES

20.50 Farscape. Le Greffon [1 et 2/2] (saison 1). **Série Club**
20.50 Dark Angel. Grand amour. Prédateur (S1) ✪ **Téva**
22.45 Sex and the City. Incertitudes (S4, v.o.) ○ **Téva**
23.20 Les Chroniques de San Francisco. [5/16] (v.o.) ○ **Téva**
0.25 Au-delà du réel. L'Espion robot (saison 1). **Festival**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue. Between the Devil and the Deep Blue Sea (3).
21.30 Cultures d'islam. Regards ottomans sur le Directoire et l'Empire.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti. L'Orchestre philharmonique tchèque.
20.00 Concert. En direct. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung Whun Chung : Œuvres de Messiaen, Ravel, Debussy.
22.30 Alla breve. Œuvres de Lorenzo.
22.45 Jazz-club. En direct.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Hypocondrie à sept concertanti*, de Zelenka, par l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. Œuvres de C.P.E. et J.C. Bach, Quantz. 20.40 Dvorak avant son départ pour les Etats-Unis. Ma Patrie : Œuvres de Smetana, Dvorak, etc.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.45** A vrai dire **12.50** Météo, Journal **13.25** Reportages New York, chienne de ville **14.00** Les Dessous de Palm Beach De l'huile sur le feu **14.50** Alerte à Malibu Série ♦ **15.45** Will & Grace C'est beau l'amitié **16.15** Invisible Man De fil en aiguille **17.05** Sous le soleil Série **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Maillon faible Jeu **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.

20.50 STAR ACADEMY Jeu présenté par Nikos Aliagas. Invitées : Ophélie Winter, Mariah Carey. 24606036
A l'issue du show hebdomadaire, les élèves de la « Star Academy » ne seront plus que six à rejoindre le château.

23.10 NEW YORK, SECTION CRIMINELLE Tous les moyens sont bons ○ 1372429. La Toile maudite ○ 54611. Série (S1, 1 et 2/22). Jean de Segonzac ; David Platt. Avec Michele Hicks, Jake Weber, David Ross, Lenny Venito, Vincent D'Onofrio (EU, 2001). **0.55** C.L.A.C c'est l'actualité des coulisses ✪ **1.05** Les Coups d'humour **1.40** Helmut Lotti, « Mon hommage à Elvis Presley » Documentaire. Tony Proesmans (2002). 3094982

2.25 Reportages Les triplées. Documentaire. 2431017 **2.50** Ernest Léardée ou le roman de la biguine Documentaire. 9966630 **3.50** Histoires naturelles Sourciers... que d'eau... 2668949 **4.15** Musique (30 min) 9877369.

FRANCE 2

12.15 Audience privée Magazine **12.56** Météo, Journal **13.20** L'Hebdo du médiateur **13.45** Météo **13.50** Savoir plus santé Magazine ♦ **14.50** Complot de femmes Téléfilm. C. Correll. Avec Rena Sofer, Bridgette Wilson (EU, 1997, ♦) **16.25** Patinage artistique Trophée Lalique. Programmes libre messieurs et libre danse. **18.05** Gilmore Girls Série. Scandale à Chilton **18.55** Douce France Magazine **19.56** Journal.

20.40 RUGBY FRANCE - NOUVELLE-ZÉLANDE (Test match). 20.50 En direct du Stade de France, à Saint-Denis. Commentaires : Pierre Salviac et Thierry Lacroix. 924264

22.40 L'Image du jour. Route du rhum ✪ 5781968 **22.41** CD'aujourd'hui 1057819 68.

22.45 TOUT LE MONDE EN PARLE Présenté par Thierry Ardisson. 412968

1.05 Journal de la nuit, Météo **1.30** Douce France Magazine. 2841727 **2.35** Thé ou café Magazine. Invitée : Cecilia Bartoli. 75248291.

3.10 Des filles en or Documentaire. Karine Giraud et Stéphane Gillot ✪ 3618765 **4.00** Les Z'amours ♦ 7579340 **4.30** Urti - L'Art dans les capitales Budapest la jeune. Documentaire (35 min) ✪ 5698659.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end **15.05** Keno **15.10** La Laïque Téléfilm. M. Failevic. Avec Michel Cassagne (Fr., 1998, ♦) **16.55** Les Finales régionales des dicos d'or Corrigé et palmarès **18.15** Un livre, un jour *Vous reprendrez bien un peu de latin*, de Claude Terreaux **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire Jeu.

20.55 L'AUBE INSOLITE Téléfilm. Claude Grinberg. Avec Delphine Serina, Didier Bienaimé, Sylvie Genty, Michel Such, Jacques Herlin (France, 2002, ♦). 9856158
Automne 1943. Les habitants d'un petit village des Hautes-Alpes sont brusquement coupés du monde après une avalanche. Ils se retrouvent ainsi provisoirement à l'abri des Allemands.

22.30 FAUT PAS RÊVER DESTINATION RAJASTHAN Présenté par Laurent Bignolas. Au sommaire : Mahboub, le chemin d'un fakir ; Jaisalmer, un rêve dans le désert ; Le Parlement des enfants ; Le guérisseur de Sedrya ♦ ✪. 4427500
23.35 Météo, Soir 3 **0.00** La Case de l'oncle doc Le Recul des Dieux. Documentaire. Dominique Sanfourche. 89307 **0.55** Ombre et lumière Invitée : Annie Girardot. 4806727.

1.25 Sorties de nuit Sheikh Ahmad al Tuni. Magazine. Invité : Richard Bohringer. 24521185 **2.40** Soir 3 8361217 **3.05** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (135 min) 70230017.

CANAL+

► *En clair jusqu'à 14.30* **12.30** Journal **12.40** + clair Magazine **13.30** La Semaine du cinéma ✪ **14.05** Les Simpson **14.30** La Grande Course **15.00** Football Coupe du monde féminine 2003. France - Angleterre **17.05** Football Championnat de Ligue 1 (15e journée) Auxerre - Nice ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.20** Journal **19.30** En aparté Invités : Carla Bruni, Guy Forget **20.30** 7 jours au Groland ○ **20.55** Le Zapping.

21.00 24 HEURES CHRONO 18 h 00 - 19h00 ○ 35968. 19 h 00 - 20 h 00 ○ 5476697. Série (S1). Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland, Xander Berkeley (2002).
Dans 18 h 00 - 19h00, *tandis que Jack et Mason vérifient une piste, Kim se fait prendre en flagrant délit de trafic de stupéfiants et Palmer passe aux aveux lors d'une conférence de presse.*

22.20 JOUR DE FOOT 15e JOURNÉE DE LIGUE 1 Présenté par Grégoire Margotton et Vincent Radureau. 4761993

0.00 Vilaines filles et mauvais garçons Téléfilm. W. Friedkin. Avec Shannen Doherty, Antonio Jr Sabato (EU, 1994, ♦) ○ 4760307 **1.15** Hannibal Film. Ridley Scott. Avec Anthony Hopkins, Julianne Moore. *Suspense* (Etats-Unis, 2000, ♦) ✪ 95556291.

3.20 Portrait Anthony Hopkins Documentaire ✪ 4464369 **3.40** Va savoir ■ ■ Film. J. Rivette. Avec Jeanne Balibar, Sergio Castellitto. *Comédie dramatique* (France - Italie - Allemagne, 2000, 150 min, ♦) ✪ 44723678.

FRANCE 5 / ARTE

12.20 Midi les zouzous **13.20** On aura tout lu ! **14.15** Jangal Pacte avec les chimpanzés **14.50** L'Univers des prédateurs Les forêts **15.40** Planète insolite Australie **16.40** Les Irulas de Tamil Nadu ♦ **17.30** Familles Mossi **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Flash info **19.01** Le Forum des Européens **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Sénégal **20.10** Météo **20.15** Contacts.

20.45 L'AVENTURE HUMAINE BRUGES, 1434 Documentaire. J.-L. Portron. 8514528
Une nouvelle collection, « Les Foyers de la création », qui se poursuivra le 23 novembre avec Assise, vers 1300 *et le 30 novembre* avec Rome, 1785.

22.30 LAISSE UN PEU D'AMOUR Téléfilm. Zaïda Ghorab-Volta. Avec L. Payen, Andrée Damant, Aurélia Petit, M. Ernou, Louise Vincent (France, 1998, ♦). 84974
Dans un pavillon de Seine-Saint-Denis, une ouvrière mise en préretraite et ses deux filles un brin rebelles tentent de trouver leur place dans la vie.

0.00 La Lucarne La mer qui pense. Doc. Gert de Graaf. Avec Bart Klever, Rick de Leeuw (Pays-Bas, 2000). 5848543 **1.45** Les Etrangers Téléfilm. Philippe Faucon. Avec Yamina Amri (France, 1999, 70 min, ♦) 6873253.

M6

13.20 Agence tous risques Série ✪ **14.15** FX, effets spéciaux, la série Série ✪ **15.05** Sliders, les mondes parallèles Série **16.00** Zorro Série **16.30** Chapeau melon et bottes de cuir Requiem ✪ **17.30** Amicalement vôtre Série. Le Lendemain matin ✪ **18.30** Caméra café Série **19.05** Turbo Magazine **19.50** Warning **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus de Popstars Magazine **20.40** Cinésix Magazine.

20.50 DISPARUE DANS LA NUIT Téléfilm. Bill L. Norton. Avec Shannen Doherty, Kevin Dillon, Dixie Carter, Michael Harney, Robert Desiderio [1 et 2/2] (Etats-Unis, 1996, ♦) ○. 802968-9061535
Une fillette est enlevée pendant son sommeil. Les policiers chargés de l'enquête soupçonnent le père.

0.15 SEX AND THE CITY Comment j'ai perdu la tête ○ 7214291. J'en ai vraiment envie ○ 8436388. Série (S3). C. McDougall. Avec Sarah Jessica Parker, Kim Cattral.
Dans Comment j'ai perdu la tête, *Miranda se demande ce qu'elle pourrait bien faire pour s'attirer les faveurs de l'homme qu'elle héberge et qui se montre insensible à ses charmes.*

1.25 Petites histoires entre amants Fantasmes. Série [5/6]. Sandy Johnson. Avec T. Whitwell ✪ 1115727 **1.54** Météo **1.55** Drôle de scène 9124562 **2.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (375 min) 11727017.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.50 Le Train ■ ■ John Frankenheimer (EU - It. - Fr., 1964, N., v.m., 135 min) ✪ **cinecinema Succès**
16.15 La Petite Voleuse ■ ■ Claude Miller (France, 1988, 110 min) ✪ **Cinéstar 1**
16.15 Attache-moi ! ■ ■ Pedro Almodovar (Espagne, 1989, v.m., 100 min) ○ **cinecinema Frisson**
16.20 Mafia Blues ■ ■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, 95 min) ✪ **TPS Star**
16.20 Princess Bride ■ ■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, v.m., 95 min) ✪ **cinecinema Emotion**
16.25 James Bond 007 contre Dr No ■ ■ Terence Young (Grande-Bretagne, 1963, 110 min) ✪ **Cinéfaz**
19.10 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.m., 95 min) ✪ **TCM**
22.20 La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 140 min) ○ **TCM**
23.00 Les Zozos ■ ■ Pascal Thomas (France, 1973, 110 min) ✪ **cinecinema Auteur**
23.00 Le Choix des armes ■ ■ ■ Alain Corneau (France, 1981, 135 min) ✪ **cinecinema Succès**
23.05 American Beauty ■ ■ Sam Mendes (Etats-Unis, 1999, 115 min) ✪ **TPS Star**
23.20 La Dernière Tentation du Christ ■ ■ Martin Scorsese (EU, 1988, v.m., 160 min) ○ **cinecinema Premier**
0.15 Le Pont du Nord ■ ■ Jacques Rivette (France, 1982, 130 min) ✪ **cinecinema Classic**
0.25 Le Corps et le Fouet ■ ■ Mario Bava (France - Italie, 1963, 85 min) ✪. **Cinéfaz**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : Les nouveaux réactionnaires. Invité : Daniel Lindenberg. **LCI**

MAGAZINES

15.10 La Vie des médias. **LCI**
16.50 Plaisir de France. Invité : Michel Galabru. **Match TV**
17.00 Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. Déluge au Brésil. **National Geographic**
17.30 Demos. L'interdiction du parti Herri Batasuna en Espagne. La chasse à courre. Les inondations en Allemagne. Le ciel unique européen. **Public Sénat**
19.00 Match magazine. France : Vie de squat. Apnée : mort au pays du grand bleu. Kurdistan irakien : Les prisonniers d'Al-Qaida. Chili : Les survivants, trente ans après. **Match TV**
22.30 Une histoire de spectacle. Dieudonné. **Paris Première**
23.00 Explorer. Les mystères de l'Antiquité. Les bâtisseurs des pyramides de Gizeh. Les rites mortuaires des Mayas. Les traces énigmatiques apparaissant dans les champs cultivés. **National Geographic**
0.40 J'y étais. Best of. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.00 Babylone yé-yé. [9/12]. Fils de... **Paris Première**
17.30 Le Cœur de Montmartre. **Odyssée**
18.00 Mémoires de Bretagne. Les pardons. **TV Breizh**
18.05 Hollywood Stories. Larry Flint. **Paris Première**
18.10 14-18, les derniers témoins. **La Chaîne Histoire**
18.35 L'Album. Raquel Welch. **Téva**
19.00 Les Paresseux. **National Geographic**
19.00 Pacte avec la mafia. **La Chaîne Histoire**
19.05 Le Siècle Coca-Cola. [1 et 2/2]. **Planète**
19.50 Les comptes d'une armée oubliée. **La Chaîne Histoire**
20.00 Les Lycaons de l'Okavango. **National Geographic**
20.00 Destination Tchad. **Voyage**
20.15 Living Stones. **Odyssée**
21.00 Qui singe qui ? [3/3]. **National Geographic**
21.00 Les Grands Commandants. [1/6]. **Histoire**
21.50 Les Français du goulag. [1/2]. La tragédie. **Histoire**
22.00 Ne tirez pas sur la civette. **National Geographic**
22.00 Les Aventuriers des îles oubliées. [4/7]. **Voyage**
22.30 La Guerre froide. [6/6]. **La Chaîne Histoire**
22.35 La Terre vue du ciel. Regard sur un succès. **Planète**
23.30 Stars par Helmut Newton. **Planète**
23.35 Sierra Leone, l'ultime chance de paix. **Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

15.25 Rugby. Test-match : Angleterre - Australie. **Canal + vert**
15.30 Football. Championnat d'Allemagne (13e journée) : Borussia Dortmund - Munich 1860. **Sport+**
18.00 Golf. Senior Tour. Warburg Cup. **Eurosport**
19.00 Basket-ball. Championnat de Pro A (7e journée) : Chalon - Asvel. **Sport+**
20.00 Football. Championnat de Ligue 1 (15e journée) : Lyon - Bordeaux. **TPS Star**
22.30 Cyclisme sur piste. Cyclisme. Open des Nations. Au vélodrome de Bordeaux-Lac (Gironde). **Sport+**

MUSIQUE

17.00 Herbie Hancock, Carter et Cobham. En 1983. **Mezzo**
18.30 Buddy Collette Quartet. Saxophoniste, flûtiste, clarinettiste, Lucky Thompson, Edgar Hayes, Louis Jordan, Benny Carter ou encore Jerry Springfield. **Mezzo**
19.30 Classic Archive. En 1965. Œuvres de Beethoven, Wagner. **Mezzo**
20.45 Manon. Opéra de Massenet. Mise en scène Olivier Desbordes. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Jesus Lopez-Cobos. **Mezzo**
23.30 Albrecht dirige Chopin & Beethoven. Avec Laura de Fusco (piano). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 L'Amour à vif. Jean-Pierre Améris ○ **Téva**
21.00 D'étranges voisins. Rusty Cundieff. **Disney Channel**
22.25 Le Visage du tueur. Farhad Mann ○ **13ème RUE**
22.30 Sœur porteuse. Brigitte Coscas ✪ **Téva**
22.35 Face au silence. Donald Wrye ✪ **Canal Jimmy**
22.45 Une rencontre 1943. Alfredo Giannetti. **Histoire**

SÉRIES

18.10 Les Chemins de l'étrange. Chute libre (S1) ✪ **TPS Star**
19.10 Les Repentis. Mac Daddy (saison 1) [5/22]. **Série Club**
20.45 Le Saint. Ultrasecret. Plan de vol (S5) ✪ **Canal Jimmy**
21.40 Bergerac. La Rançon. **TV Breizh**
23.20 Oz. Wheel of Fortune (S5) [5/8] (v.o.) ✪ **Série Club**
23.40 Chapeau melon et bottes de cuir. Le Lion et la Licorne (saison 2) [7/13]. **TV Breizh**

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.37 Le Chantier. En direct du Festival « Mettre en scène », à Rennes.
20.00 Elektrophonie. Sonic Process [2/2].
20.50 Mauvais genres.
22.05 Fiction. *Nous n'irons plus au bois*, de Brigitte Aubert.
23.00 Le Monde en soi. Le camp de Jénine.
0.00 Nocturnes. Bohuslav Martinu.

FRANCE-MUSIQUES

18.08 L'Opéra de qua't siècles.
19.06 Place de l'Opéra.
20.00 Juliette ou la clef des songes. En direct. Opéra de Martinu. Par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Marc Albrecht, Peter Burian, chef de chœur, Alexia Cousin (Juliette).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Œuvres d'Harvey, Messiaen.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Glinka, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Gabriel Fauré : l'éveil du créateur. Œuvres de Fauré, Saint-Saëns, Wagner, Gounod.
22.00 Da Capo. Carlos Kleiber : archives.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Quête d'image

LA MAISON ne sera pas bleue. Mais au moins sera-t-elle immense. Dimanche donc, au Bourget, et si l'on peut s'autoriser cette métaphore pitoyable, l'UMP, formation gros-porteur, décolle. Congrès constitutif, baptême, élection du président, banquet, discours et flonflons, jacobins, girondins, droite d'essence bonapartiste, droite de gènes orléanistes, l'Union sera une fête autant qu'un grand pacs politique pour la méga-droite.

A ce qu'on lit et à ce qu'on dit, la bataille pour la présidence ne devrait pas s'achever sur une surprise. Pas plus qu'elle n'aura engendré un suspense insupportable. Alain Juppé était au départ. Alain Juppé sera à l'arrivée. Ou alors ce serait à désespérer de la glorieuse certitude des urnes et organisations.

Ce qui est plus amusant, hors bien sûr l'importance de l'apparition sur l'échiquier politique français d'une véritable Union de la droite, c'est le nombre d'articles et d'émissions consacrés à l'étude même de la personnalité, de la personne et de la carrière du bientôt président de cette immense armée. Les questions, analyses, et inquiétudes, de quelque manière qu'elles soient formulées, reviennent toutes, en substance, à cette unique et pathétique interrogation : Alain Juppé est-il devenu humain ? Peut-il être aimé pour ce qu'il est, un homme et un politique d'avenir et non plus seulement craint, redouté ou respecté pour ce qu'il paraît être, un cerveau à sang froid et mémoire vive ?

Autrement dit, Alain Juppé peut-il enfin échapper à ce fameux complexe sur lui plaqué, la malédiction dite d'Amstrad, fameux ordinateur un peu roide dans ses bottes de sept lieues ? La question vaut d'être posée qui est, en politique comme pour le reste, essentielle : comment être aimé, condition nécessaire, sinon suffisante, de la popularité ?

Et la réponse n'est pas évidente. On a lu encore, ici et là, que des experts en popularité justement, et même de très haut lieu, s'étaient penchés sur ce cas clinique de froideur polaire, de raideur glaciaire. Qu'ils avaient posé un diagnostic : « Tu as tout ce qu'il faut, sauf l'image ». Qu'ils avaient dans la foulée ordonné une médication de cheval : « Fais-toi aimer, Alain ! ».

Plus facile à dire qu'à obtenir. Comme dirait un patient précédent, fendre l'armure n'est pas une évidence, pas plus qu'une sinécure. Et encore moins une recette infaillible. Mais, bon, puisqu'il le fallait, Alain Juppé s' y est collé, parcourant la ville et les rues télévisées de la cité, en recherche d'affection médiatique et en poussant de longs soupirs muets du genre, j'aimerais tant qu'on m'aime !

On l'a vu partout, forçant sa nature ou ne la forçant pas. Servi comme les autres sur un plateau de Drucker. Riant, enfin souriant, à vélo dans Bordeaux, se moquant de lui-même ce matin encore dans *Le Parisien.* S'efforçant lui, comme ses amis, ses proches, et ceux qui le connaissent bien de convaincre qu'un Juppé peut toujours en cacher un autre, que derrière le cerveau il y a un cœur et derrière l'énarque un homme.

Bref il a fait ce qu'il pouvait, dans l'acquis plutôt que dans l'inné pour accéder enfin à ce mystérieux cercle de la popularité. L'avenir dira si le résultat valait tous ces efforts héroïques pour n'être pas, en politique, ce que l'on est et qui n'est pas si mal.

CARNET DE ROUTE

Après le naufrage du « Joola », la Casamance se sent coupée du monde

ZIGUINCHOR (Sénégal)
de notre envoyé spécial

Sous les néons de son bureau sans fenêtre, Mame Biram Sarr, gouverneur de la région de Ziguinchor, affiche une mine sombre. *« Hier, dix véhicules ont été attaqués par un groupe armé près du village de Birassou, à 80 km d'ici,* soupire-t-il. *Les occupants ont été détroussés, mais on peut encore s'estimer heureux, il n'y a pas de victimes. »* En mars, sept personnes avaient été tuées lors d'une embuscade dans le même secteur. *« Depuis le naufrage du* Joola, *avec cette insécurité endémique, jamais nous ne nous sommes autant sentis coupés du monde »,* se désole le gouverneur.

COURTNEY-CLARKE/HOA QUI

« Ici, le "Joola" était le principal outil de désenclavement pour la population. »

Impossible de dire si les auteurs de ces guet-apens appartiennent ou non à la branche armée du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Depuis des années, les coups de main de la rébellion indépendantiste qui a éclaté en décembre 1982 s'apparentent à du banditisme de grand chemin. Mais une chose est sûre : l'insécurité règne toujours en Casamance.

Pour relier Dakar, il n'y a guère plus de 450 km mais, du fait de l'aberrant découpage postcolonial, la route directe traverse la Gambie, fameuse *« épine dans le pied du Sénégal »*. Pour tout compliquer, au milieu de la Gambie, anglophone, coule le fleuve éponyme qu'il faut traverser sur un bac dont les tarifs jouent au Yo-Yo selon le baromètre des relations sénégalo-gambiennes, rarement au beau fixe.

Il existe bien un vol quotidien pour Dakar sur Air Sénégal International – qui a largement amélioré sa fiabilité depuis l'époque où on l'avait localement rebaptisé *« Air-ça m'est égal »*. Mais, à plus de 100 euros l'aller-retour, cette liaison aérienne est hors de portée de la plupart des Casamançais.

Restait la voie maritime, brutalement coupée depuis le naufrage du *Joola*, le 26 septembre. En se retournant au large, le bateau surchargé (plus de 1 500 passagers pour 550 places) a noyé près de 1 500 personnes, dont les deux tiers étaient originaires de Ziguinchor. Pas un des 19 quartiers de cette grosse bourgade – 150 000 habitants – n'a été épargné par la tragédie, qui a coûté la vie à plusieurs centaines de lycéens et d'étudiants. L'immensité du deuil a d'abord masqué la gravité des conséquences économiques de la catastrophe. Pour en prendre concrètement la mesure, il suffit d'arpenter les quais à l'aube.

Alors que le ciel blanchit, au bord de l'eau où des parfums sucrés se mêlent à l'odeur de vase, on peut encore savourer un reste de fraîcheur, tandis que des cigognes tournoient entre un flamboyant et un vieux baobab. Au loin, sur la Casamance – qui n'est pas un fleuve, mais un bras de mer se ramifiant à travers la mangrove en une multitude de *bolongs* –, apparaissent les premières pirogues des pêcheurs. Bientôt, ils accosteront et déverseront sur les quais des monceaux de poissons – mulets, sars, carpes, dorades ou capitaines – que les *banas-banas* en boubou négocieront âprement avant de les charger dans leurs paniers.

Les poissons les plus communs seront vendus au marché voisin, mais la plus grande partie de cette pêche, mise au séchage ou au fumage, risque fort de ne pas trouver de débouché. *« Ici, le* Joola *était presque un mythe*, souligne un adjoint au maire, *mais c'était surtout le principal outil de désenclavement pour la population et les marchandises. »*

Outre les produits de la pêche – qui s'est développée récemment, de nombreux paysans ayant abandonné leurs terres, exposées à la guérilla, pour se réfugier en ville –, c'est toute la production agricole de la région, considérée comme le grenier du Sénégal, dont l'exportation est devenue hasardeuse. Faute de bateau, l'acheminement vers Dakar de l'huile et du vin de palme, des mangues, des ananas, des noix de cajou et autres fruits et légumes doit aujourd'hui être confié à des transporteurs routiers condamnés à jouer au *« salaire de la peur »*.

Le 4 octobre, Abdoulaye Wade, président de la République, est venu à Ziguinchor présenter ses condoléances à la ville martyre. Dans la mairie pleine à craquer, il a lancé un appel à la *« concorde nationale »* et à *« une introspection collective »*, mais il a également promis la construction d'une université *« avec l'aide des Français et des Américains »*. Stigmatisant les *« bandes armées qui s'attaquent à de paisibles citoyens »*, M. Wade leur a lancé : *« Faut pas croire que vous m'impressionnez ! »* Et en laissant entendre que des négociations pourraient rapidement reprendre entre le MFDC et le gouvernement, le chef de l'Etat a ranimé l'espoir d'une paix que les Casamançais guettent depuis vingt ans.

Robert Belleret

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le pavillon de Flore rendu au Musée du Louvre

LE PAVILLON dit de Flore est le pavillon d'angle situé à l'extrémité sud-ouest du Louvre (aile Henri-IV), au coin du quai des Tuileries et de l'avenue Paul-Déroulède, laquelle le sépare le jardin des Tuileries de la cour du Carrousel. Voilà près de quarante ans que ce pavillon « occupé » doit être rendu au Musée du Louvre. Cette aile, où l'on avait jadis installé les appartements du prince impérial, avait été livrée successivement, après la défaite de 1870, au ministère des cultes, à celui des colonies et enfin aux finances. De 1914 à 1934, le pavillon de Flore fut confié aux services de la défense nationale, puis en 1934 la Loterie nationale occupa ces locaux tant convoités. En 1937, de nouveau le Musée du Louvre espérait les récupérer lorsque la guerre de 1940 les rendit au ministère des finances. Grâce à la décision de M. Pinay, le département des sculptures du Louvre va pouvoir s'étendre. Personne n'ignore en effet que faute de locaux la sculpture française s'arrête au XIXe siècle. Les chefs-d'œuvre qui dorment dans les caves et les greniers, les Rude et les Carpeaux qui n'ont pas été exposés depuis des années, vont enfin trouver un cadre digne d'eux ; le rez-de-chaussée du pavillon leur sera entièrement consacré. Les étages seront occupés par les écoles de peinture étrangère.

(16-17 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Le Desk.** Indices boursiers, dépêches, images d'actualité et une sélection des derniers articles en ligne sur *lemonde.fr*. En édition abonnés.

■ **Forums.** Après la remise du rapport de Blandine Kriegel, débattez sur le thème de la violence à la télévision. A la « une ».

■ **Interactif.** Un entretien avec David Cage, éditeur de jeux vidéo (Quantic Dream) et la présentation du court métrage *Indigen* réalisé à Supinfocom.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 34
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du *Monde* daté vendredi 15 novembre 2002 : 547 193 exemplaires.